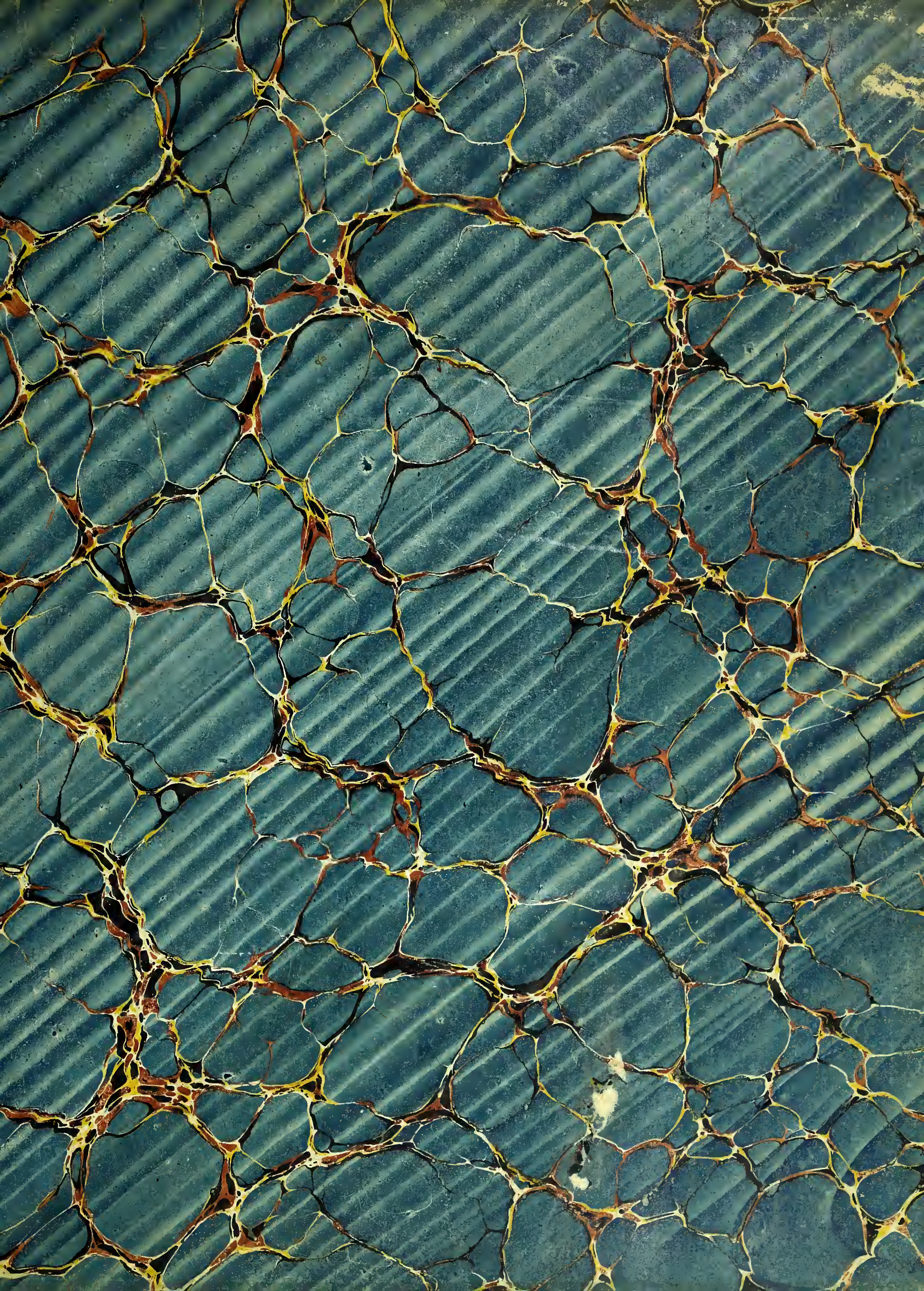




REPTILES ET POISSONS

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE



ÉTUDE

PRÉCÉDÉE DE CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LEUR DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

PAR

M. LE PROFESSSEUR AUG. DUMÉRIL

INTRODUCTION

Parmi les questions générales que soulève l'étude des animaux, l'une des plus intéressantes est celle qui a pour objet la zoologie géographique, science encore assez nouvelle, dont Buffon jeta les premiers fondements.

Chercher à tracer la zone d'habitation de chaque espèce et à bien constater si chacune d'elles y est retenue par des limites fixes et invariables, puis grouper ensuite les espèces suivant les régions qu'elles occupent, ou, en d'autres termes, dresser ce que l'on est convenu, à l'exemple de Linné, de nommer la *Faune* d'un pays, c'est apporter les plus utiles matériaux pour l'avancement de cette science. Plus

20898

on s'attachera à explorer avec soin, dans des localités exactement circonscrites, leurs productions naturelles, et plus les faunes partielles se multiplieront, moins on éprouvera de difficultés pour essayer de connaître les lois de la répartition des êtres qui vivent à la surface de la terre et dans le sein des eaux.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler tout ce que la zoologie géographique doit à Buffon. Dans l'exposé de ses grandes vues sur la diversité des animaux selon les pays qu'ils habitent, n'a-t-il pas donné, comme le fait remarquer M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, « les preuves les plus éclatantes de la puissance d'invention, et l'on dirait volontiers de divination, que la nature lui avait accordée?[1] » La plupart des idées émises par Buffon sur ce sujet, que nul n'avait abordé avant lui, sont universellement admises. Quelques autres cependant ne se sont point trouvées justifiées par les observations ultérieures, qui, de plus, ont appris bien des faits ignorés à l'époque où l'illustre naturaliste cherchait à démontrer cette vérité, si bien établie maintenant, que « chaque animal a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle il est retenu par nécessité physique. » « Chacun, ajoute-t-il, est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel ou tel animal est originaire de tel ou tel climat. » (*Hist. du Lion*, Œuvres, t. III, p. 1, édit. de M. Flourens.) Il revient encore sur cette même idée dans son Discours sur les *animaux communs aux deux continents :* « L'homme est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout, et se prêter aux influences de tous les climats de la terre; nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilége; que, loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans de certains climats et même dans des contrées particulières. » « Ceux

1. *Essais de zoologie générale*, 1841, p. 428.

Toutes les propositions du grand naturaliste ont été exposées avec soin par M. Flourens dans sa savante *Hist. des travaux et des idées de Buffon*, chap. VIII.

d'un continent, dit-il encore, ne se trouvent pas dans l'autre. » (*Id.*, t. III, p. 53.)[1]

Les premiers documents sur la patrie d'un assez grand nombre d'animaux ont été fournis par des voyageurs qui, ne pouvant pas apporter dans leurs déterminations spécifiques une expérience suffisante, se sont souvent bornés à consigner dans leurs récits quelques noms vulgaires[2] ou scientifiques, mais souvent peu exacts Ces faunes si incomplètes ont été peu à peu perfectionnées. Depuis celle de la Suède (*Fauna suecica sistens animalia Sueciæ regni*, 1746), dans laquelle l'immortel auteur du *Systema naturæ* a laissé le modèle le plus parfait, un assez grand nombre de zoologistes se sont appliqués à décrire les animaux d'une même contrée. Tantôt alors, leurs études ont embrassé toutes les classes du règne animal, tantôt, au contraire, ils ne se sont occupés que de quelques-unes ou même d'une seule de ces classes.

On a dressé les faunes particulières de presque toutes les grandes divisions territoriales, mais en outre, dans celles qui ont une vaste étendue, des faunes spéciales à des contrées plus limitées.

De toutes les parties du monde, c'est l'Europe dont la zoologie a été le plus étudiée, et en France, on doit au zèle des naturalistes des explorations minutieuses et pleines d'intérêt de plusieurs provinces ou départements.

1. Les animaux acclimatés dans des pays autres que ceux d'où ils tirent leur origine sont cependant une preuve des changements auxquels ont pu être soumises des espèces encore trop peu nombreuses. Voyez, à ce sujet, dans le *Bullet. de la Soc. impér. zool. d'acclimatation* (1854, t. I, p. VII), le *Discours* d'ouverture de M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire président, et (*Id.*, p. 1) un *Rapport* de M. le Dr Richard (du Cantal). Buffon, au reste, dans le *Discours* sur les animaux de l'ancien continent et à la fin de celui qui est relatif aux animaux du Nouveau-Monde (*Id.*, p. 37), revient à plusieurs reprises sur la possibilité de ces introductions.

2. Buffon, en indiquant les différences qui distinguent les animaux du Nouveau-Monde et ceux de l'ancien, fait très bien sentir les inconvénients de l'emploi des noms vulgaires pour des animaux nouveaux qui n'ont le plus ordinairement qu'une vague ressemblance avec ceux dont on les rapproche ainsi. « La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avait de prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui depuis a produit tant d'erreurs. » (*Id.*, t. III, p. 28.)

Pour les deux Amériques en général, et pour un certain nombre soit des États de l'Union, soit des divers pays du continent austral, il a été publié des catalogues descriptifs des animaux qui s'y rencontrent.

Il en a été de même pour des régions plus ou moins étendues de l'Asie, depuis la Sibérie jusqu'à l'extrémité la plus méridionale de la presqu'île de Malacca et jusqu'à l'île de Ceylan ; puis, en outre, de l'ouest à l'est, de l'Arabie au Japon.

Quant à l'Afrique, dont un des points doit spécialement m'occuper ici, j'ai des travaux nombreux et intéressants à citer[1].

Ainsi, on trouve beaucoup de renseignements sur les animaux du territoire de notre vaste colonie septentrionale dans les publications encore inachevées de la Commission scientifique francaise de l'Algérie, [2] qui a été également bien étudiée par MM. Moritz Wagner[3] et Eichwald[4]. Quant à l'Egypte, il est à peine nécessaire de rappeler, tant il est devenu célèbre, le splendide ouvrage édité par le gouvernement, à la suite de la grande et mémorable expédition francaise[5]. La côte occidentale de la mer Rouge, et particulièrement l'Abyssinie, ont été très-utilement explorées par MM. Ehren-

1. Quand on étudie la faune d'Afrique, on trouve un grand intérêt à suivre dans leurs explorations difficiles et dangereuses les voyageurs qui nous ont appris à connaître cette contrée. On est alors plus frappé de la justesse des belles considérations que, dans ses célèbres *Tableaux de la nature*, l'illustre de Humboldt a présentées sur les steppes de ce vaste continent (Traduct. de Eyriès, t. I, p. 9-14 et 28-30). Elles restent vraies, quoique les grands lacs intérieurs récemment découverts ne fussent pas connus à l'époque où l'ouvrage fut écrit (1808).

2. Les Reptiles et les Poissons ont été décrits par M. Guichenot, aide-naturaliste au Muséum et membre de la commission.

3. *Reisen in der Regentschaft Algier* in 1836-1838. Parmi les habiles collaborateurs que M. Wagner s'est adjoints, je dois citer M. Schlegel, à qui il a confié le soin de faire connaître les Reptiles qu'il avait rapportés.

4. *Naturhistorische Bemerkungen über Algier und den Atlas*, 1846, in *Nouv. Mém. de la Soc. impér. des natur. de Moscou*, 1851, t. IX, p. 331.

5. Beaucoup de faits relatifs à l'histoire des Reptiles et des Poissons de ce pays ont été consignés dans la description de l'Égypte par Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'était associé pour l'achèvement de son travail la savante collaboration de son fils, et avait confié à Audouin le soin de terminer que Savigny avait laissé interrompu.

berg et Hemprich[1], par M. Rüppell[2] et par MM. Lefebvre, Quartin-Dillon et Ant. Petit[3].

M. Heckel a décrit un assez grand nombre de poissons dans la relation des voyages de M. Russegger[4]. M. Louis Rousseau, aide-naturaliste au Muséum, à qui l'on doit d'intéressants échantillons de la faune madécasse, a recueilli des animaux sur quelques points circonscrits de la côte du Zanguebar. MM. les professeurs Peters[5] et J. Bianconi[6] ont fourni d'importantes notions sur ceux du Mozambique. Enfin, pour l'Afrique australe, visitée avec fruit dans le siècle dernier par Kolbe[7] et par le naturaliste Sparman[8], il suffit de citer les noms de Levaillant[9], de Delalande, de MM. Verreaux et de Delgorgue[10], pour rappeler les enrichissements que notre établissement national a dus aux pénibles recherches de ces courageux explorateurs d'un pays dont les animaux jusqu'alors étaient à peine connus. Il faut surtout mentionner le magnifique recueil publié par M. le docteur André Smith, après un long et fructueux séjour dans la colonie du cap de Bonne-Espérance[11].

1. La relation de leur expédition se compose de plusieurs parties, au nombre de cinq, et relatives aux différentes régions de l'Afrique orientale qu'ils ont visitées.

2. *Atlas zu der Reise im nordlichen Afrika*, 1827, et *Neue Wirbethiere zu der Fauna von Abyssinien gehörig*, 1835.

3. *Voyage en Abyssinie* exécuté pendant les années 1839-43.

Le t. VI de cet ouvrage renferme l'histoire des Reptiles et des Poissons par M. Guichenot.

4. *Reisen in Europa, Asien und Afrika*, 1835-1841; dans le t. II, 3e livr. 1846-49, M. Heckel a joint à son travail des renseignements sur les poissons fossiles.

5. *Reise nach Mossambique*, grand ouvrage en voie de publication commencé en 1852. Beaucoup d'animaux ont été décrits par ce zoologiste *in Monatsbericht der Kœn. Preuss. Wissenschaften.* Les Reptiles se trouvent dans le volume de l'année 1854.

6. *Specimina zoologica Mosambicana.* Ouvrage en voie de publication, commencé en 1850.

7. *Reise an das Cap de Bonne-Espérance*, 1719.

8. *Reisen in Afrika*, etc., 1783, trad. franç. par Letourneur, 1787.

9. *Voyages*, 1790, et nouv. éd., 1798 et 1819.

10. *Voyage dans l'Afrique australe*, 1847. 2 vol. in-8°.

11. *Illustrations of the zool. of S. Africa*, en particulier, Reptiles, 18 , et Poissons, 1849, planches avec un texte explicatif.

Tout récemment, M. le comte Francis de Castelnau, consul de France au Cap, y a formé des col-

On n'a cependant parcouru qu'une petite partie de ce pays, dont d'immenses étendues sont encore inconnues aujourd'hui, surtout dans sa région centrale. Tant de difficultés s'opposent aux courses lointaines dans ces contrées presque inaccessibles, qu'on ne saurait trop admirer les entreprises récentes et hardies de certains voyageurs.

Je n'ai point à tracer leur itinéraire, car si la courageuse persévérance qui soutenait leur ardeur a rendu les plus utiles services à la science des géographes, elle n'a fourni qu'un assez faible contingent à la zoologie, comme il est facile de le concevoir, en raison des obstacles de tout genre dont ils étaient entourés. Plus heureux que ceux-ci, d'autres, au milieu de circonstances moins défavorables, visiteront de nouveau la mer intérieure du Soudan oriental : le lac Tchad ou Tsad. (Voyez sur la carte géographique annexée à ce travail la route suivie par M. le Dr Barth.)

lections de Reptiles et de Poissons remarquables par le nombre des échantillons recueillis dans un court espace de temps.

Je ne cite ici que les voyages récents sur le continent africain et qui ont le plus servi les progrès de la zoologie. Beaucoup d'autres, mais moins importants à notre point de vue, sont mentionnés par M. A. Lasègue dans le livre où, tout en s'occupant plus spécialement des végétaux, puisque c'est une description et une histoire du *Musée botanique de M. Delessert*, 1845, il a cependant parlé de bien des voyageurs qui ont récolté des animaux en même temps que des plantes (p. 160-185 et 504).

Une grande partie du 4e volume (p. 1-367) de la *Bibliothèque universelle des voyages* de Boucher de la Richarderie, 1808, est consacrée à l'analyse des voyages en Afrique; ils sont groupés dans cinq Sections suivant les divisions géographiques de ce vaste pays.

1. Des trois compagnons de route, les docteurs Barth et Overweg et M. James Richardson, les deux derniers ont succombé. — Le docteur Barth, après s'être dirigé seul du Grand Lac vers Timbouktou en traversant des contrées jusqu'alors inconnues, est revenu à cette mer intérieure. De là, il a poursuivi, avec le docteur Vœgel, qui l'y a rejoint, son projet de gagner le Zanguebar.

Le grand ouvrage de M. Barth fournit les renseignements les plus complets sur les résultats de ses voyages, qui auront si bien fait connaître des pays jusqu'alors complétement ignorés des Européens. Il est publié en allemand ainsi qu'en anglais, et son titre, dans cette dernière langue, est : *Travels and discoveries in north and central Africa*, 5 vol. in-8°, fig., 1857-58.

Voyez sur l'exploration du lac Tchad par le docteur Overweg (*Revue coloniale*, t. XIV, 2e série, p. 294). On sait par lui que cette vaste nappe d'eau nommée aussi Tsâd, Grand Lac, qui s'étend du 12e au 15e degré de latitude boréale, a une cinquantaine de lieues de longueur; elle est peu profonde même dans ses parties centrales. Ses bords, couverts de roseaux où s'abritent les Crocodiles et les Hippopotames, se prolongent en terrains marécageux. Il s'y trouve également des Tortues (Barth, *Travels*, t. I, p. 542, et t. III, p. 71.

On viendra à mieux connaître et l'on connaît déjà moins imparfaitement, comme le prouvent en particulier les collections récentes de M. le comte de Castelnau, le lac N'gami de l'Afrique australe, découvert en 1849 par le révérend David Livingstone, médecin et missionnaire protestant, avec qui MM. Oswell et Murray, en lui prêtant le secours de leur fortune, partagèrent l'honneur et les dangers de l'expédition[1]. (Voyez sa route sur la carte ci-jointe.)

Les explorations deviendront plus fréquentes entre la côte du Zanguebar et l'immense mer intérieure dite mer d'Uniamési ou de

1. Le trajet se fit dans la direction du sud au nord. Pendant 300 milles, en traversant le vaste désert du Kalahari, qui s'étend entre les 20e et 26e degrés de longitude et les 21e et 27e de latitude, les voyageurs eurent beaucoup à souffrir du manque d'eau. « On peut se représenter leur joie, dit M. le pasteur H. Paumier dans un récit abrégé, mais très-exact, des découvertes du docteur Livingstone (l'*Afrique ouverte*, 1858, p. 37), lorsque après tant de jours du plus pénible voyage, ils virent cesser ces régions désolées et se trouvèrent sur les bords d'un cours d'eau large et profond, le Zouga, tout ombragé d'arbres magnifiques dont quelques-uns leur étaient inconnus. Accueillis avec l'hospitalité la plus cordiale par les habitants disséminés sur ses rives, ils apprirent que le Zouga sortait d'un lac, le lac N'gami, situé à 300 milles plus au nord. Ils atteignirent cette vaste nappe d'eau longue d'environ vingt lieues, et que nul Européen n'avait encore visitée. »

Plus tard, en 1853, un jeune Suédois, M. Andersson, fut le premier qui, de la côte occidentale de l'Afrique, pénétra jusqu'au lac (*Nouv. Ann. des voyages*, 1854, t. III, p. 116).

Un nouveau voyage du docteur Livingstone, en 1853, a conduit cet intrépide explorateur bien au delà de ce lac. Il est allé jusqu'au *Zambèze*, dont il a remonté le cours, puis il a atteint les confins du territoire d'Angola, et il est arrivé à Saint-Paul de Loanda, sur la côte occidentale d'Afrique, parcourant ainsi, depuis le cap de Bonne-Espérance, une distance de 2,500 milles, après avoir traversé de vastes contrées inconnues, au milieu de fatigues et de périls sans nombre.

Il est revenu ensuite, non sans de nouveaux dangers, vers les régions centrales. Durant ce voyage, il a découvert le lac Dilolo, situé vers le 11e degré de latitude sud à 1,350 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, mais à 350 mètres plus bas que la chaîne de montagnes qui entoure le bassin central de l'Afrique, ancienne mer intérieure sans doute desséchée par suite de soulèvements volcaniques. Nous verrons plus loin l'influence remarquable que ces conditions géologiques des régions centrales généralement admises aujourd'hui paraissent avoir exercée sur la distribution des Reptiles à la surface de ce vaste continent.

Rentré à Lynianti, Livingstone entreprend un nouveau voyage de l'ouest à l'est, en suivant le Zambèze, qui l'a amené à ses embouchures, sur la côte de Mozambique, à Quillimane, d'où il a fait voile pour l'Angleterre, à la fin de 1856.

On peut consulter sur le lac N'gami, l'extrait des voyages de M. Livingstone, par M. Paumier, ou mieux encore l'ouvrage que ce courageux missionnaire a lui-même publié (*Missionary travels and researches in south Afrika*, 1857), et qui a été récemment traduit en français, ainsi que la *Revue coloniale*, t. XV, 2e série, p. 198.

Njassa, ou bien encore Ukérewé, que l'on suppose être large de 2 à 300 kilomètres, dans sa région septentrionale, et qui s'étend du 12e degré de latitude méridionale jusque vers l'équateur, c'est-à-dire sur une longueur de plus de 1,200 kilomètres[1].

Outre les voyages accomplis dans le but de visiter les régions australes et le centre de l'Afrique encore si peu connu malgré ces hardies et périlleuses tentatives dont je viens de rappeler, d'une façon très-sommaire, quelques-uns des principaux résultats, d'autres entreprises doivent être mentionnées. Je veux parler des efforts faits à différentes époques pour arriver à connaître les sources du Nil, ainsi que le cours et les bouches du Niger.

Le premier de ces fleuves résulte, on le sait maintenant, de la jonction du fleuve Blanc, que l'on suppose venir des montagnes de la Lune, et du fleuve Bleu, dont la source est plus à l'est en Abyssinie, mais le Nil n'est pas encore suffisamment connu dans les régions où ses deux principales branches prennent leur origine.

Les vice-rois d'Egypte, dans les vingt dernières années, n'ont rien

1. Dès 1835, l'attention avait été appelée sur ce grand lac d'eau douce qu'on dit être abondant en poissons qui nous sont encore inconnus, et dont les géographes anciens et du moyen âge n'avaient parlé qu'en termes vagues. Cependant il ne fut signalé d'une manière précise qu'en 1848, grâce aux renseignements fournis à MM. Rebmann et Erhardt par les hommes faisant partie des caravanes, puis aux actives investigations de ces deux pasteurs. Les caravanes, pour les besoins du commerce entretenu avec les navires européens qui fréquentent la côte du Zanguebar, gagnent les régions centrales par trois ou quatre routes tracées de l'est à l'ouest. Elles se dirigent ainsi vers cette mer intérieure, dont la distance, en partant de la côte, ne peut pas être franchie en moins de quatre-vingts jours, la journée étant de six à huit heures de marche. Trente jours suffisent pour les caravanes qui partent de Quilloa, port situé un peu au-dessus du 9e degré de latitude sud.

Les *Nouvelles annales des voyages* (6e série, 2e année, t. II, 1856, p. 257 et 272) renferment deux articles très-intéressants sur plusieurs des explorations entreprises depuis une vingtaine d'années dans les régions centrales de l'Afrique. L'un, dû à M. V. A. Malte-Brun, est une *Notice sur les découvertes récentes des missionnaires dans l'Afrique équatoriale et sur l'existence de plusieurs grands lacs dans l'intérieur de ce continent.* L'autre travail est un *Mémoire* de M. J. Erhardt, pour l'explication de la carte de l'Afrique orientale et centrale composée par lui et par M. J. Rebmann.

On trouve de bons résumés des voyages à travers l'Afrique intérieure dans l'excellent recueil qui se publie depuis 1833 sous le titre de *Magasin pittoresque.* Voyez, en particulier, 1851, p. 30 et 46; 1855, p. 321; 1856, p. 327 et 384.

épargné pour faire explorer les contrées que baigne le Nil Blanc[1].

Un des voyages les plus récents sur ce grand cours d'eau est celui de M. Vaudey, que la mort accidentelle et tragique de cet intrépide voyageur est venue interrompre à la fin de 1853, ou vers le commencement de 1854, au moment où il allait adresser de nouvelles richesses au musée de Turin, qui avait déjà reçu de lui un premier et important envoi (*Nouv. Ann. des Voy.*, 5e série 1854, t. III, p. 117).

Quant au Niger, ce fleuve mystérieux, comme on le désigne quelquefois avec raison, à cause des hypothèses nombreuses et variées auxquelles a donné lieu son cours, qui décrit sur le sol de l'Afrique centrale un grand arc irrégulier de 900 lieues au moins de développement, on est bien loin encore d'en posséder une connaissance parfaite[2]. On manque particulièrement de notions sur la faune de

1. L'illustre Méhémet-Ali ordonna une première expédition en 1839 et 1840, commandée par le capitaine Selim, puis une seconde, qui fut exécutée de 1840 à 1842, et enfin une troisième. La direction scientifique des deux dernières fut confiée à un Français, M. d'Arnaud. Elles eurent les plus heureux résultats pour la zoologie, car nos collections renferment un assez grand nombre d'animaux intéressants recueillis par les soins de cet habile ingénieur. — Tout récemment, une nouvelle exploration devait être entreprise et dirigée par M. le comte d'Escayrac de Lauture qui, dans l'ouvrage qu'il a publié en 1853 : *Le désert et le Soudan*, a signalé les incertitudes des géographes touchant l'origine du Nil Blanc. Sans oser se prononcer, comme il le fait remarquer, sur une question si difficile et qui divise tant d'hommes éminents, il pense qu'on peut regarder aujourd'hui comme probable que ce fleuve prend sa source au sud de l'Équateur, vers le 6e degré environ et sort d'un grand lac, dont il a lui-même entendu parler à Zanzibar (p. 63). — Voyez, à ce sujet, (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1859), les résultats de l'expédition de MM. Burton et Speke.

2. A l'occasion du voyage déjà mentionné plus haut et accompli par le docteur Barth qui, du lac Tchad, s'est dirigé à l'ouest vers Timbouktou, en remontant le cours du Niger dans la zone comprise entre les 10e et 20e degrés de latitude nord, l'illustre professeur Carl Ritter, de Berlin, a publié un important travail. Ce morceau, habilement annoté par M. Gumprecht, a été traduit en français dans les *Nouv. Ann. des voyages*, 5e série, 10e année, 1854, t. III, p. 257-297, sous ce titre : *Les explorateurs du Soudan occidental et du cours du Niger depuis le* XVIe *siècle jusqu'à nos jours*. Là, se trouvent de nombreux et intéressants détails sur cette question ardue de géographie. Elle avait été, au reste, savamment étudiée déjà par un lieutenant de la marine anglaise, M. Becher, dans une introduction historique au *Journal* d'une expédition entreprise par les frères Richard et John Lander dans le but d'explorer le cours ainsi que les embouchures du Niger, et traduit dans notre langue par Mme Louise Sw. Belloc, en 1832. — Je dois, en outre, signaler un livre très-riche de faits dû à M. F. de Lanoye : *Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale depuis Mungo-Park, jusqu'au docteur Barth*, 1858.

ses eaux et des pays qu'il traverse. Nous devons le regretter, car il est compris en partie dans les régions du continent africain dont je me propose de décrire dans ce mémoire les reptiles et les poissons.

Appelé à déterminer et à classer une assez riche collection rapportée du Gabon par l'habile aide-commissaire de marine, M. Aubry-Lecomte, et offerte par lui au Muséum, qui déjà possédait, par les soins de M. Bouët, commandant supérieur du Gabon et de MM. les docteurs Franquet et Petit chirurgiens de la marine, un certain nombre d'espèces de la même contrée, j'ai pensé devoir étendre le cadre de cette étude. Il m'a semblé que je répandrais peut-être sur mon travail plus d'intérêt, en élargissant la zone un peu circonscrite dans laquelle je devrais me renfermer si je ne parlais que des animaux du Gabon.

J'ai donc rassemblé, pour les soumettre à un nouvel examen comparatif, toutes les espèces de reptiles et de poissons que le Musée de Paris a reçues soit anciennement, soit depuis peu, d'une portion assez étendue de l'Afrique occidentale. Laissant de côté le grand désert du Sahara, dont les animaux nous sont encore presque complétement inconnus, j'ai pris pour limite supérieure les confins du Sénégal, un peu au dessus de Saint-Louis, c'est-à-dire le 17e degré de latitude nord. L'équateur, ou plutôt le Gabon, qui s'étend à peine au delà, établit la limite méridionale de cette région, dont la côte et quelques-unes des îles voisines (Gorée, les Bissagos, celles de Fernando-Po, du Prince et de San-Thomé), sont jusqu'à présent les parties les moins incomplétement explorées. Aussi, est-il à peine nécessaire d'ajouter que cette zone, qui comprend ainsi la Sénégambie et la Guinée, est presque exclusivement celle du littoral de ces vastes régions. (Voy. la carte ci-jointe.)

Sur ce littoral, je dois citer en particulier l'État de Liberia [1], car sa faune a été l'objet d'études déjà nombreuses de la part des

1. L'État de Liberia, dont la capitale est Monrovia, a été fondé à la Côte des graines en 1820, sur les bords et à l'embouchure du Mesurado, vers le 7e degré de latitude nord par la *Société de coloni-*

Américains, et le Gabon. A peine connu jusqu'à présent des naturalistes, ce petit territoire, dont le nom est celui du fleuve qui le parcourt, resta pendant longtemps sans importance pour les Européens. C'est, en effet, dans l'année 1842 seulement, que fut décidée la fondation d'un établissement français sur les bords du golfe formé par l'embouchure du Gabon. En 1845, des missionnaires français y abordèrent, mais déjà depuis un an, le missionnaire américain Wilson cherchait à répandre la parole de Dieu parmi les populations riveraines [1].

sation des hommes de couleur libres des États-Unis siégeant à Washington. Ses commencements furent difficiles à cause des attaques dirigées contre les nouveaux colons par les tribus environnantes. Aujourd'hui cependant, sa prospérité s'est beaucoup accrue, et autour du Liberia proprement dit, il y a une population indigène, de 3 à 400,000 âmes, qui subit, d'une façon plus ou moins directe, l'influence de cet état républicain. — Plus au sud, également en Guinée, et sur la même côte, près du cap des Palmes, la *Société de colonisation particulière* de Baltimore a fondé, en 1831, une colonie analogue, sorte de satellite de la précédente : « Maryland in Liberia. »

A l'occasion de ces nouveaux établissements, dont l'importance pourra s'accroître beaucoup, l'*Annuaire des Deux Mondes*, 1857-58, p. 882, a présenté des considérations très-intéressantes relatives aux changements survenus depuis quarante ans sur la côte de Guinée. Ainsi, des ports y ouvrent aujourd'hui leur refuge; la traite y a presque entièrement disparu; des villes se dressent avec leurs magasins, leurs hôpitaux et leurs autres établissements d'utilité publique; nombre de petits bâtiments entretiennent entre elles un commerce actif et leur portent les produits mutuels de leurs industries.

1. En 1819, Edw. Bowdich, dans la relation d'une mission au royaume d'Achanti accompagnée de notices géographiques sur d'autres parties de l'Afrique intérieure (*Mission from cape Coast castle to Ashantee*, etc.), a consacré le chap. XIII de la 2e partie de son ouvrage au Gabon, dont il trace une esquisse détaillée (p. 422-452). Il y traite non-seulement de la situation géographique du fleuve et du pays que baignent ses eaux, mais des particularités relatives aux usages et aux mœurs de ses habitants.

Depuis lors et assez récemment, on a eu, par différents voyageurs, de nouveaux détails instructifs et pleins d'intérêt sur ce pays maintenant ouvert à notre civilisation et à notre commerce.

Je citerai, en particulier, M. Hecquard, officier supérieur de nos armées et ancien commandant du du fort de Backal (*Voy. sur la côte et dans l'intér. de l'Afr. occident.*, 1853); M. Léop. de Folin (extraits dans le *Magas. pittor.*, 1853, p. 13 et 345); M. de Keralhet (extr. *Id.*, 1856, p. 201); M. le capitaine Vignon, commandant militaire du comptoir français au Gabon (*Nouv. Ann. des voy.*, 6e série, 2e année, 1856, t. IV, p. 281); M. L. Gautier-Laboullay, et M. le docteur E. Franquet, chirurgiens de la marine (*Lettres* adressées par le premier à l'administration du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et par le second, à M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, et insérées l'une et l'autre par ce professeur à la suite de son Mémoire, dans le présent volume des *Archives*, p. 83-96).

Ces indications bibliographiques peuvent être complétées par d'autres relatives aux mêmes points de la côte occidentale, et qui sont consignées par M. V. A. Malte-Brun dans des notes ajoutées au travail de M. Vignon cité plus haut.

Cette colonie naissante, où les principaux articles de commerce sont l'ivoire et le caoutchouc, semble appelée à acquérir une grande importance, non sur la rive gauche du fleuve, qui est marécageuse et malsaine, mais sur la rive droite, à cause de la fertilité du pays. C'est ce que prouvent les heureux résultats des efforts tentés par M. Aubry-Lecomte pour y introduire des cultures nouvelles[1].

On possède aussi des documents sur les îles Fernando-Po, San-Thomé et du Prince, voisines de la côte. Cette dernière île, qui appartient aux Portugais, est d'une richesse et d'une fécondité de végétation admirables, dit M. Hecquard, et il ajoute que le Gabon est situé dans des conditions tout aussi favorables.

A notre point de vue, il offre cet intérêt particulier qu'il a procuré aux zoologistes, dans ces dernières années, des matériaux précieux. On en a la preuve par les résultats importants auxquels M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a été conduit dans ses études sur le grand singe nommé Gorille Gina (*Archives du Muséum*, t. X, p. 1-81, pl. I-VIII), et qui sont complétées par les savantes recherches

1. Le nom de notre compatriote reviendra souvent dans la suite de ce travail, à cause des richesses que lui doivent les collections zoologiques du Muséum. Ce n'est cependant pas sous ce rapport seulement qu'il convient de rappeler ses titres à la gratitude publique. La *Société impériale zoologique d'acclimatation* en a jugé ainsi, lorsque, dans sa séance solennelle du 10 février 1857, elle lui décernait sa *seconde médaille d'or hors classe*, en accompagnant cette flatteuse distinction du compte rendu suivant : « De nombreuses considérations, de l'ordre le plus élevé, désignaient M. Aubry Lecomte aux suffrages de la Société. En effet, notre honorable confrère a enrichi par d'incessants travaux, au risque de sa santé et de sa vie, un pays qui n'offrait naguère à ses habitants et aux voyageurs amenés à sa côte par le sort ou par le devoir qu'une retraite inhospitalière et privée des choses les plus nécessaires à la vie; je veux parler du Gabon. Ce pays doit à M. Aubry-Lecomte de nombreuses introductions et acclimatations : la création d'un troupeau de bœufs qu'il s'est procuré dans le royaume de Benin, et un grand nombre de plantes alimentaires. Les services qu'il a rendus au Gabon peuvent se diviser en deux classes. Dans la première, nous rangerons les cultures destinées au bien-être de la Colonie : telles sont celles du Café, du Cacao, de la Vanille, de la Cannelle, de l'Arbre à pain et de beaucoup d'autres végétaux. Dans la seconde, nous placerons les cultures affectées pour ainsi dire aux étrangers, celles des légumes d'Europe, qui ont tous réussi, hormis la Pomme de terre. Dans les deux classes, une égale reconnaisance est acquise de la part des indigènes et de la part des voyageurs à M. Aubry-Lecomte, au bienfaiteur de cette contrée maintenant, grâce à lui, riche et hospitalière. » (*Rapport* au nom de la Commission des récompenses par M. le comte d'Eprémesnil, secrétaire-général, *Bullet. de la Soc. d'acclimat.*, 1857, p. LXVIII).

anatomiques de M. Richard Owen, et de Duvernoy (*Arch. du Mus.*, t. VIII, p. 1-248, pl. I-XVI). Dans ce même recueil, M. le docteur Pucheran (t. X, p. 103-135, pl. IX-XII) a fourni, tout en poursuivant ses investigations sur la géographie zoologique, de nombreux *Documents relatifs à la mammalogie du Gabon.*

Par la publication de ses *Esquisses zoologiques sur la côte de Guinée*, 1857, Temminck a fait connaître, en ce qui concerne les mammifères, les heureuses conséquences des efforts tentés par son compatriote, M. Pel, pour l'accroissement des collections de la Hollande.

M. Hartlaub a donné, en 1857, un travail ayant pour titre : *System der Ornithologie West-Africa's*, et M. John Cassin a dressé un catalogue descriptif des oiseaux recueillis par M. P. B. Du Chaillu, en 1856, sur les bords de la rivière Muni (*Proc. Acad. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 33 et suiv.).

Un certain nombre d'insectes de cette région spéciale du continent africain viennent d'être récemment décrits[1].

Pour les poissons, je dois surtout citer MM. Cuvier et Valenciennes.

Des reptiles recueillis dans les mêmes parages ont été examinés dans divers musées par M. Jan; à Londres, par M. Gray, ainsi que par M. Günther; à Hambourg, par M. Fischer, et à Philadelphie, par M. Hallowell.

En réunissant les documents dont on doit la possession à ces erpétologistes et ceux que le Musée de Paris a fournis, on peut dresser une liste déjà assez considérable des reptiles de l'Afrique occidentale[2]. Je le montrerai à la fin de ce travail dans lequel je

1. Les collaborateurs de la faune entomologique du Gabon, publiée dans les *Archives* de M. Thomson, sont : 1° M. Thomson lui-même, pour les Coléoptères; 2° M. Fairmaire, pour les Orthoptères et les Hyménoptères; 3° M. Signoret, pour les Hémiptères; 4° M. Bigot, pour les Diptères, et 5° M. H. Lucas, pour les Arachnides et les Myriapodes. De plus, M. Chevrolat a fait connaître un assez grand nombre de Coléoptères longicornes de l'Afrique occidentale (*Rev. zool.*, 1855-1858.)

2. Une semblable énumération, mais où se trouvent des lacunes, a été faite par M. Gray (*Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1858, p. 154 et suiv.). M. Hallowel a signalé tous les reptiles trouvés jusqu'en 1857 dans le Liberia et dans le Gabon (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, t. IX, p. 71).

veux reprendre et surtout compléter les éléments que, dès 1856[1], je m'étais efforcé de fournir pour la faune erpétologique du Gabon, qui n'est encore que bien imparfaitement connue.

Aujourd'hui, ne me bornant plus à cette contrée, j'agrandis, comme je l'ai dit plus haut, le cercle où je m'étais d'abord renfermé. Je voudrais ainsi étendre un peu, s'il m'est possible, le domaine encore si restreint de la zoologie sur ce vaste continent, dont les faunes partielles, que je viens de mentionner, permettent de prévoir combien serait précieux le butin que des explorations moins circonscrites fourniraient à la science.

Nous connaissons cependant un nombre d'espèces africaines assez considérable déjà pour avoir la preuve que l'étude des Poissons, mais surtout des Reptiles de la côte occidentale soulève une question intéressante de géographie zoologique. Je veux parler de celle qui a trait à la délimitation de leurs zones d'habitation. En d'autres termes, y a-t-il une faune spéciale pour chacune des régions de ce vaste continent? Et d'abord, si nous nous appuyons sur les données encore bien incertaines fournies par nos connaissances zoologiques, quelles seront ces régions? Conviendra-t-il, par exemple, de diviser en trois portions très-inégales, il est vrai, le continent africain : la zone torride, puis les zones placées, l'une au-dessus du tropique du Cancer et l'autre au-dessous du tropique du Capricorne?

Ou bien y a-t-il, au contraire, quatre régions : une pour le nord, étendue jusqu'aux sommets les plus reculés de l'Atlas; une autre pour le sud, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au lac N'gami, ou jusqu'au Zambèze[2], c'est-à-dire occupant les espaces compris entre les 35e et 20e degrés de latitude australe; une troisième pour l'est, depuis le Caire jusqu'à ce 20e degré, qui est un peu inférieur à la limite méridionale de la côte de Mozambique, ou jusqu'au Zam-

1. *Notes sur les Reptiles du Gabon.* (*Revue de zool.*, t. VIII, 2e série, 1856, p. 373 et suiv., pl. XX et XXI.)

2. Je prends ce lac et ce fleuve comme bornant au nord cette région, parce que ce sont, dans l'Afrique australe, les points extrêmes des explorations faites du Cap vers le centre.

bèze, dont le cours vers ses embouchures semble suivre cette limite; une dernière enfin, pour l'ouest, commencant au sud de l'Atlas et prolongée jusqu'à la même latitude équatoriale que la précédente[1]?

Dans ces termes, la question, ni d'une façon, ni de l'autre, n'est posée comme elle doit l'être. Il ne faut pas, en effet, dans la recherche des lois de la distribution des animaux à la surface du globe, s'attacher trop servilement aux divisions établies par les géographes. Ce serait s'exposer à méconnaître des influences très-manifestes: savoir celles des températures en grande partie indiquées par les latitudes[2], mais surtout celles plus importantes des conditions météorologiques. La composition du sol; sa disposition, suivant qu'il est plat ou montagneux; la richesse de sa végétation ou son aridité; sa sécheresse ou l'abondance de ses eaux, jouent un rôle considérable dans la répartition des espèces.

On peut même dire que cette répartition, bien qu'il n'en soit pas toujours ainsi, est le plus habituellement sous la dépendance des températures et des conditions géologiques propres aux contrées dont on compare les populations animales. Quelques faits relatifs à l'erpétologie et à l'ichthyologie africaines témoignent de la réalité de cette assertion[3]. Ainsi, sur divers points du Sahara fort éloignés cependant les uns des autres, tels que la portion égyptienne de ce désert et la limite la plus méridionale du territoire algérien, on rencontre certaines espèces identiques : *Varanus arenarius*, Dum.

1. L'Afrique, selon la division du globe en six vastes parties proposée par M. Sclater dans son Essai sur la distribution géographique des oiseaux (*Proc. Linn. Soc. Lond.* février 1858), appartient, pour les contrées situées au nord de l'Atlas, à ce qu'il nomme *regio palæarctica*, et, pour le reste du continent, à la région dite par lui *palæotropicale* de l'ouest ou *regio æthiopica*. Cette division a servi de guide à M. Günther pour sa *Distribution géograph. des Rept.* (*Serp. et Batr.*) in *Proc. zool. Soc. Lond.*, 1858, p. 373-398, travail intéressant que j'aurai plus d'une fois occasion de citer dans cette *Étude* sur la faune erpétologique de l'Afrique occidentale.

2. Dans la division en zones torride, septentrionale et méridionale, on semble tenir compte des latitudes; on est bien loin, cependant, d'avoir affaire dans une même zone à des climats identiques.

3. Je ne dois pas omettre de mentionner ici, d'une manière toute spéciale, les belles considérations que M. Schlegel a présentées sur la remarquable influence exercée par la constitution physique du continent africain sur sa population animale (*Essai phys. Serp.; Distr. géogr.* 1re part., p. 212-218).

Bib., *Uromastix acanthinurus*, Bell, *Gongylus ocellatus*, Wagl., reptiles des sables qu'on trouvera sans doute dans toute l'étendue du désert, quand on le connaîtra mieux.

A ces faits, il convient d'en joindre d'autres, qui se rapportent à une dispersion encore plus remarquable d'espèces non identiques, mais appartenant à un même genre très-bien caractérisé. Au Sénégal, par exemple, il y a un Geckotien du genre *Sténodactyle*, dont les espèces, comme on pouvait le supposer d'après la conformation de leurs doigts à bords dentelés, et comme on le sait par l'observation directe, vivent dans le sable et s'y creusent des retraites. J'ai nommé ce reptile sénégalien *Stenodactylus caudicinctus*. Or, dans diverses régions sablonneuses d'Afrique, en Egypte, au sud de l'Algérie et jusque dans le voisinage du Cap, on trouve d'autres Sténodactyles : *St. guttatus*, Cuv., *St. mauritanicus*, Guich., *St. garrulus*, A. Smith.

Parmi les Lacertiens pristidactyles, c'est-à-dire à doigts dentelés sur les bords et carénés en dessous, vivant dans les lieux secs ou dans le sable et que M. Fitzinger a réunis dans un genre auquel il a donné le nom significatif de *Acanthodactyle*, il y a des espèces du nord et de l'est, ainsi que du sud de l'Afrique. Il suffit d'en citer trois seulement, une pour chacun de ces points : *A. lineomaculatus*, Dum. Bib., *A. scutellatus*, Id. Id., *A. capensis*, A. Smith.

Ici donc, la conformité de composition du sol explique la distribution géographique des espèces que je viens de nommer.

Si, à l'est et à l'ouest, nous trouvons des reptiles semblables, ne sera-ce pas à la présence des grands cours d'eau qui parcourent ces régions que pourra être attribuée cette dispersion singulière? La présence des mêmes espèces dans le Sénégal et dans le Nil semblent le prouver. Par son bras le plus méridional ou Fleuve Blanc, le Nil, qui commence vers le 1er degré de latitude sous-équatoriale ou même plus au sud (p. 145, note 1), s'étend jusque vers le 33e. Le Sénégal, au contraire, dont la source est voisine du 10e degré, ne dépasse

guère le 17e. C'est donc seulement dans une petite partie de son étendue que l'immense fleuve qui baigne l'Abyssinie, la Nubie et l'Égypte occupe une position correspondante à celle du Sénégal. Or, sur ce dernier fleuve, comme sur les différents points du Nil, on rencontre le Crocodile vulgaire et le Saurien connu sous le nom de Tupinambis (*Varanus niloticus*). La grande tortue molle, *Gymnopus* (*Trionyx*) *ægyptiacus*, Geoffr., vit au milieu des eaux, non-seulement du Nil Blanc et de la partie du fleuve qui arrose la basse Égypte, mais aussi à l'ouest, et beaucoup plus au sud près de l'Équateur, puisque nous l'avons reçue de l'embouchure du Gabon [1].

Au reste, le fait de la ressemblance entre les populations du Sénégal et du Nil n'a pas échappé à M. Valenciennes qui, dans ses descriptions des Silures (*Hist. poiss.*, t. XIV, p. 378), insiste sur cette particularité à l'occasion d'espèces appartenant aux genres Schilbe et Bagre, dont les unes sont très-analogues entre elles, et dont les autres ne présentent même pas la moindre différence spécifique.

Le Nil n'est pas le seul fleuve où se trouve un Silure électrique. Une espèce de ce groupe de poissons douée des mêmes propriétés (*Malapterurus Beninensis*, Murray), a été rapportée du vieux Calabar où M. Thomson a été témoin des effets remarquables qu'elle peut produire en déchargeant son électricité [2].

Voilà sur l'extension géographique des genres et des espèces un certain nombre de faits sur lesquels je reviendrai nécessairement plus tard. Il me suffit d'avoir montré par ces exemples que les conditions de température résultant de la similitude de situation de certains pays, suivant qu'ils sont également éloignés ou rapprochés de l'équateur, ne suffisent pas toujours pour expliquer comment des animaux semblables occupent, sur un même continent, des

1. Je cherche plus loin à expliquer l'influence que semble avoir dû exercer sur la dissémination des Reptiles la disposition du sol africain, dont j'ai déjà parlé précédemment à l'occasion des voyages du docteur Livingstone dans le centre du continent (Note de la page 143).

2. Je donnerai dans la partie descriptive des détails empruntés à M. Murray (*Report of the 25th meeting of the British Association held at Glasgow in* 1855; 1856, p. 114).

localités fort distantes les unes des autres. Il résulte, en effet de ce qui précède que les régions arides et sablonneuses, partout où elles se rencontrent sur le territoire africain, servent d'habitation à des espèces qui peuvent par conséquent se retrouver à des distances très-considérables. De même, on voit par là que les grands fleuves fournisssant les conditions les plus favorables pour certaines espèces sont habités par elles, quelle que soit leur situation géographique sur cette vaste partie du monde.

Enfin, si dans certaines régions de l'Afrique, on trouvait, comme cela a lieu au Sénégal et sur certains points de la côte de Guinée, ainsi qu'au Gabon, une végétation abondante, on y rencontrerait sans doute des serpents très-analogues, sinon identiques à ceux qui vivent dans ces contrées[1]. On y verrait ces remarquables espèces arboricoles qui, telles que les Cladophides, les Dendrophides, les Dendraspides, etc., ont été désignées par des dénominations propres à rappeler leur genre de vie.

On observe encore en Afrique d'autres particularités relatives à l'extension des limites d'habitation des reptiles. Elles surprennent, en ce qu'elles contrastent avec ce que l'on sait, pour d'autres régions du globe, de la fixité du séjour des animaux dans des zones généralement bien circonscrites.

Le premier fait que j'aie à signaler sous ce rapport est la présence d'un certain nombre d'espèces semblables, sur la côte occidentale et au sud. Telles, sont, comme nous en avons la preuve dans le musée de Paris, les suivantes : *Testudo sulcata* Miller[2]; ***Pentonyx capensis,*** Dum., Bib., (***Test. galeata,*** Shaw.); ***Chamæleo dilepis,***

1. M. Gautier-Laboullay, dans sa lettre déjà citée, donne d'intéressants détails sur les magnifiques forêts vierges du Gabon, qui sont presque impénétrables (voyez, p. 84 du présent volume).

2. C'est par erreur que dans l'*Erpét. génér.*, t. II, p. 79, il est dit que cette espèce vit également dans l'Amérique du sud. Elle est exclusivement africaine. (Voyez, p. 161, ce qui concerne cette Tortue de terre.) En outre, elle offre des différences spécifiques bien manifestes, quand on la compare à la T. panthère (*Test. pardalis*, Bell), du Cap, dont elle ne serait, selon M. Schlegel (*Essai sur la physion. des Serpents*, p. 216), qu'une simple variété locale. Malgré toute l'autorité qui, à si juste titre, s'attache aux travaux de l'habile zoologiste de Leyde, il est impossible d'accepter cette assimilation.

Leach; *Varanus niloticus*, Fitz.[1]; *Agama colonorum*, Daud.; *Zonurus griseus*, var. *a*. Dum. Bib. (*Cordylus griseus*, Cuv.); *Lycodon guttatus*, Smith; *Lyc. capense*, Sm. (*Lyc. Horstokii*, Schlegel); *Causus rhombeatus*, Wagl.; *Naja haje*, Geoffr.; *Dendraspis angusticeps*, A. Dum. (*Naja angust.*, Smith); *Echidna arietans*, Merrem; *Bufo pantherinus*, Boie, lequel, de même que l'*Agame des colons* cité plus haut, vit aussi en Algérie et en Égypte.

Dans ce dernier pays, et dans l'Abyssinie, il y a d'autres espèces encore que l'on retrouve à l'ouest, au Sénégal, ou sur différents points de la Guinée et au Gabon. Telles sont celles qui ont été nommées : *Gymnopus ægyptiacus*, Dum. Bib. (*Trionyx ægypt.*, Geoffr.); *Crocodilus vulgaris*, Cuv.; *Varanus niloticus*, Fitz.; *Var. ocellatus*, Rüpp.; *Acanthodactylus Savignyi*, Dum., Bib. (deux variétés différant uniquement par le système de coloration); *Scincus officinalis*, Laurenti, (deux variétés pour les couleurs); *Sphenops capistratus*, Wagl.; *Eryx thebaicus*, Ét. et Isid. Geoffr.; *Psammophis moniliger*, Boie; *Naja haje*, Ét. Geoffr.

Enfin, beaucoup plus au sud, l'Afrique orientale possède sur la côte de Mozambique, comme on en a la preuve par les publications de M. Peters et de M. Bianconi, certaines espèces des régions de l'occident voisines de l'équateur[2].

Le Musée de Paris ne renferme qu'un très-petit nombre de reptiles de la côte de Mozambique. Il ne se trouve donc dans nos collections aucun spécimen mozambien de l'une des espèces communes à cette

J'en dirai autant de plusieurs autres rapprochements proposés dans le même passage et de ceux qu'on rencontre dans la partie descriptive de son ouvrage. Ils fournissent de nouvelles preuves des difficultés nécessairement inhérentes à l'emploi d'une classification où l'on fait un usage en quelque sorte exclusif des caractères naturels extérieurs et souvent un peu vagues tirés de la ressemblance plus apparente que réelle des animaux soumis à l'étude. C'est là, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'exagération de l'emploi de la méthode naturelle.

1. J'ai déjà cité ce Saurien comme témoignant de la dispersion de certaines espèces sur les différents points de l'Afrique où se trouvent les conditions favorables à leur genre de vie : il habite, en effet, les rives des grands cours d'eau, tels, par exemple, que le Sénégal, le Nil et le fleuve Orange.

2. Plusieurs espèces mozambiennes appartiennent également à la faune de l'Afrique australe.

contrée, ainsi qu'à l'Afrique occidentale, et dont je donne la liste dans la note ci-dessous[1], mais j'ai pu retrouver dans un batracien du genre *Dactylèthre* pris au Gabon par M. Aubry-Lecomte, l'espèce du sud-est dite *D. Mülleri*, Peters.

Que faut-il donc conclure de cette remarquable dispersion sur des points si divers de l'Afrique du grand nombre d'espèces que je viens d'énumérer, et auxquelles beaucoup d'autres sans doute devront être ajoutées quand nous connaîtrons mieux la faune de ce vaste continent?

On doit en déduire cette conséquence qu'il est presque impossible d'y tracer des zones bien circonscrites et, par suite, de diviser les reptiles africains en un certain nombre de groupes suivant les régions où chacun de ces groupes se rencontrerait plus spécialement. L'Afrique septentrionale, c'est-à-dire l'étendue de pays située au nord de l'Atlas, semble faire seule exception, et l'on peut considérer comme assez nettement limitée la zone méditerranéenne, dont la faune, d'ailleurs, offre des points de contact avec celle des contrées de l'Europe méridionale qui s'avancent jusqu'à cette mer[2].

A l'occident, ou, en termes plus précis, au Sénégal, sur la côte de

1. *Pentonyx capensis*, Dum., Bib. (*Test. galeata*, Shœpff); *Crocodilus vulgaris*, Cuv.; *Chamæleo dilepis*, Leach; *Varanus niloticus*, Fitz.; *Gerrhosaurus flavigularis*, Wiegm.; *Lycophidion capense*, Smith (*Lycodon Horstokii*, Schl.); *Cladophis Kirtlandii* (*Ox. Lecomtei*), A. Dum., *Psammophis moniliger*, Boie; *Naja haje*, Geoffr.; *Dendraspis angusticeps*, A. Dum. (*Naja angust.*, Smith); *Echidna arietans*, Merr.; *Bufo pantherinus*, Boie; *Dactylethra Mülleri*, Peters.

Ces espèces ont été décrites par M. Peters dans son travail sur les Reptiles de Mozambique (*Monatsber. der kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 215 et 614-629, et *Wiegm. Arch.*, 1855, p. 43).

2. Cette communauté de population sur les différents points du bassin de la Méditerranée, déjà signalée pour les animaux vertébrés supérieurs est démontrée pour les Reptiles, par les espèces suivantes : *Cistudo europæa; Chamæleo vulgaris*, qui vit dans l'Espagne méridionale; *Tropidosaura algira; Lacerta viridis*, (Var. concolor); *Acanthodactylus vulgaris; Gongylus ocellatus; Seps chalcides; Periops hippocrepis; Tropidonotus natrix; Tropid. viperinus; Coronella girondica; Cœlopeltis insignitus; Rana viridis; Hyla viridis; Bufo vulgaris; Salamandra maculosa; Salam. corsica*.

Je pourrais citer également un grand nombre de poissons méditerranéens, qui fréquentent les rivages de l'Europe méridionale et ceux de l'Afrique, mais la liste en serait trop longue si je n'en voulais omettre aucun. Je me borne donc à l'indication de quelques-uns appartenant aux principales

Guinée et au Gabon, c'est-à-dire jusqu'à l'équateur, limite méridionale des pays de l'ouest, dont nous connaissions un peu la faune erpétologique, nous trouvons des genres et des espèces que possèdent l'Égypte, la Nubie, l'Abyssinie la côte de Mozambique et même l'Afrique australe.

Ce qui rend plus remarquable encore cette extension, c'est qu'elle a lieu pour des genres d'une organisation toute spéciale qui, par conséquent, se trouvent répandus sur des régions très-diverses du continent. Ainsi, pour ne citer que les Reptiles les plus disparates, les tortues d'eau à cinq ongles à tous les membres (*Pentonyx*), qui forment une exception[1] et les singuliers serpents à saillies émaillées de la face antérieure des vertèbres constituant une sorte d'appareil dentaire œsophagien (*Rachiodon*), vivent au Cap, en Abyssinie et au Gabon. Les serpents cornus ou *Cérastes* sont originaires du Cap et de l'Égypte. Enfin, les *Dactylèthres*, si distincts de tous les autres batraciens par leurs ongles, appartiennent au Gabon, à la côte de Mozambique et au cap de Bonne-Espérance[2].

Si nous faisons porter ensuite notre examen non plus sur les

familles : *Serranus scriba, cabrilla; Trachinus draco, araneus, vipera, radiatus; Sphyræna vulgaris; Trigla lineata, hirundo, lyra; Scorpæna scrofa, porcus; Sargus Rondeletii, Salviani, annularis; Pagellus vulgaris, centrodontus, acarne; Scomber vulgaris, pneumatophorus; Thynnus vulgaris, thunnina; Mugil cephalus, capito; Julis vulgaris, æstivus; Muræna helena; Syngnathus Rondeletii, rubescens; Scyllium canicula, catulus; Zygæna mallus, tudes; Torpedo narce, marmorata; Myliobates aquila*, et bien d'autres encore que je passe sous silence.

Je ferai observer que, parmi ces espèces, il y en a beaucoup qui habitent l'Océan et se pêchent sur les côtes d'Europe.

1. Peut-être trouvera-t-on ailleurs que sur le territoire de l'Afrique australe, les Tortues qui, par la présence de quatre doigts seulement aux pattes de devant comme aux postérieures (*Homopodes*), forment une exception non moins singulière, dont, jusqu'ici, on a rencontré des exemples uniquement dans le voisinage du Cap et à Madagascar (*Homopus areolatus* et *H. signatus*).

2. Je devrais mentionner encore ici un genre d'une organisation spéciale et qui est devenu, par cela même, le type d'une famille particulière. C'est le *Varan*, dont on a recueilli des espèces très-distinctes, mais toutes absolument congénères : en Égypte (*Varanus arenarius*); dans cette même contrée, puis au Sénégal, au Gabon, à Mozambique et dans l'Afrique australe (*V. niloticus*); dans les régions traversées par le Nil Blanc ou le Sénégal (*V. ocellatus*). Je laisse cependant ce groupe de côté, parce que la présence de certaines espèces dans l'Inde (*V. bengalensis, nebulosus, Picquotii, Dumerilii, bivittatus*) et de quelques autres en Australie (*V. chlorostigma, varius, Bellii, Gouldii*,

à-dire un ensemble de plateaux superposés et plus ou moins vastes. Le plus remarquable est celui qui semble s'étendre depuis le cinquième parallèle nord jusque vers le quinzième au dessous de l'équateur. On peut, à l'exemple de M. Balbi, (*Abrégé de géogr.*, p. 827), le nommer plateau austral, par opposition à celui de l'Atlas et des montagnes qui en dépendent, auquel ce même géographe impose la dénomination de plateau boréal. Or, n'est-il pas permis de supposer que, des différents étages du plateau austral, qui occupe de si vastes étendues au centre même de l'Afrique, des espèces ont pu se répandre dans toutes les directions et se trouver, par cela même, dispersées dans les diverses régions du continent? Les chaînes de montagnes, d'ailleurs, n'ont pas opposé d'obstacles à ces déplacements, puisque, à l'exception de l'Atlas, leur direction est généralement du nord au sud ou, au contraire, du sud au nord[1].

Je termine ici les considérations générales sur la distribution géographique des Reptiles et des Poissons du continent et des eaux de l'Afrique, dont il m'a semblé utile de faire précéder leur histoire particulière. J'ai voulu montrer ainsi l'intérêt que présentent, relativement à leur répartition sur cette vaste partie du monde, les animaux qu'il s'agit maintenant de faire connaître.

1. Je dois rappeler ici que M. Pucheran, dans son *Esquisse sur la mammalogie du continent africain* (*Rev. zool.*, 1855, p. 451), a émis une opinion semblable relativement à la cause de la diffusion d'un certain nombre de genres de mammifères dans les diverses régions de l'Afrique. Mes études sur les Reptiles de cette vaste partie du monde fournissent donc des résultats tout à fait conformes à ceux que ce zoologiste a obtenus. Il convient cependant de faire observer qu'il y a, dans la distribution géographique des Reptiles, des singularités encore plus frappantes que dans celle des mammifères.

AFRIQUE

MÉDITERRANÉE
ALGÉRIE
TUNIS
EMP.^E DE MAROC
TRIPOLI
Le Caire
EGYPTE
Iles Canaries
PAYS DES ARABES MAURES
SAHARA OU GRAND DÉSERT
Tropique du Cancer
MER ROUGE
Tombouctou
SOUDAN ou NIGRITIE
NUBIE
C. Vert
SÉNÉGAMBIE
Lac Tsaad
ABYSSINIE
GUINÉE
ACHANTI
Liberia
G. de Benin
I. Fernando Po
I. du Prince
I. St Thomas
Gabon
OCÉAN ATLANTIQUE
CONGO
St Paul de Loanda
ANGOLA
MER UKEREWE
N'Yassa
ZANGUEBAR
MOZAMBIQUE
Quilimane
MADAGASCAR
OCÉAN INDIEN
L. Ngami
Tropique du Capricorne
CAFRERIE
Namakouas
COL.^E DU CAP

PARTIE DESCRIPTIVE.

REPTILES DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

CHÉLONIENS.

Dans le petit nombre de Tortues rapportées du Gabon, il s'est trouvé deux espèces nouvelles que je décris plus loin sous les noms de *Pentonyx du Gabon* et de *Cycloderme d'Aubry* [1].

I. Tortues de terre ou Chersites.

Avant de faire connaître les deux Chéloniens dont je viens de parler, je dois signaler les renseignements précieux que les collections rapportées de la côte occidentale d'Afrique nous ont fournis sur l'origine de la Tortue sillonnée (*T. sulcata,* Miller), et sur le genre que M. Th. Bell a établi et nommé Cinixys, en raison de la mobilité du disque dans sa région postérieure [2].

1. J'explique page 165, pourquoi je ne laisse pas cette espèce dans le genre *Cryptopode*, ainsi que je l'avais fait dans un premier travail (*Revue de zool.*, 1856, p. 374, *Note sur les Reptiles du Gabon*).

2. De κινέω, je remue, et de ἰξύς, lombes. Cette mobilité n'est pas absolument comparable à celle du sternum, qui se remarque chez plusieurs espèces, et dont les Cistudes ou Tortues à boîte offrent un exemple remarquable. Ici, il n'y a pas de charnière aussi complète : au niveau de la colonne vertébrale, et il ne peut pas en être autrement à cause de la moelle épinière, les pièces sont solidement réunies. De chaque côté, cependant, la ligne suivant laquelle le mouvement s'exécute est indiquée par l'écartement que laissent entre elles les 2ᵉ et 3ᵉ plaques costales et les 7ᵉ et 8ᵉ plaques marginales. Cette

Nous avons, en effet, acquis la certitude que la Tortue sillonnée vit au Sénégal. Elle se trouve aussi dans les différentes parties de l'Afrique australe, (A. Smith, *Illustrations of the zool. of South Africa, append.*, p. 1). Ce n'est donc ni de la Guadeloupe, ni du Démérari, que des échantillons envoyés aux Musées de Paris et de Londres étaient originaires.

Les trois espèces du genre Cinixys, on le sait positivement aujourd'hui, vivent en Afrique et, en particulier, à l'ouest.

Outre les renseignements donnés sur ce sujet par M. Th. Bell dans le t. XV des *Trans. of the Linn. Soc.*, où il a décrit et représenté (p. 398-401, pl. 17) les *C. Homeana* et *casteana seu erosa*, qui provenaient, l'une de l'Afrique sans désignation plus spéciale, l'autre de la côte occidentale, on trouve des témoignages à cet égard dans les écrits de différents zoologistes. Ainsi, l'on doit à M. Hallowell la figure et la description d'une *C. rongée*, apportée vivante de Liberia (*Journ. Acad. nat. sc. Philad*, 1839, t. VIII, part. I, p. 161), fig. pl. 8 et 9, sous le nom de *C. denticulata*, (*Test. denticul.*, Shaw); M. Berthold (*Nova acta Acad. Cæs. Léop. nat. cur.*, t. XXII, 2[e] partie, p. 421, 1850 [1845], pl. 13-15) a représenté une *C. de Home* recueillie sur la côte ouest d'Afrique. De cette côte, provient également un exemplaire acquis, en 1854, par le Musée de Paris en même temps qu'une carapace de l'espèce précédente et que d'autres reptiles, qui ont été pris au Gabon commme ces tortues. Enfin, le Musée britannique a reçu des mêmes régions ces deux espèces ainsi que la *Cinixys de Bell*.

disposition remarquable du squelette est représentée sur la fig. 1 de la pl. XIII, qui montre la face interne de la carapace où l'on voit en *a* la ligne suivant laquelle le mouvement s'exécute.

La substance fibro-cartilagineuse interposée aux pièces mobiles permet le mouvement; il est dû à l'action des faisceaux musculaires insérés à la voûte osseuse. Ces muscles, remplissant l'intervalle postérieur du sternum et de la carapace, tiennent lieu des *grand oblique* et *transverse* des autres animaux, et ont pour principal usage, chez tous les Chéloniens, ainsi que Duvernoy l'a démontré, de contribuer à l'accomplissement des phénomènes d'expiration (*Bullet. de la Soc. philomat.*, an XIII, nº 97, p. 279, et *Leçons d'anat. comp.* de Cuvier, 2[e] édit., t. VII, p. 216). Lorsque, chez ces Tortues d'une structure exceptionnelle, les muscles dont je viens de parler se contractent en prenant leur point d'appui fixe sur le sternum, les pièces osseuses de la carapace s'infléchissent et s'abaissent vers le plastron.

Le lieutenant Friend, cité par M. Th. Bell, a vu vivante la *Cinixys de Home*, et il a été témoin des mouvements de flexion de la boîte osseuse. Plusieurs *Cinixys rongées*, que M. Aubry-Lecomte espérait pouvoir déposer dans notre Ménagerie, ont succombé pendant la traversée, et nous nous sommes trouvés ainsi privés de l'occasion d'étudier ce singulier mécanisme.

Celle-ci ne se trouve pas dans notre collection; M. Peters en a rapporté à Berlin un individu pris sur la côte de Mozambique (*Monatsber. der Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 215), et M. Gray a décrit et fait figurer cette dernière espèce (*Cat. of Tortoises*, in-4°, 1855, p. 13, pl. 2).

II. Tortues paludines ou Élodites.

Dans le groupe des *Cryptodères* caractérisés par la rétractilité du cou en arrière entre le disque et le plastron, le grand genre *Emyde*, dont la plupart des espèces sont américaines et quelques-unes indiennes, n'en a pendant longtemps renfermé qu'une seule africaine (*E. Spengleri*). Encore, reste-t-il du doute sur sa véritable patrie, car elle ne se voit pas au Musée de Paris, et en outre, dans celui de Londres, où se trouve, sans renseignements positifs, une carapace signalée comme recueillie en Afrique, on tient un échantillon de l'espèce des mains de M. Reeves, qui l'a rapporté de Chine.

Une autre Emyde cependant vit dans les eaux africaines. Elle a été nommée *Emys laticeps* par M. Gray, qui l'a décrite (*Annals and Magaz. nat. hist.*, 1855, t. XV, p. 68; *Catal. Test. of Br. Mus.*, p. 23, pl. 9, où, par inadvertance du dessinateur, une des figures montre cinq ongles en arrière). Elle a été prise sur les bords de la Gambie. Elle manque dans nos collections.

Le genre *Pentonyx*, dont le nom rappelle le caractère remarquable tiré de la présence de cinq ongles aux membres postérieurs comme aux antérieurs, vit dans l'Afrique du sud et de plus, à l'ouest et à l'est de ce même continent. Ainsi, une espèce, qui, avant de devenir le type de ce genre particulier, avait reçu différents noms, le *Pentonyx du Cap*, Dum. Bib., a été trouvée non-seulement au cap de Bonne-Espérance et par M. Peters sur la côte de Mozambique, mais, en outre, sur les rives du Sénégal par Adanson, et même à Madagascar.

Outre ce Pentonyx, on ne connaissait, jusqu'à ces derniers temps, que celui d'Abyssinie nommé par M. Rüppell *P. Gehafie*. Vers la fin de 1856 (*Revue de zool.*, p. 373) j'ai décrit une troisième espèce tout à fait distincte des deux précédentes.

La diagnose suivante peut en être donnée :

I. Pentonyx du Gabon, *Pentonyx Gabonensis*, A. Dum.
(Pl. XIII, fig. 2 et 2 a).

Carapace d'un brun noirâtre, presque régulièrement ovalaire, à carène médiane assez saillante, surtout en arrière, à bord mince et tranchant dans tout son pourtour; plaques du disque bordées par des stries concentriques, et rugueuses dans le reste de leur étendue; plastron uniformément noir, à ailes courtes, aussi prolongé en avant que le limbe, très-long également en arrière, où il présente une petite échancrure sous-caudale, et à peine rétréci au delà des ailes.

Comparée aux deux autres espèces dont elle se rapproche par l'ensemble de ses caractères, et spécialement par la présence de 5 ongles aux deux paires de pattes, cette Tortue se distingue de ses congénères par certaines particularités faciles a saisir, quand on étudie sur la *planche* XIII, les fig. 2, 2 *a*, 3 et 4 représentant les *Pentonyx du Gabon, du Cap* et *Gehafie* vues en dessous. Ainsi, chez l'espèce nouvelle, le plastron est un peu plus long et moins étroit dans sa portion postérieure; les ailes sternales n'ont pas autant de hauteur et montent moins obliquement vers le limbe qui, au niveau de cette jonction avec le sternum, est à peine rétréci et se termine là, comme dans tout le reste de son pourtour, par un bord mince et tranchant. Chez les deux autres espèces, au contraire, le limbe se rétrécit, de chaque côté, dans toute l'étendue de sa jonction avec le sternum, et de plus, son bord, dans cette région, devient mousse. Les plaques sternales de la troisième paire se touchent, chez le *P. du Gabon,* contrairement à ce qui s'observe chez le *P. Gehafie*. Chaque pièce du plastron porte, sur ses bords, des lignes longitudinales coupées par un très-grand nombre de stries fines et régulières.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la description de cette Tortue, car les détails qui précèdent démontrent qu'elle diffère notablement des autres espèces du même genre.

J'ajoute cependant qu'elle s'en distingue aussi par sa petite taille, qui est indiquée par les dimensions suivantes : Longueur de la carapace, $0^{m}660$; largeur, au-devant de sa jonction avec le sternum, $0^{m}047$; au delà de cette jonction, $0^{m}051$; longueur du sternum, $0^{m}056$; largeur au-devant de sa jonction avec le disque, $0^{m}033$; derrière cette jonction, $0^{m}030$; au-devant de son échancrure terminale, $0^{m}015$.

L'aspect de la carapace et sa solidité comparée à celle de la boîte osseuse de jeunes *Pentonyx du Cap* semblent prouver que notre individu est adulte.

Il est unique dans la collection, et a été rapporté du Gabon par M. Aubry-Lecomte.

L'espèce dite par M. Gray *Sternotherus Derbianus* (*Cat. Tort.*, 1844, p. 37, puis *Cat.*, in-4°, 1855, p. 52, pl. XXII), et provenant de la Gambie, manque à notre Musée.

III Tortues de fleuve ou Potamites.

Plusieurs individus de ce groupe des Tortues molles ou Trionyx ont été rapportés de l'Afrique occidentale au Muséum.

L'un de ces Chéloniens appartient à l'espèce qui a été nommée par Et. Geoffroy-Saint-Hilaire *Gymnopode d'Égypte;* d'autres sont les types du *Cryptopode du Sénégal,* Dum. Bibr.[1] Un dernier, enfin, était inconnu des naturalistes quand je l'ai décrit sous le nom de *Cryptopus Aubryi.*

Aujourd'hui, mieux informé, grâce à l'obligeance de M. Peters, que je ne l'étais alors, je place cette espèce nouvelle dans le genre Cycloderme établi par le savant directeur du Musée de Berlin pour un Trionyx qu'il a trouvé sur la côte de Mozambique[2].

Les *caractères* du genre Cycloderme obligent à le placer entre les *Gymnopodes,* Dum. Bib. (*Trionyx*, Geoffr.) et les *Cryptopodes*, Dum. Bib. (*Emyda*, Gr.) Il ressemble, en effet, aux premiers par son aplatissement et par l'absence de pièces osseuses dans l'épaisseur du limbe qui est uniquement formé par une peau épaisse. Comme chez les Cryptopodes cependant, il y a des prolongements cutanés au plastron augmentant son étendue et protégeant la queue et les membres postérieurs, quand l'animal les rentre sous la carapace[3].

1. Voyez p. 168, ce que je dis sur la nécessité de sortir cette espèce du genre *Cryptopode*, et de la rapporter à celui que M. Peters a nommé *Cycloderme.*

2. Avant toute publication, M. Peters, à ce qu'il paraît, avait nommé ce genre *Cyclanosteus*, car M. Gray indique comme M.S.S. 1848, ce nom, qu'il emploie (*Cat. of shield Rept. in the Brit. Mus.*, in-4°, 1855, p. 64) en rapportant au genre ainsi désigné deux espèces.

3. Dans cette diagnose, qui est la traduction de ce que M. Peters a dit du genre, dont il ne donne pas une plus longue description (*Monatsber. der Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 216), il n'est pas fait mention du nombre des pièces osseuses du plastron; seulement, en parlant de son *Cycloderma frenatum*, il signale sept protubérances rugueuses au sternum.

Dans le passage consacré au *Cyclanosteus*, M. Gray ne décrit ce genre que d'après une espèce de l'Afrique occidentale nommée par lui *Cycl. Petersii* (*Cat.*, 1855, p. 64, pl. xxix), car il ne connaît pas le *Cycl. frenatum*, que le Musée de Londres ne possède point. Dans cette description, il dit qu'il y a 9 pièces osseuses au plastron. Or, il paraît résulter de cette dissemblance remarquable, que le genre *Cyclanosteus* est, par cela même, malgré les analogies tirées de l'absence des pièces osseuses du limbe et de la présence des prolongements cutanés du plastron, différent du genre *Cycloderme*, auquel il ne faut, par conséquent, rapporter que les espèces de ce groupe, munies de sept plaques au sternum. Ainsi, c'est ce qui doit être fait pour l'espèce du Gabon que j'ai dédiée à M. Aubry, et dès

II. Cycloderme d'Aubry, *Cycloderma Aubryi*, A. Dum.

Cryptopus Aubryi, *Rev. de zool.*, 1856, p. 374, pl. XX.

Carapace ovale, peu bombée; disque osseux très-grand; bord cutané peu développé en arrière, mais surtout en avant, ainsi que sur les régions latérales, où il ne dépasse pas les bords du plastron, et ne contenant dans son épaisseur aucun os limbaire; plastron à prolongements cutanés; presque entièrement osseux en raison de l'étendue considérable de ses callosités osseuses, qui sont au nombre de sept; tête longue et étroite ornée de raies brunes se continuant sur la région cervicale.

Les grandes dimensions du disque osseux comparées à celles du limbe cutané, qui a très-peu d'étendue, constituent un des caractères importants de cette espèce. Elle est également remarquable par le volume des pièces osseuses du plastron. Les quatre dernières sont très-larges, fort longues et se touchent sur la ligne médiane; elles couvrent ainsi complétement plus des deux tiers postérieurs de la région sternale. L'os impair, aussi large que haut, est presque contigu, en arrière et en avant, aux plaques entre lesquelles il est placé. Les deux callosités antérieures, fort grandes et ovalaires, sont obliquement situées, de telle sorte qu'elles se rejoignent à leur extrémité antérieure, et s'écartent l'une de l'autre à l'extrémité opposée. Les seules régions tégumentaires sont celles qui correspondent aux membres et complètent ce vaste plastron; elles forment, particulièrement au niveau des pattes postérieures, des opercules mobiles destinés à rendre moins imparfaite l'occlusion de la carapace, et ces opercules se prolongent un peu en arrière, sur la région médiane postérieure, dont le bord est à peine dépassé par la queue, tant elle est courte et obtuse.

Les membres sont robustes, et les ongles, au nombre de trois, sont pointus et un peu concaves à leur face inférieure. Les pattes antérieures portent, en dessus, dans leur région digitale, six replis cutanés semi-lunaires, à bord libre antérieur concave, mince et résistant; les trois externes sont les plus considérables. En arrière, au talon, il n'y a qu'un seul de ces replis.

La tête est très-longue : elle mesure 0^{m}12 depuis le bord libre de la lèvre jusqu'à l'extrémité postérieure de la mâchoire inférieure, où elle n'offre qu'une largeur de 0^{m}07, qui paraît d'autant moins considérable que les proéminences labiales sont fort développées et donnent à la région antérieure du museau une étendue transversale de 0^{m}06. Ces proéminences des deux lèvres sont au nombre de quatre; elles ont chacune la forme d'un triangle scalène, dont le plus grand côté est le bord adhérent; le plus petit est tourné en avant et constitue, avec celui du côté opposé, le bord labial antérieur, tandis que le bord latéral externe est formé par le troisième côté du triangle. Les mâchoires sont nues et tranchantes, sans crochet, ni échancrure.

La petite trompe nasale, longue de 0^{m}008 environ, est obliquement dirigée en haut et en avant.

Les yeux, dont la direction en haut et l'obliquité sont les mêmes que chez les autres Tortues Pota-

mon premier travail, comme je l'ai dit (*Rev. de zool.*, 1856, p. 375), elle aurait été placée dans ce genre, si, croyant alors à son identité avec celui dont M. Gray donne la description sous le nom de *Cyclanosteus*, je n'en avais été détourné par cette circonstance que ce nouveau Trionyx n'a pas neuf pièces sternales.

mites, ne sont séparés du bord libre de la lèvre que par un espace à peine plus considérable que ne l'est leur diamètre longitudinal.

Le cou n'est pas plus volumineux que la portion postérieure de la tête; depuis ce dernier point jusqu'à son origine, il est long de 0^{m}16, ce qui donne à la région comprise entre l'extrémité antérieure du museau et le bord limbaire cutané une longueur de 0^{m}28.

Le disque est large de 0^{m}31, et long de 0^{m}33. Le rebord cutané au-dessus du cou, au milieu, a 0^{m}065, et en arrière, au-dessus de la queue, 0^{m}060; la carapace a donc, en totalité, une longueur de 0^{m}45. Le limbe est plus large en arrière qu'en avant : il a 0^{m}022 seulement au-dessus des pattes de devant, et 0^{m}050 au-dessus des postérieures.

La couleur générale est un brun marron uniforme, plus clair en dessous. De petites taches foncées irrégulières se voient sur le plastron et sur le cou, dont la région supérieure porte trois grandes raies longitudinales brunes : il en part une de l'angle postérieur de chaque œil, et la médiane, moins longue, commence à l'occiput, mais se prolonge, comme les précédentes, jusqu'à la base de la région cervicale; deux petites raies, de la même nuance et parallèles entre elles, parcourent le dessus de la tête, et cessent où commence la médiane, dont l'origine se voit dans l'intervalle qu'elles laissent entre elles en arrière.

L'espèce que je viens de faire connaître, d'après un individu unique et en parfait état de conservation, rapporté du Gabon par M. Aubry-Lecomte, n'est pas la seule dans le genre Cycloderme.

Il y a de plus, en effet, l'espèce type nommée par M. Peters *Cycloderma frenatum*, qu'il a décrite comme je l'ai déjà dit (1854, *Monatsber. der Kœn. Preuss. Akad.*, p. 216) et qu'il a fait représenter (pl. 1 et 2, *Amphibien* in *Naturw., Reise nach Mossambique*).

La description que je viens de donner et la comparaison entre la pl. 20 de la *Rev. de zool.*, 1856 (*Cyclod.* [*Cryptopus*], *Aubryi*) et les deux planches de M. Peters, où se trouvent des détails anatomiques de la carapace et du plastron, outre une représentation en dessus et en dessous de l'animal entier, ne laissent pas de doutes sur les différences spécifiques propres à distinguer ces deux Trionyx. Elles se tirent surtout de la structure du plastron, dont les pièces osseuses, chez le *C. frenatum*, sont beaucoup moins considérables et plus éloignées les unes des autres que dans le *C. Aubryi* qui, bien qu'il soit adulte comme le C. de Mozambique, a cependant de moins grandes dimensions. Chez celui du Gabon, je l'ai déjà dit, le sternum est presque complétement ossifié; tandis que chez l'autre, de grands espaces cutanés séparent les plaques rugueuses, dont la forme, d'ailleurs, n'est pas semblable à celle des plaques du *C. d'Aubry*. — Il y a, de plus, quelques dissemblances dans la forme générale du disque dont le bord antérieur, dans l'espèce du Musée de

Paris, est plus échancré en même temps qu'il est moins étroit en arrière, et en outre, les lèvres sont plus épaisses.

Enfin, il me semble indispensable de placer dans le genre *Cycloderme* l'espèce nommée *Cryptopus senegalensis*, Dum. Bib., et qui a été établie d'après un très-jeune individu rapporté du Sénégal par M. Delcambre. Deux autres exemplaires, l'un de très-petite taille également, l'autre plus grand, quoique non encore adulte, et recueillis dans le Nil blanc par M. d'Arnaud, ont été considérés avec raison par les auteurs de *l'Erpétologie générale* comme identiques à leur type. Chez ces trois Trionyx cependant, le limbe cutané du disque ne porte aucune pièce osseuse. Or, sur celui des *Cryptopodes chagrinés* du même âge, ces os cutanés sont très-apparents. Il existe donc là une différence importante qui, selon la division très-convenable proposée par M. Peters, oblige à nommer maintenant cette espèce *Cycl. senegalense*. D'ailleurs, par tout l'ensemble de se scaractères et spécialement par la forme aplatie de sa carapace, elle s'éloigne un peu des *Cryptopodes* parmi lesquels elle avait été naturellement rangée d'abord, à cause des prolongements cutanés du plastron destinés à protéger le cou, la queue et les membres postérieurs.

Il y a donc maintenant trois espèces de *Cyclodermes*. Ce sont : les *C. frenatum*, Peters; *C. Aubryi*, A. Dum.; *C. senegalense*, A. Dum. (*Crypt. seneg.*, Dum. Bib.).

Quant au *Cyclanosteus Petersii*, Gr. de l'Afrique occidentale, il doit, selon toute probabilité, devenir le type d'un genre distinct, en raison de ses neuf callosités sternales (voir plus haut, p. 165, note 3).

Le *Gymnopode d'Égypte*, Dum. Bib. (*Trionyx Ægyptiacus*, Geoffr.), a été rapporté du Gabon à notre Musée[1]. Sa présence sur cette côte est une nouvelle preuve à joindre à celles que l'on avait déjà, de sa dispersion dans les eaux de différentes régions de l'Afrique, car on l'a trouvé, comme je l'ai déjà dit (p. 153), dans des fleuves séparés par des distances considérables. On pos-

1. Cette Tortue, si bien construite pour la natation, ne craint pas de descendre à la mer. C'est à trois ou quatre kilomètres de l'embouchure du Gabon, que les matelots de la frégate l'*Eldorado* ont pris l'animal qui figure maintenant dans nos collections, et sur lequel nous avons reçu des notes intéressantes rédigées par M. le docteur L. A. Petit, dont j'avais omis le nom, auquel s'est trouvé substitué, par erreur, dans ma *Note sur les Reptiles du Gabon*, *Rev. de zool.*, 1856, le nom de M. le docteur Franquet. « L'embouchure de ce petit fleuve, dit notre correspondant, n'est qu'un golfe profond, sorte d'estuaire auquel aboutissent plusieurs rivières et de nombreux marigots, où la marée se fait ressentir assez haut et y rend les eaux saumâtres. Que cette espèce se tienne plus habituellement

sède, en effet, à Londres des exemplaires de l'ouest de l'Afrique (Gray, *Catal.*, in-4°, p. 68, *c. f.*), et dans le Musée britannique, comme dans le nôtre, on rapporte à ce Trionyx celui que M. Th. Bell a reçu de Sierra-Leone et qu'il a décrit et figuré (*Monograph of the Testudinata*) sous le nom de *Tr. labiatus*, 3 pl. sans n°, texte sans pagination.

Comparé avec soin à l'espèce dont les types égyptiens, dus à Et. Geoffroy Saint-Hilaire, ont motivé la dénomination spécifique proposée par cet illustre naturaliste, notre spécimen s'y rapporte par tous ses caractères.

Les couleurs se sont altérées par la dessiccation. La teinte générale est un vert noirâtre foncé uniforme, mais il n'en était pas de même pendant la vie. On en a la preuve par les détails suivants que j'emprunte à M. le docteur Petit: « En dessus, la couleur est un vert olive foncé. La carapace est semée de points et de lignes jaunâtres, étroites, ondulées et disposées sans régularité. Sur le cou et sur la tête, la coloration jaune augmente ; on y voit des stries vermiculées d'un jaune vif, séparées par des lignes verdâtres de dimensions à peu près égales. Le dessous est d'un blanc sale, jaunâtre et rosé par places. »

J'insiste sur ces détails, parce qu'ils établissent une analogie frappante entre cet individu et un très-bel exemplaire rapporté d'Abyssinie par M. Sabatier, et dont le disque est ainsi recouvert de gouttelettes jaunes, qu'on voit également sur un sujet demi-adulte envoyé de l'Afrique occidentale au Musée de Londres.

Notre Gymnopode est certainement adulte. Nous n'en connaissons pas de plus grand : sa longueur totale est de $1^{m},33$; le bouclier seul a $0^{m},95$. Son poids, au moment de la mort, approchait de 30 kil. (29,700 grammes).

D'après les notes de M. Petit, qui renferment une description abrégée des viscères, cette Tortue n'est pas rare dans les marigots, et les nègres en mangent volontiers la chair. M. Aubry-Lecomte dit qu'elle constitue un aliment très-délicat réservé pour les chefs des tribus [1]. Il paraît, au reste, qu'il est difficile

dans les affluents du Gabon, c'est ce dont nous ne doutons pas, » ajoute M. Petit. « Nous ne pouvons croire, dit-il encore, qu'elle ait été entraînée dans l'eau salée par la violence du jusant, lorsque nous considérons la puissance de ses moyens de natation. Elle nous a semblé, d'ailleurs, jouir de toute sa force, et elle a opposé une vigoureuse résistance aux pêcheurs. Il devient donc évident pour nous que cette Tortue s'aventure dans l'eau de la mer, et qu'elle peut y vivre aussi bien que dans l'eau douce. »

1. Voyez un travail intéressant de M. le docteur Rufz intitulé : *Des Tortues au point de vue de l'alimentation et de l'acclimatation.* (*Bullet. de la Soc. d'acclimatation*, 1859.)

de se procurer les Trionyx, parce qu'ils se cachent volontiers dans la vase au fond des eaux. Cette habitude a été constatée à la ménagerie des Reptiles du Muséum où l'on a longtemps conservé des Gymnopodes de l'Amérique du Nord.

Deux autres Trionyx africains sont signalés, l'un par M. Gray, qui le nomme *Tr. argus* (*Cat. of Tort.*, 1844, p. 48, puis *Cat.* in-4°, 1855, p. 68); l'autre par M. Hallowell, et l'on en trouve une courte indication (*Proceed. acad. sc. Phil.*, t. II, 1844, p. 120), où elle porte la dénomination de *Tr. Mortoni.*

Ces deux espèces nous sont inconnues.

IV. Tortues de mer ou Thalassites.

Dans cette division des Chéloniens, je n'ai à mentionner que trois individus très-jeunes pris sur la côte du Gabon par M. Aubry-Lecomte et parfaitement semblables entre eux. Par tous leurs caractères, ils appartiennent à l'espèce dite *Chélonée de Dussumier* (*Ch. olivacea*, Eschscholtz) décrite avec détail (*Erpét. génér.*, t. II, p. 557, pl. XXIV, fig. 1). Elles ont 27 pièces au limbe et le disque en porte quinze; la quatrième vertébrale est divisée en deux portions inégales sur nos trois tortues, de même que les 4[e] et 5[e] costales sur l'une d'elles; tandis que chez les deux autres, la 5[e] seule offre cette division anormale. Ainsi que cela a lieu d'ordinaire dans le jeune âge, le disque et le plastron sont surmontés chacun de deux carènes longitudinales. Si, comme tous les caractères semblent le démontrer, il y a identité entre ces Chélonées et celle de Dussumier, qui avait été trouvée jusqu'à ce jour uniquement dans la mer des Indes, il faut voir ici une nouvelle preuve de ce fait que les Tortues de mer sont cosmopolites.

SAURIENS.

I. Crocodiliens.

Le Muséum possède plusieurs Crocodiles originaires de la région dont je décris ici les Reptiles. Tel est d'abord le *Crocodile vulgaire*, Cuv., proprement dit. Sa présence dans les eaux du Sénégal d'où il a été rapporté par plusieurs voyageurs, et dans celles du Gabon, comme nous l'ont appris les présents de M. Aubry-Lecomte, donnent la preuve qu'il ne vit pas seulement à l'est. Il

en est de même pour le *Crocodilus suchus* de Geoffroy (var. D du *Cr. vulgaire*, Dum. Bib.), puisqu'il faut rapporter à cette variété le *Cr. vert.* d'Adanson pris par ce célèbre naturaliste sur les bords du Niger, et puisque des individus sénégaliens ont été déposés dans nos collections par MM. Banon, Heudelot et Delcambre.

La zone géographique de ces deux Crocodiles a donc des limites aussi étendues que celle des Trionyx mentionnés dans les pages qui précèdent.

Le *Cr. à nuque cuirassée* (*Cr. cataphractus*), connu dans la science seulement par la description de Cuvier (*Oss. foss.*, t. V, 2e partie, p. 58, pl. v, fig. 1 et 2) vit-il à l'ouest de l'Afrique? On semblerait autorisé à le supposer d'après les indications contenues dans l'*Erpét. génér.* On y trouve, en effet, rapportés à cette espèce : 1° un très-jeune individu donné à notre Musée par M. Sandré, de Bordeaux, et pris dans le grand Galbar, rivière qui arrose le territoire de Sierra-Leone; 2° un autre Crocodilien de petite taille, vu par Bibron dans le Musée de la Société zoologique de Londres et envoyé de Fernando-Po. Cependant, on ne peut pas considérer l'origine africaine du *Cr. à nuque cuirassée* comme parfaitement démontrée, Cuvier n'ayant pas connu celle du type; en outre, il reste quelques doutes sur l'identité de ce type et du jeune animal que le Musée de Paris possède[1].

Le *Cr. à nuque cuirassée* serait-il simplement une variété, comme M. Gray le suppose (*Cat. of Tort. Croc.*, etc., p. 58), de l'espèce africaine dite *Cr. leptorhynchus*, Bennett?

Il est très-difficile d'admettre cette supposition, quand on compare les figures ci-jointes (pl. XIV, fig. 1, 1 *a*, *Cr. lept.*, et fig. 2, *Cr. cataphr.*, d'après Cuvier, *loc. cit.*); elles montrent des différences notables dans le nombre, ainsi que dans l'arrangement des plaques nuchales et cervicales. Chez le *Cr. lept.* d'ailleurs, et cette remarque a déjà été faite par Bennett (*Proc. of zool. Soc.*, 1835, p. 129), le museau est plus étroit, plus effilé, et le rapport de la

1. Je trouve inutile, en raison des détails que le t. III de l'*Erpét. génér.*, p. 127, renferme sur ce sujet, de signaler ici les différences qui distinguent ce petit Crocodile de l'animal conservé au Musée du Collége des chirurgiens, à Londres, décrit par Cuvier (*Oss. foss.*, t. V, 2e partie, p. 58, pl. v, fig. 1, 2), et dont tous les naturalistes, même M. Gray, ne parlent que d'après cet ouvrage. Même, en tenant compte des difficultés que présente la comparaison d'un spécimen long de 0m44, avec un autre de 1m50, notre jeune Crocodilien, sans qu'on puisse trouver cependant une identité parfaite avec le *Cr. leptorhynque*, paraît lui ressembler plus qu'il ne ressemble au *Cr. à nuque cuirassée*.

plus grande largeur de la tête à sa longueur est de 1 à 3, au lieu d'être de 1 à 2 1/2, comme dans l'autre espèce.

Ces deux figures et les observations qui précèdent me dispensent donc de tout autre détail relatif au *Cr. leptorhynque*. J'ajouterai seulement que nos collections en renferment deux exemplaires longs de 1^m 50 environ. L'un des deux, donné par la Société zoologique de Londres, vient de Fernando-Po, et le second a été acquis avec quelques autres animaux originaires du Gabon.

Trois autres espèces de Crocodiles ont la tête très-longue proportionnellement à sa largeur : 1° le *Cr. à museau effilé* (*Cr. acutus*, Geoffroy). (*Ann. du Mus.*, t. X, p. 79), et sous le nom de *Cr. de Saint-Domingue* (*Id.*, t. II, pl. 37, fig. 1) ; voyez aussi dans l'atlas des Rept. (*Hist. de l'île de Cuba*, par R. de la Sagra, pl. 5); 2° le *Cr. de Morelet* (*Cr. Moreletii*, A. Dum.), que j'ai décrit et fait figurer (*Arch. du Mus.*, t. VI. p. 255, pl. XX). Je n'ai pas à comparer ces deux espèces au *Cr. leptorhynque*, puisqu'elles sont l'une et l'autre propres au continent américain; 3° enfin, il faut citer le *Cr. de Journu*, Bory de Saint-Vincent (*Cr. intermedius*, Graves), dont l'origine est inconnue, et qui, très-remarquable par la forme effilée de ses mâchoires, offre, par cela même, une certaine ressemblance avec le *Cr. leptor.*, mais il y a dans le nombre et dans la disposition des plaques nuchales et cervicales des différences très-notables; aussi m'a-t-il paru utile de le faire représenter sur la pl. XIV, fig. 3[1].

II. Caméléoniens.

Parmi les espèces de l'Afrique occidentale, il y en a cinq que le Musée de Paris ne possède pas : 1° *Chamæleo cristatus*, Stutchbury (*Tr. of the Linn. Soc.*, t. XVII, p. 361, et Remarques de M. Martin, *Proceed. zool. Soc.*, 1838, p. 63), de l'île Fernando-Po ; 2° *Ch. tricornis*, vel *Owenii*, Gray[2] (*Zool. miscell.*, p. 7,

1. Les analogies remarquables entre les *Cr. leptor.*, *cataphractus* et *Journei*, ont été signalées par M. Gray (*Cat. Tort.*, *Croc. and Amph.*, 1844, p. 57), où, sous la dénomination vulgaire de *Faux Gavials*, il forment un genre particulier : *Mecistops*, Gr. L'espèce dite *Cr. acutus* aurait pu également y prendre place, et si ce genre était adopté, j'y ferais entrer le *Cr. de Morelet*, mais, en raison du défaut de limites précises et bien tranchées, cette coupe générique n'est pas nécessaire.

2. Voyez, fig. 10, de la pl. XXII (*Arch. du Mus.*, t. VI), où j'ai fait représenter, en outre (1er *Mém. sur les Rept. nouveaux ou imparfaitement connus de la collect. du Mus. d'hist. nat. de Paris*), quatorze autres têtes de Caméléons; ce qui, avec les deux fig. de la pl. XXI du même recueil (*Ch. calyptratus*, A. Dum., et *Ch. balteatus*, Id.), permet de saisir facilement les différences caractéristiques les plus importantes de 17 espèces de ce genre, où l'on en compte environ 22.

pl. 4), de Fernando-Po ; 3° *Ch. Bibronii*, Martin, (*Proceed. zool. Soc.*, 1838, p. 65) de même origine. Variété du précédent? 4° *Ch. Burchelli*, Hallowell (*Proceed. Acad. nat. sci., Philadelphia*, 1856, p. 147), de Fernando-Po; 5° *Ch. granulosus*, Hallow. (*Id.*, p. 147) où le zoologiste américain émet l'opinion que ce Caméléon n'est peut-être qu'une variété ou simplement un individu mâle de l'espèce dite *Ch. Senegalensis*, de l'Afrique occidentale [1].

On en a trouvé, en outre, trois autres à l'ouest, qui font partie de nos collections. On les a nommés : 1° *Ch. Senegalensis*, Cuv.; 2° *Ch. dilepis*, Leach; et 3° *Ch. gracilis*, Hallowell. Ils appartiennent au groupe caractérisé par un casque plat, non terminé en pointe en arrière.

1° La finesse des granulations de la peau ainsi que les fortes dentelures du ventre distinguent nettement le *C. du Sénégal*.

2° Les appendices cutanés de la région postérieure de la tête éloignent le *C. bilobé* de tous ses congénères.

Ces deux derniers fournissent un nouveau témoignage de la dispersion remarquable des Reptiles d'Afrique sur les divers points de ce continent. On les trouve sur la côte occidentale, au Sénégal et au Gabon, d'où M. Aubry-Lecomte a rapporté le *C. bilobé*, qui avait été pris déjà sur la côte, et un peu plus au Nord, dans le royaume d'Achanti, par M. Bowdich. Ils vivent aussi dans les régions australes : nous en avons eu la preuve par les collections de Delgorgue. En outre, le *C. bilobé* a été pris dans le Mozambique par M. Bianconi (*Specim. zool. Mozamb.*, *fasc.* I, p. 7) et par M. Peters (*Monatsber. der Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 614).

3° Enfin, le *Ch. gracilis* décrit et figuré par M. Hallowell (*Journ. Acad. nat. sciences of Philad.*, t. VIII, part. II, p. 324, pl. 18, 1842) représente une espèce distincte [2]. Il diffère du *C. du Sénégal* par le volume proportionnel des

1. Nous n'avons jamais reçu de l'Ouest le *C. vulgaire* porté sur la liste de M. Gray.

2. M. Hallowell dit, à ce sujet, que d'après un dessin envoyé par lui à Bibron, cet habile naturaliste avait considéré le *C. grêle* comme nouveau. — A la suite de sa description, le zoologiste américain donne des détails intéressants sur les remarquables changements de couleur qu'il eut occasion d'observer chez un individu femelle, rapporté du Liberia, et qui, au bout d'un mois environ de captivité, succomba après avoir pondu vingt œufs à la suite des manœuvres si bien décrites par Valisnieri (*Istoria del Camaleonte*, § 16, p. 49), et qui précèdent la sortie des œufs pour lesquels la mère cherche à creuser une fosse qu'elle recouvre ensuite de sable. J'ai donné des détails sur cet instinct singulier dans ma *Notice* sur la Ménagerie des Reptiles (*Arch. du Mus.*, t. VII, p. 210), où nous avons plusieurs fois assisté, mon père et moi, à cette ponte laborieuse.

granulations de la peau et par le peu de longueur des dentelures du ventre et du dos.

C'est au *C. bilobé* qu'il ressemblerait le plus, si l'on ne s'attachait qu'à la comparaison de ces granulations et de ces dentelures, mais l'absence des lobes de peau à l'arrière du crâne, chez le *C. grêle*, en est le trait essentiellement distinctif. Notons d'ailleurs, avec M. Hallowell (*Proceed. Acad. of nat. sc. Philad.* 1854, p. 99), qui d'abord avait cru le contraire, que les prolongements cutanés ne constituent pas un caractère propre seulement aux femelles du *Caméléon bilobé*.

Les analogies et les différences que je viens de signaler entre les *C. grêle* et *bilobé* sont donc suffisantes avec l'indication des dissemblances qui les éloignent ud *C. du Sénégal*, pour éviter toute confusion.

Parmi les espèces à casque plat, il s'en trouve une qui n'a encore été vue, il est vrai, que dans l'île de Madagascar (*Ch. balteatus*, A. Dum., *Arch. du Mus.*, t. VI, p. 260, pl. XXI, fig. 2), mais dont la ressemblance avec le *C. grêle* est assez marquée. La distinction cependant est très-facile : la région médiane du ventre, chez le *Ch. balteatus* ne porte ni carène dentelée, ni même d'écailles d'une forme spéciale ou plus grandes que les granulations environnantes.

III. Geckotiens.

Les Reptiles de cette famille sont peu nombreux sur la côte occidentale d'Afrique, et même certains genres ne paraissent pas, jusqu'à présent du moins, y être représentés. Ainsi, sans parler du genre *Sphériodactyle*, qu'on a lieu de croire propre aux Antilles, on n'a encore trouvé dans les contrées dont j'étudie la faune ni *Phyllodactyles*, ni *Ptyodactyles*, ni *Gymnodactyles*.

Au Sénégal, vit un *Platydactyle* hétérolépidote (*Plat. Delalandii*, Dum. Bib.)[1].

Le Muséum a reçu du Liberia un Hémidactyle (*H. formosus*, Hall., *Proc.* 1856, p. 156), dont un spécimen a été donné par l'Acad. de Philadelphie. L'examen attentif de cette dernière espèce ne laisse aucun doute sur son identité avec celle de l'Afrique occidentale, qui est pour M. Gray le type du genre *Leiurus* et

1. Le Platydactyle dit *Pachydactylus tristis*, Hallowell (*Proceed. Ac. Philad.*, 1854, p. 98) doit être rayé de la liste des Reptiles de l'Afrique occidentale (Id., *Idem.* 1857, p. 60).

qu'il a fait connaître (*Cat. of Liz.*, 1845, p. 157) sous le nom de *L. ornatus*[1].

Un deuxième Hémidactyle de la côte occidentale d'Afrique (*H. angulatus*, Hall.) a été décrit (*Proceed. Acad. nat. sc. Philad.*, 1852, t. VI, p. 63, avec une représentation de la lèvre inférieure). Il ne fait pas partie de nos collections, mais on en voit plusieurs exemplaires dans celles de l'Académie de Philadelphie (*Id.*, 1857, p. 48).

A ces Hémidactyles il faut joindre celui que Cuvier a nommé *H. verruculatus* (voy. *Erpét. génér.*, t. III, p. 359), et dont nous avons des exemplaires provenant du Sénégal.

C'est du même pays qu'on a rapporté un autre Geckotien que j'ai mentionné (*Catal. des Rept. du Muséum*, p. 48, et *Revue de zool.*, 1851, p. 479, pl. 13) sous la dénomination de *Stenodactylus caudicinctus*[2].

IV. Varaniens.

Deux espèces de ce groupe vivent sur les bords ou dans les eaux du Nil; elles ont été nommées l'une, par Hasselquist, *Lacerta nilotica* (*V. Niloticus*, Dum. Bib.); l'autre, par M. Rüppell, *V. ocellatus*. Elles ont, au reste, comme les Reptiles de ce fleuve déjà mentionnés : le *Gymnopode d'Égypte* et le *Crocodile*

1. Les preuves de cette identité se tirent d'abord du système de coloration, qui consiste en une large tache sur la nuque, ayant la forme d'un fer à cheval, dont les pointes s'étendent, de chaque côté, jusqu'à l'œil; en 3 bandes dorsales et 6 ou 7 caudales. Les taches, il est vrai, sont noires, selon M. Gray, et M. Hallowell les dit brunes, bordées de blanc, comme cela se voit, en effet, sur notre exemplaire, mais c'est un détail secondaire. De plus, chez les deux espèces, le dos est semé de tubercules arrondis, qui manquent sur la queue, dont la surface est lisse. Enfin, deux caractères signalés par M. Gray, mais non par M. Hallowell, bien qu'ils se remarquent sur l'individu reçu de Philadelphie, confirment l'identité dont il s'agit. Je veux parler des palmures des pattes, fort peu considérables, au reste, et des pores qui, placés au devant du cloaque, prolongent jusque sur la ligne médiane chaque série de pores fémoraux.

2. Ce *Sténodactyle* est remarquable par des tubercules nombreux et ovalaires, semés sur ses téguments, avec régularité, au milieu de la granulation générale des parties supérieures. Sur les côtés du dos et du cou, ils sont réunis 3 à 3 : 1 gros et 2 plus petits; sur la ligne médiane, au contraire, ils sont isolés. La queue est robuste, entourée dans toute sa longueur, de larges anneaux très-réguliers, sur la face supérieure desquels les tubercules, augmentant de volume, prennent la forme de petits cônes obtus. Cette armature, qui rappelle un peu celle des Fouette-queues, est surtout apparente dans le tiers moyen de l'appendice caudal. Enfin, les parties supérieures du tronc, d'un brun grisâtre, portent trois bandes transversales foncées, dont la première est en fer à cheval.

vulgaire, une zone d'habitation très-étendue sur le continent africain. Nous avons reçu, en effet, ces Varans non-seulement des contrées que le Nil baigne de ses eaux, mais de différents autres points. C'est ainsi que le *V. du Nil* a été rapporté du cap de Bonne-Espérance et de la côte occidentale, soit de Sierra-Leone, ou de l'île du Prince, soit du Gabon, soit enfin du Sénégal, d'où le *V. ocellé* nous est également parvenu.

V. Iguaniens.

Tous les Sauriens de cette famille, qui appartiennent à la division des Pleurodontes, sont propres aux deux Amériques [1]; nous n'avons donc à nous occuper ici que des espèces Acrodontes, constituant le groupe des Agamiens.

Or, le Musée de Paris n'en possède qu'une seule de l'Afrique occidentale : l'Agame des colons (*Agama colonorum*, Daudin), qui se trouve depuis les régions australes, comme on en a la preuve par les assertions de M. le docteur A. Smith (*Illustr. zool. S. Africa*, App., p. 13), jusqu'au sud de l'Algérie. A l'ouest, l'espèce a été recueillie sur la côte de Guinée, au Sénégal et dans le Liberia, car l'Académie de Philadelphie nous en a adressé deux individus provenant de cette dernière contrée [2].

VI. Lacertiens.

De même que les Iguaniens Pleurodontes, tous les Lacertiens dits Pléodontes, c'est-à-dire à dents pleines à leur base et obliquement dirigées en dehors, sont américains. En Afrique, on ne trouve donc que des espèces Cælodontes, ou à dents creuses à leur base et verticales. A l'ouest en particulier, elles sont peu nombreuses.

Je citerai d'abord le Tachydrome du Gabon que M. Hallowell a nommé *T. Fordii* (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 48), puis l'*Acanthodactyle de*

1. Le *Brachylophe fascié*, Cuv., semble faire seul exception, car on ne l'a reçu au Musée de Paris que de l'Océanie, et à celui de Londres que de l'Amérique méridionale (Gray, *Cat. of. Liz.*, p. 187).

2. M. Gray a séparé de cette espèce, bien qu'il paraisse en être seulement une variété, l'*Agama occipitalis* (*Philos. magaz.*, 1827, p. 214, et *Cat. of Liz.*, p. 256), dont les différences sont tirées des particularités du système de coloration. On ne connaît pas d'autre Agamien d'origine africaine.

Savigny, Dum. Bib., qui a été rapporté du Sénégal d'où l'on ne nous a jamais envoyé le *Lézard ocellé*, propre aux côtes de la Méditerranée.

Suivant M. Gray cependant, ce dernier doit figurer sur la liste des Reptiles de l'Afrique occidentale qu'il a récemment dressée (*Proc. zool. Soc.*, 1858, p. 155) où il porte le n° 3 [1].

VII. Chalcidiens[2].

Dans les deux genres essentiellement africains de cette famille : *Zonure*, Merr. (*Cordylus*, Merr. *Pseudo-Cordylus*, Smith, *Hemi-Cordylus*, Id.) et *Gerrhosaure*, Wiegm., il y a des espèces qui se trouvent à l'occident de l'Afrique. Tels sont : le *Zonure gris* (*Lacerta cordylus*, Linn.), qui vit aussi au Cap et dont un spécimen, provenant de Sierra-Leone, a été offert au Muséum par M. Hope[3]; puis, un Gerrhosaure nouveau décrit par M. Hallowell (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 49) : *G. nigrolineatus*, que M. Aubry-Lecomte a rapporté du Gabon. J'ai pu vérifier ainsi, par l'exactitude de la description et en comparant ce Chalcidien, soit aux espèces que le Musée de Paris possède, soit aux figures excellentes de l'ouvrage de M. Smith (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. XLII), qu'il est différent de tous ses congénères[4].

1. Je ferai remarquer, au reste, que le Sénégal est indiqué avec un point de doute (*Cat. of Liz.*, p. 30) dans l'énumération des localités où ont été pris les individus conservés au Musée britannique.

2. Dans l'*Erpét. génér.*, cette famille est divisée en deux grands groupes, les *Ptychopleures* (les vrais *Chalcidiens* ou *Cyclosaures*) et les *Glyptodermes* ou *Amphisbéniens*. Les caractères qui distinguent ces deux divisions, sont assez tranchés, pour qu'il soit indispensable de considérer les *Amphisbéniens* comme formant une famille tout à fait distincte. Mon père et Bibron l'avaient laissé pressentir dans le 5ᵉ volume de leur ouvrage, mais j'ai cherché à rassembler toutes les preuves de la nécessité d'une semblable division (*Revue de zool.*, 1852, p. 401 et suiv.).

3. On lit dans l'*Erpét. génér.*, que le *Z. microlepidote*, Gray, se rencontre à Sierra-Leone, mais il n'y a aucun individu de cette partie de la Guinée, ni au Musée de Paris, ni à celui de Londres. Il est probable, au reste, que si l'on trouvait ce *Zonure* sur la côte occidentale, on aurait affaire à une variété distincte, car M. A. Smith, qui en forme quatre pour les nombreux animaux de cette espèce qu'il a vus dans le sud (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. XXIV, XXV, XXVI), dit que jamais, il n'a constaté la présence de deux de ces variétés dans une même localité.

4. C'est par erreur (*Revue de zool.*, 1856, p. 418), que j'ai compté le *Gerrh. flavigularis* parmi les Reptiles de l'Afrique occidentale : on ne l'a reçu de cette région ni au Musée de Paris, ni à Londres, ni à Philadelphie.

VIII. Scincoïdiens.

Plusieurs de ces Sauriens à membres bien développés vivent dans les régions occidentales de l'Afrique. Je dois citer d'abord l'espèce type (*Scincus officinalis*, Laurenti), qui a été donnée au Musée de Paris avec d'autres animaux du Sénégal, par un ancien gouverneur de cette colonie, le baron Heudelot.

On y a trouvé également un Scincoïdien qui, rapporté plus anciennement d'Égypte par Savigny, est devenu, pour Wagler, le type du genre *Sphenops*, (*Sph. capistratus*).

Les *Euprepes*, parmi les Gongyles, y sont nombreux[1]. Nous en possédons quelques-uns : 1° *E. Perrottetii*, Dum. Bib. (*Erpét. génér.*, t. V, p. 669); il a été pris au Sénégal et à Kakondy sur le Rio-Nunez (côte de Guinée); 2° *E. striatus*, Hall. (*Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, 1854, p. 98 et *Trans. philos. Soc. Philad.*, 1857 [1856], t. XI, new series, part. I, p. 74, pl. III, fig. 1), que j'ai fait représenter (pl. XV, fig. 1, 1 a, 1 b, 1 c), élégante espèce très-distincte; 3° *E. Blandingii*, Hall. (*Proc.*, 1844, p. 58, et 1857, p. 50; puis, *Trans. id.*, p. 76); il ne peut pas être confondu avec le précédent (voy. le dessin de la tête sur la même pl. XV, fig. 2 et 2 a)[2].

J'ai à signaler dans ce même groupe de Scincoïdiens à pattes normales, un *Lygosome* inconnu dans nos collections : *Mocoa africana*, Gray (*Cat. Liz.*, p. 83).

1. Dans l'énumération des *Euprepes*, je n'ose pas comprendre l'espèce dite *E. Coctei*, Dum., Bib. (*Erpét. génér.*, t. V, p. 666). Il est probable que cette espèce, remarquable par sa grande taille, et qui semble n'avoir encore été vue que dans notre Musée, a été rapportée de l'Afrique occidentale; cependant il reste des doutes à cet égard.

2. Ces dessins, qui complètent des descriptions qu'il est, par cela même, inutile de reproduire ici, ont été faits d'après des exemplaires donnés par l'Académie de Philadelphie. M. Aubry-Lecomte a rapporté du Gabon un autre *E. strié*, semblable en tout point au spécimen nommé par M. Hallowell, et qui provient de la même localité, d'où nous avons reçu, par les soins de notre compatriote, deux *Euprepes de Blanding*. Je laisse provisoirement, avec ces derniers, un individu qui leur ressemble beaucoup, mais qui est d'une teinte brun-olive uniforme, et ne porte pas sur les régions latérales les mêmes bandes longitudinales jaunes et noires. Il diffère, d'ailleurs, par son système de coloration des autres espèces de la côte occidentale inconnues au Musée de Paris, et dont les descriptions sont dues soit à M. Hallowell, soit à M. Gray. Peut-être, pourra-t-il devenir plus tard, s'il cesse d'être unique dans notre collection, le type d'une espèce particulière; mais dans un genre où les distinctions spécifiques ont été déjà si multipliées, il faudrait trouver des caractères plus tranchés pour qu'une nouvelle division fût vraiment motivée.

Je me borne ici, pour les espèces de ce genre, trouvées sur différents points de l'Afrique occiden-

Parmi les espèces, dont les membres subissent des modifications dans le nombre des doigts, il s'en trouve une originaire du Sénégal, qui a dû devenir le type d'un genre nouveau. Elle diffère de toutes celles que les zoologistes connaissaient avant que je l'eusse décrite (*Revue de zool.*, 1856, p. 421) sous le nom de *Anisoterme sphénopsiforme*.

Si l'on suit, dans cette famille de Sauriens, la dégradation du nombre des doigts, on peut en dresser le tableau suivant. Il renferme les combinaisons diverses offertes par les genres où, contrairement à la disposition la plus ordinaire, il y a moins de cinq doigts en avant et en arrière.

DOIGTS. Membres antér.	Membres postér.	
5	4	*Campsodactyle*, Dum., Bib.
4	5	*Hétérope*, Fitz.
4	4	*Tétradactyle*, Péron.
3	3	*Seps*, Daud.; *Hemiergis*, Wagl.; *Nessie*, Gray.
3	1	*Anomalope*, A. Dum. [1].
2	4	*Anisoterme*, A. Dum. [2].
2	3	*Hétéromèle*, Dum., Bib.
2	2	*Chélomèle*, Dum., Bib.
2	1	*Brachymèle*, Dum., Bib.
1	2	*Brachystope*, Dum., Bib.
1	1	*Erésie*, Gray.

On conçoit qu'il puisse y avoir encore d'autres combinaisons. Ainsi, il n'est

tale, et qui manquent dans notre Musée, à l'énumération suivante : 1° *E. Harlani*, Hall. (*Proceed. Acad. nat. sc. Philad.*, 1854, p. 100, et *Trans. philos. Soc. Philad.*, 1857 [1856], t. XI, new series, part. I, p. 75, pl. III, fig. 2), décrit d'abord, par le même zoologiste, sous le nom de *Plestiodon Harl.* (*Proc.*, 1844, p. 470); 2° *E. frenatus*, Id. (*Id.*, 1857, p. 50); 3° *E. albilabris*, Id. (*Id.*, 1857, p. 51); 4° *E. Raddoni*, Gray (*Cat. of Liz.*, p. 112); 5° *E. Stangeri*, Id. (*Id.*, p. 112); 6° *E. venustus*, Gir. (*Proceed. Acad. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 195), des îles du Cap vert.

De plus, il y a, dans le Catalogue de Londres, *E. maculabris*, Gray (p. 114), et *Tiliqua* (*Euprepes*) *Fernandi*, Gray (*Id.*, p. 110), qui ne figurent pas sur la liste des Reptiles de l'Afrique occidentale, dressée récemment par M. Gray (*Proceed. zoolog. Soc.*, 1858, p. 156).

J'ajoute enfin, que l'espèce dite *E. quinquetæniatus*, Lichtenst. (*E. Savignyi*, Dum., Bib.), portée sur cette liste, n'a jamais été reçue de cette région, contrairement à ce qui a eu lieu pour le Musée britannique (*Cat. of Liz.*, p. 112). Elle ne nous est parvenue que de l'Egypte et du sud de l'Algérie.

Je ne puis pas terminer cette note relative aux *Euprepes*, sans rappeler que le travail intéressant de M. Peters, sur les animaux de Mozambique, fournit une nouvelle preuve de la multiplicité des espèces dans ce genre, car il en a décrit cinq nouvelles (*Monatsber.*, etc., 1854, p. 618).

1. *Cat. Rept. Mus. Paris*, 1851, p. 185 : *Anomalopus Verreauxii*, A. Dum., de la Tasmanie.

2. *Revue de zool.*, 1856, p. 422. Voyez plus loin la description que j'en donne.

pas impossible qu'on vienne à trouver des Scincoïdiens offrant les nombres suivants :

5	3 ....
5	2 ....
5	1 ....
4	3 ....
4	2 ....
4	1 ....
3	5 ....
3	4 ....
3	2 ....
2	5 ....
1	5 ....
1	4 ....
1	3 ....

Le genre suivant appartient à l'Afrique occidentale.

ANISOTERME, *Anisoterma*, A. Dum. [1].

Membres antérieurs courts et grêles, terminés par deux doigts, les postérieurs par quatre doigts; museau cunéiforme, arrondi, à bord mince et tranchant; flancs anguleux à leur région inférieure.

Cette diagnose suffit pour distinguer ce Scincoïdien de toutes les autres espèces rapportées à la même famille, puisqu'il ne s'en trouve aucune qui présente une pareille anomalie dans le nombre des doigts. Si, abstraction faite de cette remarquable particularité, on étudie ses affinités naturelles, on voit que, par l'ensemble de ses caractères extérieurs, il a beaucoup de rapports avec le Scinque considéré, à juste raison, par Wagler, comme le type d'un genre nouveau, qu'il a nommé *Sphenops*, à cause de la forme en coin du museau, et dont une seule espèce (*Sph. capistratum*) est, jusqu'à présent, connue.

1. De ἄνισος, inégal, et de τέρμα, fin, extrémité, employé par Hesychius dans le sens de membre. Cette dénomination, comme celles de Hétérope, Hétéromèle, Hétérodactyle données à d'autres genres des familles des Scincoïdiens et des Chalcidiens, sert à rappeler les différences notables qui se remarquent dans la longueur des pattes et dans le nombre des doigts.

J'ai fait connaître, pour la première fois, ce genre dans la *Revue de zool.* (1856, p. 421). J'ajoute ici à la description nouvelle que je donne de l'espèce unique, des dessins (pl. XV, fig. 3, 3 *a*, 3 *b*, 3 *c*, 3 *d*, et fig. 4, et 4 *a*), qui montrent bien les analogies et les différences avec le *Sphenops capistratus*, dont la tête grossie est vue, comme celle de l'Anisoterme, en dessus et de profil. Ces figures me dispensent d'entrer dans les détails d'une comparaison minutieuse entre ces deux espèces.

III. Anisoterme sphénopsiforme, *Anisoterma sphenopsiforme*, A. Dum.

(Pl. XV, fig. 3, 3*a*, 3*b*, 3*c*, 3*d*.)

Régions supérieures brunes, parcourues, depuis la nuque jusqu'à l'origine de la queue, par huit raies d'un brun jaunâtre clair, pointillées de brun noirâtre, et diminuant en nombre sur la queue ; régions inférieures d'un jaune pâle.

La rostrale est grande, et comme elle se replie fortement en dessous, elle emboîte toute l'extrémité du museau, dont le bord est tranchant; elle est entaillée en dessus, mais vers son contour, par l'ouverture des narines, que complètent les nasales, qui viennent se placer dans ces échancrures.

Les plaques nasales sont très-petites; il n'y a pas de supéro-nasales, mais l'inter-nasale est double; la fronto-nasale est grande, régulièrement pentagone, à bord postérieur légèrement concave, recevant le bord antérieur un peu arrondi de la frontale moyenne; celle-ci est très-rétrécie en arrière, et ses dimensions l'emportent peu sur celles de la fronto-nasale, dont elle est précédée; l'inter-pariétale est petite, en forme de triangle à base antérieure; elle sépare deux grandes pariétales, au delà desquelles il n'y a pas d'occipitales.

Entre la narine et l'œil, on voit deux frénales et une fréno-orbitaire de même grandeur. L'œil a deux post-oculaires et quatre sus-orbitaires, dont les trois premières l'emportent par leurs dimensions sur la quatrième. Les labiales sont au nombre de sept en haut, de six en bas; leur bord libre est mince. La mentonnière est suivie d'une grande inter-sous-maxillaire, qui rejoint par chacune de ses extrémités la première et la deuxième inféro-labiales.

On compte, sur le tronc, vingt-cinq rangées longitudinales d'écailles lisses et imbriquées, toutes semblables en dessus et en dessous.

Sur la paupière inférieure, on remarque un disque transparent. L'ouverture auriculaire, non protégée par un rebord squammeux, se présente sous la forme d'une petite fente obliquement dirigée de haut en bas, et d'arrière en avant.

Les membres antérieurs sont très-grêles, et leur longueur est égale à la distance qui sépare l'œil de l'extrémité du museau; les postérieurs, moins grêles, ont une longueur presque triple; tous les doigts sont terminés par des ongles.

La queue, confondue à sa base avec le tronc, est robuste; elle est reproduite sur les quatre individus parfaitement semblables, qui ont servi pour cette description. Chez l'un d'eux, cependant, elle n'a été brisée qu'à son extrémité, et l'on voit ainsi qu'elle a une longueur égale environ aux deux tiers de celle du tronc qui, mesurée sur le plus grand exemplaire, est de 0m 10; la tête de ce dernier porte 0m 012; les membres antérieurs, 0m 006; les postérieurs, 0m 016.

Ces Scincoïdiens ont été recueillis au Sénégal.

Outre ces genres caractérisés par le peu de développement des membres et par la diminution singulière du nombre des doigts, l'Afrique occidentale en possède d'autres qui, analogues en cela à l'Orvet (*Anguis fragilis*, Linn.), à l'Acontias (*Ang. meleagris*, Id.), à l'Ophiomore (*Ang. miliaris*, Pallas), et à la

Typhline (*Acontias cœcus*, Cuv.) sont complétement privés de pattes et par conséquent serpentiformes [1].

Un de ces Scincoïdiens rapporté du Gabon représente, parmi les Typhlophthalmes, un genre nouveau. C'est celui que M. Hallowell a décrit d'abord sous le nom de *Acontias elegans* (*Proceed. Acad. nat. sciences, Philad.* 1852, p. 64), et plus tard (*Id.* 1857, p. 52) sous celui de *Sphenorhina elegans*, mais pour lequel j'avais proposé, dès 1856 (*Rev. de zool.*, p. 420), la dénomination de *Anelytrops* [2] que je conserve ici uniquement parce qu'elle a l'antériorité [3].

ANÉLYTROPS, *Anelytrops*, A. Dum.

Pas de membres; yeux sans paupières, recouverts chacun par une plaque transparente; narines latérales, percées dans la rostrale, à sillon postérieur, courbe et à concavité dirigée en bas et en avant; palais non denté, à rainure longitudinale; dents coniques; langue en fer de flèche, squammeuse, faiblement échancrée à sa pointe; écailles lisses; pas de pores pré-anaux.

IV. ANÉLYTROPS ÉLÉGANT, *Anelytrops elegans*, A. Dum.

Régions supérieures brunes; bord postérieur de chaque écaille d'une couleur plus claire, d'où résulte l'apparence d'une sorte de marqueterie; en dessous, la teinte générale est uniforme et moins foncée, mais particulièrement sous la tête.

De plus amples détails se trouvent dans les descriptions déjà citées de M. Hallowell. J'y renvoie donc, ainsi qu'aux figures très-exactes que j'ai données dans la *Revue de zoologie*, 1856, pl. XXI, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*, et 1 *c*.

On y trouvera toutes les particularités relatives aux plaques de la tête [4] et aux écailles dont je

1. Je n'ai point à m'occuper ici d'une autre anomalie singulière, parce qu'on n'en trouve pas d'exemples chez les Reptiles de l'Afrique occidentale. Je veux parler de l'absence des pattes antérieures, comme cela se voit, parmi les Scincoïdiens, chez le Scélote (*Anguis bipes*, Linn.), le Prépédite (*Soridia lineata*, Gray), l'Ophiode (*Ophiodes striatus*, Wagl.), l'Hystérope (*Bipes lepidopus*, Lacépède), le Lialis (*L. Burtonii*, Gray), et le Dibame (*D. Novæ Guineæ*, Dum., Bib.).

2. De ἔλυτρον, enveloppe (paupière); ὄψ, œil, et α privatif : à cause de l'absence des paupières.

3. Je dois signaler l'espèce de la côte d'Afrique (d'Angola), dite par M. Gray (*Catal. of Lizards*, p. 129), *Feylinia Currori*. C'est un Scincoïdien également sans membres, mais complétement aveugle, tandis que chez l'Anélytrops, les yeux sont très-visibles sous les plaques transparentes dont ils sont recouverts. C'est là une différence essentielle, bien que le nombre et la forme des plaques de la tête, ainsi que la présence d'un sillon nasal courbe, à concavité dirigée en bas et en avant, semblent établir une certaine analogie. Le *Feylinia*, d'ailleurs, a la queue proportionnellement plus longue.

Entre les individus de l'espèce nommée ici *Anelytrops elegans*, qui ont été observés par M. Hallowell, et le spécimen, rapporté au Musée de Paris par M. Aubry-Lecomte, l'identité est presque absolue.

4. Les fig. 2 et 3 de cette même planche représentant la tête de la *Typhline Cuvieri*, Wiegm.,

compte vingt-trois rangs longitudinaux, tandis que M. Hallowell en indique seulement vingt, mais leur disposition, comme on peut le voir sur les fig. 1 *a* et 1 *c*, implique nécessairement la présence d'un nombre impair. Je trouve, en outre, deux plaques anales. Je dois, enfin, signaler le sillon longitudinal du palais non mentionné par le naturaliste américain, et cette autre particularité, que c'est la troisième plaque labiale et non la deuxième, qui monte jusqu'à l'œil.

Le spécimen, dû à M. Aubry-Lecomte, est unique.

Ses dimensions sont les suivantes : tête et tronc, $0^{m}155$; queue, $0^{m}070$; long. totale, $0^{m}225$.

IX. Amphisbéniens.

Des caractères si remarquables éloignent les Amphisbéniens de tous les autres Sauriens, qu'ils doivent être considérés comme constituant, dans cet ordre de la classe des Reptiles une famille parfaitement distincte [1].

Elle ne renferme qu'un très-petit nombre d'espèces africaines, parmi lesquelles je dois en citer d'abord trois, dont je n'ai point à m'occuper. Ce sont les suivantes : *Trogonophis Wiegmanni*, Kaup, de l'Algérie [2]; *Amphisbæna violacea*, Peters, de Mosambique (*Monatsber.*, etc., 1854, p. 620), et *Monopeltis capensis*, Smith (*Ill. zool. S. Afr.*, pl. 67), qui représente une division dans le genre Lépidosterne.

Sur la côte de Guinée, on a trouvé l'espèce dite *Amph. leucura*, Dum. Bib. (*Cynisca leucura*, Gray).

M. Hallowell a décrit, sous le nom de *Phractogonus* [3] *galeatus*, un Lépidosterne de Liberia; on pourrait le considérer comme type d'un sous-genre, malgré l'analogie que semble établir entre l'espèce dont il s'agit et le Lépidost. scutigère

du Cap, et celle de la *T. aurantiaca*, Peters, de Mozambique, vues en dessus, montrent, par la disposition du revêtement squammeux de la tête, les différences qui distinguent l'un de l'autre les genres *Anelytrops* et *Typhline*.

1. J'ai cherché à préciser nettement le rang que les Amphisbéniens doivent occuper parmi les Sauriens dans un travail inséré en 1852, dans la *Revue de zool.*, p. 401 et suivantes. (Voyez plus haut, p. 177, note 2.)

2. Une autre espèce (*Amph. cinerea*, Vandelli) se rencontre également dans le nord de l'Afrique à Tanger; mais elle a aussi pour patrie certaines contrées du midi de l'Europe : le Portugal et l'Espagne. Toutes les autres Amphisbènes et les Lépidosternes proprement dits, vivent dans l'Amérique du sud, et la singulière espèce, nommée par Cuvier, *Chirotes canaliculatus*, la seule qui ne soit pas apode, mais qui n'a que des membres antérieurs, a été trouvée au Mexique.

3. φρακτός, *munitus*, et γῶνος, *angulus*, étymologie donnée par M. Hallowell (*Proceed. Acad. nat. sc. Philad.*, 1852, p. 62, fig. dans le texte, et 1857, p. 50).

(*Cephalopeltis Cuvieri*, J. Müller), la présence de deux plaques sus-céphaliques seulement.

Si l'on néglige dans la diagnose du genre *Lepidosterne* proprement dit le nombre de ces plaques de la tête, variable, selon les espèces, depuis un jusqu'à seize, et si l'on s'attache plus spécialement à ces deux faits que, dans ce genre, 1° les narines sont percées dans la rostrale, et 2° les pores pré-anaux manquent, il est évident que le *Phractogone*, qui porte, au milieu de chacune des extrémités du cloaque, un pore pré-anal, et dont les narines sont ouvertes non dans la rostrale, mais dans des nasales bien distinctes, diffère, par deux points assez essentiels, des *Lépidosternes* proprement dits [1].

Veut-on, au contraire, n'attacher que peu d'importance à ces particularités, il faut alors comprendre, parmi ces derniers, tous les Amphisbéniens à grandes plaques pectorales, quel que soit le nombre des pièces dont se compose le revêtement sus-cranien [2], et sans tenir compte, autrement que comme caractères spécifiques, de la situation des narines et de la présence ou de l'absence des pores au-devant de l'anus.

Quoi qu'il en soit, je laisse ici, sous le nom de *Phractogonus galeatus*, l'espèce que M. Hallowell a, le premier, fait connaître dans une description détaillée, dont j'ai retrouvé tous les principaux traits sur trois individus parfaitement semblables entre eux et rapportés du Gabon par M. Aubry-Lecomte.

Je ne constate que de petites différences qui ne suffiraient pas pour motiver une distinction spécifique.

Ainsi, 1° et c'est la dissemblance la plus importante, au lieu de

Dents inter-maxillaires : 1—1; maxillaires : $\frac{4-4}{5-5}$, je compte, comme sur tous les Amphisbéniens dont a pu étudier le système dentaire, un nombre impair de

1. Peut-être pourrait-on également, comme l'a fait M. A. Smith, établir un autre sous-genre pour l'espèce du Cap, qu'il a décrite sous le nom de *Monopeltis capensis* (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. 67), retrouvée par M. Peters sur la côte de Mozambique (*loc. cit.*, p. 620), et dont la plaque sus-cranienne est unique. Les motifs de cette nouvelle division seraient que les narines s'ouvrent chacune dans une plaque nasale, mais que, comme chez les Lépidosternes proprements dits, il n'y a pas de pores pré-anaux.

2. Voici ces nombres : *L.* (*Monopeltis*) *capense*, Smith (*loc. cit.*, pl. 67), 1 plaque; *L. scutigerum*, Dum., Bib. (*Cephatopeltis Cuvieri*, J. Müll.), (*Erpét. génér.*, t. V, p. 509), et *L.* (*Phractogonus*) *galeatum*, Hall. (*Proceed.*, 1852, p. 62, et 1857, p. 50), 2 plaques; *L. octostegum*, A. Dum. (*Cat. Rept. Mus. Par.*, p. 150), 8 plaques; *L. microcephalum*, Wagl., *Serp. Bras.* (*Erpét. génér.*, t. V, p. 505), 10 plaques; *L. phocœna*, Dum., Bib. (*Id.*, p. 507), 12 plaques; *L. potystegum*, A. Dum. (*Cat. Rept.*, p. 149), 16 plaques.

dents inter-maxillaires; la médiane est la plus forte et la plus longue. Il y en a 7, et maxillaires : $\frac{3-3}{6-6}$.

2° Parmi les quatre scutelles placées le long du bord de la rostrale, ce sont les externes et non les médianes, fort petites au reste, qui sont percées par les narines.

3° Quoique le nombre et la disposition des plaques du sternum soient semblables, il y a de légères différences dans leur forme.

4° Enfin, on compte, sur le tronc, 226 anneaux, et 20 à la queue; M. Hallowell en indique 214 et 18.

OPHIDIENS.

I. OPOTÉRODONTES OU SERPENTS VERMIFORMES.

ÉPANODONTIENS OU TYPHLOPIENS.

Je n'ai à m'occuper ici que des deux genres, *Ophthalmidion*, Dum. Bib. et *Onychocéphale*, Id., Id.

Le premier renferme les Typhlops à narines inférieures, à museau arrondi et à plaques pré-oculaires, particularités qui, lorsque l'on compare les espèces où elles se remarquent aux autres serpents de cette même famille, y permettent une coupe utile pour l'étude[1]. On ne connaît encore qu'un seul Ophthalmidion dans l'ouest de l'Afrique : 1° *Ophth. Eschrichtii*, Dum. Bib. (*Acontias punctatus*, Leach? in Bowdich's *Mission in Ashantee*, p. 493), décrit d'abord par M. Schlegel comme *Typhlops* (*Abbild.*, p. 37, pl. 32, fig. 13-16).

Les *Onychocéphales*[2] ont été nommés ainsi par mon père et par Bibron, à cause d'une sorte d'analogie qui se remarque entre la conformation de leur plaque rostrale et celle des ongles de l'homme. Il importe cependant de faire observer que cette ressemblance disparaît en partie, dans les espèces où le bord libre de

1. C'est en me conformant à ce système de classification, que j'ai pu rapporter au genre dont il s'agit deux espèces nouvelles (*Cat. Repl. Mus. Par.*, 1851, p. 202 et 203) : *Ophth. crassum*, d'origine inconnue, et *Ophth. fuscum*, de Java. Deux autres étaient déjà décrites (*Erpét. génér.*, t. VI, p. 263 et 265), ce sont les *Ophth. longissimum*, Dum., Bib., de l'Amérique septentrionale, et *Ophth. Eschrichtii*, Id., Id. (*Typhl. Eschr.*, Schl.), de la côte de Guinée.

2. M. Jan a inscrit dans le manuscrit de son *Iconogr. descript. des Ophidiens*, deux espèces nouvelles : *Onych.*, *Kraussi*, de l'Afr. occid. (Musées de Milan, Stuttgart, Bâle), et *O. Hallowelli* de la Côte d'Or (M. de Bâle). — Voy. une Note relative à cette *Iconogr.*, p. 190 et notre pl. XIX.

la plaque est moins aminci et où, par conséquent, le bord antérieur du museau est plus mousse et plus épais. Malgré cela, la différence reste bien tranchée entre les Typhlopiens dont il s'agit et ceux qui appartiennent à d'autres genres également caractérisés par la situation en dessous des ouvertures nasales : ils sont les seuls, en effet, où le plan inférieur du museau dirigé presque horizontalement en arrière, soit nettement séparé du plan supérieur. Dans les autres genres, au contraire, ces deux plans se continuent, sans ligne de démarcation, par la courbe plus ou moins ouverte que suit la plaque rostrale pour atteindre en arrière et en bas l'orifice de la bouche.

J'insiste sur ce point, parce que l'une des espèces de l'Afrique occidentale a précisément le pourtour du museau mousse en avant, tout en présentant la disposition que je viens de signaler, et qu'elle appartient au genre Onychocéphale, malgré cette petite modification du caractère essentiel de ces Typhlopiens. Elle a reçu, de M. Hallowell, le nom de *Onychocephalus liberiensis ;* elle a été décrite[1] par ce zoologiste, qui en a obtenu un exemplaire de l'Académie de Philadelphie pour le Musée de Paris, où M. Aubry-Lecomte en a déposé un autre spécimen parfaitement semblable au précédent.

En comparant les caractères de ces deux Serpents à ceux dont la description se trouve (*Erpét. génér.*, t. VI, p. 333), dans l'article concernant l'espèce désignée par la dénomination de *Onych. congestus*, je suis frappé de la ressemblance qui paraît exister entre cette dernière espèce, que le Musée de Paris ne possède pas, et celle de M. Hallowell[2]. La similitude porte spécialement sur les particularités de conformation qui rendent ce Typhlopien trapu (*congestus*), malgré la taille assez grande de nos individus, laquelle dépasse très-notablement les 0^{m}266 que porte le Serpent envoyé en communication, il y a maintenant plus de quinze ans, au Musée de Paris, par M. Smith, car le spécimen dû à M. Aubry-Lecomte, a 0^{m}580. Cette conformation est telle, que le volume du tronc est beaucoup plus considérable proportionnellement à sa longueur qu'il ne l'est dans tous les autres Onychocéphales, qui sont plus effilés, et dont les écailles forment un plus grand nombre de rangs transversaux.

En outre, le zoologiste américain, dans sa description, et les auteurs de l'*Erpét. génér.*, en parlant de l'*On. trapu*, mentionnent la différence qu'on remarque dans la forme du museau des Serpents

1. *Proceed. Acad. nat. sc. Philad.*, 1848, t. IV, p. 59, pl. sans n°, fig. 1 et 2.

M. Hallowell, à la suite de la description de cette espèce, en mentionne une autre (*Id.*, p. 60, même pl., fig. 3), qui est inconnue au Musée de Paris : *Onychocephalus nigrolineatus*, également originaire de l'Afrique occidentale.

2. Je m'explique le double emploi dont il s'agit, par ce fait que, M. Hallowell, qui ne compare son Onychocéphale qu'à trois des espèces décrites dans le t. V de l'*Erpét. génér.*, n'a pas connu celle qui y est nommée *O. congestus*, et dont l'histoire se lit dans une autre partie de ce même volume.

C'est, en effet, sous forme de supplément aux Typhlopiens, que se trouve consigné, non à la p. 279, où aurait été sa place naturelle, mais à la p. 333, l'exposé des caractères des *O. acutus*, Dum., Bib., et *O. congestus*, Id., Id., venues à la connaissance des auteurs de cet ouvrage, seulement après l'impression de la feuille consacrée au genre dont elles font partie. La table des matières, au reste, rétablit l'ordre ainsi troublé dans le texte.

qui leur ont servi de types, comparativement à celle du museau des autres espèces du même genre, chez lesquelles le bord, en étant plus mince, est, par cela même, comme tranchant.

Les détails relatifs au système de coloration tendent également à confirmer l'identité. Nous trouvons, en effet, sur nos individus, comme le disent les deux descriptions, les régions supérieures noires, tachetées, çà et là, d'un jaune semblable à celui qui revêt d'une teinte uniforme les régions inférieures, où l'on rencontre, seulement vers les flancs, quelques maculatures noires.

On ignore la patrie de l'*O. trapu*. Conservé au Musée du fort Pitt, à Chatham, où sont renfermées les collections formées dans les colonies anglaises par les chirurgiens de la marine, ce Serpent provient peut-être de l'un des points de la côte ouest de l'Afrique.

En résumé, je suis donc porté à conclure que l'*Onychocéph. de Liberia* (*On. liberiensis*, Hall.) est le même que l'*O. trapu* (*On. congestus*, Dum. Bib.), dont le nom a pour lui le droit de l'antériorité [1].

Une espèce bien distincte, à bord du museau plus tranchant, et que l'Académie de Philadelphie a reçue, comme la précédente, du Liberia, est nommée par M. Hallowell *Onychocephalus nigrolineatus*.

Le Musée de Paris ne la possède pas [2].

Il s'y trouve, au contraire, une espèce du Gabon, à plaque rostrale terminée au niveau du museau par un bord tranchant, et que les zoologistes n'avaient point encore décrite quand je l'ai fait connaître. Elle offre une particularité tout à fait notable dans ce genre : tandis que toutes les autres espèces ont les yeux visibles sous les plaques transparentes qui les recouvrent, celle-ci semble complétement privée des organes de la vue, dont on ne trouve aucune trace.

On pourrait donc former dans ce groupe deux sous-genres renfermant, l'un, les espèces à yeux apparents, et l'autre, dont l'espèce nouvelle est jusqu'à ce jour un type unique, celles où ces organes sont tout à fait cachés sous les téguments [3]. — Je l'ai nommée :

1. J'ajoute, afin de ne rien omettre de ce qui concerne l'*On. de Liberia*, que M. Peters (*Monatsber. Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 620) dit, en parlant de l'espèce originaire de la côte de Mozambique, nommée par lui *On. dinga : On. Liberiensi Hallowellii similis, sed scuto rostrali angustiore, naribus magis approximatis*.

2. *Proceed. Acad. nat. sc. Philad.*, 1848, t. IV, p. 60, et *Journ. Ac.*, 2e série, 1854, t. II, p. 304, pl. XXVIII, fig. 1. — Cet Onychocéphale est remarquable par son système de coloration consistant en de nombreuses lignes noires, longitudinales, sur un fond gris d'argent.

3. Au premier sous-genre (yeux apparents), il faudrait rapporter d'abord les cinq espèces décrites dans l'*Erpét. génér.* : (1° *On. Delalandii*, Dum., Bib., du Cap; 2° *On. multilineatus*, Id., Id., de la Nouv.-Guinée; 3° *On. unilineatus*, Id., Id., de Cayenne; 4° *On. acutus*, Id., Id.; et 5° *On. congestus*, Id., Id., ces deux derniers d'origine inconnue); puis trois espèces de l'Afrique australe, décrites et figurées par M. A. Smith (*Illust.*, pl. LI et LIV), et qu'il a nommées *On. Bibronii*, *capensis* et

V. Onychocéphale aveugle, *Onychocephalus cæcus*, A. Dum.
Idem., Id., *Revue de zool.*, 1856, p. 462, pl. xxi, fig. 4, 4*a*, 4*b*, 4*c*.[1].

Plaque rostrale à bord antérieur mince et tranchant, à portion sus-céphalique très-grande et irrégulièrement ovalaire; yeux invisibles; queue conique, courbée, d'une longueur à peine égale à la largeur de la tête et armee d'une petite épine; teinte d'un brun clair uniforme.

La forme générale de cet Onychocéphale est analogue à celle des autres Serpents de la même famille, mais il se rapproche surtout des espèces les plus effilées.

De chaque côté de la rostrale, qui est très-grande, il y a une fronto-nasale prolongée en arrière, aussi loin que cette plaque médiane, et repliée sous le museau, où l'on voit, entre elle et la portion inférieure de la rostrale, une très-petite nasale commençant en pointe au niveau de la lèvre supérieure, et se terminant à la narine. Quant aux autres plaques de la tête, la détermination de celles que l'on pourrait considérer comme oculaires, pré-oculaires et sur-oculaires, est rendue impossible par le fait même de l'absence des yeux, et il n'y en a véritablement qu'une seule à signaler de chaque côté : elle est plus petite que la fronto-nasale, dont elle suit le bord postérieur. Enfin, derrière la rostrale, on en voit une plus large que longue : c'est une frontale; toutes les autres pièces squammeuses, qui entourent ces dernières, ne sont pas plus grandes que les écailles du tronc [2].

On compte quatre paires de sus-labiales séparées, sur la ligne médiane, par un petit prolongement de la rostrale, qui complète le revêtement squammeux de la lèvre. La queue est extrêmement courte : elle porte 0m 005, et ne représente ainsi que la soixante-seizième partie de la longueur totale; celle-ci est de 0m, 38 sur le plus grand de nos deux exemplaires, à peine plus long que l'autre.

Le système dentaire est semblable à celui des autres Typhlops formant la famille des Épanodontiens, c'est-à-dire que la mâchoire inférieure manque de dents, et qu'il y en a seulement trois ou quatre sur chacun des deux petits os sus-maxillaires [3].

verticalis; enfin, les quatre espèces du Mozambique, dont on doit la connaissance à M. Peters (*Monatsber. Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 620) : *On. mucruso*, *mossambicus*, *trilobus* et *dinga*.

Quant aux Typhlopiens que M. Gray (*Catalogue of Liz.*, p. 132 et suiv.) place dans son genre *Onychophis*, un seul : (*On. punctata*), de Fantin, sur la Côte d'Or (Guinée), devrait, en raison de cette origine, être signalé ici, mais ce n'est qu'un synonyme de l'*Ophthalmidion Eschrichtii*, Dum., Bib., décrit d'abord par M. Schlegel (*Abbild.*, p. 37, pl. xxxii, fig. 13-16) comme *Typhlops Eschr.*

1. La liste des Reptiles de l'Afrique occidentale dressée par M. Gray (*Proceedings zoological Soc. Lond.*, 1858, p. 155-167), et dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, ne mentionne pas cette espèce, ni celles dites *Anisoterme sphénopsiforme*, A. Dum., et *Stenodactylus caudicinctus*, Id.; les deux premières ont été décrites dans les nos de la *Revue de zoologie*, 1856, où sont signalés d'autres Reptiles du Gabon que j'ai fait connaître, et qui figurent cependant sur cette liste. J'ai signalé la troisième en 1851 (*Id.*, p. 479, pl. xiii). Outre ces oublis et plusieurs autres, rélatifs à des espèces anciennement connues, il y aurait à relever quelques erreurs de dénominations ou de citations qu'on remarque dans ce Catalogue nominal, rédigé sans doute un peu hâtivement.

2. Il est à observer, au reste, que les dénominations employées pour les plaques sus-céphaliques dans les Serpents ordinaires sont souvent d'une application difficile chez la plupart des Typhlopiens, dont la région postérieure de la tête est revêtue de pièces très-peu différentes du reste de l'écaillure.

3. Ce système dentaire si remarquable et celui des Catodoniens, qui n'ont des dents qu'à la mâ-

En terminant, je mentionne *Typhlops maculatus*, Schl., de Guinée (*Nomencl. mus. Berolin*, 1856, p. 21;) *T. Troscheli*, Jan de la même contrée, que possède le Musée de Milan; puis *T. cæcatus*, Jan, de la Côte-d'Or (Musée de Bâle). — Enfin, il y a, à Milan et à Stuttgart, un Catodonien : *Stenostoma Sundevalli*, Jan (Afr. occid.). — Voy. pour les *Typhl.*, la pl. XIX, d'après M. Jan.

II. AGLYPHODONTES OU SERPENTS COLUBRIFORMES NON VENIMEUX[1].

HOLODONTIENS.

Cette famille, divisée comme elle l'a été dans le 7e volume de l'*Erpét. génér.*, p. 26-29, comprend deux groupes : les Pythonides et les Tortricides[2]. Aucun de ces derniers, qui sont des Serpents fouisseurs, n'a été, jusqu'ici, trouvé dans l'Afrique occidentale où vivent, au contraire, plusieurs espèces de Pythons. L'une, figurée par Séba sur plusieurs de ses planches, a conservé, au Musée de Paris, le nom de ce célèbre collecteur : *Python Sebæ*, parce qu'elle a été introduite par Gmelin sous cette dénomination spécifique dans la 13e édition du *Systema naturæ* de Linné. La Ménagerie du Muséum l'a reçue du Sénégal, à plusieurs reprises[3].

choire inférieure, ont été représentés avec une exactitude parfaite sur les fig. 1 et 2, plus grandes que nature, de la pl. LXXV de l'*Atlas* annexé à l'*Erpét. génér.* Elles sont dues au crayon facile, élégant et très-fidèle, de M. F. Bocourt, qui a également dessiné la pl. XXI de la *Rev. de zool.*, 1856, planche à laquelle je renvoie comme pouvant servir de complément à la description ci-dessus.

C'est ce même artiste qui, avec M. Oudart, dont les zoologistes connaissent aussi le talent, a exécuté les dessins joints au présent Mémoire.

1. Parmi les douze familles rapportées à ce sous-ordre, par mon père, par Bibron et par moi (voy. le résumé de la classification des Aglyphodontes, *Erpét. génér.*, t. VII, p. 19-25), il en est plusieurs, dont aucune espèce n'a encore été trouvée dans l'Afrique occidentale. Je les cite ici pour n'avoir plus à y revenir. Ce sont les familles des *Acrochordiens*, des *Upérolissiens* et des *Plagiodontiens*.

2. Quoique l'histoire détaillée des espèces appartenant à ces deux sous-familles soit consignée dans le t. VI, je cite le VIIe, parce que c'est là seulement que les auteurs, se conformant d'une manière plus absolue aux exigences de leur classification, fondée sur les différences du système dentaire, ont mis, à la suite des Pythoniens, les Tortricides, qui en avaient été d'abord éloignés.

3. J'ai donné quelques détails sur les différents Pythons de Séba, reçus jusqu'à ce jour à la Ménagerie du Muséum, où, pendant un an, l'on en a possédé un, qui était fort remarquable par ses très-grandes dimensions (5m,25) et par son volume, car dans sa plus grande épaisseur, il présentait un diamètre de 0m,18. Nous y conservons aussi plusieurs individus de l'espèce nommée Python royal. (Voir ma **Notice historique sur la Ménagerie des Reptiles**, *Arch. du Mus.*, t. VII, p. 225.

Une seconde espèce, *Python regius*, D. B. (Shaw), dont les dimensions ne sont probablement pas aussi considérables, à en juger d'après nos exemplaires, habite, comme le précédent, le Sénégal, et sans doute, d'autres points de la côte océanienne de l'Afrique. Nous l'avons reçu vivant de la côte des Mandingues.

M. Jan, dans son *Iconographie des Ophidiens*, encore manuscrite[1], mentionne une espèce particulière de la Côte d'Or (Guinée) et inédite, *Python hieroglyphicus* Schlegel. Elle nous est inconnue [2].

Aprotérodontiens.

Des deux sous-familles comprises dans cette division (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 29-32), la seconde, celle des *Bœides*, dont le plus grand nombre des espèces se trouve en Amérique et quelques-unes à Madagascar, ne paraît pas, jusqu'ici, être représentée sur le continent africain. — A la première, au contraire, celle des *Erycides*, il faut rapporter deux espèces :

L'une est l'Eryx de la Thébaïde (*E. thebaicus*, Ét. et Isid. Geoffr.); recueillie d'abord dans le pays dont elle porte le nom, elle a été adressée du Sénégal au Musée de Paris, qui possède plusieurs échantillons de cette provenance.

1. A l'occasion des Serpents, j'aurai souvent à citer ce remarquable travail qui, basé sur l'examen comparé des espèces de la plupart des Musées de l'Europe, contiendra près de deux mille dessins, dont souvent plusieurs sont consacrés à une seule espèce. Chaque figure portant tous les détails de l'écaillure nécessaires à noter, nul ouvrage, jusqu'à ce jour, n'aura offert des matériaux aussi abondants et aussi utiles pour les déterminations spécifiques.

J'ai vu, dans l'automne de 1858, 1,300 dessins déjà achevés, et auxquels beaucoup d'autres ont été ajoutés depuis ce moment. J'ai cherché alors à appeler l'attention sur l'importance extrême de cette œuvre immense dans une lettre annexée (*Revue de zool.*, 1858, p. 439) à l'exposé du *plan* de cette *Iconographie* inséré dans ce Recueil par M. Jan lui-même, qui, ultérieurement, y a donné, avec des planches, le *prodrome* de sa classification des espèces venimeuses (*Id.*, 1858 et 1859). Les zoologistes doivent très-vivement désirer l'apparition de cet ouvrage appelé à rendre les plus précieux services à l'Erpétologie. On peut en juger, dès à présent, pour les serpents de l'Afr. occidentale, par les nombreuses et utiles indications extraites de ce grand travail et que je dois à l'obligeance de ce savant naturaliste. J'aurais voulu pouvoir insérer ici les diagnoses des espèces nouvelles qu'il a nommées, et y joindre les figures qui les accompagneront dans son texte, mais retenu par l'obligation de ne pas dépasser les limites imposées à cette *Etude*, je ne donne que quelques-unes de ces fig. pl. XIX.

2. D'après une indication fournie par M. Hallowell lui-même (*Proc. Ac. Phil.*, 1857, p. 66), il n'y a pas lieu de considérer comme distinct du *Python de Séba*, celui qu'il a nommé *P. liberiensis*, (*Id.*, 1844, p. 249), puis, plus tard, par mégarde, (*Id.*, 1854, p. 100), *Boa liberiensis*.

L'autre espèce, originaire de la Côte d'Or, est nommée par M. Schlegel *Eryx Reinhardtii* (*Bijdragen*, etc., Recueil de la Société *Natura artis magistra*, 1848-1854, t. I, pl. sans n° et texte explicatif). Considérant les *Eryx* proprement dits et le *Platygastre multicaréné*, Dum. Bib. (*Eryx multocarinatus*, Péron) comme de véritables *Eryx*, ce zoologiste admet que les premiers forment dans ce genre une subdivision, et qu'il faut établir pour le second une subdivision différente [1].

Néanmoins, de même que l'espèce décrite par Péron a dû devenir le type d'un genre particulier, il semble qu'il convienne de séparer des véritables *Eryx*, au moins comme type d'un sous-genre particulier, l'espèce nouvelle. Ainsi que le *Platygastre*, elle a la tête garnie de plaques, mais conformément à ce qui se remarque chez les *Eryx*, elle a les gastrostéges fort étroites et la queue courte. Ces deux derniers caractères montrent que, si une nouvelle coupe générique n'est peut-être pas absolument nécessaire pour le classement de ce Serpent, sa place est à la suite des vrais *Eryx*, dont il diffère, on doit bien le noter, par la présence de plusieurs plaques disposées avec symétrie sur la région sus-céphalique.

Peut-être, comme le fait observer M. Günther (*Cat.*, p. 280, Appendix), faut-il rapporter à cet *Eryx de Reinhardt* le Serpent du Vieux Calabar et de Fernando-Po, nommé par M. Gray *Calabaria fusca* (*Proceed., zool. Soc.*, 1858, p. 154, pl. XIV).

On remarque, en effet, de grandes analogies entre eux. Les plus remarquables consistent en ce que ce sont des *Eryx* à plaques régulières sur la tête et dont la queue, malgré sa brièveté, montre cependant une certaine tendance à s'enrouler un peu en dessous.

1. M. Schlegel caractérise ainsi ces deux groupes :

I. Tête revêtue en grande partie d'écailles; narines s'ouvrant entre trois plaques; queue très-courte (*Eryx jaculus, thebaicus, conicus, Johnii*).

II. Tête revêtue de plaques, excepté sur l'occiput, les joues et la gorge; narines s'ouvrant au milieu d'une plaque nasale; queue courte ou de moyenne longueur (*Eryx Reinhardtii, multicarinatus*, [*Platygaster multicarinatus*, Dum., Bib.]).

Calamariens.

Dans cette famille, on a décrit, comme originaire de la Guinée, une espèce, *Calamaria meleagris*, Reinh. (*loc. cit.* t. X, p. 238, pl. I, fig. 4-6), dont le museau offre, à ce qu'il paraît, quelque analogie avec celui des Hétérodontes. Elle est, pour M. Gray (*Cat. snakes*, 1849, p. 80), le type de son genre *Prosymna*. Elle a été vue par M. Jan, qui la tient de la Côte d'Or, mais elle ne fait pas partie des collections du Musée de Paris où l'on ne connaît pas non plus un Calamarien, de l'Afrique occidentale, à urostéges non divisées, à écailles lisses formant quinze rangées longitudinales, et sans plaque frénale : *Elapops modestus*, Günth. (*Ann. and Mag. nat. hist.*, sept. 1859, pl. IV, fig. C). Il offre, dans ses caractères génériques, la plus grande analogie avec le genre *Aspidura*, Wagler. (*Erp. gén.*, t. VII, p. 127).

Coryphodontiens.

Sous le nom de *Meizodon* (de μείζων, plus grand, et de ὀδούς, dent), M. Fischer (*Abhandl. Gebiete Naturw.* Hamburg, 1856, t. III, p. 112, pl. 3, fig. 3*a*, *b* et *c*) fait connaître, comme type de ce genre, une espèce de Péki (Afr. occident.): *Meizodon regularis*, qui manque au Musée de Paris.

En raison de l'accroissement progressif en longueur des dents de la mâchoire supérieure d'avant en arrière, d'où est tirée la dénomination générique, ce zoologiste place ce serpent parmi les *Coryphodontiens*, Dum, mais par sa conformation générale, il est analogue aux *Ablabes*, Dum. (fam. des *Isodontiens*). De la réunion de ces deux ordres de caractères est née la nécessité d'une nouvelle coupe générique. Il semble cependant que ce soit une vraie *Coronelle*.

Isodontiens.

Le Musée de Paris ne possède pas un seul Ophidien de l'Af. occid., appartenant à cette famille à laquelle M. Jan (*Iconogr*, *M. S.*) rapporte huit espèces : *Dendrophis inornatus*, Jan, *D. scandens*, Id., Elmina (Hamb.), *D. melanostigma*, Id., Afr. occ. (Milan); *Elaphis tetragrammicus*, Id., Côte d'Or (Bâle), *E. picturatus*, Id., Peki (Hamb.); *Ablabes tigrinus*, Id., Côte d'Or (Bâle), *A. elegans*, Id., Afr. occid. (Hamb.), *A. albo-reticulatus*, Id., Sierra Leone (Stuttgart). J'ajoute *Graya silurophaga*, Günth., Afr. occid. (Londres) *Cat.*, p. 51.

LYCODONTIENS.

Plusieurs espèces colubriformes des mêmes régions ont, en raison des inégalités de leurs dents soit de la mâchoire supérieure, soit de l'inférieure, leur place marquée dans la famille dont le nom indique cette particularité remarquable.

Quelques-unes doivent prendre rang dans la sous-famille des *Boædoniens*, Dum. Bib.[1] et particulièrement dans le genre Boædon. La première, déjà indiquée dans l'*Erpét. génér.*, t. VII, p. 359 : *Boædon unicolor*, Dum. Bib. (*Lycodon unicolor*, Boie) est originaire de Cap-Lahou (Guinée supérieure) et de la Côte d'Or. (Voir pour les détails de la tête pl. XVII, fig. 1 et 1*a*, et fig. 5 pour la tête osseuse, ainsi que pour la disposition du système dentaire).

C'est de la même côte et de l'île Bissao, située à une petite distance de l'embouchure du Rio-Grande, que le Muséum en a reçu une autre, décrite pour la première fois dans l'*Erpét. génér.* : *Boædon quadri-lineatum*. Elle est bien caractérisée : 1° par les deux lignes claires que l'on voit de chaque côté du tronc, mais qui sont moins apparentes sur les régions postérieures que sur les antérieures; 2° par d'autres particularités. (Voy. les détails de la tête sur les fig. 4 et 4 *a*, de la pl. XVII)[2].

On trouve encore dans cet ouvrage, p. 364, une espèce inconnue jusqu'alors des zoologistes; malheureusement, elle y a été considérée, par erreur, non comme inédite, mais comme identique à celle que M. Smith, dès 1831, avait nommée *Lycodon capensis* (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. V), et dont M. Schlegel a fait, en 1836, son *Lycodon Horstockii*, seconde dénomination qui, comme on le voit par les dates, ne peut pas être conservée[3].

1. Une erreur s'est glissée dans la rédaction du tableau synoptique des genres (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 357), car, ainsi que cela est dit dans la diagnose du genre *Boædon*, et contrairement à ce que porte le tableau, les premières dents sus-maxillaires, plus longues que les suivantes, en sont séparées par un intervalle libre. Voyez la fig. 5 de la pl. XVII de ce Mémoire.

2. Il n'y a pas lieu, contrairement à ce que M. Günther suppose (*Cat.*, p. 199), de réunir en une seule espèce le *B. capense* et le *B. quatre-raies*, qui est nommé (*Erp. génér.*) *B. lineatum*.

3. Le *Lycophidion Horstockii* de l'*Erpét. génér.* (t. VII, p. 412) doit donc prendre désormais, à cause des droits d'antériorité acquis à M. Smith, le nom de *Lycophidion capense*, et il faut lui appliquer la synonymie attribuée (*Id.*, p. 364) à l'espèce qui, bien que nouvelle, y a été signalée, à tort, comme semblable au *Lycodon capense*, Smith.

Quant à la nouvelle espèce de l'*Erpét. génér.*, p. 364 (*Bocedon capense*, pl. XVII de ce Mémoire, fig. 3 et 3*a*, représentant les détails de la tête), il est bien difficile de n'y pas rapporter le serpent de l'archipel de Los (Afr. occid.) dont M. Hallowell (*Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 54) a fait le type du *Bocedon quadrivittatum*, qui devrait être rayé des catalogues erpétologiques, si cette identité, comme j'ai tout lieu de le croire, est réelle[1].

Faut-il y laisser une espèce du Gabon nommée par M. Hallowell (*Id.*, 1857, p. 55-56) *Bocedon quadrivirgatum*[2]? J'hésite à le croire lorsque, m'aidant de la description détaillée donnée par ce naturaliste, j'étudie un jeune individu qu'il a obtenu de l'Académie de Philadelphie pour le Musée de Paris, ainsi qu'une autre Couleuvre de plus grande taille, mais semblable, recueillie au Gabon par M. Aubry-Lecomte, et quand je les compare à la description et à la figure du *Bocedon nigrum* de Fischer (*Abhandl. Gebiete Naturw.*, Hamb., 1856, t. III, p. 91, pl. III, fig. 2*a*, 2*b*, 2*c*), espèce vue et admise par M. Jan. Cette dernière dénomination devrait donc, par droit d'antériorité, être adoptée de préférence à la première. En raison de cette incertitude, j'ai cru utile de faire représenter sur les fig. 2 et 2*a* de la pl. XVII jointe à ce Mémoire les détails de la tête du *B. noir*[3].

1. N'ayant pas vu la Couleuvre décrite par M. Hallowell, je ne puis pas me prononcer d'une manière absolue sur cette identité; mais je ne trouve d'autres différences que celles-ci : notre individu a 2 plaques pré-oculaires au lieu d'une seule, et le nombre déjà considérable de ses rangées longitudinales d'écailles est de 27, et non pas de 29.

L'antériorité des noms doit toujours être respectée. Il conviendrait donc d'accepter, et pour le Serpent du Musée de Paris, et pour celui du Musée de Philadelphie, la dénomination de *Boædon capense*, bien que l'espèce ainsi désignée semble avoir pour patrie, non pas seulement le sud, mais aussi l'ouest de l'Afrique.

2. Elle avait reçu d'abord de ce zoologiste (*Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, 1854, p. 98) le nom de *Cœlopeltis virgata*, abandonné depuis avec raison, car elle manque des caractères tirés de la conformation de la tête et tout à fait propres à ce genre nécessairement classé, d'ailleurs, parmi les Opisthoglyphes, à cause du sillon des dents postérieures plus longues que celles qui les précèdent.

J'avais déjà signalé (*Rev. de zool.*, 1856, p. 464) ces différences remarquables, qui ne permettent pas de rapprocher le Serpent dont il s'agit du *Cœlopeltis* de Wagler, mais je l'y avais, à tort, assimilé au *Boædon capense*, qui en est distinct.

3. La seule différence offerte par ces figures (et pour l'espèce de M. Fischer il n'y a pas d'autres éléments de comparaison puisqu'elle manque au Musée de Paris) consiste en ce que les plaques du dessus de la tête, sur notre dessin, d'ailleurs très-exact, sont proportionnellement plus courtes.

Suivant M. Günther, ce *B. nigrum*, Fischer, pourrait bien être identique à l'espèce qu'il a inscrite en 1858 dans son *Catal.*, p. 199, sous le nom de *B. infernalis*, originaire de l'Afrique australe. En raison des caractères tirés de l'écaillure, on serait porté à considérer ces Serpents comme semblables,

Le genre *Boædon*, essentiellement africain, serait donc, d'après les détails qui précèdent, composé, quant à présent, des espèces dites, 1° *B. unicolor*, Dum. Bib., Afr. occid.; 2° *B. quadrilineatum*, Id. Id., de même origine; 3° *B. capense*, Id. Id., et non Smith (*B. quadrivittatum* Hall.), Afr. occid. et mérid.; 4° *B. nigrum*, Fischer (*B. quadrivirgatum*, Hall., *B. infernalis*, Günther), du Gabon. Il faut y joindre 5° *B. lemniscatum*, Dum. Bib., d'Abyssinie.

Je ne parle pas ici du *B. geometricum*, Günther, car ce n'est qu'un changement de nom pour l'espèce classée dans l'*Erpét. génér.* comme *Eugnathus geometricus*. Le Musée de Paris, d'ailleurs, ne l'a jamais reçu de la côte ouest, qui en a fourni, au contraire, plusieurs individus à celui de Londres.

J'ai rangé près du genre *Boædon* un serpent qui ressemble beaucoup aux espèces qu'on y a rapportées, mais il offre cependant des particularités assez notables pour qu'il ait dû devenir le type d'un genre spécial :

HolurophOLIDE, *Holurophlis*, A. Dum.

Idem, Id., *Revue de zoologie*, 1856, p. 465.

Les cinq ou six premières dents sus-maxillaires plus longues que les autres, dont elles sont séparées par un petit intervalle; les premières dents palatines et sous-maxillaires également plus longues que celles qui les suivent; plaque nasale unique; écailles lisses; scutelles sous-caudales ou urostéges non divisées. — De ὅλος, entier, non divisé; οὐρὰ, queue, et φολίς, écaille [1].

Ces *caractères essentiels* montrent les analogies de ce genre et du genre *Boædon* relativement à la disposition du système dentaire, mais aussi la différence importante, qui se remarque dans l'arrangement des urostéges, dont il y a, ici, un seul rang, tandis qu'elles sont divisées chez toutes les espèces de la famille des Lycodontiens. De plus, la narine s'ouvre au milieu d'une plaque nasale unique, contrairement à ce qu'on voit chez les *Boædons*, qui ont deux nasales.

Je mentionne, comme *caractères secondaires*, les particularités suivantes, qui confirment ce fait, qu'il y a des analogies entre le nouveau genre et le précédent : *une frénale; une pré-oculaire; deux post-oculaires; quatrième et cinquième sous-labiales bordant l'œil en dessous* [2]; *gastrostéges à peine relevées vers les flancs.*

mais cependant, il n'est pas dit que l'espèce du Musée de Londres soit ornée, de chaque côté de la tête, de deux lignes blanches. — Une anomalie assez singulière, signalée par M. Hallowell, se remarque sur notre exemplaire du Gabon : les inter-nasales sont, en partie, soudées aux pré-frontales.

1. L'ordre des Ophidiens ne comprend que 22 genres à urostéges non divisées. Cinq de ces genres appartiennent à la Faune de l'Afrique occidentale : 1° *Holurophlis*, A. Dum.; 2° *Dipsadoboa*, Günth. (1 espèce); *Polemon*, Jan; 4° *Elapops*, Günth.; 5° *Atractaspis*, A. Smith.

2. Dans la *Rev. de zool.* (*loc. cit.*), j'ai omis de signaler la cinquième plaque de la lèvre supérieure

VI. Holurophollide olivatre, *Holuropholis olivaceus*, A. Dum.
Pl. XVI, fig. 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*, 1 *d*.

Régions supérieures d'une teinte olivâtre et uniforme; régions inférieures plus claires, irrégulièrement nuancées de brun obscur.

Ce Serpent a beaucoup de rapports dans sa conformation générale avec le *Boædon du Cap*; il est même plus trapu que ce dernier; sa queue, sans être plus courte, est plus confondue à sa base avec le tronc.

La tête, peu élargie en arrière, est recouverte de neuf plaques régulières, qui n'offrent rien de spécial à noter. Les pariétales sont courtes, et ne dépassent pas le niveau de l'articulation de la mâchoire inférieure. La plaque nasale unique est allongée et percée par l'orifice de la narine, qui est irrégulièrement triangulaire et un peu dirigé en haut. La plaque frénale a la forme d'un triangle à sommet supérieur. Les écailles du tronc, losangiques et de médiocres dimensions, sont disposées sur 27 rangées longitudinales.

Longueur totale, $0^{m}65$ ainsi répartis : tête et tronc, $0^{m}54$; queue, $0^{m}11$.

Aucun détail sur le système de coloration n'est à ajouter à ceux que contient la diagnose.

Un spécimen unique a été rapporté du Gabon par M. Aubry-Lecomte.

Je dois encore énumérer quelques serpents de la famille des *Lycodontiens :*

Ainsi, dans le genre *Lycodonte*, de la sous-famille des *Lycodoniens*, l'espèce nommée par M. Smith (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. 23) *L. guttatum*, et que M. Jan considère comme appartenant réellement à ce genre tel qu'il est compris dans l'*Erpét. génér.*, a été trouvée par ce dernier aux Musées de Stuttgart et de Bâle, parmi des serpents de Sierra-Leone et la Côte d'Or. Elle nous est inconnue.

Il y a, dans le Musée de Berlin, un genre nouveau : *Bothrophthalmus*, Schl. (*B. lineatus*, Id., in *Nomenclator*, p. 27, sans description). Ce Serpent, originaire de la Côte d'Or, est placé entre les genres *Ophites*, Wagl., et *Eugnathus*, Dum., Bib.

C'est ici le lieu d'indiquer, en suivant l'ordre de la classification qui nous amène à la sous-famille des *Eugnathiens*, que l'*Eugnathe géométrique*, Dum. Bib. (*Lycodon geometr.*, Boie), a été envoyé de l'Afr. occident. au Musée de Londres où, comme je l'ai dit plus haut (p. 195), il porte le nom de *Boœdon geometricum*. Peut-être, nos exemplaires dus à Péron et à Lesueur, proviennent-ils du Cap, mais aucune note ne nous le dit. Nous en devons, au reste, un autre,

comme touchant l'œil. J'y ai indiqué la troisième et la quatrième, mais sur l'individu unique de la collection, c'est d'un côté seulement, et par le sommet de son angle supérieur et antérieur, que la troisième arrive jusqu'au globe oculaire. Il y a donc là une anomalie, et il ne faut parler que des quatrième et cinquième sus-labiales.

de Magadascar, à la générosité de M. le docteur Ch. Coquerel, chirurgien de la marine impériale, et bien connu des zoologistes par ses intéressantes publications entomologiques.

La Couleuvre décrite d'abord par M. Smith, en 1831, et qu'il a décrite et figurée de nouveau (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. 5) sous le nom de *Lycodon capense*, laquelle, dans la classification adoptée par les auteurs de l'*Erpét. génér.*, devient *Lycophidion capense*[1], nous a été dernièrement envoyée de l'île Bissao (Arch. des Bissagos). Divers Musées, du reste, l'avaient déjà reçue de l'Afrique occidentale où vivent deux autres *Lycophidions*. M. Hallowell en a fait connaître un (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 58) : c'est le *Lycophidion laterale* du Gabon. Cet Ophidien nous manque.

Il en est de même pour deux autres *Eugnathiens*, dont l'un, signalé plutôt que décrit par Leach, comme *Coluber irroratus*, est devenu pour M. Günther (*Catal.*, 1858, p. 197) le type du genre nouveau *Metoporhina*, Günth.: (*Metop. irrorata*), et dont l'autre, rangé par ce même zoologiste dans le genre *Alopecion*, D. B., est désigné ainsi : *Alopecion fasciatum*, Günth. (*Cat.*, p. 196).

C'est dans cette sous-famille des *Eugnathiens* qu'il faut placer, comme l'a fait M. Hallowell, la Couleuvre du Gabon, *Hormonotus audax*, Hall. (*Proc. Philad.*, 1857, p. 56). Elle appartient au groupe des espèces à écailles médianes du dos plus grandes que les autres. Nos collections ne la possèdent pas.

Elles ne renferment pas non plus un Serpent de la Guinée, communiqué à notre Musée par celui de Leyde et qui y était désigné sous le nom de *Dipsas modestus*, Schlegel. Il est devenu dans l'*Erpét. génér.* (t. VII, p. 429) *Lamprophis modestus*[2].

Les espèces dites *Heterolepis glaber*, Jan, de la Côte d'Or (Mus. de Milan et de Bâle), et *H. bicarinatus*, Dum. Bib. (*Lycodon bicarinatus*, Schl.) manquent

1. Et non *Lycoph. Horstockii*, ce dernier nom étant plus récent. Voyez ci-dessus, p. 193, la note 3 relative à la synonymie de cette espece, dont la description se lit (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 412), sous la dénomination de *Lycoph. Horstockii*.

2. Est-ce un Serpent d'arbre? La description, il est vrai, ne contient rien qui en donne absolument la preuve. On serait cependant tenté de le croire d'apres certains caractères énoncés (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 427) dans la diagnose du genre *Lamprophis*, et qui conviennent peu à la *Couleuvre aurore* de Linné, prise par M. Fitzinger pour type de son genre *Lamprophis* en 1843, puis dont M. Schlegel, en raison de l'ensemble de sa physionomie, a fait une Coronelle. Aussi, le *Lamprophis modestus* devrait-il, peut-être, donner lieu à une coupe générique particuliere, distincte des vrais *Lamprophis*. Elle serait motivée sur l'aspect général de cet Ophidien et sur le genre de vie arboricole que tout l'ensemble de sa conformation parait indiquer.

également au Musée de Paris. La seconde est peut-être identique, comme le suppose M. Jan, à *H. capensis*, Smith, qu'il a vue de Sierra-Leone à Milan et à Stuttgart. Quant à celle de Fernando-Po, *H. Poensis*, A. Smith, je renvoie, pour la discussion relative à son identité avec la précédente, à la note détaillée dont les auteurs de l'*Erpét. génér.* ont fait suivre la description de l'*H. bi-caréné* (t. VII, p. 425).

Leptognathiens.

Quatre espèces seulement, dans cette famille, vivent en Afrique. Elles offrent l'anomalie remarquable que M. Jourdan, de Lyon, qui a particulièrement étudié le genre auquel elles appartiennnent, a voulu rappeler en créant la dénomination générique et très-expressive de *Rachiodon*. Voyez pour les dents œsophagiennes ou vertébrales, pl. LXXXI, fig. 3 (Atl. *Erp. gén.*) et pl. LXXIII (Smith. *Ill, zool. S. Afr.*).

L'espèce type (*R. scaber*, Jourdan, *Coluber scaber*, Linn.) ne nous est connue que par des individus provenant du Cap; mais aux Musées de Milan et de Londres, on en a reçu de l'Afrique occidentale. Là, également, vit l'espèce d'abord trouvée au sud et nommée par M. Smith *Dasypeltis inornata* (*Coluber palmarum*, Leach), dont le type, rapporté à la suite de l'exploration du Zaïre ou Congo entreprise par Tuckey, est conservé dans ce Musée (*Catal.*, p. 142). On y possède, en outre, un individu originaire du Vieux-Cababar, et M. Jan en a vu un, qui avait été recueilli à la Côte d'Or où l'on a trouvé une Var. dite *subfasciatus*, Jan (Bâle). C'est de Sierra-Leone que vient *D.* (*Rach.*) *fasciatus* Smith (*loc. cit.*, pl. 73, addition au texte explicatif de cette pl.), mais qui nous est inconnu [1].

Syncrantériens.

Le genre *Leptophide*, ainsi nommé par M. le docteur Th. Bell, mais autrement délimité dans l'*Erpét. génér.*, en raison des différences remarquables du système dentaire, qu'il ne l'est par cet habile naturaliste (*Zool. Journ.*, t. II, p. 322), comprend plusieurs espèces, dont cinq vivent sur la côte ouest d'Afrique.

1. La 4[e] espèce (*R. abyssinus*, D., B.) n'a encore été reçue que du pays dont elle porte le nom.

L'une (*L. smaragdinus*, Dum. Bib., *Dendrophis smaragd.*, Boie), qui semble propre à cette région et que le Muséum avait déjà reçue de la côte de Guinée, vient d'être placée plus récemment dans nos galeries, par les soins de M. Aubry-Lecomte (Voy. pour les détails de la tête de ce Serpent, pl. XVII, fig. 6 et 6*a*[1]).

Une autre (*Leptophis Chenonii*, Dum. Bib., *Dendrophis Chen.*, Boie) y est connue d'après différents individus, et, dans le nombre, il s'en trouve un provenant des collections rapportées par M. d'Arnaud de l'expédition au Nil Blanc[2].

Il me semble difficile d'éloigner de la variété du *Lept. de Chénon*, signalée dans l'*Erpét. génér.* et caractérisée par un semis très-régulier de petites taches jaunes, la Couleuvre que M. Hallowell (*Proceed.*, 1857, p. 54) compare à cette espèce et dont il fait le type de son *Chlorophis heterodermus*.

Deux autres espèces, recueillies d'abord dans l'Afrique australe, décrites par M. Smith (*Ill. zool. S. Afr.*) et nommées par lui *Dendrophis albo-variata* (pl. 65 et pl. 64, fig. 3, 3*a*, 3*b*) et *D. semi-variegata* (pl. 59, 60, 64, fig. 1, 1*a*, 1*b*), ont

1. Il convient de rappeler ici que M. Hallowell a déclaré (*Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, 1854, p. 100) l'identité de son *Leptophis gracilis* (*Id.*, 1844, p. 60) avec le *Lept. smaragdinus*.

2. Une mention spéciale doit être faite de ces individus, afin d'appeler l'attention sur un détail de l'écaillure de la tête, lequel, en raison de l'identité complète des autres caractères, n'a qu'une importance secondaire. Je veux parler des plaques temporales, c'est-à-dire de celles qui, comprises dans l'intervalle des pariétales et des labiales, touchent aux unes et aux autres.

Reinhardt, qui ne dit rien de ces plaques, en a représenté cinq (*Beskriwelse af nogle nye slangearter in Kong. Danske videnskab.*, t. X, tab, I, fig. 14) : en avant, une grande, surmontée de deux petites que, d'après leurs dimensions exiguës et l'irrégularité de leur forme, on peut considérer, à ce qu'il me semble, comme le résultat d'une division anormale de la première ; puis derrière, deux autres superposées. Or, sur un spécimen acquis en Hollande par Bibron, il n'y a, devant ces deux dernières temporales, qu'une seule plaque, et par conséquent, à ce que je présume, point d'irrégularité. Sur un exemplaire rapporté par M. d'Arnaud de l'expédition au Nil Blanc, sur un autre, originaire de Bissao (îles Bissagos, Afrique occidentale) et récemment acquis, puis enfin, sur l'ancien type de la *Couleuvre azurée* de Lacép. (*Hist. quadrup. ovip. et Serp.*, t. II, p. 276), provenant du Cap Vert et non mentionné dans l'*Erpét. génér.*, il n'y a que deux temporales, l'une devant l'autre. Ces différents Ophidiens appartiennent cependant tous à la même espèce, dont il est convenable d'éloigner le Serpent indiqué dans ce dernier ouvrage comme recueilli au Cap de Bonne-Espérance par M. Verreaux, sa détermination spécifique laissant quelques doutes.

M. le comte de Castelnau a trouvé au Cap le *Dendrophis natalensis*, Smith, et de l'examen comparatif de cette espèce avec la figure et la description données par le naturaliste anglais (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. LXIV, et fig. 2, 2*a*, 2*b*), il résulte la preuve que cette espèce est bien distincte, et ne peut pas être considérée, ainsi que le propose M. Günther (*Cat. of snakes*, 1858, p. 152), comme une simple variété du *Leptophis Chenonii*, qu'il décrit, dans ce *Cat.*, sous le nom de *Ahætulla irre-*

été retrouvées par M. Jan parmi des serpents de Sierra-Leone et de la Côte d'Or[1].

On ne connaît pas dans notre Musée les serpents d'arbres recueillis à Elmina, dans les possessions de la Hollande, sur la côte ouest de l'Afrique, et que M. Fischer (*Abhandl. Gebiete Naturw.*, Hambourg, t. III, 1856, p. 110) a considérés comme les types d'un genre nouveau, *Hapsidophrys*, assez analogue, dit-il, aux *Herpetodryas*.

Les caractères fournis par le système dentaire montrent que ce sont des Syncrantériens. Dans cette famille, c'est auprès des *Leptophides*, ainsi que cela résulte des figures et de la description, qu'il convient de ranger les espèces dont il s'agit. Les différences entre elles et les précédents paraissent même bien peu marquées.

En employant la dénomination de *Hapsidophrys* (de ἀψὶς, voûte, et ὀφρὺς, sourcil), l'auteur a voulu indiquer la courbure que la tête présente dans la région sus-oculaire, et d'où résulte, pour sa moitié antérieure, une légère inclinaison de haut en bas et d'arrière en avant. Il cite deux espèces : *H. lineatus*, Fisch., et *H. cœruleus*, *id.* (*loc. cit.*, p. 111, pl. 2, fig. 5*a*, 5*b* et 6*a*, 6*b*). La seconde, selon M. Jan, qui les a vues, est une Variété de la première.

Évidemment, c'est encore très-près des *Leptophides*, que le genre établi par M. Hallowell sous le nom de *Thrasops* (θρασὺς, audacieux, ὤψ, œil) (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 67), doit prendre place, comme le démontre ce zoologiste en le comparant aux genres dont il est le plus voisin. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre arboricole : *Thrasops flavigularis*, Hall., décrit d'abord comme *Dendr. flavigularis*, Hall. (*Id.*, 1852, p. 205). Elle manque au Musée de Paris.

Le genre *Tropidonote* doit à peine nous arrêter, car s'il est abondamment représenté sur le continent et l'Archipel indiens[2], et surtout dans l'Amérique du

gularis, d'après Leach (*Appendix to the Bowdich's Mission to Ashantee*, 1819). M. Jan a vu, au musée de Stuttgart, un spécimen du *Dendr.* (*Lept.*) *natalensis* originaire de Sierra-Leone.

1. Quoique je n'aie pas vu ces deux Ophidiens, il ne me semble pas qu'on puisse, à l'exemple de M. Günther, rapporter le premier au *Leptophis Chenonii*, car on trouve, dans les caractères décrits et figurés par M. Smith, des motifs suffisants de distinction, ni refuser au second : *Dendr.* (*Leptophis*) *semi-variegata*, Smith, non mentionné par M. Günther, le rang d'espèce. Je suis confirmé dans cette manière de voir par la détermination de M. Jan indiquée ci-dessus.

2. En Asie et sur les îles de l'Archipel, on trouve particulièrement des Ophidiens qui, très-rapprochés, il est vrai, des Tropidonotes par tout l'ensemble de leur conformation, c'est-à-dire, comme

Nord, il ne renferme qu'un très-petit nombre d'espèces africaines. J'ai déjà mentionné précédemment, à l'occasion de la faune erpétologique méditerranéenne, qui comprend des espèces communes à l'Afrique et à l'Europe, la Couleuvre à collier (*Tr. natrix*) et la Vipérine (*Tr. viperinus*); mais pour la côte occidentale, je dois me borner à deux espèces inconnues au Musée de Paris.

L'une, nommée par M. Schlegel, d'après Kuhl, *Tropidonotus mortuarius* (*Essai*, p. 330) et indiquée comme recueillie à Java, a été adressée (je le sais par M. Jan) de la côte de Guinée, aux musées de Milan et de Gœttingue.

L'autre, désignée par le zoologiste de Leyde sous la dénomination de *Tr. lævis*, est-elle bien un vrai Tropidonote, puisqu'elle a les écailles lisses[1] ?

J'ai encore à citer, parmi les serpents de la côte occidentale, et appartenant à la famille des Syncrantériens, celui dont M. Günther a donné une courte description (*Cat.*, p. 39) : *Coronella fuliginoides*[2].

M. Schlegel l'a si bien exprimé, par leur physionomie, ainsi que par leurs habitudes, ont dû cependant en être éloignés à cause des différences offertes par leur système dentaire. Les premiers sont des *Syncrantériens*, c'est-à-dire que les deux ou trois dernières dents sus-maxillaires postérieures, les plus longues de toutes, font suite, sans interruption, à celles qui les précèdent. Les autres, nommés *Amphiesmes*, Dum., Bib., appartiennent à la famille des *Diacrantériens*, dont les grandes dents situées à l'arrière de la mâchoire supérieure, sont séparées des antérieures par un petit intervalle libre. L'analogie très-grande qui se remarque, pour tout le reste, entre les *Amphiesmes* et les *Tropidonotes* est un des exemples dont je me suis servi (*Revue de zool.*, 1854, p. 551) pour montrer l'utilité, dans l'étude méthodique des Reptiles, d'une classification par séries parallèles, classification qui, ainsi que j'ai cherché à le prouver, peut être, avec avantage, appliquée à un assez grand nombre des animaux de cette classe.

1. Je suis d'autant moins porté à l'admettre, que M. Jan la considère comme le type d'un genre nouveau : (*Leionotus Schlegelii*), désignation générique impossible à conserver, car elle a été appliquée par Bibron à un serpent de Cuba (*Hist. de Cuba*, Ram. de la Sagra, Rept., p. 212, pl. XXIV) : *L. maculatus*, devenu dans l'*Erpét. génér.*, t. VI, p. 494, *Tropidophis maculatus*, Dum., Bib. Le *Leionotus Schlegelii*, Jan, a été reçu à Milan du royaume d'Achanti. Il se trouve également à Breslau, mais sans indication d'origine.

2. Dans le genre Coronelle, M. Günther, sans tenir compte des différences remarquables fournies par le système dentaire, place (*Cat.*, p. 34) des espèces appartenant aux deux sous-ordres des Aglyphodontes et des Opisthoglyphes. Il s'énonce, en effet, ainsi, dans l'énumération des caractères : Dents sus-maxillaires postérieures plus longues que les autres, *sillonnées* ou *lisses*, formant un rang continu avec les antérieures.

Je rapporte cependant l'espèce ci-dessus aux vraies Coronelles, car, malgré l'absence de toute indication relative aux dernières dents de la mâchoire supérieure, M. Günther la signale comme très-voisine

A la suite du genre *Coronelle*, il faut placer celui que M. Hallowell (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1857, p. 67) a établi sous ce nom : *Heteronotus*, et qui diffère du premier par l'allongement plus considérable de la tête et des écailles sus-céphaliques, par les plus grandes dimensions de la queue et des écailles du tronc (*Id.*, p. 69) [1]. L'espèce type de ce genre recueillie à Liberia (*Heter. triangularis, Id.*, p. 68) est la même, comme M. Hallowell le fait observer, que celle dont il avait antérieurement parlé sous les noms de *Coluber lævis* (*Id.*, 1844, p. 118) et de *Coronella triangularis* (*Id.*, p. 100).

DIACRANTÉRIENS.

On trouve, en Afrique, peu de serpents appartenant à cette famille.

La *Couleuvre à raies parallèles* de Geoffroy, pour laquelle Wagler, en la rapprochant de la *Coul. hippocrepis* de Linné, a établi le genre *Periops* (*Per. parallelus*), a été rapportée au Musée de Londres non-seulement d'Égypte, mais de l'ouest [2]. Le nôtre, au contraire, n'a jamais reçu que des individus égyptiens.

Un Diacrantérien fort remarquable est celui qui a été décrit pour la première fois dans l'*Erpét. génér.*, t. VII, p. 722 : *Uromacer oxyrhynchus*, Dum. Bib. [3].

de celle que M. Peters (*Monatsber.*, 1854, p. 622, et *Arch.*, Wiegm., 1855, p. 52) nomme *Coron. olivacea*, et dont le zoologiste de Berlin dit que ces dents dépassent celles qui les précèdent et sont lisses.

1. Il est évident que ce Serpent n'est point une Coronelle, mais il est difficile de ne pas voir dans ces particularités des analogies avec les *Leptophides* à écailles lisses, tels que le *Lept. Chenonii*. Ce n'est là cependant qu'une simple conjecture, l'espèce dont il s'agit manquant à nos collections. Il faut noter que M. Gray a déjà nommé un Geckotien *Heteronotus* (*Cat. Liz.*, p. 174).

2. Elle figure sur la liste des Rept. de l'Afr. occid. (Gray, *Proc. zool. Soc.*, 1858, p. 162, n° 81 : *Zamenis Cliffordii*); mais la désignation spécifique employée par Ét. Geoffroy a la priorité sur celle dont M. Schlegel a fait usage, et la distinction générique proposée par Wagler pour les espèces à plaques sous-oculaires est excellente, en ce qu'elle rappelle un caractère rare et facile à saisir.

3. En comparant de nouveau à cette belle Couleuvre africaine, omise dans la liste de M. Gray (*loc. cit.*), celle de Saint-Domingue, *Uromacer Catesbyi*, Dum., Bib. (*Dendrophis Cat.*, Schl.), il me semble convenable de les considérer comme les types de deux genres particuliers.

Elles ont, il est vrai, la même conformation générale, qui est très-remarquable en ce qu'elles offrent, au plus haut degré, tous les caractères propres aux Serpents d'arbre. Cependant, outre son origine, dont il est essentiel de tenir compte, l'espèce des Antilles, ainsi qu'on le voit très-bien sur les dessins dont se compose la pl. LXXXIII de l'*Atlas* de l'*Erpét. génér.*, a le museau moins effilé, moins pointu, et, par suite, une rostrale et des inter-nasales de forme différente, puis la tête moins distincte du tronc, qui, dans sa région antérieure, n'est pas aussi grêle. La dénomination de *Megalocercus*

Les détails que renferme cet ouvrage, ainsi que la figure jointe à ce Mémoire (pl. XVII, fig. 7 et 7*a*) et celle de la pl. 83 dans l'*Atlas* de l'*Erpét. génér.*, me dispensent de revenir ici sur cette description.

III. OPISTHOGLYPHES OU SERPENTS COLUBRIFORMES A DENTS SUS-MAXILLAIRES POSTÉRIEURES SILLONNÉES [1].

Oxycéphaliens.

Je dois m'occuper ici, d'abord, du Serpent qui, décrit dans l'*Erpét. génér.*, t. VII, p. 821, sous le nom d'*Oxybelis de Lecomte*, était, à cette époque, considéré comme type d'une espèce nouvelle. Il est positif cependant, ainsi que je l'ai déclaré plus tard (*Rev. de zool.*, 1856, p. 467), que cette désignation spécifique ne peut pas lui être conservée. M. Hallowell l'avait déjà fait connaître sous deux dénominations différentes : *Leptophis Kirtlandii* (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, t. II, 1844, p. 62), puis ensuite *Dryophis Kirtlandii* (*Id.*, t. VII, 1854. p. 100[2]).

Or, en soumettant à un nouvel examen cet Ophidien arboricole, il me paraît indispensable de le sortir du genre *Oxybelis*, fondé par Wagler pour le Serpent américain dont l'épithète spécifique *æneus* a été jointe successivement à plusieurs noms de genres auxquels elle ne convient pas. Bien décrite par le prince Maxim. de Wied-Neuwied, qui l'appelait *Coluber acuminatus*, cette Couleuvre doit rester, sous le nom de *Oxybelis æneus*, Wagl., l'un des types de ce genre.

Quant à l'espèce de l'Afrique occidentale, les différences qu'elle offre sont faciles à saisir. Ainsi, 1° la plaque frénale, loin de manquer, est double ; 2° la pupille n'est pas ronde, mais horizontale[3] ; 3° la tête et particulièrement le

Catesbyi rappellerait, par son sens même (μέγαλος, grand, et κέρκος, queue), la ressemblance du Diacrantérien arboricole du Nouveau Monde avec celui dit *Uromacer oxyrhynchus* de l'Afrique occidentale, d'où l'on a reçu, à Stuttgard et à Hambourg, un *Helicops* : *H. Kraussi*, Jan (*Icon. M. S.*).

1. Une seule des six familles comprises dans ce sous-ordre manque d'espèces africaines. C'est la famille des Platyrhiniens (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 941-987), dont une espèce, il est vrai (*Erpeton tentaculatum*, Lacép.), est d'origine inconnue, mais il y a lieu de supposer que ce singulier Serpent est indien.

2. Au Musée de Leyde, elle porte le nom inédit de *Dryophis Pelii*, Schlegel, et M. Jan a reconnu l'identité des deux espèces.

3. Il est dit, par erreur, dans la diagnose du genre *Oxybèle* (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 813), que

museau sont moins allongés ; 4° les dents, enfin, sont moins longues et plus régulières. Ce sont là, outre la diversité d'origine, des particularités suffisantes pour le classement, dans un genre distinct, du Serpent dédié à M. Kirtland. Afin d'éviter toute confusion[1], je propose de le nommer *Cladophis Kirtlandii*, et je caractérise ainsi ce nouveau genre :

CLADOPHIDE, *Cladophis* [2], A. Dum.

Formes générales des Oxybèles, mais la tête moins allongée, le museau moins acuminé, et, par suite, toutes les plaques sus-céphaliques moins longues; deux frénales [3]*; pupille horizontale; dents sus-maxillaires régulières, croissant progressivement en longueur d'avant en arrière, et séparées par un intervalle des deux longs crochets postérieurs sillonnés.*

A ces caractères essentiels, qui montrent les analogies et les différences avec les *Oxybèles*, on peut joindre les caractères naturels suivants :

Narines percées dans une seule plaque moins allongée que celle des Oxybèles; pré-oculaire unique; trois post-oculaires; plaques rostrale et nasale remontant un peu sur le museau et formant une sorte de petit bourrelet autour de son extrémité antérieure; écailles du tronc longues et étroites, carénées, disposées sur dix-neuf rangées longitudinales; gastrostéges remontant sur les flancs; urostéges doubles.

Le Musée de Paris possède une seule espèce de ce genre.

CLADOPHIDE DE KIRTLAND, *Cladophis Kirtlandii*, A. Dum. — Pl. XVII, fig. 8 et 8 *a*.

J'ai indiqué plus haut, déjà, les noms sous lesquels elle a été introduite dans la science par M. Hallowell.

Pour la description, je renvoie à l'*Erpét. génér.*, t. VII, p. 821. J'ajoute seulement qu'il y a 12 + 2 dents sus-maxillaires (les 12 premières croissent régulièrement en longueur d'avant en arrière); 15 dents palatines; 12 dents pterygoïdiennes; 21 sous-maxillaires.

Ce n'est pas seulement au Gabon que vit cette Couleuvre arboricole : M. Peters, qui la signale sous

la pupille est horizontale; elle est ronde chez les espèces américaines (*O. argenteus, fulgidus, æneus*).

1. Placer cette espèce parmi les *Dryophis*, ainsi que M. Hallowell et M. Günther (*Cat.*, p. 156) l'ont fait, ne serait-ce pas augmenter encore la confusion résultant de l'emploi d'une dénomination déjà appliquée à tant d'Ophidiens arboricoles.

2. De κλάδος, branche, et ὄφις, serpent, c'est-à-dire Couleuvre d'arbre.

3. Un seul des six exemplaires de la collection du Musée de Paris porte, d'un côté, une frénale unique, et n'a, également d'un seul côté, que deux post-oculaires. Au reste, ces anomalies ne sont pas très-rares. Une disposition identique à celle que je viens de signaler a été vue par M. Jan sur un spécimen du Musée de Milan, qui en possède deux autres sans irrégularités. De semblables défauts de symétrie dans ces mêmes plaques sont mentionnés (*Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, 1854, t. VII, p. 101) par M. Hallowell, et il cite des faits analogues observés sur divers autres Ophidiens.

le nom inscrit dans l'*Erpét. génér.* (*Ox. Lecomtei*), l'a trouvée en Mozambique (*Monatsb.*, etc., Berlin, 1854, p. 623).

Je rapporte à cette espèce l'*Ox. violacea*, Fischer (*Abhandl. Gebiete der Naturw.*, Hamburg, t. III, p. 91, pl. II, fig. 7 *a*, *b*, *c*, de Edina (Grand Bassam). La même assimilation a lieu dans l'*Iconogr. descr. M. S.* de M. Jan et dans le *Catal.* de M. Günther, p. 156 [1].

Sténocéphaliens.

Un seul Serpent appartenant à cette famille a été trouvé dans l'Afrique occidentale. Il y représente un genre dont les espèces, jusqu'ici, étaient toutes américaines : je veux parler des *Elapomorphes*.

Comme je l'ai dit (*Rev. de zool.*, 1856, p. 468), en décrivant la Couleuvre à laquelle j'ai donné le nom de *Elapom. gabonensis*, ce n'est pas sans hésitation que je place, à la suite d'espèces américaines, un Serpent d'Afrique. Les exemples de semblables associations génériques ne manquent pas, il est vrai, et pour n'en citer qu'un seul, les *Elaps*, dont les *Elapomorphes* rappellent l'apparence générale, vivent sur les deux continents. Il faut cependant bien s'assurer, avant de rapporter des Serpents d'origine si différente à un même groupe générique, de l'identité des caractères propres à motiver ce rapprochement, et ne pas laisser échapper les différences qui rendraient nécessaires, au point de vue de la méthode naturelle, la formation d'un genre distinct.

Or, si, faisant l'application de ces principes à l'Ophidien opisthoglyphe dont il s'agit, je le compare aux *Elapomorphes* décrits pour la première fois dans l'*Erpét. génér.* et à ceux que M. Schlegel a placés parmi les *Calamaires*, je trouve d'abord qu'il leur ressemble d'une manière frappante dans sa conformation générale. Comme eux, il est analogue aux *Elaps* par tout son aspect

1. Le texte de M. Fischer dit : une plaque frénale seulement ; mais sur la figure, il y en a deux. Quant à la couleur, elle ne constitue vraiment pas un caractère spécifique différentiel, puisque les téguments, qui sont quelquefois bronzés, paraissent toujours violacés quand ils sont dépouillés de leur épiderme. La pupille est représentée ronde sur les figures, mais M. Jan, ayant eu entre les mains le type de M. Fischer, l'a vue distinctement horizontale, et il considère l'espèce dont il s'agit comme identique en tout point à celle qui porte ici le nom de *Cladophis Kirtlandii*.

J'ajoute que M. Jan, comme je propose de le faire, sépare ce Serpent des *Oxybèles*, mais il le nomme *Dryophis* (*Cenni sul Mus. Mil. ed indice sistemat. Rettili*, 1857, p. 48, et *Icon. descr. M. S. S.*) J'ai dit plus haut pourquoi, dans l'espoir d'éviter la confusion que produit l'emploi de cette dénomination, je la rejette et en propose une nouvelle.

extérieur ; ainsi, il a les yeux petits, la bouche peu fendue, la tête courte, confondue avec le tronc, qui est cylindrique, couvert d'écailles lisses et terminé par une queue épaisse, de petites dimensions.

D'un autre côté, voici quelques dissemblances : 1° Les mâchoires, qui sont courtes dans les Elapomorphes, le sont encore plus dans l'espèce africaine : au lieu de cinq dents simples au-devant des crochets postérieurs sillonnés, elle n'en a que deux ; 2° elle porte une plaque sus-labiale de plus, c'est-à-dire sept, dont la troisième et la quatrième bordent l'œil en dessous; 3° enfin, les narines s'ouvrent dans deux plaques et non pas dans une seule. Ces particularités très-importantes à noter comme différences spécifiques ne me semblent pas de nature à justifier, quant à présent, l'établissement d'un genre nouveau. Si, plus tard, on les rencontre encore chez d'autres Serpents africains, du même groupe, on pourrait peut-être, à cause de la brièveté remarquable des maxillaires supérieures et du petit nombre de dents qu'ils supportent, réunir sous une dénomination générique nouvelle, celle de *Miodon*[1] par exemple, les Opisthoglyphes qui présenteraient ces caractères.

VII. ELAPOMORPHE DU GABON, *Elapomorphus gabonensis*, A. Dum.

(Pl. XVI, fig. 2, 2*a*, 2*b*, 2*c*.)

Idem, Id., *Rev. de zool.*, 1856, p. 468.
Idem, Gray, *Proc. zool. Soc. Lond.*, 1858, p. 163, *Liste*, n° 83.

Régions supérieures d'un vert olive, pointillées de blanc, et parcourues, dans toute leur longueur, par trois raies parallèles d'un vert plus foncé; un collier de cette dernière nuance; régions inférieures d'une teinte jaunâtre claire et uniforme. Neuf plaques sus-céphaliques; pré-oculaire unique; deux post-oculaires; sus-labiales au nombre de sept de chaque côté; deux temporales entre les pariétales et les sus-labiales postérieures; queue courte, terminée par une squamme pointue.

Le tronc est arrondi, de la même grosseur dans toute sa longueur, et confondu, en arrière, avec la base de la queue, dont les dimensions sont peu considérables, car elle ne représente guère que le treizième de l'étendue totale, et elle se termine en pointe. La tête est plate à sa région postérieure,

1. De μεῖον, moins, et ὀδοὺς, dent.
Aux motifs ci-dessus énoncés de ne pas distraire l'espèce gabonaise du genre auquel je l'ai primitivement rapportée, vient se joindre le désir de ne pas introduire dans la science, et sans nécessité absolue, un nom nouveau pour une espèce déjà connue sous une dénomination différente.

et ne se distingue pas du tronc. Le museau est large et arrondi. Les yeux, dirigés obliquement en dehors et en haut, sont très-petits et à pupille circulaire. Les narines sont ouvertes, à la région supérieure du museau, dans le point de réunion des plaques nasale et post-nasale.

La plaque rostrale, large et basse, se replie à peine sur le museau; son angle supérieur, très-obtus, touche à l'extrémité antérieure de la ligne médiane de jonction des plaques fronto-nasales ou inter-nasales, qui sont à peu près carrées. — Les frontales antérieures, un peu plus grandes, présentent chacune, en arrière, deux pans, dont l'un est en contact avec l'extrémité antérieure de la sus-oculaire, et dont l'autre longe un des deux bords antérieurs de la frontale moyenne. Celle-ci, qui a six côtés, est courte; elle dépasse à peine, en arrière, les sus-oculaires. — Les pariétales sont grandes et bordées chacune par deux temporales occupant l'espace qui sépare ces pariétales des cinquième, sixième et septième ou dernières sus-labiales. — La post-oculaire inférieure touche, en bas et en arrière, les quatrième et cinquième sus-labiales, ainsi que la première temporale, dont l'angle inférieur pénètre entre les cinquième et sixième plaques de la lèvre supérieure. On compte sept plaques inféro-labiales.

Les écailles du tronc, comme chez les autres Elapomorphes, sont lisses, quadrilatérales et également disposées sur quinze rangées longitudinales; celles de la queue forment huit rangs. Les plaques ventrales ou gastrostéges sont étroites et ne remontent pas sur les flancs. — La plaque anale est double, ainsi que les sous-caudales ou urostéges.

Les os maxillaires supérieurs, comme je l'ai dit plus haut, en discutant le rang que cette espèce doit occuper, sont très-courts et ne portent que deux dents au-devant des crochets sillonnés.

Coloration. — Toutes les écailles des régions supérieures et latérales sont d'un vert olive assez foncé; elles portent chacune, et particulièrement vers leur extrémité antérieure, un pointillé clair, à l'exception de celles qui forment la région médiane et de celles qui occupent, de chaque côté, le cinquième rang longitudinal, à partir des gastrostéges. De cette uniformité de teintes des trois rangées que je viens de signaler, il résulte une apparence trifasciée. Par suite de l'absence du pointillé sur les écailles qui suivent la tête, il y a une sorte de demi-collier, de la même nuance que les bandes longitudinales du tronc. Les lèvres supérieure et inférieure sont, comme le dessous du ventre et de la queue, d'un jaune verdâtre clair, sans aucune tache. Long. : $0^{m}55$ (tête et tronc, $0^{m}51$; queue, $0^{m}04$).

Un seul sujet, en parfait état de conservation, du Gabon, par M. Aubry-Lecomte.

Au genre *Amblyodipsas*, Peters (*Monatsber.*, Dec. 1856), M. Jan rapporte, avec raison, *Calamaria unicolor*, Reinh., de la Guinée (*loc. cit.*, p. 236, pl. I, fig. 1-3), espèce reçue de la Côte-d'Or à Milan.

ANISODONTIENS.

Le Bucéphale du Cap (*Bucephalus typus*, Smith), si remarquable par les nombreuses variétés qu'il présente, et dont on a de magnifiques dessins (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. III, X, XI, XII et XIII), vit également à l'ouest, à ce qu'il paraît (Günth., *Catal.*, p. 143); mais le Musée de Paris ne l'a reçu que des régions australes.

Quant au genre *Psammophis*, H. Boie, il doit être mentionné ici. Notons d'abord que ce genre n'a été bien caractérisé d'après la disposition remar-

quable du système dentaire, que par Wagler d'abord (*Syst.*, p. 188, n° 75), puis dans l'*Erpét. génér.*, où il a pris la place définitive qu'il doit occuper, en entrant dans la famille des *Anisodontiens*, parmi les *Opisthoglyphes*.

L'espèce type, la Couleuvre chapelet (*Ps. moniliger*, Boie), ne vit pas seulement en Égypte et en Algérie, car nous possédons des exemplaires du Sénégal[1].

Nous avons reçu de ce pays et de la côte de Guinée le Serpent dont le bel aspect justifie bien le nom de *Coluber elegans* que Shaw a employé pour le désigner, mais dont la dénomination générique a dû être remplacée, d'après les indications de Boie, par celle de *Psammophis* (*Ps. elegans*). J'en ai fait dessiner la tête sur la pl. XVII, fig. 10, 10 *a*, afin d'en bien préciser les caractères et de fournir un bon moyen de comparaison avec l'espèce décrite en 1856 par M. Fischer: *Psammophis irregularis* (*Neue Schlang des Hamb. naturhistor. Mus.*, *Abhandl. Geb. der Naturwiss. Hamb.*, t. III, p. 92, pl. II, fig. 4 *a*, 4 *b*), et dont la tête est représentée ici sous les mêmes aspects que celle du Ps. élégant, pl. XVII, fig. 9, 9 *a*. Ces dessins sont faits d'après un individu recueilli dans le grand Bassam par M. Bouët, qui l'a donné au Muséum avec d'autres Reptiles de la même contrée. On y retrouve toutes les particularités signalées dans la description détaillée du zoologiste de Hambourg[2].

A ces espèces, il convient de joindre le Serpent de l'Afrique occidentale, que M. Hallowell a d'abord décrit comme *Coluber Phillipsii* (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1844, t. II, p. 169) et qu'il a, plus tard (*Id.*, 1854, t. VII, p. 100), rapporté au genre *Psammophis*. Sa place s'y trouvait, en effet, naturellement marquée par la disposition du système dentaire que ce naturaliste a bien fait connaître dans sa seconde description. Il en a enfin complété l'histoire (*Id.*, t. IX, 1857, p. 69), en énumérant toutes les particularités de la coloration. Inconnu à Paris[3].

1. Parmi les nombreux individus de l'espèce dite *Ps. crucifer*, Fitz., que possède le Musée de Londres, il s'en trouve un seul de l'Afrique occidentale (Günther, *Catal.*, p. 135); les autres sont originaires des régions australes de ce continent, comme tous ceux qui font partie de nos collections.

2. Il n'y a pas identité parfaite entre les figures ci-jointes et celles qui accompagnent le travail de M. Fischer, sans qu'on puisse, au reste, y constater des différences réelles, mais je crois devoir rappeler ici, comme je l'ai déjà fait plus haut, le soin extrême et l'exactitude parfaite de l'artiste, M. F. Bocourt, à qui sont dus les dessins de Reptiles annexés à ce Mémoire.

3. On doit sans doute considérer, avec M. Hallowell, comme étant un jeune individu de l'espèce ci-dessus (*Ps. Phill.*), le petit Ophidien dont il indique les caractères (*Id.*, 1857, t. IX, p. 69). Il faut donc rayer ce dernier de la liste des espèces dressée par M. Gray, où il porte le n° 55.

Cuvier a désigné sous le nom de *Dipsas cynodon* une Couleuvre déjà figurée par Séba, puis indiquée par Klein, et qui est devenue, dans la famille des Anisodontiens (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 907), le type du genre *Opétiodonte* (*O. cynodon*, D. B.). Elle a été trouvée en Asie, à Bornéo et à Java, d'où le Muséum en a reçu deux exemplaires par les soins de M. Diard.

Je n'aurais pas à parler de cette Couleuvre, si M. Aubry-Lecomte n'avait rapporté du Gabon un Serpent qui offre une si extrême analogie avec ceux de Java, que je trouve très-difficile de ne pas admettre leur identité. Telle est également la manière de voir de M. Jan, qui a étudié notre exemplaire africain et a pu le comparer à un autre spécimen de la côte de Guinée. Et même, suivant lui, trois Dipsadiens de l'Afrique occidentale décrits par M. Fischer (*D. valida, fasciata, globiceps*), et qu'il a examinés, ne seraient que des variétés de l'*Opétiodonte*. (Voy., p. 211, à l'article concernant la famille des Dipsadiens, les détails dans lesquels je suis entré à cet égard).

Il est fort remarquable, en effet, et c'est le point sur lequel il importe d'insister, qu'il y ait impossibilité presque complète de trouver des caractères spécifiques vraiment distinctifs entre des Serpents d'origine si différente. Ils nous fourniraient, par conséquent, un nouvel exemple de ces singulières dispersions d'espèces qui n'ont été, il est vrai, que très-rarement constatées [1].

Dans de telles circonstances, au reste, il faut s'attacher à bien s'assurer s'il n'y a pas certaines dissemblances suffisantes pour motiver la séparation. Or, relativement au Dipsas dont il s'agit, la comparaison montre de très-grands rapports et cependant aussi de légères différences [2].

Ainsi, il subsiste un peu d'incertitude sur la convenance du rapprochement

1. C'est ainsi, par exemple, que la Vipère nommée par Merrem *Echis carinata* et le *Chamæleo vulgaris* ont été recueillis aux Grandes-Indes et en Égypte, etc.

2. Ces différences sont les suivantes :

Individus de Java : une seule plaque pré-oculaire remontant jusqu'à l'angle antérieur de la frontale moyenne ; huit temporales ; anale simple.

Individu originaire du Gabon : deux plaques pré-oculaires (trois d'un côté), la supérieure n'allant pas rejoindre l'angle antérieur de la frontale moyenne ; six temporales d'un côté, quatre de l'autre ; anale double.

Je suppose, d'après la lecture attentive de la description donnée par M. Hallowell de son *Toxicodryas Blandingii*, du Liberia et du Gabon (*Proc. Acad. Phil.*, 1857, t. IX, p. 60), et précédemment inscrit sous le nom de *Dipsas Bland.* (*Id.*, 1844, t. II, p. 170, et 1854, t. VII, p. 100), qu'il n'y a point de différences entre notre spécimen gabonais et les deux Couleuvres qui ont servi de type à l'erpétologiste de Philadelphie.

proposé pour les exemplaires indiens de l'*Opétiodonte* et pour la Couleuvre africaine que je leur compare. On serait encore fortifié dans ce doute si l'on venait à s'assurer de l'identité de cette dernière avec celles de même origine que M. Hallowell a décrites et dont il est question dans la note 2, p. 209. Si donc il n'y avait pas lieu d'accepter l'assimilation spécifique de ces Ophidiens recueillis en Asie et en Afrique, il faudrait réunir sous une seule et même désignation : *Dipsas Fischeri*, Jan, ou plutôt *Dipsas* (*Toxicodryas*) *Blandingii*[1], notre spécimen du Gabon, ceux qui ont été rapportés de la côte occidentale à Philadelphie et les trois Dipsas identiques de M. Fischer (*D. valida*, *fasciata*, *globiceps*), qui proviennent de la même côte. De cette façon, on ne considérerait comme *Opetiodon cynodon* que les exemplaires indiens et, de plus, on effacerait des catalogues de la science des espèces purement nominales.

Je mentionne *Lycognathus inconstans*, Jan; de la Côte d'Or et de l'île San-Thomé (musées de Milan et de Bonn).

Scytaliens.

Une seule espèce de cette famille a été trouvée sur la côte occidentale d'Afrique. Elle appartient au groupe des Serpents d'arbre, dont on connaît, comme nous l'avons déjà vu, un certain nombre dans cette partie du continent, qui offre, par sa végétation abondante, un contraste frappant avec les régions sablonneuses. C'est ce genre de vie que M. Schlegel a voulu rappeler en plaçant l'Ophidien dont il s'agit (*Oxyrhopus prœornatus*, Dum., Bib.) dans son vaste genre hétérogène des Dendrophides[2]. Cette jolie espèce (*Erpét. génér.*, t. VII,

1. C'est dès 1844, que M. Hallowell avait signalé aux zoologistes l'espèce qu'il a nommée ainsi.

2. Cette hétérogénéité est due à ce que les dix espèces arboricoles rapprochées ainsi par M. Schlegel comme constituant le genre Dendrophide (*Essai*, p. 224-240) offrent les différences les plus remarquables dans leur système dentaire. Ainsi, dans ce groupe, tel qu'il est conçu par le zoologiste de Leyde, il y a : 1° cinq Aglyphodontes appartenant aux familles des Isodontiens (*Dendrophis picta*, Boie, et *D. formosa*, Schl.); des Syncrantériens (*Leptophis liocercus*, Dum., Bib. [Neuw.], *L. smaragdinus*, Dum., Bib.); des Diacrantériens (*Uromacer Catesbyi*, Dum. Bib.); 2° cinq Opisthoglyphes qu'il faut rapporter aux familles des Oxycéphaliens (*Oxybelis æneus*, Wagl.); des Anisodontiens (*Bucephalus typus*, A. Smith) et des Scytaliens (*Oxyrhopus præornatus*, Dum. Bib., *Chrysopelea ornata*, Boie, et *Chrysopelea rhodopleuron*, Id.)

Déjà, à l'occasion des *Coronelles* du *Catal.* de M. Günther (voir p. 201, note 2), j'ai insisté sur les défauts d'une classification qui, fondée uniquement sur l'apparence extérieure des Serpents, néglige les caractères anatomiques si importants que fournit le système dentaire et dont on se sert

p. 1039), dont M. Jan a vu un spécimen de la Côte d'Or, est représentée dans notre Musée par deux individus pris, l'un dans le royaume de Wallo, sur le bord septentrional de la Gambie, et l'autre aux environs de Cap-Lahou sur la Côte d'Ivoire. A Londres, deux sujets de la même espèce et d'origine semblable, sont inscrits (Günth., *Cat.*, p. 147) sous le nom de *Chrysopelea prœornata*.

Dipsadiens.

Diverses espèces de cette famille appartenant à des genres différents doivent être signalées, mais une seule nous est connue. C'est le *Tryglyphodon fuscum*, Dum., Bib., du Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), pris au Gabon par M. Aubry-Lecomte. Il est étiqueté, à ce qu'il paraît, au Musée britannique, par M. Gray : *Dipsas regalis* (*Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1858, p. 162, n° 73 de sa liste des Rept. de l'Afr. occid. [1]). Est-ce le même que le *D. regalis*, Schl. (*Nom. Mus. Berol.*, p. 32)?

Au Musée de Bâle, il y a une *variété* de la Côte d'Or : *Tr. fuscum*, Var. *obscurum*, Jan.

Contrairement à l'indication portée sur cette liste (n°s 70 et 60), et sur le *Cat.* de M. Günther (p. 138 et 165), nous n'avons jamais reçu de la côte Est de l'Afrique les espèces dites *Cœlopeltis lacertinus*, Wagl. et *Heterurus rufescens*, Dum., Bib. [2].

Quant aux trois *Dipsas* de ces contrées que j'ai déjà signalés comme décrits par M. Fischer (*Neue Schlangen des Hamb. Naturhist. Mus.* in *Abhandl. Gebiete der Naturwiss.*, 1856, t. III, p. 84-90), et dont les têtes sont représentées par ce zoologiste (pl. III, fig. 5*a*, *b*, *c*; fig. 4*a*, *b*, *c*; fig. 6*a*, *b*, *c*), je dois rappeler les observations que M. Jan a faites sur les types mêmes du Musée de Ham-

maintenant comme base de la distribution méthodique de ces animaux dans la plupart des Musées d'Europe. Voyez, à ce sujet, le *Plan d'une Iconographie des Ophidiens*, par M. Jan, et la lettre que j'ai écrite à l'occasion de ce grand travail (*Rev. de zool.*, 1858, p. 439).

1. Ce *Tr. fuscum* prend ensuite au n° 97 (p. 164) le rang d'espèce distincte, qui lui a été refusé quelques lignes plus haut, où il n'est cité (n° 73, p. 162) que comme simple synonyme du *Dipsas regalis*, Gray, lequel serait, d'après les indications fournies par cette liste, *Dipsas valida*, Fischer. (Voy. p. 209, et dans cette page-ci, ce que je dis de cette dernière espèce, qui n'est que nominale.)

2. Je dois mentionner ici une espèce de la côte de Guinée : *Dipsas hippocrepis*, Reinh (*Beskrivelse af nogle nye Slangearter in Kong. Danske Videnskabernes Naturvid. Afhandl.*, 1843, t. X, p. 251, pl. I, fig. 18-20), qui n'est peut-être qu'une variété de l'*Hétérure roussâtre* (*Erpét. génér.*, t. VII, p. 1177.) C'est le *Leptodeira hippocrepis*, Günth. (*Proc. zool. Soc. Lond.*, 1858 p. 161, n° 69 de la liste donnée par M. Gray.)

bourg, qui lui ont été adressés en communication. Selon cet habile erpétologiste, les trois espèces : *Dipsas valida, fasciata, globiceps,* Fischer, ne sont pas différentes entre elles[1]. De plus, elles sont identiques à un autre Serpent de la Côte d'Or, nommé par M. Schlegel au Musée de Leyde, mais non encore décrit : *Dipsas purpurascens,* et qui représente seulement une Variété de coloration. M. Jan, d'abord disposé à remplacer ces dénominations diverses par la suivante : *Dipsas Fischeri,* rapporte définitivement ces quatre espèces nominales à celle que Cuvier avait étiquetée dans notre Musée : *Dipsas cynodon* (*Opetiodon cynodon,* Dum. Bib.), seule variété que nous connaissions[2].

D'après les observations qui précèdent, il ne devrait donc rester des quatre Dipsades de l'Afrique occidentale décrits par M. Fischer que l'espèce de Edina nommée par lui *Dipsas pulverulenta* (*loc. cit.,* p. 81, pl. III, fig. 1*a, b, c*), qui, vue et dessinée par M. Jan, a été reçue de l'Afrique occidentale aux Musées de Milan, et de Stuttgart; dans cette dernière ville, il y a un jeune individu provenant de Sierra-Leone.

Il faut rapprocher des Dipsadiens trois Serpents inconnus dans notre Musée : *Dipsadoboa unicolor,* Günth. (*Catal.,* p. 183), *Dipsas variegata,* Reinh. (*loc. cit.,* p. 249, pl. I, fig. 15-17[3]). et *D. spilogastra,* Schl. (*Nom. Mus. Berol.,* p. 32.)

IV. PROTÉROGLYPHES[4] OU SERPENTS COLUBRIFORMES VENIMEUX.

Des deux familles dont se compose ce quatrième sous-ordre des Ophidiens, il en est une, celle des Serpents de mer ou *Platycerques,* dont il ne doit point être

1. Les figures, ajoute M. Jan, dans la lettre où il me transmet ces détails, n'ont pas une exactitude suffisante, comme il en a acquis la preuve par l'étude des animaux eux-mêmes.

2. Voyez plus haut, p. 209, ce qu'il est dit de l'Opétiodonte (*O. cynodon.*)

3. Il ne peut pas être fait ici mention d'un Serpent de Liberia, qui, inscrit par M. Hallowell (*Proc. Ac. Phil.*, 1844, t. II, p. 119) comme *Dipsas carinatus,* nom déjà donné par Reinwardt à une espèce javanaise du même groupe (*Pareas carinatus,* Wagl., *Erpét. génér.*, t. VII, p. 439), a été ensuite décrit de nouveau par le zoologiste américain (*Id.*, 1857, p. 69) sans dénomination générique. Toutes les dents manquant sur le seul spécimen qu'il ait eu à sa disposition, il ne lui a pas été possible d'assigner un rang déterminé à cet Ophidien. Il porte sur la liste de M. Gray le n° 63, mais il ne figure pas sur la nôtre par les motifs qui viennent d'être indiqués.

4. Quelles que puissent être les divergences d'opinion entre les zoologistes sur l'exactitude de cette dénomination (Fischer, *Seeschlangen*, Hamb., 1856, p. 19 et 20; Jan, *Correspondance particulière*), la réunion des espèces qui forment le groupe dont il s'agit, n'en est pas moins très-naturelle. Chez un certain nombre de ces Ophidiens, les dents antérieures sont, il est vrai, parcourues par un canal vénénifère, au lieu d'être simplement munies d'un sillon sur leur face convexe, contrairement à ce que le

question dans ce travail. Jusqu'à présent, en effet, on n'a trouvé ces singuliers Reptiles que dans l'Océan indien. L'autre famille, au contraire, celle des Serpents de terre et d'arbre ou *Conocerques*, est représentée dans l'Afrique occidentale par des espèces fort intéressantes.

Conocerques.

Deux sous-divisions peuvent être établies, suivant que les crochets vénénifères sont, ou non, suivis de dents simples.

Première Sous-division. — *Conocerques à crochets à venin, sans autres dents solides, lisses ou sillonnées sur l'os sus-maxillaire* [1].

Le principal genre dans ce groupe est celui des *Elaps*, dont M. Jan a rapproché deux Serpents qui sont devenus, à juste titre, dans son *Prodrome d'une Iconogr. descript. des Ophid.* (*Rev. zool.*, 1858, p. 519 et 520), les types de deux genres nouveaux comprenant chacun une espèce : 1° *Microsoma Neuwiedi*, Jan (*Id.*, 1859, pl IV), de Christiansbourg (côte de Guinée), dont le seul exemplaire connu jusqu'à ce jour a été placé dans la riche collection de M. Westphal-Castelnau par le savant prince auquel M. Jan l'a dédiée ; 2° *Polemon Barthii*, Id. (*Id.*, 1859, pl. V). Le Serpent unique, décrit sous ce nom, appartient au Musée de Munich, et a été recueilli en Guinée par le célèbre voyageur allemand Barth, dont j'ai rappelé plus haut les hardies explorations dans le centre de l'Afrique (p. 142).

nom proposé par les auteurs de l'*Erpét. génér.* est destiné à rappeler. Cependant, il y a toujours assez de caractères importants et tranchés pour conserver et aux Ophidiens colubriformes à mâchoires armées en avant de crochets venimeux, et aux Serpents de mer le rang si nettement délimité, qui leur a été assigné dans cet ouvrage. Les noms de Serpents *fallaciformes* ou *Apistophides* également proposés (t. VI, p. 71), ont d'ailleurs pour but d'appeler l'attention sur l'apparence trompeuse de ces espèces. Malgré leur conformation générale, fort analogue à celle des Couleuvres, elles sont, en effet, munies d'armes très-redoutables. Seulement, leurs crochets vénénifères se distinguent de ceux des Solénoglyphes, en ce qu'ils ont de plus petites dimensions et sont moins mobiles à cause de la longueur plus considérable des os sus-maxillaires, qui, par cela même, ont plus de fixité dans leurs articulations avec les autres os du crâne.

1. Cette première *Sous-division* comprend les sept genres suivants : * *Microsoma*, Jan ; * *Polemon*, Id.; *Elaps*, Wagl. (Schn.); * *Atractaspis*, Smith ; * *Dendraspis*, Schleg.; * *Sepedon*, Merrem ; * *Causus*, Wagl.

Les * signalent les genres dont on a, jusqu'à ce jour, rencontré des espèces dans l'Afrique occidentale. Voyez plus loin la deuxième *Sous-division*, p. 217.

Quant aux *Elaps*, dont deux espèces anciennement connues (*E. hygiæ*, Merr., et *lubricus*, Laur.) vivent au cap de Bonne-Espérance, on ne paraît pas en avoir encore trouvé à l'ouest[1].

Le genre *Atractaspis* a été établi par M. A. Smith à l'occasion d'un Serpent du Cap, recueilli plus tard sur la côte de Mozambique par M. Peters (*Monatsber.*, 1854, p. 625). Le zoologiste anglais, le croyant nouveau, s'est plu (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. LXXI) à rappeler, par la dénomination spécifique dont il s'est servi pour le désigner, l'amitié et l'estime qu'il portait à Bibron : il l'a dédié à notre savant compatriote. — Ce n'est pas seulement dans le sud et à l'est que l'on trouve ce Serpent; il vit aussi à l'ouest, et avait été déjà décrit par Reinhardt, sous ce nom : *Elaps irregularis* (*loc. cit.*, p. 264, pl. III, fig. 1-3). M. Jan, de son côté, d'après un exemplaire du Musée de Stuttgart, provenant de Sierra-Leone, a reconnu l'identité de ces deux Serpents, et nous, du nôtre, nous avons fait récemment la même remarque depuis qu'un individu originaire du Cap, acquis par notre Musée, a pu être comparé à la description donnée par le zoologiste danois. Le Serpent dont il s'agit y devient donc, comme dans ceux de Stuttgart, de Milan et de Londres : *Atractaspis irregularis*.

M. Hallowell inscrit (*Proc. Ac. nat. sc. Ph.*, 1857, t. IX, p. 70), sous le nom de *Atractaspis corpulentum*, un serpent du Liberia qu'il avait d'abord considéré (*Id.*, 1854, t. VII, p. 99) comme le type d'un genre particulier : *Brachycranion corpulentum*[2]. Il se distingue surtout de l'*Atr. irrégulier*, en ce qu'il porte 25 ran-

1. L'histoire intéressante des Elaps a été présentée avec beaucoup de détails dans l'*Erpét. genér.*, t. VII, p. 1191-1243. Les comparaisons auxquelles M. Jan a pu soumettre presque tous les Serpents de ce groupe conservés en grand nombre dans la plupart des Musées de l'Europe, lui ont permis des vérifications utiles pour les déterminations spécifiques. Elles ont donné lieu à des additions importantes, consignées dans le mémoire cité, auquel, outre les trois planches insérées dans la *Revue de zoologie*, 1859, sous les n°s 4, 5 et 9, il a ajouté, dans un tirage à part, la représentation coloriée de quatorze espèces nouvelles, dont douze sont originaires de l'Amérique du Sud, une de l'Australie et une autre de l'Asie.

De plus, M. Günther a repris dernièrement l'étude de ces Ophidiens, et il a fourni quelques nouveaux matériaux utiles à joindre à ceux que la science possédait déjà. (*Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1859, p. 79-89, pl. XVI-XVIII),

Enfin, par un examen attentif et tout récent des richesses du Musée de Paris, j'ai vu que d'autres espèces nouvelles doivent prendre rang dans ce genre où elles sont déjà si nombreuses. J'espère pouvoir en donner la preuve par une publication prochaine accompagnée de dessins coloriés, qui sont déjà exécutés par les soins de M. Bocourt.

2. Le motif de cette coupe générique était que les plaques sus-céphaliques sont seulement au nombre

gées longitudinales d'écailles au lieu de 20. Il y a, d'ailleurs, de grandes analogies, tant pour le système de coloration que pour les autres caractères, et peut-être ne sont-ce pas des espèces différentes.

Enfin, la sous-division des Conocerques sans dents derrière les crochets antérieurs renferme deux espèces arboricoles très-remarquables, qui peuvent être considérées comme les types d'une

Sous-famille, les Dendraspidiens.

Corps allongé et mince; tête étroite, plus ou moins distincte du tronc; queue effilée et très-longue; écailles du tronc lisses, grandes, obliques; gastrostéges remontant sur les flancs.

La teinte générale de ces Serpents d'arbre est verte et favorise leurs instincts destructeurs en laissant à l'oiseau qu'ils guettent une sécurité trompeuse, car leurs contours se perdent au milieu du feuillage qui les abrite.

Il n'y a, dans cette sous-famille, qu'un seul genre :

Dendraspide, *Dendraspis*, Schlegel.

Aux caractères tirés de la conformation générale, et qui sont ceux que je viens d'énumérer en parlant de la sous-famille à laquelle il appartient, on peut joindre les suivants :

Neuf plaques sus-céphaliques régulières; frontale moyenne large et courte; plaque frénale nulle, et dont la place est occupée par une portion repliée de la frontale antérieure; narines percées chacune entre deux plaques; anale et gastrostéges divisées.

I. *Treize séries longitudinales d'écailles sur le tronc.*

Dendraspide de Jameson, *Dendraspis Jamesonii*, Schlegel.
Pl. XVII, fig. 11, 11*a*, 11*b*.

1843. *Elaps Jamesonii*, Trail, traduction angl. de Schl. *Phys. Serp.*, p. 179, pl. II, fig. 19, 20.

1848. *Dendraspis Jamesonii*, Schl., *Verslag der werkzaamheden van het zool. genotschape* Amsterdam [1].

1852. *Dinophis Hammondii*, *Proc. Ac. nat. sc. Phil.*, t. VI, p. 203, et 1854, *Journ. Ac. nat.*

de sept au lieu de neuf, le sommet de la rostrale et le bord antérieur de la frontale moyenne étant séparés par une paire unique de plaques, tandis que d'ordinaire il y a, dans ce point, les fronto-nasales et les frontales antérieures. On peut supposer, avec M. Hallowell, au reste, que cette disposition est anormale. Aussi, paraît-il convenable, comme il l'a fait en second lieu, de rapporter son espèce au genre *Atractaspis*.

1. M. Schlegel avait, à ce qu'il paraît, donné d'abord à ce Serpent le nom générique de *Dendroechis* cité par le prince Ch. Bonaparte dans un exposé sommaire des richesses du Musée de Leyde (*Proc. zool. Soc. Lond.*, 1849, p. 145).

sc. Phil., 2th series, t. II, p. 304, pl. XXIX. — (*Leptophis viridis*, Id., *Pr. Ac.*, 1844, t. II, p. 172, n'est qu'un jeune individu de la même espèce; ce zoologiste l'a déclaré plus tard, *Proc. Ac.* 1854, t. VII, p. 100.)

1855. *Dendroechis reticulata*, Fischer, *Michaëlis Progr. der Hamb. Realschule*, p. 20.

1856. *Dendraspis Jamesonii*, *Id. Neue Schlangen des Hamb. Naturhist. Mus. in Abhandlung. Gebiete Naturwiss. Hamb.*, p. 115, à l'explication des fig., pl. I.

1856. *Dendraspis Jamesonii*, A. Dum., *Rev. de zool.*, 1856, p. 557.

1858. *Idem,* Günther, *Cat. of colubrine Snakes*, p. 238.

1858, *Idem,* Jan, *Prodrome d'une Iconogr. descript. des Oph.*, p. 8 (*Rev. de zool.,* 1858, p. 519.)

Tête longue, plate, effilée; trois pré-oculaires; trois post-oculaires; huit sus-labiales, dont la septième l'emporte de beaucoup sur les autres par ses dimensions, et dont la quatrième seule touche l'œil; neuf sous-labiales; écailles du tronc fort allongées et très-obliques; celles de la ligne médiane plus grandes, formant une série droite distincte; teinte verte uniforme sur le tronc, qui est jaunâtre à sa région inférieure; toutes les écailles de la queue, en dessus et en dessous, bordées de noir; la dernière est une squamme conique et pointue.

Cette diagnose est celle d'un magnifique individu de l'Afrique occidentale offert à notre Musée par l'Académie de Philadelphie, et qui est un des exemplaires d'après lesquels M. Hallowell a décrit le *Dinophis Hammondii*, et a fait faire la belle pl. in-4°, n° XXIX du t. II de la 2e série du *Journ. Acad.*, in-4°, cité dans la synonymie qui précède.

Notre spécimen a une longueur totale de 1m 80, ainsi répartis :

Tête et tronc, 1m 33 ; queue, 0m 47.

Cette espèce n'a encore été trouvée qu'à l'ouest de l'Afrique. Le Musée de Milan la possède.

II. *Dix-sept à dix-neuf séries longitudinales d'écailles sur le tronc.*

DENDRASPIDE TÊTE ÉTROITE, *Dendraspis angusticeps*.
Pl. XVII, fig. 12, 12*a*, 12*b*.

1849. *Naja angusticeps*, A. Smith, *Illust. zool. S. Afr.*, pl. LXX.

1854. *Idem,* Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, p. 1301.

1854. *Chloroechis angusticeps*, Peters, *Monatsber. Kœn. Preuss. Akad. Berlin*, p. 625.

1855. *Idem*, Id. *Archiv Wiegmann*, t. I, p. 55.

1856. *Dendraspis angusticeps*, A. Dum., *Rev. de zool.*, p. 558.

1858. *Idem*, Günther, *Cat. of colubrine Snakes*, p. 238.

1858. *Idem*, Jan, *Prodr. Iconogr. descript. Oph.*, p. 8, et *Rev. de zool.*, 1858, p. 519.

Tête aussi allongée que celle du précédent, mais plus épaisse et quadrangulaire; trois pré-oculaires; quatre post-oculaires [1]*; huit sus-labiales, dont la septième est quelquefois divisée anormalement; neuf sous-labiales; écailles du tronc beaucoup moins obliques et moins grandes que dans l'autre espèce, les médianes, presque égales aux autres, formant cependant une série*

1. M. Smith en indique et en figure trois seulement, pl. LXX.
On voit sur cette même planche les différences offertes par le système de coloration.

droite distincte; teinte verte uniforme, tirant quelquefois sur le brun plus ou moins foncé; écailles caudales toutes bordées de noir, et dont la dernière est une squamme conique et pointue.

Cette espèce, recueillie d'abord dans le Natal et aux environs de la Baie de Lagoa, fait partie des collections formées sur la côte de Mozambique par M. Peters. Elle a été reçue du centre et de l'ouest de l'Afrique au Musée de Londres, et le nôtre en doit un très-beau spécimen à M. Aubry-Lecomte, qui l'a pris au Gabon. Longueur totale, 2^{m}02, ainsi répartis : Tête et tronc, 1^{m}51 ; queue, 0^{m}51 [1].

Le genre *Sepedon*, Merr., doit prendre rang ici, car la seule espèce qu'il comprenne, *S. hæmachates*, Merr. , ne se trouve pas seulement dans l'Afrique australe, mais aussi à l'ouest. M. Jan signale, au Musée de Milan, un individu de la Côte d'Or (*Prodr. iconogr. descr. Oph.*, p. 16; Rev. zool., 1859, p. 123).

J'en dois dire autant du genre *Causus*, Wagl. L'espèce unique, le plus ordinairement trouvée dans l'Afrique du sud, et signalée d'abord par Lichtenstein sous le nom de *Sepedon rhombeatus*, a été décrite par M. Hallowell d'après un jeune exemplaire recueilli dans l'ouest, comme type d'un genre nouveau : *Distichurus maculatus* (*Journ. Acad. nat. sc. Philad.*, in-8°, 1842, t. VIII, part. 2, p. 337, pl. 19. La rectification que j'indique ici a été faite par M. Hallowell, en 1854, (*Proc. Ac. nat. sc. Phil.*, t. VII, p. 101.) — Ce *Causus rhombeatus* a été adressé de la Côte d'Or à Bâle et à Milan.

Ce dernier Musée a reçu de la même côte une espèce nouvelle à urostéges simples et à quinze rangées longitudinales d'écailles : *Causus Lichtensteini*, Jan.

Deuxième Sous-division. — *Conocerques à crochets venimeux, suivis de dents sus-maxillaires lisses et solides* [2].

Le genre *Naja* renferme plusieurs espèces, dont l'une (*N. tripudians*, Laur.), qui est indienne, offre, dans son système de coloration, des variations remarquables. On trouve, en effet, des individus sans le dessin en forme de lunettes,

1. Il m'a semblé important, en raison des caractères remarquables de ces deux espèces encore peu connues, d'en donner des diagnoses avec figures, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs détails que peuvent d'ailleurs fournir quelques-uns des ouvrages cités dans les synonymies.

2. Cette seconde *Sous-division* comprend les sept genres suivants : *Furina*, Dum., Bib.; *Pseudoelaps*, Fitz.; *Alecto*, Wagl.; *Bungarus*, Daud.; *Trimeresurus*, Lacép.; + *Naja*, Laur.; *Cyrtophis*, Sundevall. — Presque tous ces genres sont propres à l'Australie; quelques espèces néanmoins se trouvent sur le continent et sur l'archipel indiens. Le genre *Naja* marqué d'une + est le seul qu'on ait encore rencontré dans l'Afrique occidentale où sont représentés, au contraire, tous les genres de la première *Sous-division*, excepté les *Elaps*. (Voyez la note de la p. 213).

et d'une teinte foncée, qui pourraient être confondus, au premier abord, avec deux des espèces africaines, si la disposition des plaques de la tête, et, en particulier des lèvres, ne constituait, outre la diversité d'origine, des différences spécifiques très-réelles.

Ainsi, 1° chez le *Naja* de l'Inde (*N. tripudians*), la sixième ou avant-dernière plaque sus-labiale est beaucoup plus basse que chez l'espèce africaine (*N. haje*), et touche l'une des temporales, mais non les post-oculaires.

2° Chez ce dernier, cette même sus-labiale, qui est également la pénultième, a plus de hauteur que chez le *N. tripudians*, et se dirige, par son extrémité supérieure, en haut et en avant, vers les post-oculaires avec lesquelles elle se trouve en contact.

3° L'espèce dite *N. nigricollis*, Reinh. (*Beskr. af nogle nye Slangearter* in *kongel. Danske videnskabernes naturvidensk.* 1843, t. X, p. 269, pl. III, fig. 5-7), contrairement à ce qui a lieu dans les deux précédentes, ne porte que six plaques à la lèvre supérieure, et la sixième ou dernière est très-basse; il y a deux pré-oculaires. Décrite d'après un spécimen de la côte de Guinée, elle a été reçue de la Côte d'Or au Musée de Milan et de Sierra-Leone dans celui de Stuttgart où M. Jan l'a vue et examinée. Elle manque à nos collections et à celles de Londres, dont le *Catalogue* ne la mentionne pas.

Je dois citer : le *N. atropos*, Schl. (*Nom. Mus Berl.*, p. 33, sans description).

Le *Naja haje* n'est pas seulement égyptien; M. Smith en a donné de très-belles figures (*Illustr. zool. S. Afr.*, pl. 18, 19, 20, 21), d'après des exemplaires de l'Afrique du sud. De plus, on l'a trouvé à l'ouest, car selon toute apparence, il convient de classer comme simple variété de ce *Naja*, ainsi que l'a fait M. Hallowell (*Proc. Ac. nat. sc. Philad.* 1857, t. IX, p. 61) les trois individus recueillis au Gabon par M. H. Ford, auxquels il a donné le nom de *Naja haje* var. *melanoleuca* et dont la diagnose (*loc. cit.*) est la suivante : « Noir en dessus et en dessous dans presque toute la longueur; menton et cou blancs, ainsi que la partie antérieure de l'abdomen, qui porte des bandes noires de diverses largeurs, séparées par des espaces blancs inégaux; côtés de la tête blancs ou jaunes; plaques labiales bordées de noir; 19 rangées longitudinales d'écailles.»

J'ai appelé l'attention (*Rev. zool.* 1856, p. 554) sur une différence que présentent les exemplaires des régions occidentales et qui a été également constatée sur ceux du Cap par M. Jan (*Plan d'une Iconogr. descr.*, in *Rev. zool.* 1858, p. 447 et *Prodr.* in *Id.*, 1859, p. 129). Ils ont, en effet, l'œil bordé infé-

rieurement par les plaques de la lèvre supérieure. Chez les individus égyptiens ou du Maroc, on trouve, au contraire, de petites plaques sous-oculaires placées au-dessus des labiales. Cette disposition rappelle celle qui se remarque chez les couleuvres types du genre *Periops* de Wagler. En outre, les plaques temporales sont plus grandes et plus régulières. Cette dernière particularité, au reste, n'est peut-être pas aussi constante que la précédente.

V. SOLÉNOGLYPHES OU SERPENTS VENIMEUX PROPREMENT DITS [1].

VIPÉRIENS

(SERPENTS VENIMEUX SANS FOSSETTES NASALES.)

Les serpents de cette première famille recueillis dans l'Afrique occidentale sont très-remarquables par l'ensemble de leurs caractères et aussi par leur système de coloration. Ils appartiennent au genre *Échidnée* de Merrem, surtout distinct par l'extrême aplatissement de la tête, par sa largeur en arrière et par la direction des narines, qui sont ouvertes, non sur les côtés, mais en dessus.

Trois espèces, dans ce groupe, doivent être mentionnées. La plus anciennement connue est la *Couleuvre hébraïque* de Lacépède, qui, déjà figurée dans Séba, est devenue, pour Cuvier, la *Vipère à courte queue*, et plus tard pour Merrem, *Echidna arietans*, dénomination qu'elle doit désormais conserver. Elle a été représentée par Wagler (*Icones amphib.*, pl. XI, avec texte explicatif) et dans l'*Atlas* de l'*Erpét. génér.*, pl. LXXIX *bis*, très-bonne figure. Elle est assez connue pour qu'il soit inutile d'en donner une description dont tous les détails d'ailleurs se trouvent dans l'ouvrage que je viens de citer (t. VII, p. 1426). Nous l'avons reçue du Cap et de l'Ouest. Plusieurs individus originaires du Sénégal ont vécu à la ménagerie du Muséum [2].

Nous y avons également conservé pendant un temps assez long un exemplaire d'une très-belle espèce du Gabon. C'est la suivante :

1. Des deux familles que comprend ce Sous-ordre, les *Vipériens* et les *Crotaliens* ou *Bothrophides*, la première doit seule nous occuper, car toutes les espèces du second groupe sont américaines ou asiatiques.

2. Une autre espèce de l'Afrique occidentale, qui nous est inconnue, a été nommée par M. Gray *Clotho lateristriga* (*Zool. miscell.*, 1842, p. 69, et *Cat. of Snakes*. 1849, p. 26).

ÉCHIDNÉE RHINOCÉROS, *Echidna rhinoceros* (*Vipera rhin.*), Schlegel, (Mus. de Leyde)[1].

Echidna gabonica, D., B., *Erpét.*, t. VII, p. 1428, pl. LXXX *bis*. On croyait l'espèce nouvelle. Elle avait été cependant déjà décrite et figurée par M. Hallowell, sous la dénomination impropre de : *Cerastes nasicornis*, Wagl., *Proc. Ac. nat. sc. Philad.*, 1847, t. III, p. 319, avec fig. [2].

Museau court et obtus, portant entre les narines, qui sont très-rapprochées et dirigées en dessus, deux grandes écailles fortement carénées et comme épineuses; treize à quinze plaques sus-labiales[3]*; teinte générale, d'un brun rougeâtre velouté, formant : 1° sur les flancs, de grandes taches circonscrites par du brun verdâtre, bordé de blanc; 2° sur le milieu du dos, des parallélogrammes réguliers.*

Le système de taches dorsales est complété par d'autres taches triangulaires, d'un brun verdâtre, appuyées par leur base sur les extrémités de chacun des parallélogrammes, qui se trouvent, par cela même, séparés entre eux, en avant comme en arrière, par deux de ces taches en triangle, dont l'adossement, sommet à sommet, rappelle la figure d'un sablier. Ce remarquable ensemble de figures géométriques sur la ligne médiane constitue un caractère tout à fait tranché[4].— Du Gabon.

ÉCHIDNÉE NASICORNE, *Echidna nasicornis*, Merrem.

1790. *Coluber nasicornis*, Shaw, *Natur. miscell.*, t. III, pl. XCIV.

1802. *Idem*, Id., *Gener. zool.*, t. III, part. II, p. 397, pl. CIV.

1803. *Vipera nasicornis*, Daud., *Rept.*, t. VIII, p. 322; et 1843, Reinhardt, *Nogle nye Slangearter* in *Kongel. Danske vidensk.*, t. X, p. 273, pl. III, fig. 8 et 9.

1830. *Cerastes nasicornis*, Wagler, *Syst.*, p. 178.

1. Je donne ici la synonymie de cette espèce et celle de la suivante, *E. nasicornis*, parce qu'il règne quelque confusion sur ce sujet dans des écrits récents, où la distinction spécifique entre ces deux Vipériens n'est pas suffisamment indiquée.

2. Il est convenable d'employer ce nom de *Céraste* uniquement pour les Serpents venimeux, dont le bord sus-oculaire est revêtu d'écailles plus ou moins saillantes. Les espèces rapprochées par ce caractère remarquable d'une saillie surciliaire doivent former un genre. Elles ne constituent cependant, avec les vraies *Vipères*, les *Échidnées* et les *Échides*, que de simples groupes dans le *Prodrome* de M. Jan, qui éloigne seulement du grand genre *Vipère* l'*Acanthophis cerastinus*, Daud.

3. Pour cette espèce, comme pour les deux autres Échidnées de l'Afrique occidentale (*E. arietans* et *E. nasicornis*), il n'y a pas identité absolue entre les nombres offerts par les exemplaires du Musée de Paris, et ceux que M. Jan a indiqués dans son *Prodrome* (*Rev. de zool.*, 1859, p. 152). Ces nombres ne constituent peut-être donc pas de vrais caractères spécifiques.

4. On trouve de très-intéressantes indications sur les mœurs et sur les effets terribles du venin de cette redoutable *Echidnée* in *Proc. Ac. nat. sc. Phil.*, 1848, t. IV, p. 37. Elles sont dues au Révér. docteur Savage, missionnaire dans l'Afr. occid., où il a recueilli de nombreux et importants documents sur l'histoire naturelle de ces contrées. Ainsi, sur les *Amphisbéniens* dont j'ai parlé plus haut (p. 183), il a donné de curieux détails relatifs à la crainte inspirée aux nègres par ces animaux qu'on rencontre, d'ordinaire, dans les nids de Termites, et auxquels ils attribuent la plus funeste influence. (*Id.*, p. 37.)

1842 et 1849. *Clotho nasicornis*, Gray. *Zoolog. miscell.*, p. 69, et *Cat. snakes*, p. 25.

1854. *Vipera hexacera* Dum., Bib., *Erpét. génér.*, t. VII, p. 1416 et *Atlas*, pl. LXXVIII *bis*, fig. 2, la tête vue de profil.

1857. *Echidna nasicornis*, Hallow., *Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, t. IX, p. 62.

Museau obtus, portant, entre les narines, qui sont très-rapprochées et s'ouvrent, non pas directement en haut, mais en dehors et en dessus, trois paires d'écailles, dont la troisième ou la postérieure est la plus longue, et simule une sorte de petite conque triangulaire, à concavité dirigée en dehors; dix-sept à dix-huit plaques sus-labiales; sur le dos, de grandes taches en parallélogrammes, angulairement échancrées à chacune de leurs extrémités.

La teinte générale est un brun verdâtre plus foncé sur la région médiane que partout ailleurs, et formant, sur cette région, une grande tache sus-céphalique triangulaire, bordée de jaune, dont le sommet antérieur très-aigu, vient se perdre entre les narines. Cette teinte foncée est relevée tout le long du dos, par des taches allongées, à bords parallèles, verdâtres, entourées de jaune et traversées dans leur milieu, d'avant en arrière, par une ligne également jaune. Ces taches représenteraient des parallélogrammes, si elles ne se terminaient, à chacune de leurs extrémités, par deux prolongements angulaires, de façon qu'elles sont comme bifurquées en avant et en arrière.

Ce système de coloration, non moins remarquable que celui de l'espèce précédente, dont il se distingue et par la teinte générale et par la forme des grandes taches dorsales, suffirait pour éloigner l'une de l'autre ces *Échidnées*. Elles diffèrent, en outre, par l'aspect et le nombre des prolongements écailleux de l'espace inter-nasal.

Reçue primitivement de la Guinée, cette *Échidnée* a été prise au Gabon par M. Aubry-Lecomte. Les Musées de Milan et de Bâle ont des exemplaires de la Guinée et de la Côte d'Or.

BATRACIENS.

I. CÉCILOÏDES OU OPHIOSOMES.

Péromèles.

Le genre *Cécilie* se trouve dans l'Afrique occidentale. M. Aubry-Lecomte a rapporté du Gabon plusieurs de ces singuliers Batraciens apodes, qui appartiennent à deux espèces distinctes.

Ces individus ne peuvent pas être rapprochés, comme je l'avais cru d'abord (*Rev. zool.*, 1856, p. 560), de la Cécilie museau-étroit (*Cœc. rostrata*, Cuv.). Il s'en trouve deux qui, tout à fait semblables l'un à l'autre, ont beaucoup de rapports avec l'espèce du Gabon que M. Stutchbury a nommée *Cœc. squalostoma*. Aussi, malgré quelques différences, mais assez peu importantes, me paraît-il convenable de les rapporter à cette division.

La diagnose suivante en présente les principaux caractères :

CÉCILIE A MUSEAU DE SQUALE, *Cæcilia squalostoma*, Stutchbury.

Museau proéminent au-devant de la fente de la bouche, mais plus plat et moins étroit que celui de l'espèce dite C. ROSTRATA; *yeux complétement cachés sous la peau, à* 0m 002 *en arrière et un peu au-dessous de la narine; près du bord de la lèvre supérieure, un petit tubercule peu saillant; cent quarante-cinq à cent cinquante-cinq plis circulaires depuis la tête jusqu'à l'extrémité du petit appendice caudal, et tous complétement circulaires; teinte générale, d'un vert olive, offrant, çà et là, et particulièrement chez un des individus, de petites taches jaunes irrégulières.*

Longueur totale du plus grand de nos deux exemplaires, qui dépasse à peine l'autre, 0m 35; circonférence vers le milieu du tronc, 0m 030.

Si l'on compare cette description à celle que M. Stutchbury a donnée (*Trans. Linn. Soc. Lond.*, 1836, t. XVII, part. III, p. 362), et qui se trouve reproduite dans l'*Erpét. génér.*, t. VIII, p. 274, on est frappé des ressemblances. Quant aux différences, elles consistent en ce que, contrairement aux indications fournies par le zoologiste anglais : 1° les douze derniers plis ne sont pas incomplets; et 2° qu'il n'y a pas de nombreuses petites taches jaunes confluentes [1].

La forme non conique et plus déprimée du museau, la présence des tentacules fort courts, au reste, des fausses narines, le nombre considérable des plis cutanés, sont autant de particularités propres à permettre la distinction entre cette *Cécilie* et celle que Cuvier a le premier désignée sous la dénomination de *C. rostrata*. Je dois ajouter que chez cette dernière, malgré l'indication contraire, donnée dans l'*Erpét. génér.*, les yeux se voient sous l'apparence de points blanchâtres, tandis qu'ils manquent complétement dans les deux individus qui me semblent appartenir à la *C. squalostome*.

Cinq autres Batraciens du même genre, rapportés du Gabon avec les précédents, appartiennent à une espèce particulière et nouvelle.

VIII. CÉCILIE DE SÉRAPHIN, *Cæcilia Seraphini* [2], A. Dum.

Museau déprimé, un peu proéminent au devant de la fente de la bouche; yeux visibles sous les téguments; presque directement au-dessous de la narine, et à une très-petite distance de son orifice, près du bord de la lèvre, un petit tentacule qui, chez deux de nos exemplaires, se présente sous l'apparence d'une pointe fort courte, très-fine et très-acérée; 125 *à* 130 *plis circulaires depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; teinte générale, d'un brun foncé, relevée, de chaque côté et surtout en dessous, au niveau de chaque pli, par un filet jaune.*

Le spécimen le plus long mesure 0m 028, et sa circonférence est de 0m 008.

1. La destruction de l'épiderme, comme je l'ai constaté sur plusieurs Cécilies, peut faire supposer l'absence des plis. Quant aux taches, il est possible qu'elles soient plus ou moins nombreuses et apparentes suivant les individus.

2. Je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est offerte de rappeler dans ce travail le nom de M. Séraphin Braconnier, attaché aux laboratoires du Muséum d'histoire naturelle. En étudiant ces Reptiles, il a constaté les différences qui nécessitent leur classement en un groupe distinct.

II. ANOURES.

I. Raniformes.

Certaines espèces de l'Afrique occidentale appartiennent au genre *Grenouille*. Telle est d'abord celle du Sénégal qui a été nommée *Rana Galamensis*, Dum. Bib. (*Erpét. génér.*, t. VIII, p. 367).

Une autre (*Rana Bibronii*, Hallowell) nous été donnée par l'Académie de Philadelphie. On en trouve (*Proceed.*, 1845, t. II, p. 249) une description dont j'ai pu vérifier chaque détail sur nos exemplaires. Ils portent tous le pli cutané au-dessus du sourcil qui, avec quelques autres particularités du système de coloration, a été, pour M. Günther, un motif de considérer un exemplaire envoyé de Sierra-Leone au Musée de Londres comme le type d'une espèce distincte. Il l'a nommée *Rana superciliaris* (*Cat. Batr. salientia*, 1858, p. 17, pl. I, fig. *b*); mais il a reconnu, avec raison, dans l'*Appendice* à ce *Cat.*, p. 132, qu'elle est identique à l'espèce précédente, dont on a, en réalité, une très-bonne représentation dans la figure que je viens de citer.

Une autre *Grenouille* africaine, reçue en particulier de la Gambie (*R. occipitalis*, Günth.), et très-bien caractérisée, est décrite dans cet *App.* (p. 130, pl. XI).

Au Musée de Berlin (de Martens, *Nomenclator Reptilium et Amphib. Musei zool. Berolin.*, 1856, p. 39), on désigne, sous les noms de *Rana gracilis*, Schl., et *R. irrorata*, Id., deux espèces nouvelles de la Côte d'Or[1]. Nous ne les connaissons pas; il en est de même pour celle qui, trouvée d'abord dans l'Afrique australe et dite *R. oxyrhyncha*, Sundevall (Smith, *Illustr.*, pl. LXXVII, fig. 2, 2*a*, 2*b*, 2*c*), a été reçue à Berlin de la Côte d'Or (*Nomenclator*, p. 39).

Un Raniforme originaire du Gabon a été déjà signalé dans ma *Note* sur les Reptiles de ce pays. C'est le suivant :

1. Au Musée de Londres, mais non dans celui de Paris, on a reçu de l'Afrique occidentale et spécialement de Sierra-Leone, l'espèce dite *Rana fuscigula*, Dum., Bib., qui, jusqu'à ce jour, ne nous a été rapportée que de l'Afrique australe.

IX. Grenouille tachetée en dessous, *Rana subsigillata*, A. Dum. [1].

Pl. XVIII, fig. 1.

Rana subsigillata, A. Dum., *Revue de zool.*, 1856, p. 560.

Dents vomériennes très-développées, formant deux rangs obliques en chevron; sur la mâchoire inférieure, de chaque côté de la saillie médiane, deux apophyses dentiformes, auxquelles correspondent, sur l'arcade maxillaire supérieure, des enfoncements destinés à les recevoir; langue allongée, ovalaire, un peu échancrée à son extrémité libre et adhérente dans ses deux tiers antérieurs; yeux très-protubérants et peu distants l'un de l'autre; narines ouvertes presque en dessus; doigts complétement libres; orteils à demi palmés; régions supérieures d'un brun noirâtre, les inférieures plus claires, parsemées de taches rondes et jaunes.

L'un des caractères remarquables de cette Grenouille consiste dans la présence d'apophyses dentiformes de la mâchoire inférieure et dans le volume de la saillie médiane de cet os. Cette particularité du squelette est rare. Elle est très-évidente dans les espèces dites *Rana macrodon*, Kuhl, et *R. Kuhlii*, Schleg.; dans deux autres (*R. grunniens*, Daud., et *R. tigrina*, Id.), ces petites protubérances osseuses sont beaucoup moins marquées.

C'est à la première de ces quatre Grenouilles qu'on pourrait être tenté de comparer l'espèce nouvelle, mais, outre la différence d'origine, puisque la *macrodonte* est indienne, il y a, dans la conformation générale, des dissemblances notables. Ainsi, chez l'espèce africaine, la tête est moins large et le museau plus allongé; les narines sont plus rapprochées l'une de l'autre, et, par conséquent, leur orifice est moins latéral; la paupière supérieure n'est pas tuberculeuse; enfin, les palmures des pieds, qui n'occupent pas plus de la moitié de l'étendue des espaces inter-digitaux, sont moins considérables que dans la Grenouille de l'Inde.

J'ajoute, pour compléter la description de la *Gr. tachetée en dessous*, les indications suivantes :

Les dents vomériennes, au nombre de trois, de chaque côté, assez longues et fortes, forment deux

1. Aucun rapport, ni pour la conformation générale, ni pour les détails de l'organisation, ne se remarque entre la Grenouille dont il s'agit et les Batraciens d'Afrique à formes de Crapaud et à tubercule saillant du métatarse, nommés par M. Tschudi *Pyxicephalus adspersus* et *Delalandii*. Il n'y a donc pas de motifs, contrairement à ce que suppose M. Günther (*Cat.*, p. 7), pour la rapprocher de ces Raniformes qu'il désigne sous le nom générique de *Tomopterna*, et particulièrement de l'espèce de Mozambique : *Pyx. marmoratus*, Peters, (*Monatsber.* 1854, p. 626).

Je rappelle, en passant, que cette dénomination fort expressive (τομὸς, qui coupe, et πτερνίς, talon), restée longtemps manuscrite dans notre Musée, a dû être abandonnée à l'époque de la publication du t. VIII de l'*Erpét. gén.*, à cause du droit de priorité du terme *Pyxicéphale* proposé par M. Tschudi.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la division proposée par M. Günther pour ce petit groupe très-naturel, tel qu'il est délimité dans cet ouvrage, puisqu'il ne renferme pas d'espèces de l'Afrique occidentale. Je me borne donc à dire que celle d'Amérique conserve seule, dans le Musée de Londres (*Cat.*, p. 24), le nom de *Pyxicéphale* remplacé par celui de *Tomopterna* pour les individus de la côte de Mozambique et du Cap de Bonne-Espérance.

petites rangées obliques situées sur le bord interne des ouvertures nasales postérieures, qui sont grandes, ainsi que les orifices des trompes d'Eustachi.

Le *canthus rostralis* est à peine marqué; il en résulte que le museau est assez régulièrement voûté; sa longueur est assez considérable : de son extrémité antérieure jusqu'à l'œil, il mesure 0m013, la tête ayant 0m031; les narines qui, comme je l'ai dit, s'ouvrent presque directement en dessus, sont un peu plus rapprochées du bout du museau que des yeux.

Le tympan, sans être très-apparent, est cependant bien visible; la peau qui le recouvre ne porte aucune tache; il en est de même pour toutes les régions supérieures, dont les téguments sont presque complétement lisses; il y a un pli pectoral assez marqué, et dont la forme est très-exactement indiquée sur la planche ci-jointe, où l'on voit aussi le pore cutané de la face interne de la cuisse.

La longueur totale du seul individu que nous possédions est de 0m18, ainsi répartis : tête, 0m031; tronc, 0m040; membres postérieurs, 0m109.

Les indications données plus haut sur le système de coloration qui a motivé le nom spécifique dont j'ai fait usage, me dispensent d'entrer dans de plus longs détails sur ce sujet.

Le genre *Cystignathe* est représenté à l'ouest, et également au sud de l'Afrique, par l'espèce dite *C. senegalensis*, Dum., Bib.

Parmi les Batraciens raniformes très-peu nombreux qui n'ont pas de dents au palais (*Oxyglossus*, Tschudi, *Leiuperus*, Dum., Bib., *Arthroleptis*, A. Smith), aucun ne présente la singulière disposition de la langue que M. Hallowell a constatée sur une Grenouille du Gabon, et qui est devenue pour lui le type d'un genre nouveau : *Heteroglossa*. Ici, en effet, comme chez les Batraciens urodèles dits *Géotriton*, Gene[1], *Bolitoglosse*, Tschudi[2], et *Heredia*, Girard[3], la langue, jusqu'à un certain point semblable à un champignon, se compose d'une sorte de disque et d'un pédicule qui le supporte. Contrairement à ce qu'on observe chez ces Tritons, le disque n'est tout à fait libre que dans sa moitié postérieure, où il présente une profonde échancrure. En avant, la langue est retenue, le long de la ligne médiane, par du tissu cellulaire; enfin, ses bords sont libres, si ce n'est à la région antérieure.

La très-petite Grenouille étudiée par le zoologiste de Philadelphie (sa longueur totale n'est que de 29 lignes anglaises : 0m,06 environ) a été nommée par lui *Heteroglossa africana*. Elle est inconnue dans les Musées de Paris et de Londres.

1. Voyez la représentation de la langue du *Géotriton*, *Atlas* de l'*Erpét. génér.*, pl. XCIII, fig. 2, 2*a*, sous le nom erroné de *Pseudotriton*, et pl. CII, fig. 1, pour le système dentaire.

2. *Id.*, pour les dents, pl. CI, fig. 4.

3. *Proceed. Ac. nat. sc. Philad.*, 1856, t. VIII, p. 140. Une description plus détaillée de l'espèce dite *H. oregonensis*, Gir., a été donnée par M. Hallowell (*Id.*, p. 235).

II. Hylæformes.

Un Batracien de cette famille, qui vit dans l'Afrique occidentale, et que M. Hallowell a nommé *Rana albolabris* (*Pr. Ac. nat. sc. Phil.*, 1856, t. VIII, p. 153), offre tous les caractères sur lesquels M. Tschudi s'est appuyé pour former le genre *Hylarana*. Cette dénomination a, en effet, pour but de rappeler que les Anoures ainsi désignés sont des Rainettes, dont la conformation générale est très-analogue à celle des Grenouilles. Le nom de *Limnodyte*, qui est plus en rapport avec les principes de nomenclature posés par Linné, a été créé par les auteurs de l'*Erpét. génér.* (t. VIII, p. 510).

La Rainette dont il s'agit est donc devenue, dans ma *Note* sur les Rept. du Gabon (*Rev. zool.*, 1856, p. 561), *Limnodytes albolabris*, dénomination que M. Hallowell a lui-même adoptée (*Proc.*, 1857, t. IX, p. 72) dans sa liste des Reptiles du Gabon. Elle figure également dans celle de M. Gray (*Proc. zool. Soc. Lond.*, 1858, p. 165, n° 103) et dans le *Catal.* de M. Günther, p. 73, où les Batraciens de ce groupe portent le nom générique de *Hylarana*.

L'Académie de Philadelphie nous a adressé un des types de cette espèce, et nous avons reçu du Gabon, par les soins de M. Aubry-Lecomte, des individus parfaitement identiques au précédent.

La représention que je donne de cette belle espèce, pl. XVIII, fig. 2 et 2*a*, me dispense d'ajouter aucun détail à la description de M. Hallowell. On voit par ce dessin que la forme générale, la conformation et les grandes dimensions de la langue, la présence des dents vomériennes, puis le développement médiocre des disques digitaux, attestent de la convenance du classement de ce Batracien dans le genre Limnodyte.

Le même zoologiste a décrit (*Proceed.*, 1844, t. II, p. 60) une Rainette du Liberia qui nous est inconnue, et dont les caractères bien tranchés sont ceux du genre *Ixale*, Dum., Bib. (*Erpét. génér.*, t. VIII, p. 523). Il l'a nommée *I. concolor*. Elle est, jusqu'à ce jour, la seule espèce africaine que renferme ce groupe : tous les autres Ixales sont indiens. Elle n'est pas mentionnée dans le *Cat.* de M. Günther, mais elle est portée sur la liste de M. Gray, n° 105.

Le genre *Eucnemis*, Tschudi, qu'il est plus convenable de nommer *Hypero-*

lius[1], se trouve abondamment dans les différentes régions de l'Afrique. Notre Musée ne possède cependant pas une seule espèce de la côte occidentale. Celle qui est inscrite dans l'*Erpét. génér.*, t. VIII, p. 528, (*E. viridiflavus*, Dum., Bib.), et dont le type est originaire d'Abyssinie, a été rencontrée, depuis cette époque, au Sénégal (Günther, *Catal.*, p. 85)[2].

Le genre *Rainette* proprement dit (*Hyla*), tel qu'il est conçu maintenant par les erpétologistes, qui y ont laissé seulement les Hylæformes, dont nul caractère particulier ne permet le classement dans une autre coupe générique de ce vaste groupe[3], comprend-il des espèces de l'Afrique occidentale?

M. Hallowell le pensait lorsque, en 1854 (*Proc. Act. nat. sc. Phil.*, t. VII, p. 193), il décrivait celle qu'il a nommée *Hyla punctata*[4], et sur laquelle il a

1. De ὑπερῷα palais et λεῖον lisse, substitution de nom proposée par M. Rapp (*Wiegm. Erichs., Arch.*, 1842, t. I, p. 290), à cause de l'emploi fait par Ahrens de la première dénomination, qui signifie *bien membré* (εὔκνημις), pour un genre d'insectes coléoptères. Ce double emploi, signalé par mon père (*Erpét. génér.*, t. VIII, p. 525), a cependant été conservé dans son ouvrage.

2. Ce *Catalogue* indique la présence au Musée de Londres des espèces suivantes, qui ont été recueillies à l'Ouest, et en particulier dans le royaume d'Angola, sur la Côte d'Or et à Fernando-Po: *H. parallelus*, Günth., *Catal.*, p. 86, pl. VIII, fig. A; *H. ocellatus*, *Id.*, *H. plicatus*, *Id.*, p. 88, pl. VII, fig. A, B et C; *H. marmoratus*, Rapp., loc. cit., p. 289, du Natal (*Catal.*, p. 85); *H. modestus*, Schl. (*Idem*, p. 88). Il y a, en outre, une espèce de la Côte d'Or que possède le Musée de Berlin: *H.* (*Eucn.*) *bucephalus*, Schl. (*Nomenclator Rept. et Amph. Mus. Berolin.*, 1856, p. 36, sans description). Ce même Musée, qui a reçu de si nombreuses richesses de la côte de Mozambique par les soins de M. Peters, possède cinq espèces nouvelles décrites par cet habile zoologiste (*Monatsber. der Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 627, et *Wiegm. Arch.*, 1855, t. I, p. 56). M. Bianconi, dans son bel ouvrage (*Specim. zool. Mozamb.*, p. 16, Rept., pl. v, fig. 1 et 2), a fait connaître deux espèces également distinctes. En ajoutant à ces espèces les trois de l'Afrique australe nommées par M. Tschudi *H. Horstockii*, et par Sundevall *H. verrucosus*, et *H. tuberilinguis*, (A. Smith, *Illustr. zool. S. Afr.*, Appendix, p. 26), puis celle que M. Günther appelle *H. guttulatus* (d'Afrique, sans indication plus précise), et enfin, les *H. seychellensis*, Tsch., *madagascariensis*, Dum., Bib., le genre essentiellement africain, dont on ne connaissait que quatre espèces à l'époque de la publication du t. VIII de l'*Erpét. génér.*, 1841, en renferme aujourd'hui dix-neuf, et même vingt, si *H. bicolor*, Günth., appartient réellement à ce groupe.

3. J'ai cherché, en 1854, à bien préciser les caractères du genre Rainette, et à lever quelques-unes des difficultés que présente l'étude comparative de ses nombreuses espèces, dans un travail ayant pour titre: *Mémoire sur les Batraciens anoures de la famille des Hylæformes ou Rainettes* (*Ann. des sc. nat. Zool.*, 3e série, t. XIX, p. 167).

4. Cette dénomination spécifique ne peut pas être acceptée, Daudin, dès 1803 (*Hist. Rain. Gren. Crap.*, p. 41), l'ayant appliquée à la Rainette dite par Schneider (*Hist. Amph. Fasc.*, I, p. 170) *Calamita punctata*.

fourni ultérieurement des détails très-précis relatifs au système de coloration (*Id.*, 1857, t. IX, p. 65). Je le croyais également en 1856, car dans ma *Note* sur les Reptiles du Gabon (*Rev. zool.*, p. 561), j'ai signalé, en la dédiant à M. Aubry-Lecomte (*Hyla Aubryi*), une espèce que je supposais nouvelle; mais plus tard, en 1857, par suite de la seconde description de M. Hallowell, j'ai reconnu l'identité avec la R. ponctuée (*H. punctata*) de ce zoologiste.

Il n'est cependant pas possible, comme le démontre une observation faite par M. Günther, de laisser ce Batracien hylæforme dans le genre Rainette, dont l'un des caractères se tire de l'élargissement en palette triangulaire des apophyses transverses de la vertèbre sacrée. Ces apophyses, en effet, sont cylindriques ici, selon la remarque consignée dans le *Cat. of the Batr. salientia* (p. 89), et un peu renflées à leur extrémité externe ou articulaire.

Sous tous les autres rapports, cette espèce ressemble tellement aux véritables Rainettes qu'on ne peut pas supposer avec M. Günther (*Cat.*, p. 144) qu'elle soit identique à celle dite par M. A. Smith (*Ill. zool. S. Afr.*, Appendix, p. 25) *Polypedates natalensis*. Rien, en effet, dans les détails, et spécialement parmi ceux qui concernent les couleurs, ne motive cette assimilation à un *Hylæforme* inconnu dans les Musées de Londres et de Paris, mais qui doit offrir, on n'en saurait douter, d'après la détermination de l'auteur des *Illustr.*, les caractères propres au genre *Polypédate*, et dont le principal consiste dans la forme et les grandes dimensions de la langue.

Il est également impossible de considérer la *Rainette d'Aubry* comme identique à l'espèce que j'ai nommée *Hylambates maculatus* (*Ann. des sc. nat. Zool.*, 3ᵉ série, t. XIX, p. 162, pl. VII, fig. 1, 1*a*, 1*b* et 4). Ce rapprochement que M. Günther propose (*Cat.*, p. 144) n'est fondé sur aucun des caractères spécifiques propres à l'une et à l'autre espèce[1].

Ainsi, celle de l'Afrique occidentale, dont on doit la première indication à M. Hallowell, se distingue de l'*Hyl tacheté*, 1° en ce qu'elle a le museau plus court, moins plat; 2° parce que l'arc décrit par les mâchoires appartient à une courbe d'un plus petit diamètre. Le système de coloration, d'ailleurs, est fort différent. Ces dissemblances sont très-bien exprimées sur les figures que j'ai données de ces Batraciens dans les *Ann. des sc. nat.*, *loc. cit.*, pl. VII,

1. L'*Hylambate tacheté* est compris au nombre des animaux que M. Peters a rapportés de la côte de Mozambique. Il le signale (*Monatsb. Kœn. Preuss. Akad.*, 1854, p. 626, n° 77).

et sur la pl. XVIII ci-jointe, où les fig. 3 et 3*a* représentent, sous le nom de *Rainette d'Aubry*, l'Hylæforme de la côte occidentale.

Ces réserves faites quant à la réunion proposée par M. Günther, mais complétement inadmissible, des trois Batraciens dont il s'agit (*Hyla Aubryi*, A. Dum. [*H. punctata*, Hall.], *Polypedates natalensis*, A. Smith, *Hylambates maculatus*, A. Dum.), sous une même dénomination spécifique, je reconnais, avec l'auteur du *Catal.* des Anoures du Musée de Londres, la nécessité, comme je le dis plus haut, de détacher l'espèce de M. Hallowell du genre Rainette, dont l'éloigne la forme des apophyses transverses de la vertèbre sacrée.

Le nom générique de *Leptopelis* (λεπτὸς, mince, πελλὶς, bassin) serait convenable à cause de l'indication qu'il fournit du caractère anatomique essentiel. Il n'était cependant pas nécessaire d'établir un nouveau genre, car la diagnose que j'ai présentée du genre *Hylambate* est tout à fait applicable à l'espèce dont je m'occupe en ce moment[1]. Elle devient donc dans nos collections :

X. Hylambate d'Aubry, *Hylambates Aubryi*, A. Dum.

Pl. XVIII, fig. 3, 3*a*.

Tronc court et ramassé; tête large, épaisse, à museau court, arrondi, à peine proéminent; yeux volumineux et saillants; deux petits groupes de dents vomériennes ne touchant pas aux arrière-narines; région supérieure à granulations nombreuses, petites et inégales; celles des régions inférieures beaucoup plus prononcées sous le ventre et sous les cuisses que partout ailleurs; teinte générale d'un brun jaunâtre ou d'une nuance lie de vin, irrégulièrement marbrée de noir.

Les particularités suivantes indiquées par M. Hallowell se remarquent sur tous nos exemplaires et constituent de bons caractères distinctifs : « Immédiatement au-dessus de l'anus, on voit une ligne jaune, un peu ondulée, commençant, de chaque côté, sur la région postérieure de la cuisse; une semblable ligne longe le bord postérieur des avant-bras et se continue sur les mains ».

1. Voici cette diagnose telle que je l'ai donnée (*Ann. sc. nat., loc. cit.*, p. 164) : « Langue cordiforme, médiocre, libre en arrière; deux groupes de dents vomériennes au niveau du bord postérieur des arrière-narines; tympan peu distinct; orifices des trompes d'Eustachi médiocres; doigts complétement libres; orteils palmés dans la moitié de leur longueur; saillie du premier os cunéiforme peu apparente; disques digitaux bien développés; un sac vocal chez les mâles; apophyses transverses de la vertèbre sacrée non dilatées en palettes triangulaires. »

M. Hallowell dit que les doigts sont légèrement palmés chez sa Rainette; mais, par le fait, cette palmure est si peu considérable qu'il n'en faut pas tenir compte. Il n'y a pas de sac vocal sur nos trois individus, qui sont peut-être des femelles. — Le genre *Hylambate* comprend donc deux espèces.

III. Bufoniformes.

Quatre espèces de cette famille, et qui appartiennent au genre Crapaud, doivent être citées ici :

Il en est une que j'ai déjà mentionnée (p. 155) comme offrant un remarquable exemple de la dispersion de certains Reptiles sur presque tous les points du continent africain. Elle a été nommée par Boie *Bufo pantherinus*. Elle vit non-seulement en Égypte, d'où Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, qui lui avait imposé la dénomination de *Grenouille ponctuée*, l'a rapportée pour notre Musée, mais aussi en Algérie, dans les régions australes, dans le Mozambique, et sur la côte occidentale, au Sénégal en particulier[1].

Le Musée de Leyde en possède une autre, qui y est nommée *Bufo guineensis*, et dont les différences, quand on la compare à la précédente, consistent dans les dimensions plus considérables du troisième doigt relativement au quatrième. La forme des parotides n'est pas la même : ici, au lieu d'être elliptiques, elles sont très-allongées et étroites. Le système de coloration paraît être semblable. Il est, d'ailleurs, à peine nécessaire de rappeler combien celui-ci est variable chez le *Crapaud panthérin* où, souvent, la ligne dorsale médiane et les grandes taches manquent.

On possède à Londres plusieurs exemplaires de cette espèce nouvelle, mais elle ne se trouve pas dans notre Musée.

Il en est de même pour un Bufoniforme du Liberia, également inconnu à Londres, et nommé par M. Hallowell d'abord *Bufo cinereus* (*Proc. Ac. nat. sc. Phil.*, 1844, t. II, p. 169), puis plus tard, en raison de l'impropriété de cette dénomination spécifique déjà employée par Daudin, *B. maculatus* (*Id.*, 1854, t. VII, p. 101).

Les caractères sur lesquels est fondée la distinction entre ce Crapaud et le *panthérin* sont que le tympan du premier est plus grand, et que son système de coloration offre certaines différences dans la disposition des taches dorsales.

Une espèce recueillie à Fernando-Po, et d'un aspect tout à fait bizarre, est

1. Comme d'autres animaux d'Afrique, ce Batracien se rencontre également en Asie (voy. plus haut, p. 158, note) ; nous en possédons des exemplaires recueillis en Arabie par M. Rüppell.

celle que M. Günther a décrite et figurée (*Cat.*, p. 60, pl. III, fig. C) sous le nom de *Bufo tuberosus*. C'est un Crapaud épineux, car sur les régions supérieures, les tubercules cutanés, entourés à leur base par de petites pointes cornées, en portent une plus considérable à leur centre.

Dans le genre *Engystome*, fondé par M. Fitzinger, pour le Batracien dit *Rana ovalis*, Schn., M. Schlegel a rangé une espèce de la Côte d'Or : *E. vermiculatum* (*Nomencl. Mus. Berolin.*, 1856, p. 43, sans description).

Il faut laisser très-près de cette espèce un Bufoniforme du sud et de l'ouest de l'Afrique, décrit et figuré par M. Rapp (*Archiv, Erichs.*, 1842, t. I, p. 290, pl. VI, fig. 3 et 4) : *Engystoma maculatum*. Si, par sa conformation extérieure, il ressemble beaucoup à l'*Engystome vermiculé*, bien qu'il ait des caractères spécifiques tranchés, il s'en distingue cependant par une très-étrange anomalie que M. Günther a signalée. Non-seulement, la membrane du tympan est invisible, comme M. Rapp l'avait indiqué, mais il n'y a ni oreilles moyennes, ni trompes d'Eustachi.

Devenu nécessairement le type d'un genre particulier, ce Batracien est nommé, dans le *Catal. Batr. salientia*, (*Br. Mus.*, p. 47 et 137), *Hemisus guttatum*, Günther (ἥμισυς moitié et οὖς oreille). — Nous ne le connaissons pas.

IV. Phrynaglosses ou Aglosses.

Un des caractères les plus remarquables de cette singulière famille est exprimé par les dénominations qui servent à la désigner. Elle comprend deux sous-familles composées chacune d'un genre : 1° celle des *Pipas*, confinée dans certaines régions de l'Amérique du Sud, et 2° celle des *Dactylèthres*, propre au continent africain[1].

Cette seconde sous-famille, très-distincte de la première, ne renferme encore que deux espèces : *Dactylethra capensis*, Cuvier, (*Bufo lævis*, Daud.), qui se rencontre dans l'Afrique du Sud, et *D. Mülleri*, Peters, dont la zone

1. Je ne parle point ici du genre *Myobatrachus*, Schl. (*Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1850, p. 9), originaire d'Australie, et que M. Günther (*Cat.*, p. 3) range dans cette famille, car l'épithète de *paradoxus* employée par le zoologiste hollandais pour l'espèce type, la seule connue jusqu'à ce jour, dit assez qu'il est encore difficile d'assigner à ce Batracien son véritable rang parmi les Anoures.

d'habitation est beaucoup plus étendue. Ce Batracien, en effet, ne vit pas seulement dans le Mozambique; M. Aubry-Lecomte en a rapporté du Gabon deux beaux exemplaires, et l'Académie de Philadelphie en a reçu, de cette contrée, un spécimen d'après lequel M. Hallowell a présenté (*Proc. Acad. nat. sc. Philad.* 1857, t. IX, p. 65) une bonne description, qui, avec celle que M. Peters a donnée (*Monatsber. Kœn. Preuss. Akad.*, 1844, p. 37), énumère toutes les particularités distinctives de ce Dactylèthre.

Il diffère très-notablement de l'autre espèce par une petite pointe saillante au bord externe du talon et par un tentacule au-dessous de l'œil.

Nos deux exemplaires ont une teinte foncée uniforme.

M. Peters a constaté cette altération des couleurs, due à l'action de l'alcool; mais pendant la vie, dit-il, on voit sur les régions supérieures, qui sont brunes, de grandes taches claires à leur centre, et la teinte générale, en dessous, est un brun jaunâtre.

J'ai cru utile de donner une représentation très-exacte de ce Batracien encore peu connu et de montrer la tête et l'un des pieds de derrière du *Dact. du Cap.* On peut saisir ainsi (pl. XVIII, fig. 5, 6 et 6 *a*) les dissemblances fort évidentes des deux espèces.

Ici se termine l'histoire des Reptiles de l'Afrique occidentale, car, jusqu'à ce jour, on n'y a rencontré aucune espèce du groupe des Batraciens Urodèles[1].

Je la complète en y joignant, comme une sorte de résumé des détails qu'elle renferme, la liste ci-contre. Dans ce catalogue méthodique, je me suis efforcé de n'omettre aucune des espèces connues, sans être certain cependant d'avoir pu réussir à présenter un bilan exact de nos connaissances actuelles sur l'erpétologie de cette portion du continent africain.

1. Ces Reptiles, au reste, manquent également dans les autres parties de ce continent, où l'on ne connaît qu'un seul Triton (*Euproctus Poireti*, Dum., Bib. [Gervais] ou *Glossoliga Poireti*, Charles Bonaparte), propre à la région septentrionale.

REPTILES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE [1].

I. CHÉLONIENS.

A. TORTUES DE TERRE OU CHERSITES.

I. Testudo, Brongn.

1. T. sulcata, Miller.

II. Cinixys, Bell.

2. C Homeana, Bell.
3. C. erosa, Gray. (Pl. xiii, fig. 1).
4. * C. Belliana, Gray.

B. TORTUES PALUDINES OU ÉLODITES

I. CRYPTODÈRES.

III. Emys, Dum., Bib.

5. * E. laticeps, Gray.

II. PLEURODÈRES.

IV. Pentonyx, Dum., Bib.

6. P. capensis, Dum., Bib. (Pl. xiii, fig. 3).
7. P. gabonensis, A. Dum. (Id. fig. 2, 2 *a*).

V. Sternotherus, Bell.

8. * S. Derbianus, Gray.

C. TORTUES DE FLEUVE OU POTAMITES.

VI. Gymnopus, Dum., Bib.

9. G. ægyptiacus, Dum., Bib. [Ét. Geoffr.]
10. * G. (Tyrse) argus, Gr.
11. * C. (Trionyx) Mortoni, Hall.

VII. Cycloderma, Peters.

12. C. Aubryi, A. Dum.
13. * C. frenatum, Peters.
14. C. senegalense, A. Dum. (Cryptopus seneg., Dum., Bib.)

VII *bis.* Cyclanosteus, Gray.

15. * C. Petersii, Gray.

D. TORTUES DE MER OU THALASSITES.

VIII. Chelonia, Brongn.

16. Ch. Dussumieri, Dum., Bib.

II. SAURIENS.

I. CROCODILIENS.

IX. Crocodilus, Cuv.

17. Cr. vulgaris, Cuv.
    Var. A, Dum., Bib.
    Var. D, Id., Id. (Cr. suchus, Ét. Geoffr., et Cr. vert, Adans.)
18. Cr. cataphractus, Cuv. ? (Pl. xiv, fig. 2).
19. Cr. leptorhynchus, Bennett. (Pl. xiv, fig. 1, 1 *a*).

II. CAMÉLÉONIENS.

X. Chamæleo auctorum.

20. ? Ch. vulgaris, Cuvier.
21. Ch. senegalensis, Cuvier.
22. Ch. dilepis, Leach.
23. Ch. gracilis, Hallowell.
24. * Ch. cristatus, Stutchbury.
25. * Ch. tricornis, vel Owenii, Gray.
26. * Ch. Bibronii, Martin. (Var. præcedentis?).
27. * Ch. Burchelli, Hallow.
28. * Ch. granulosus, Id. (Var. vel mas Ch. senegal.?).

III. GECKOTIENS.

XI. Platydactylus, Cuvier.

29. P. Delalandii, Dum., Bib.

XII. Hemidactylus, Cuvier.

30. H. ornatus, A. Dum. (Leiurus ornatus, Gray).
31. * H. angulatus, Hallow.
32. H. verruculatus, Cuv.

XIII. Stenodactylus, Fitz.

33. S. caudicinctus, A. Dum.

IV. VARANIENS.

XIV. Varanus, Merrem.

34. V. niloticus, Dum., Bib.
35. V. ocellatus, Rüppell.

V. IGUANIENS.

Ig. ACRODONTES OU AGAMIENS.

XV. Agama, Daudin.

36. Ag. colonorum, Daud. (Ag. occipitalis, Gray, Var ?).

1. Les noms marqués d'une * sont ceux des espèces que le Musée de Paris ne possède pas. — J'ai fait précéder d'un ? celles que nos collections renferment, mais que, contrairement à ce qui a eu lieu dans d'autres Musées, elles n'ont jamais reçues de l'Afrique occidentale. — Placé à la suite du nom le ? fait connaître qu'il reste de l'incertitude soit sur la synonymie ou sur l'espèce elle-même, soit sur la Patrie. — La liste porte l'indication de toutes les figures annexées à ce travail.

VI. LACERTIENS.

COELODONTES.

XVI. TACHYDROMUS, Daudin.

37. * T. Fordii, Hallow.

XVII. LACERTA, Dum., Bib. [Cuv.]

38. ? L. ocellata, Daud.

XVIII. ACANTHODACTYLUS, Fitz.

39. A. Savignyi, Dum., Bib.

VII. CHALCIDIENS.

XIX. ZONURUS, Merrem.

40. Z. griseus, Dum., Bib.
41. ? Z. microlepidotus, Gray.

XX. GERRHOSAURUS, Wiegm.

42. G. nigro-lineatus, Hallow.

VIII. SCINCOIDIENS.

XXI. SCINCUS, Fitzinger.

43. S. officinalis, Laurenti.

XXII. SPHENOPS, Wagler.

44. S. capistratus, Wagl.

XXIII. EUPREPES, Wagler.

45. E. Coctei, Dum., Bib.?
46. E. Perrottetii, Id., Id.
47. E. striatus, Hallow. (Pl. xv, fig. 1, *a*, *b*, *c*).
48. E. Blandingii, Hallow. (Id., fig. 2, 2 *a*).
49. * E. Harlani, Id. (Plestiodon Harl., Id.)
50. * E. frenatus, Id.
51. * E. albilabris, Id.
52. * E. Raddoni, Gray.
53. * E. Stangeri, Id.
54. * E. venustus, Girard.
55. * E. maculabris, Gray.
56. * E. (Tiliqua) Fernandi, Id.
57. ? E. Savignyi, Dum., Bib. (E. quinquetæniatus, Licht.).

XXIV. LYGOSOMA, Dum., Bib. (Mocoa, Gray, part.).

58. * L. (Moc.) africana, Gray.

XXV. ANISOTERMA, A. Dum.

59. A. sphénopsiforme, A. Dum. (Pl. xv, fig. 3, *a*, *b*, *c*, *d*).

XXVI. ANELYTROPS, A. Dum. (SPHENORHINA, Hallow.)

60. A. elegans, A. Dum. (Acontias elegans, Hallow.)

XXVII. FEYLINIA, Gray.

61. * F. Currori, Gray.

IX. AMPHISBÉNIENS.

XXVIII. AMPHISBÆNA, Linn.

62. A. leucura, Dum. Bib.

XXIX. PHRACTOGONUS, Hallow.

63. * P. galeatus, Hallow.?

III. OPHIDIENS.

A. OPOTÉRODONTES OU VERMIFORMES,

I. EPANODONTIENS OU TYPHLOPIENS.

XXX. TYPHLOPS, Schneider.

64. * T. maculatus, Schl.
65. * T. Troscheli, Jan. (Pl. xix).
66. * T. cæcatus, Id. (Id.).

XXXI. OPHTHALMIDION, Dum., Bib.

67. * O. Eschrichtii, D., B. (Onychophis punctata, Gray).

XXXII. ONYCHOCEPHALUS, Dum., Bib.

68. O. liberiensis, Hall. (O. congestus, Dum., Bib. ?).
69. O. cæcus, A. Dum.
70. * O. nigro-lineatus, Hall.
71. * O. Kraussi, Jan. (Pl. xix).
72. * O. Hallowelli, Id. (Id.).

II. CATODONTIENS.

XXXIII. STENOSTOMA, Dum., Bib.

73. * S. Sundevalli, Jan. (Pl. xix).

B. AGLYPHODONTES OU SERPENTS COLUBRIFORMES NON VENIMEUX.

HOLODONTIENS.

XXXIV. PYTHON, Dum., Bib.

74. P. Sebæ, Dum., Bib.
75. P. regius, Id., Id.
76. * P. hieroglyphicus, Jan.

APROTÉRODONTIENS.

XXXV. ERYX, Oppell.

77. E. thebaicus, Ét. et Isid. Geoffr.
78. * E. Reinhardtii, Schl. (Calabaria fusca, Gray? Rhoptrura Reinh., Peters.)

CALAMARIENS.

XXXVI. RABDION. Dum. Bib.

79. * R. (Calamaria) Petersi, Schl.

XXXVII. PROSYMNA, Gray.

80. * P. meleagris, Gr. (Calamaria meleagr., Reinh.).

XXXVIII. ELAPOPS, Günther.

81. * E. modestus, Günth.

CORYPHODONTIENS.

XXXIX. MEIZOOON, Fischer.

82. * M. regularis, Fisch.

ISODONTIENS.

XL. DENDROPHIS, Boie.

83. * D. inornatus, Jan.
84. * D. scandens, Id.
85. * D. melanostigma, Id.

XLI. Elaphis, Dum. Bib.

86 * E. tetragrammicus, Jan.

XLII. Ablabes, Dum., Bib.

87. * A. tigrinus, Jan.
88. * A elegans, Id.
89. * A. albo-reticulatus, Id.

XLIII. Graya, Günther.

90 * G. silurophaga, Günth.

LYCODONTIENS

TRIB. I. BOÆDONIENS.

XLIV. Boædon, Dum., Bib.

91. B. unicolor, Dum., Bib. (Pl. xvii, fig. 1, 1 *a* et fig. 5).
92. B. quadrilineatum, Id., Id. (Id. fig. 4, 4 *a*).
93. B. capense, Id., Id. (non Smith) (B. quadrivittatum, Hall. ?). (Id. fig. 3, 3 *a*).
94. B. nigrum, Fischer, (B. quadrivirgatum, Hall.; ? B. infernalis, Günth. ?) (Id. fig. 2, 2 *a*).

XLV. Holuropholis, A. Dum.

95. H. olivaceus, A. Dum. (Pl. xvi, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*).

TRIB. II. LYCODONIENS.

XLVI. Lycodon, Boie.

96. * L. guttatum, A. Smith.
97. * L. nigromaculatum, Schl.
98. * L. tenue, Id.
99. * L. adspersum, Id.

TRIB. III. EUGNATHIENS.

XLVII. Eugnathus, Dum., Bib.

100. E. geometricus, Dum., Bib.

XLVIII. Bothrophthalmus, Schl.

101. * B. lineatus, Schl.
102. * B. melanozostus, Id.

XLIX. Lycophidion, Fitz.

103. L. capense, D., B. [Smith] (Lycod. Horstockii. Schl.)
104. * L. laterale, Hall.

L. Metoporhina, Günther.

105. * M. irrorata, Günth.

LI. Alopecion, Dum., Bib.

106. * A. fasciatum, Günth.

LII. Hormonotus, Hallowell.

107. * H. audax, Hall.

LIII. Lamprophis, Fitzinger.

108. * L. modestus, Dum., Bib.

LIV. Heterolepis, A. Smith.

109. * H. glaber, Jan.
110. * H. bicarinatus, A. Dum. (H. poensis, Smith. ?)

LEPTOGNATHIENS.

LV. Rachiodon, Jourdan.

111. ? R. scaber, Jourd. [Linn.]
112. * { R. inornatum, Smith. / Id, id., Id. *Var.* subfasciatum, Jan.
113. * R. fasciatum, Smith.

SYNCRANTÉRIENS.

LVI. Leptophis, Dum., Bib. [Bell.]

114. L. smaragdinus, Dum., Bib. [Boie] (L. gracilis, Hall.). (Pl. xvii, fig. 6, 6 *a*).
115. L. Chenonii, Dum., Bib. (Chlorophis heterodermus, Hallowell ?).
116. * L. albo-variatus, Dum., Bib. [Smith.
117. * L. semivariegata, Id., Id. [Id.].
118. * L. natalensis, Id., Id. [Id.].

LVII. Hapsidophrys, Fischer.

119. * H. lineatus, Fisch.
120. * H. cœruleus, Id.

LVIII. Thrasops, Hallowell.

121. * T. flavigularis, Hall.

LIX. Tropidonotus, Kuhl.

122. * T. mortuarius, Schl. (Kuhl).
123. * T. lævis. Schl. (Leionotus Schlegelii, Jan).

LX. Coronella, Laurenti.

124. * C. fuliginoïdes. Günth.

LXI. Heteronotus, Hall.

125. * H. triangularis, Hall. (Leptophis Chenonii, D., B. ?)

DIACRANTÉRIENS.

LXII. Periops, Wagler.

126. ? P. parallelus, Wagl.

LXIII. Uromacer, Dum., Bib.

127. U. oxyrhynchus, D., B. (Pl. xvii, fig. 7, 7 *a*).

C. OPISTHOGLYPHES OU SERPENTS COLUBRIFORMES A DENTS SUS-MAXILLAIRES POSTÉRIEURES SILLONNÉES.

OXYCÉPHALIENS.

LXIV. Cladophis, A. Dum.

128. C. Kirtlandii, A. Dum. [Hall.] (Oxybelis Lecomtei, Dum. Bib.; Ox. violacea, Fisch.). (Pl. xvii, fig. 8, 8 *a*).

STÉNOCÉPHALIENS.

LXV. Elapomorphus, Wiegm.

129. E. gabonensis, A. Dum. (Pl. xvi, fig. 2, *a*, *b*, *c*).

LXVI. Amblyodipsas, Peters.

130. * A. unicolor, Jan (Calamaria unicolor, Reinh.).

AINSODONTIENS.

LXVII. Bucephalus, A. Smith.

131. ? B. typus, Id.

LXVIII. Psammophis, Boie.

132. P. moniliger, Boie.
133. P. elegans, Id. (Pl. xvii, fig. 10, 10 *a*).
134. P. irregularis, Fischer, (Id., fig. 9, 9 *a*).
135. ? P. crucifer, Fitz.
136. * P. Phillipsii, Hall.

LXIX. Opetiodon, Dum., Bib.

137 ? O. cynodon, Dum., Bib. (Dipsas valida, D. fasciata, D. globiceps, Fisch. ? — D. purpurascens, Schl. ? — Toxicodryas Blandingii, Hall. ?)

LXX. Lycognathus, Dum., Bib.

138. * L. inconstans, Jan.

SCYTALIENS.

LXXI. Oxyrhopus, Wagler.

139. O. præornatus, Dum.. Bib.

DIPSADIENS.

LXXII. Triglyphodon, Dum., Bib.

140. T. fuscum, Dum., Bib. (Dipsas regalis, Gray; Dipsas regalis, Schl. ?).
* Id. id., Id. id. *Var.* obscurum, Jan.

LXXIII. Cœlopeltis, Wagl.

141. ? C. insignitus, Wagl.

LXXIV. Heterurus, Dum., Bib.

142. ? H. rufescens, Dum., Bib. (Crotaphopeltis rufescens, Fitz.).
* H. id., Id., Id. *Var.* (Dipsas hippocrepis, Reinh. ?)

LXXV. Dipsas, Boie.

143. * D. pulverulenta, Fisch.
144. * D. variegata, Reinh.
145. * D. spilogastra, Schl.

LXXVI. Dipsadoboa, Günth.

146. * D. unicolor, Günth.

D. PROTÉROGLYPHES OU SERPENTS COLUBRIFORMES VENIMEUX.

SUB-DIVIS. I.

CONOCERQUES.

LXXVII. Microsoma, Jan.

147. * M. Neuwiedi, Jan.

LXXVIII. Polemon, Jan.

148. * P. Barthii, Jan.

LXXIX. Atractaspis, Smith.

149. * A. irregalaris, Jan (Elaps irr. Reinh.).
150. A. Bibroni, Smith (A. corpulentum, Hall. ?).

LXXX. Dendraspis, Schl.

151. Jamesonii, Schl. (Pl. xvii, fig. 11, *a*, *b*).
152. D. angusticeps, A. Dum. [Smith]. (Id. fig. 12, *a*, *b*).

LXXXI. Sepedon, Merr.

153. ? S. hæmachates, Merr.

LXXXII. Causus, Wagl.

154. ? C. rhombeatus, Wagl.
155. * C. Lichtenstenii, Jan.

SUB-DIVIS. II.

LXXXIII. Naja, Laurenti.

156. N. haje, Linn.
157. * N. nigricollis, Reinh. (N. mossambica, Peters ?)
158. * N. atropos, Schl.

E. SOLÉNOGLYPHES OU SERPENTS VENIMEUX PROPREMENT DITS.

VIPÉRIENS.

LXXXIV. Echidna, Merrem.

159. E. arietans, Merr.
160. * E. lateristriga, Gr.
161. E. rhinoceros, Schl.
162. E. nasicornis, Merr.

LXXXV. Echis, Merrem.

163. * E. squamigera, Hall.
164. * E. chloroechis, Schl.

IV. BATRACIENS.

A. CÉCILOÏDES OU OPHIOSOMES.

LXXXVI. Cæcilia, Wagler.

165. C. squalostoma, Stutchbury.
166. C. Seraphini, A. Dum.

B. ANOURES.

I. RANIFORMES.

LXXXVII. Rana, Linn.

167. R. Galamensis, Dum., Bib.
168. R. Bibronii, Hallow. (R. superciliaris, Günth.)
169. * R. occipitalis, Günth.
170. * R. gracilis, Schl.
171. * R. irrorata, Schl.
172. * R. oxyryncha, Sund., Smith.
173. ? R. fuscigula, Dum., Bib.
174. R. subsigillata, A. Dum. (Pl. xviii, fig. 1).

LXXXVIII. Cystignathus, Wagl.

175. C. senegalensis, Dum., Bib.

LXXXIX. Heteroglossa, Hall.

176. * H. africana, Hall.

II. HYLÆFORMES.

XC. Limnodytes, Dum., Bib.

177. L. albolabris, A. Dum. [Hall]. (Pl. xviii, fig. 2, 2 *a*).

XCI. Ixalus, Dum., Bib.

178. * I. concolor, Hall.

XCII. Hyperolius, Rapp. (Eucnemis, Tsch.)

179. ? H. viridiflavus, Dum., Bib.
180. * H. parallelus, Günth.
181. * H. ocellatus, Id.
182. * H. plicatus, Id.
183. * H. marmoratus, Rapp.
184. * H. modestus, Schl.
185. * H. bucephalus, Id.

XCIII. Hylambates, A. Dum.

186. H. Aubryi, Id. (Hyla punctata, Hall.). (Pl. xviii, fig. 3, *a*).

III. BUFONIFORMES.

XCIV. Bufo, Laurenti.

187. B. pantherinus, Boie.
188. * B. guineensis, Schl.
189. * B. maculatus, Hall.
190. * B. tuberosus, Günth.

XCV. Engystoma, Fitz.

191. * E. vermiculatum, Schl.

XCVI. Hemisus, Günth.

192. * H. guttatum, Günth. (Engyst. gutt., Rapp.).

IV. PHRYNAGLOSSES.

XCVII. Dactylethra, Cuv.

193. D. Mülleri, Peters. (Pl. xviii, fig. 5).

Peut-être, n'est-il pas sans intérêt, à la suite de ce dénombrement méthodique, de considérer maintenant, dans son ensemble, la population animale que nous avons passée en revue dans la première partie de cette *Étude*.

Notons d'abord qu'elle est nombreuse, relativement à l'étendue peu considérable des contrées visitées, jusqu'à ce jour, dans les régions cependant si vastes de l'Afrique occidentale[1].

Elle se compose de 193 espèces de Reptiles appartenant à 97 genres, et dans un court espace de temps les zoologistes verront s'étendre encore le catalogue des espèces[2]. On n'en saurait douter, quand on compare nos connaissances actuelles sur la Faune de cette partie du continent à celles que nous possédions il y a quelques années. Il importe donc de s'abstenir ici de géné-

1. Voyez plus haut (p. 146) l'indication des limites de la zone ouest du continent africain dont les Reptiles et les Poissons font le sujet de ce mémoire.

2. M. Günther, dans son travail sur la distribution géographique des serpents (*Proc. zool. Soc. Lond.*, 1858, p. 379), et que j'ai eu précédemment occasion de citer (p. 151, note 1), a appelé l'attention sur la multiplicité des espèces propres au sous-ordre des Ophidiens dans la vaste étendue de pays qu'il nomme, à l'exemple de M. Sclater, Région éthiopienne ou paléotropicale de l'ouest, laquelle comprend toute l'Afrique au sud de l'Atlas, Madagascar et les autres îles voisines des côtes, puis, en outre, l'Arabie, jusqu'au golfe Persique. Or, dans la portion occidentale de cette région, et qui est la seule dont je m'occupe ici, il y a plus de Reptiles, et en particulier plus de serpents, que M. Günther ne le supposait. La liste dressée par M. Gray (*Proc.*, 1858, p. 155-167) et à laquelle ce naturaliste renvoie, ne porte, en effet, que 134 espèces au lieu de 193, et même, en réalité, 127 seulement, par suite de doubles emplois aux n°s 23, 26, 55, 63, 94, 98 et 111 de cette liste.

ralisations qui, à peine permises pour certaines zones, pour l'Europe, pour les États-Unis d'Amérique ou l'Asie méridionale, seraient évidemment prématurées, quand il s'agit de pays dont les explorations sont encore si incomplètes.

J'ai, d'ailleurs, indiqué (p. 151-159) les particularités les plus importantes à signaler relativement à la distribution géographique des Reptiles et des Poissons sur le sol et dans les eaux de l'Afrique. De plus, j'ai insisté sur la dispersion des genres et même des espèces des régions occidentales, dont il est difficile de délimiter, d'une façon précise, les zones d'habitation. Le fait le plus remarquable sous ce rapport est fourni, comme M. Peters l'avait déjà noté, par la similitude que l'on a si souvent occasion de constater entre les espèces de l'ouest et celles de la côte de Mozambique.

Des différents ordres que la classe des Reptiles comprend, ceux des Chéloniens et des Sauriens paraissent être moins abondamment répandus dans l'Afrique occidentale que les Batraciens et surtout que les Ophidiens[1].

Ainsi, nous ne comptons que seize espèces de Tortues. Quatre, parmi lesquelles il s'en trouve trois (2-4)[2] propres au singulier genre *Cinixys*, Bell. (p. 161-163), appartiennent au sous-ordre des Terrestres ou Chersites. Quatre, dont deux (6 et 7) offrent le caractère tout à fait exceptionnel que rappelle la dénomination générique de *Pentonyx* Dum. Bib. (p. 163-164), sont des Paludines ou Élodites. Une seule (16) fait partie du groupe des Thalassites ou Marines. Les sept autres, enfin, (9-15) rentrent dans la division des Fluviales ou Potamites, et trois de ces Trionyx présentent la particularité remarquable, qu'elles ont dû devenir, parmi les Cryptopodes, les types d'un genre nouveau : *Cycloderma*, Peters, (p. 165-168).

Les neuf familles comprises dans l'ordre des Sauriens sont représentées, dans cette Faune, par quarante-sept espèces (17-63).

Plusieurs de ces Reptiles avaient été déjà recueillis au sud et à l'est; quelques-uns cependant n'ont encore été vus que dans les régions occidentales. Pour parler seulement des plus remarquables, je

1. Il faut, au reste, tenir compte, dans cette évaluation comparative, des recherches spéciales de M. Jan. Ce zoologiste ayant pu soumettre à son examen tous les serpents d'un grand nombre de musées, a étudié non-seulement ceux qui, sans être décrits jusqu'à ce jour, y sont déjà nommés, mais, en outre, ceux dont le classement n'avait pas encore eu lieu, et dont on lui doit maintenant la détermination spécifique. Les uns et les autres, quand ils appartiennent à la faune de l'Afrique occidentale, figurent sur ma liste.

2. Ces numéros, et tous ceux qui sont indiqués dans la suite de ce résumé, se rapportent à la liste méthodique. De plus, je renvoie souvent, pour les détails, aux pages des feuilles qui précèdent.

citerai les suivants : d'abord le singulier Crocodile (*Cr. leptorhynchus*, n° 19, p. 171 et 172), dont la longueur et l'étroitesse du museau motivent le nom de Faux-Gavial qui lui a été donné ; puis, parmi neuf espèces de Caméléons, celui à trois cornes (*Ch. tricornis*, n° 25).

Il faut ensuite signaler dans cet ordre, et comme un nouvel exemple des dégradations bizarres qu'on observe dans le nombre, soit des pattes, soit des doigts, chez les Chalcidiens et chez les Scincoïdiens, le genre *Anisoterme* (59). Il fait partie de cette dernière famille, dans laquelle les genres *Anelytrops* (60) et *Feylinia* (61) viennent augmenter le petit groupe des Sauriens serpentiformes, qui, dans l'Afrique occidentale, sont au nombre de quatre : les deux Scincoïdiens que je viens de nommer, puis deux Amphisbéniens (*Amphisbæna leucura* et *Phractogonus galeatus*, 62 et 63, p. 183-185).

Je dois enfin, à l'occasion de la première de ces deux familles, appeler l'attention sur l'étonnante multiplicité dans le continent africain des espèces du genre *Euprepes*, car à l'ouest seulement, on en compte douze ou treize (45-57).

Les Ophidiens, comme je l'ai déjà dit, y sont abondants, puisqu'on a pu, dès à présent, en distinguer cent et une espèces (64-164).

Il y en a d'abord dix du groupe des Typhlopiens (64-73). Les serpents vermiformes occupent donc dans cet ordre, toute proportion gardée, un rang qui n'est pas sans importance. Sur ce nombre, et c'est un fait bien digne d'observation, il y en a cinq (68-72, p. 185-188) à plaque rostrale unguiforme. Leur place, par cela même, se trouve naturellement marquée dans le genre très-particulier des *Onychocéphales*.

On compte cinquante-quatre colubriformes Aglyphodontes (74-127). Trois familles de ce sous-ordre (Acrochordiens, Upérolissiens et Plagiodontiens), exclusivement asiatiques, ne sont pas représentées sur notre zone africaine, et cinq autres, les Holodontiens, les Aprotérodontiens, les Calamariens, les Coryphodontiens et les Diacrantériens ne le sont chacune que par deux ou trois espèces ou même par une seule. Il en est de même pour la famille des Leptognathiens, mais elle mérite une mention spéciale, car les trois seules espèces inscrites sur notre catalogue (111-113) font partie du genre *Rachiodon* (p. 198) si remarquable par son système dentaire vertébral.

Par opposition à ces différents petits groupes, il convient de citer l'abondance relative des Couleuvres à dents irrégulières. On en connaît, jusqu'à ce jour, vingt (91-110) rapportées, en raison de ces irrégularités, à la famille des Lycodontiens. Elle doit, par conséquent, occuper le premier rang dans ce sous-ordre, où le second appartient aux Syncrantériens, dont on a décrit douze espèces (114-125), parmi lesquelles il y en a sept ou huit, et, entre autres, cinq *Leptophides* (114-118, p. 198-199) essentiellement arboricoles.

Je me hâte d'ajouter, parce que c'est une des particularités distinctives de cette Faune, qu'elle renferme un assez grand nombre de serpents d'arbre. Ainsi, outre ceux que je viens de signaler, on connaît, dans la famille des Isodontiens, trois *Dendrophides* (83-85), et dans les familles énumérées plus haut, cinq espèces, qui ont un genre de vie semblable [1].

1. 82, *Meizodon regularis* (Coryphodontien) ; 108, *Lamprophis modestus*, 109, *Heterolepis glaber* et 110, *H. bicarinatus* (Lycodontiens) ; 127, *Uromacer oxyrhynchus* (Diacrantérien)

La même observation est applicable aux Opistboglyphes, dont neuf espèces, sur dix-neuf de la côte ouest (128-146) que ce sous-ordre comprend, sont arboricoles [1].

Parmi les Protéroglyphes, dont on a déjà trouvé douze espèces (147-158) appartenant toutes à la division des Conocerques, il y a deux magnifiques serpents d'arbre (*Dendraspis angusticeps* et *D. Jamesonii* 151 et 152, p. 215-217) [2].

Enfin, le cinquième et dernier sous-ordre, celui des Solénoglyphes, n'est représenté que par six espèces (159-164), deux *Echides* et quatre *Echidnées*, mais deux de ces dernières. (*E. rhinoceros* et *nasicornis* p. 220-221), dont le museau porte des protubérances cutanées, nous offrent des exemples très-rares de serpents venimeux ornés de belles couleurs [3].

On compte vingt-neuf Batraciens (165-193) : deux Cécilies; dix Raniformes, dont huit font partie du genre Grenouille; dix Hylæformes où se trouvent surtout des espèces du genre *Hyperolius* (*Eucnemis*) essentiellement africain; six Bufoniformes et un Dactylèthre, de la famille des Phrynaglosses.

Dans ce nombre, les espèces les plus remarquables sont : 1° *Heteroglossa africana*. Hall. (176), à cause de la structure de sa langue (p. 225); 2° *Bufo tuberosus* (190), Günther (p. 231); 3° *Hemisus guttatum*, Id. (192, p. 231); 4° *Dactylethra Mülleri*, Peters (193, p. 231).

1. Ce sont les suivantes : quatre Anisodontiens (131 *Bucephalus typus*, trois *Psammophides*, 133, 134, 136); quatre Dipsadiens (trois *Dipsas* [143-145] et 146, *Dipsadoboa*); un Oxycéphalien (128, *Cladophis Kirtlandii*).

2. M. Günther (*loc. cit.*) a mentionné la remarquable abondance des serpents d'arbre sur toute l'étendue de la région paléotropicale de l'ouest (Voyez, page 237 note 2, les limites de cette région). Il résulte des détails dans lesquels je viens d'entrer que cette remarque peut être également faite pour les espèces de la côte occidentale.

J'ai appelé déjà l'attention (p. 154) sur ce caractère remarquable de la faune qui nous occupe.

3. La liste ne comprend aucune espèce du groupe des Solénoglyphes Bothrophides, mais il n'y a pas lieu d'en être surpris, car ces serpents munis de fossettes lacrymales ou labiales n'ont encore jamais été vus en Afrique.

Parmi les genres sans fossettes, constituant le groupe des Vipériens, il en est un qu'on peut s'attendre à rencontrer sur les terrains arides et sablonneux de la région occidentale. C'est celui des *Cérastes*, qui habite, dans le continent africain, des contrées fort différentes, non-seulement au nord-est, en Égypte, mais les régions australes (*Cerastes ægyptiacus*, *C. lophophrys* et *C. caudalis*).

Il y a même une espèce asiatique (*C. persicus*). De semblables points de contact entre les faunes de l'Afrique et de l'Asie ne sont pas très-rares. J'en ai parlé plus haut (p. 157, note 2).



POISSONS

DE LA

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

CHONDRICHTHES OU POISSONS CARTILAGINEUX.

PLAGIOSTOMES HYPOTRÊMES OU RAIES.

MYLIOBATIDES.

Le genre MYLIOBATE a été établi par mon père pour les *Mourines* ou *Aigles de mer* à grandes dents en pavé des anciens ichthyologistes (Cuvier, *R. anim.*, 1re édit., t. II, p. 137). Depuis cette époque, ce genre si naturel a subi successivement des divisions, et les différentes espèces font aujourd'hui partie d'un groupe constituant, dans l'histoire des Poissons plagiostomes de MM. J. Müller et Henle, la famille des *Myliobatides* (p. 176). Celle-ci a pour caractères essentiels : 1° la conformation bizarre du système dentaire, dont les larges plaques sont destinées à agir l'une sur l'autre comme les deux pierres d'une meule; 2° la proéminence médiane antérieure résultant de ce que la racine des pleuropes ou nageoires pectorales perd ses rayons sur les côtés de la tête qui, les conservant en avant, se trouve ainsi munie d'une sorte de nageoire céphalique; 3° la grande étendue transversale des pleuropes comparés, en raison même de cette conformation, à des ailes d'oiseau de proie. Comme les *Pastenagues*, d'ailleurs, toutes les espèces de Myliobatides ont une longue queue en fouet munie d'un ou de plusieurs aiguillons.

Ce groupe comprend trois genres, dont l'un, celui des *Rhinoptères*, pour en citer seulement le caractère le plus remarquable, offre cette particularité que le museau est profondément divisé par une échancrure médiane.

Dans les deux autres genres (*Myliobate* et *Aétobate*), l'appendice céphalique est entier.

Chez les espèces rapportées au premier de ces deux genres, le bord antérieur des valvules nasales réunies est droit, et il en est de même de celui des mâchoires, dont les dents occupent toute la largeur, les grandes plaques hexagonales ayant à leurs extrémités de petites pièces quadrangulaires en pavé.

Chez les *Aétobates*, au contraire, le bord commun des valvules nasales est profondément échancré et les dents n'occupent pas toute l'étendue transversale des mâchoires, dont l'inférieure se prolonge un peu en pointe au-devant de la supérieure.

C'est à ce dernier genre qu'appartient une espèce rapportée par M. Aubry-Lecomte, des eaux qui baignent les côtes du Gabon, et dont la description ne paraît pas avoir encore été donnée.

Elle prend, dans nos collections, en raison de la forme de son appendice céphalique, le nom de :

XI. Aétobate large-museau, *Aetobatis latirostris*, A. Dum.

Pl. XX, fig. 1.

Museau arrondi, dont la longueur, égale aux deux tiers de sa largeur, est presque le triple de la longueur des valvules nasales; catopes allongés, dépassant des deux tiers de leur étendue l'extrémité terminale des pleuropes; sur un fond brun-noirâtre, des taches blanches arrondies, irrégulièrement dispersées et occupant toute la région supérieure de l'animal.

Ce dernier caractère et tout l'ensemble de la conformation de ce Poisson le rapprochent de l'*Aétobate narinari*. Il est cependant facile de l'en distinguer. Ainsi, dans l'espèce nouvelle, le museau est plus long, mais il est en même temps plus large dans toute son étendue, et, par suite, il est plus arrondi à son bord antérieur, qui est à peine saillant dans sa région moyenne.

Le bord antérieur des pleuropes s'écarte moins de la direction horizontale que chez l'*A. narinari*, où ces nageoires se portent plus brusquement en bas et en arrière; les catopes de l'espèce nouvelle sont notablement plus longs, car leur extrémité est beaucoup plus éloignée de l'angle postérieur des pleuropes. L'épiptère, tout en conservant les mêmes dimensions proportionnelles relativement aux catopes, a plus de longueur. Enfin, les taches blanches sont bien plus grandes et plus espacées, et il en résulte que leur nombre est moins considérable [1]. La teinte générale d'ailleurs est plus foncée.

Quant aux autres caractères fournis par le système dentaire et par la forme ou les dimensions de la queue, ils n'offrent pas de particularités importantes à noter.

Je ne compare point l'Aétobate fouet (*A. flagellum*, Müll., Henle [Bloch]) à l'*A. large-museau* :

1. Sur l'une des ailes de l'*Aét. large-museau*, je compte à peine cinquante taches blanches d'un diamètre de 0^m008 à 0^m009, tandis qu'il y en a au delà de cent, d'un diamètre de 0^m004 à 0^m006, sur l'une des ailes d'un *A. narinari* de taille un peu inférieure.

la forme même de son appendice céphalique l'éloigne tout autant de la nouvelle espèce que de l'*A. narinari*.

Dimensions : de l'extrémité du museau au bord postérieur de la base des catopes, 0m26; longueur de la queue, à partir de cette base jusqu'à l'extrémité du fouet, 1m05; largeur : de l'angle externe de l'un des pleuropes à l'angle externe opposé de l'autre nageoire, 0m51.

Cette espèce est fondée sur l'examen d'un individu unique rapporté des côtes du Gabon par M. Aubry-Lecomte.

CHONDROSTICHTHES OU POISSONS FIBRO-CARTILAGINEUX.

LOPHOBRANCHES.

Le genre *Hippocampe* renferme une remarquable espèce de Gorée que notre Musée possède seul, et que M. Kaup a décrite (*Catal. of Lophobr. fish* in *Coll. Brit. Mus.*, 1856, p. 13) sous le nom de *H. bicuspis*, à cause de la bifurcation non-seulement de l'épine située devant la protubérance qu'on nomme la couronne, mais de l'épine qui surmonte la narine.

Depuis la publication de ce Catalogue, le Muséum a reçu de Sierra-Leone, par les soins de M. le docteur H. Deane, une belle espèce dont il a fait présent, et dont les caractères sont bien distincts de ceux des espèces déjà connues.

Elle prend dans nos collections le nom de :

XII. HIPPOCAMPE DE DEANE, *Hippocampus Deanei*, A. Dum.

Museau court, ayant deux fois et demie la longueur du diamètre de l'œil, ne dépassant pas celle de la région post-oculaire de la tête, dont la couronne, plane en dessus, se termine en arrière par trois dentelures arrondies, et porte à sa base, en avant, quatre petits tubercules mousses ; entre la couronne et la saillie sus-orbitaire, de chaque côté, une protubérance; sous la tête, trois épines, une médiane et deux latérales.

R. B. 3; D. 17; P. 16; A. 3.

La largeur du tronc mesurant 0m015, sa plus grande hauteur, 0m031, en est le double, et cette hauteur est contenue un peu au delà de huit fois dans la longueur totale, qui est de 0m254, laquelle comprend six fois et un cinquième celle de la tête dont les dimensions sont de 0m041; le diamètre de l'œil (0m007) est sensiblement le sixième de la longueur de la tête; l'étendue du museau (0m017) n'est que le triple de la hauteur qu'il présente dans sa portion la plus grêle.

Il y a onze anneaux au tronc, trente-quatre à la queue, tous plus ou moins striés; les angles formant les carènes qui séparent les sept plans, sont surmontés de tubercules mousses; l'épiptère commence au niveau du neuvième anneau du tronc, et cesse après le premier de la queue.

Chaque œil est surmonté d'une protubérance plus large que haute et plus élevée en arrière qu'en avant ; la tête, un peu concave derrière les yeux, porte, outre la couronne : 1° entre celle-ci et les saillies orbitaires, et de chaque côté, une petite élévation à base large, dont la pointe mousse se dirige en dehors; 2° en dessous, trois proéminences, une antérieure, médiane et pointue inclinée en avant, et deux latérales, postérieures, un peu écartées l'une de l'autre, moins saillantes, mousses et inclinées en arrière; chacune de ces dernières est surmontée d'un autre tubercule de même forme situé au-devant de la racine de la nageoire pectorale. Le sommet de tous ces tubercules est comme chagriné; l'opercule est strié.

Le système de coloration est d'un brun uniforme, sans aucune marque distinctive.

L'espèce ne nous est connue que par un seul spécimen mâle en parfait état de conservation.

OSTICHTHES OU POISSONS OSSEUX.

PERCOÏDES.

Au genre *Serran*, et plus particulièrement au groupe des Mérous caractérisés par la présence de petites écailles à la mâchoire inférieure, il faut rapporter une espèce.

XIII. SERRAN LINÉO-OCELLÉ, *Serranus lineo-ocellatus*, Guich.

Pré-opercule très-finement dentelé en arrière, et sans dentelures à son bord inférieur qui est arrondi; au bord postérieur de l'opercule, trois pointes, dont la médiane est la plus forte; hypoptère se terminant un peu en avant de l'extrémité postérieure de la base de l'épiptère, et débutant au-dessous de l'origine du premier rayon mou de celle-ci, qui commence au même niveau que les pleuropes; espace entre le premier rayon de l'épiptère et le bout du museau compris un peu plus de trois fois dans la longueur totale du Poisson mesurée jusqu'à l'extrémité de l'uroptère; dans cette dernière longueur, se trouve comprise trois fois et demie la plus grande hauteur du tronc; sur un fond brun jaunâtre, de chaque côté, six bandes verticales foncées, laissant entre elles des espaces de même largeur; sur ces bandes et dans les intervalles qui les séparent, de petites taches annulaires claires.

D. 9-14; A. 3-8; C. 19; P. 17; V. 1-5.

Les dents sus-maxillaires forment quatre rangées; celles de la dernière sont les plus longues; à la mâchoire inférieure, elles sont placées sur trois rangs, et ce sont également les plus reculées qui sont les plus fortes; tout à fait en avant, à cette mâchoire, il y a deux dents plus proéminentes et plus robustes, simulant des canines; à la voûte palatine, les dents sont assez nombreuses et peu fortes.

L'espace qui sépare en arrière la base de l'épiptère de l'origine de l'uroptère, est un peu moindre que la hauteur de la queue au niveau de cette base, tandis que cette hauteur est égale à l'espace qui sépare l'origine de l'uroptère de la base de l'hypoptère. Les pleuropes se terminent au niveau de la base du troisième avant-dernier rayon épineux de l'épiptère.

Le Muséum possède deux individus, l'un rapporté du Gabon par M. Aubry-Lecomte, l'autre de Gorée par M. Lennier fils; celui-ci, plus grand que l'autre, mesure 0m 20.

Le Muséum a reçu de Gorée, par les soins de M. Rang, un *Mésoprion* qui offre de grands rapports de conformation avec l'espèce envoyée antérieurement de la même localité, et décrite par MM. Cuvier et Valenciennes sous le le nom de *M. goreensis* (t. VI, p. 540).

Malgré ces analogies qui tiennent surtout à la conformation et à la longueur de la tête, il y a cependant des différences très-évidentes signalées dans la diagnose suivante que je donne sous une forme comparative, parce que c'est à l'espèce dont je viens de parler que la nouvelle ressemble le plus.

XIV. Mésoprion a longues dents, *Mesoprion dentatus*, A. Dum.

Corps plus allongé; tête plus longue et plus haute; dents plus fortes; œil proportionnellement plus petit; pectorales plus effilées; rayons épineux de l'épiptère plus grêles; extrémité libre de la nageoire caudale plus droite.

D. 10-14; A. 3-8; C. 20; P. 16; V. 1-5.

La tête longue, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la pointe de l'opercule, de 0m 235, est comprise un peu plus de trois fois dans la longueur totale de l'animal qui mesure 0m 732. La hauteur de la tête (0m 165) est comprise environ une fois et un tiers dans sa longueur. La plus grande hauteur du Poisson, étant de 0m 190, elle représente presque le quart de sa longueur. Le diamètre longitudinal de l'œil (0m 032), sensiblement plus considérable que le diamètre vertical, est compris sept fois et un tiers dans la longueur de la tête. Le corps est quatre fois et demie plus long que la nageoire pectorale qui mesure 0m 162.

A la mâchoire supérieure, il y a deux fortes canines, et à l'inférieure, de chaque côté, quatre dents presque aussi longues que ces canines qui, lorsque la bouche est fermée, se placent dans l'intervalle que laissent entre elles les deux premières grandes dents du bas; au delà de celles-ci, et avant les deux dents plus reculées, on en voit deux robustes, mais beaucoup plus courtes; toutes les dents sus-maxillaires sont également assez fortes; en résumé, le système dentaire est moins développé dans le *M. goreensis* qu'il ne l'est chez celui-ci.

Aucune particularité du système de coloration n'est à signaler. L'exemplaire unique type de cette espèce est dû à M. Rang.

Les indications suivantes montrent les différences qui, outre celles du système dentaire, en éloignent le *M. goreensis*. Ainsi, chez ce dernier, la tête longue, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la pointe de l'opercule, de 0m 159, est comprise trois fois et un cinquième dans la longueur totale de l'animal qui mesure 0m 510; mais bien que ce rapport semble être à peu près le même, il faut cependant noter que cette longueur totale est proportionnellement moins considérable que dans l'autre espèce, car elle représente seulement trois fois et un tiers la hauteur de l'animal, et non pas quatre fois comme dans le *M. dentatus*.

En outre, dans le *M. goreensis*, la tête est plus courte : ici, en effet, au lieu d'en représenter une fois et un tiers la hauteur, elle ne la représente guère que une fois et un cinquième. L'œil presque aussi grand ($0^{m}028$ dans son diamètre transversal) n'est compris que cinq fois et demie environ dans la longueur de la tête. Enfin, les rayons de l'épiptère, malgré la différence de grandeur des animaux, sont plus épais et plus robustes que dans la nouvelle espèce, qui dépasse l'autre de $0^{m}222$. — Les nombres des rayons des nageoires du *M. goreensis* sont les suivants : D. 10-15; A. 3-9; C. 20; P. 16; V. 1-5.

Les dimensions de l'individu unique nommé par M. Valenciennes *M. goreensis* (Var. du *M. jocu?*) sont, en réalité, plus considérables qu'il n'est dit dans le texte (t. VI, 541).

SCOMBÉROÏDES.

Parmi les poissons du genre *Trachinote* que le Musée de Paris a reçus de l'Afrique occidentale, et qui représentent des espèces bien distinctes, désignées par M. Cuvier (*Hist. des Poiss.*, t. VIII, p. 418-422) sous les noms de *T. teraia*, *goreensis*, *maxillosus* et *myrias*, il s'en trouve un, dont la forme générale est telle qu'il ne peut être considéré comme appartenant à aucune de ces espèces, mais il a une certaine ressemblance avec celle dite *T. teraia*.

XV. Trachinote téraioïde, *Trachinotus teraioides*, Guich.

Corps presque rhomboïdal, dont la longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'au point où la queue devient subitement très-distincte du tronc, est, à la plus grande hauteur de l'animal, dans le rapport de six à quatre et demi; à l'origine de la seconde dorsale et de l'anale, les lignes supérieure et inférieure s'infléchissent brusquement, la première de haut en bas, et la seconde de bas en haut; au niveau des yeux, la ligne supérieure, jusqu'au bout du museau, change un peu de direction et devient plus verticale; préopercule tout à fait arrondi à son bord inférieur; même système de coloration que chez le Tr. teraia, et identité presque absolue dans le nombre des rayons.

D. 6-1-21; A. 2-1-17; C. 26; P. 17; V. 1-5.

Le spécimen unique de cette espèce a une longueur totale de $0^{m}188$. Il a été rapporté du Sénégal par M. Jubelin.

La forme générale du *Tr. teraia* est moins rhomboïdale, et, par conséquent, plus allongée, car sa longueur, mesurée de l'extrémité du museau à l'origine de la queue présente une différence plus considérable relativement à la hauteur, puisque ces deux dimensions sont dans le rapport de six à quatre; l'obliquité des lignes supérieure et inférieure, à partir de l'origine de la seconde dorsale et de l'anale, est beaucoup moins prononcée; il n'y a pas au-dessus des yeux, qui sont plus rapprochés de la région sus-céphalique, le changement de direction de la ligne supérieure signalé chez l'espèce nouvelle; le pré-opercule forme, à son bord inférieur, un angle mousse.

La comparaison de ce *Trachinote* avec ses congénères africains est inutile; c'est du *Tr. teraia* qu'il s'éloigne le moins, et je viens de montrer les dissemblances frappantes de ces deux Poissons.

GOBIOÏDES.

Dans le grand genre *Gobie* si abondant en espèces, une des bonnes divisions à établir pour en faciliter l'étude est celle qui consiste, comme M. Valenciennes l'a proposé (t. XII, p. 97), à rapprocher du *Gobius ocellaris*, Broussonnet, les individus à face allongée. La distance entre l'œil et le bout du museau étant plus considérable qu'à l'ordinaire, il en résulte un aspect tout particulier de la physionomie. Or, deux Gobies rapportés du Gabon par M. Aubry-Lecomte font partie de ce petit groupe et y représentent une espèce nouvelle.

XVI. Gobie a flancs rayés, *Gobius lateristriga*, A. Dum.

Pl. XXI, fig. 1, 1 *a*.

Tête faiblement comprimée, plus haute que large; yeux dont le diamètre est le cinquième de sa longueur, situés un peu au-devant du milieu de l'espace qui sépare le bout du museau de l'extrémité de l'opercule, regardant presque directement en dessus, et laissant entre eux un intervalle qui est compris plus de deux fois dans la région antéoculaire; cloaque s'ouvrant immédiatement au-dessous de l'origine de la seconde épiptère. Sur un fond brunâtre, de petites marbrures noires, et des maculatures également noires sur les nageoires impaires, qui semblent ainsi porter des lignes ponctuées; à partir du milieu de la hauteur des flancs, des stries blanchâtres, au nombre de huit ou neuf, obliquement dirigées de haut en bas, d'avant en arrière, parallèles entre elles, commençant derrière les opercules et cessant à l'union des deux tiers antérieurs du tronc avec le tiers postérieur.

D. 6-1-10; A. 1-9; C. 23; P. 15; V. 5-5.

C'est au *G. ocellé* que celui-ci ressemble le plus, mais il en diffère par plusieurs particularités importantes : 1° les yeux sont moins latéraux, ils sont même portés presque directement en haut; 2° l'intervalle qui les sépare est plus petit, car ce même intervalle chez le *G. ocellaris* n'est compris que deux fois entre leur bord antérieur et l'extrémité du museau; 3° la saillie osseuse du bord antérieur de l'orbite est beaucoup moins forte; 4° l'orifice du cloaque est plus reculé, puisque dans le *G. ocellaris*, la position relative des épiptères étant la même, le cloaque s'ouvre notablement au-devant de l'origine de la seconde; 5° le sillon sus-operculaire est plus étroit et moins profond; 6° point de tache ronde à la première épiptère simulant une sorte d'ocelle, et, de plus, des stries latérales qui manquent à l'autre espèce.

Le Musée possède deux exemplaires dont le moins petit mesure 0m112; l'autre, bien qu'il porte 0m89 seulement, a les ventrales presque aussi longues que celles du plus grand.

Dans la division des *Gobies* étrangers se rapprochant du G. vulgaire (*G. niger*, Linn.) et dont les premiers rayons des pleuropes sont presque complétement

dégagés de la membrane qui unit les autres rayons, il faut placer une espèce nouvelle du Gabon.

XVII. Gobie a taches humérales, *Gobius humeralis*, A. Dum.

Pl. XXI, fig. 2, 2*a*.

Tête déprimée, plus large que haute ; yeux dirigés obliquement en dehors et en haut, dont le diamètre, qui est le cinquième de la longueur de la tête, est égal : 1° à l'espace compris entre leur bord antérieur et le bout du museau, et 2° à la moitié de l'intervalle qui sépare leur bord postérieur de l'extrémité de l'opercule; orifice du cloaque très-rapproché de la fin des catopes, et s'ouvrant au-devant de l'origine de la seconde épiptère; point de canines, mais les dents du premier rang, surtout celles de la mâchoire supérieure très-fortes ; sur un fond brunâtre, des taches noires formant, dans la hauteur de chaque flanc, trois bandes verticales; des lignes ponctuées noires sur les nageoires impaires; à la base de chaque pectorale, deux petites taches noires bien apparentes.

D. 6-1-10; A. 1-7; C. 19; P. 15; V. 5-5.

Le système de coloration, outre quelques caractères particuliers qui n'ont d'importance que par la comparaison avec les autres espèces du même groupe, montrent que celle-ci en est bien distincte. Le Muséum doit à M. Aubry-Lecomte l'unique spécimen qui en est le type.

Nous trouvons encore, parmi les Poissons dont cet habile Commissaire de la marine a enrichi les collections du Muséum, à son retour du Gabon, deux nouveaux Gobioïdes. En raison de la séparation de leurs catopes, qui ne forment plus ventouse, et de l'absence de dents au palais, ils appartiennent au genre *Eléotris*, dont la délimitation précise a été établie par M. Valenciennes (t. XII, p. 216 et 217 [1]).

XVIII. Eléotris tachetée, *Eleotris maculata*, A. Dum.

Pl. XXI, fig. 3, 3*a*.

Œil dont le diamètre presque égal à la distance qui sépare son bord antérieur du milieu de la lèvre supérieure, est compris trois fois et demie dans l'intervalle mesuré entre son bord postérieur et l'extrémité de l'opercule; longueur totale du Poisson, six fois et demie aussi considé-

1. Déjà, l'on connaît, au Musée de Paris, un de ces Gobioïdes de l'Afrique occidentale. Adanson, qui l'a trouvé dans la vase du Sénégal, nous apprend qu'il est nommé par les Nègres *Baudé*. La pièce faisant partie de la collection en herbier formée par ce savant voyageur, ne peut pas fournir les éléments d'une détermination exacte, car il est impossible d'apprécier le volume et les dimensions proportionnelles de la tête en grande partie détruite. Il reste donc beaucoup d'incertitude sur le véritable rang à assigner à ce poisson. Doit-il être rapporté, comme le suppose M. Valenciennes, à l'*Eleotris guavina*, qui se rencontre aux Antilles et dans l'Amérique du Sud? Appartient-il, au contraire, à l'une des deux espèces que je fais connaître ici? Je ne saurais l'affirmer.

rable que la largeur de la tête; mâchoire inférieure très-longue; sur un fond brun que l'action de l'alcool a assombri, des taches blanchâtres irrégulières et assez grandes, de chaque côté du corps; des bandes sur les nageoires, et particulièrement sur l'uroptère, formées par de petites maculatures noires.

D. 6-1-9; A. 1-9; C. 25; P. 16; V. 1-5.

Les dimensions de la mâchoire inférieure sont telles que, lorsque la bouche est ouverte, elle dépasse de la moitié de sa longueur le bord de la supérieure; la plus grande hauteur du tronc est comprise plus de cinq fois dans la longueur totale; à partir de l'opercule jusqu'à l'origine de l'uroptère, il y a soixante-cinq à soixante-dix rangées verticales d'écailles. Un spécimen unique long de $0^{m}146$.

XIX ELÉOTRIS A BANDE LATÉRALE, *Eleotris vittata*, A. Dum.

Pl. XXI, fig. 4, 4*a*.

Œil dont le diamètre, égal aux deux tiers de la distance qui sépare son bord antérieur du milieu de la lèvre supérieure, est compris quatre fois dans l'intervalle mesuré entre son bord postérieur et l'extrémité de l'opercule; longueur totale du Poisson cinq fois et demie aussi considérable que la largeur de la tête; mâchoire inférieure ne dépassant que du tiers de sa longueur à peine le bord de la supérieure; sur chaque flanc, depuis l'opercule jusqu'à l'uroptère, une large bande noire; nageoires ornées de petites taches noires disposées avec régularité et formant des bandes surtout apparentes à l'uroptère.

Les formes sont plus lourdes que celles de l'espèce précédente; la tête est plus large, puisque ses dimensions transversales ne sont guère que le cinquième de la longueur totale au lieu d'en être le sixième environ, comme chez l'*E. tachetée;* le corps est également plus élevé : sa hauteur, en effet, n'est comprise que quatre fois et un tiers dans la longueur, et non pas au delà de cinq fois; le museau au-devant de l'œil est plus long, et la mâchoire inférieure notablement plus courte; la portion écailleuse de la base des pleuropes est un peu moins large; le nombre des rangées verticales est sensiblement le même; le système de coloration, comme je viens de l'indiquer, est différent.

L'exemplaire unique, type de cette espèce, a une longueur de $0^{m}150$.

Des PÉRIOPHTHALMES nouveaux de la côte occidentale d'Afrique font partie des collections du Muséum. Ils se rattachent à la première division établie dans ce genre par M. Valenciennes, et qui est caractérisée par la séparation presque complète du disque des catopes en deux portions. Leur conformation générale et tous les détails de leur organisation singulière les rapprochent beaucoup des autres Périophthalmes, mais ils présentent cependant certains caractères particuliers qui les en éloignent, et permettent de distinguer l'une de l'autre les deux espèces qu'ils représentent.

XX. Périophthalme du Gabon, *Periophthalmus gabonicus*, A. Dum.

Pl. XXII, fig. 4.

En avant des yeux, ligne de profil presque verticale; bouche petite, fendue jusque sous l'aplomb du milieu de l'œil qui est très-avancé; vingt dents à la mâchoire supérieure et vingt-quatre à l'inférieure, petites, coniques et d'inégales dimensions, les médianes les plus longues; bords des lèvres et des appendices labiaux finement dentelés; région operculaire marquée de points blancs; seconde épiptère parcourue dans toute sa longueur par une ligne de couleur foncée qui est lisérée d'une nuance claire à ses bords supérieur et inférieur.

D. 11-14; A. 11; C. 24; P. 13; V. 6-6.

Comparé au *P. papillon*, dont un exemplaire a été pris à Gorée par M. Rang, et deux autres, l'un (en très-mauvais état) au Sénégal, par Adanson, et le second, dans le même pays, par Delcambre, le *P. du Gabon* se distingue par la verticalité plus prononcée de la ligne du profil et par la situation plus antérieure par conséquent des yeux, différences très-appréciables sur nos individus, et dont on juge bien par la comparaison de la fig. 4 de notre pl. xxii et de la pl. ccclii du t. XII de l'*Hist. des Poiss.*, par MM. Cuvier et Valenciennes.

De plus, la bouche du *P. du Gabon* est moins largement ouverte, et les dents sont proportionnellement moins fortes. La forme des nageoires n'est pas non plus la même; la seconde épiptère porte seule une bande colorée.

M. Aubry-Lecomte a recueilli trois individus parfaitement semblables entre eux, et dont la teinte générale est sombre. Le moins petit est représenté de grandeur naturelle; la différence de taille avec les deux autres est peu considérable.

XXI. Périophthalme a rayons rouges, *Periophthalmus erythronemus*, Guich.

Pl. XXII, fig. 5.

En avant des yeux, ligne du profil un peu oblique; bouche assez grande, fendue jusque sous l'aplomb du milieu de l'œil, qui est un peu rejeté en arrière; vingt dents environ à chaque mâchoire, petites, coniques et d'inégales dimensions; médianes plus longues que toutes les autres; bords des lèvres et des appendices labiaux finement dentelés; teinte générale assez claire; nageoires sans bandes colorées, à rayons rouges (couleur qui a disparu par suite de la prolongation du séjour dans l'alcool).

D. 11-13; A. 10; C. 24; P. 12; V. 6-6.

De Goree, un exemplaire unique dû à M. G. Lennier.

La forme même de la tête, ainsi que l'absence de bandes colorées sur les nageoires, distinguent ce Périophthalme du *P. papillon*.

L'amplitude plus considérable de la bouche, la verticalité moins prononcée du profil au-devant des yeux; l'absence de taches blanches à la région operculaire, le défaut de bandes sur l'épiptère, la couleur rouge des rayons des nageoires; la teinte générale plus claire, sont des différences spécifiques bien évidentes quand on compare ce Poisson au *P. du Gabon*.

CHROMIDES.

Cette famille, formée aux dépens du genre *Chromis*, Cuv., renferme deux groupes fort semblables par les caractères extérieurs, mais très-différents par la disposition du système dentaire. L'un de ces groupes auquel il convient de laisser la dénomination de *Chromis* proposée par notre grand naturaliste a pour caractères essentiels « des dents en cardes aux mâchoires et au pharynx, et en avant, une rangée de coniques » (*R. anim.* 2e édit., t. II. p. 263). Le type de cette division est le *petit Castagneau* (*Sparus chromis*, Linn.[1]).

Dans le second groupe, dont le type est le *Bolti* (*Labrus niloticus*, Hasselq.), rapporté comme espèce au genre *Chromis*, par Cuvier, les dents sont un peu élargies vers leur extrémité libre, et elles sont bifides ou trifides. Ce Poisson, si distinct par cela même des précédents, appartient à une autre coupe générique. Celle que M. A. Smith a proposée sous le nom de Tilapia (*Illustr. zool. S. Afr.*, Pisces, pl. v), doit comprendre le *Bolti*. Jean Müller (*Monatsber. der Kœnigl. Preuss. Akad.*, 1844, p. 32), a même supposé qu'il y a identité entre ce Poisson du Nil et le type du genre *Tilapia* : *T. Sparmanni*, groupe dans lequel il place également un Chromide pris par M. Peters en Mozambique.

Sans me prononcer ici sur ces assimilations, puisque le Musée de Paris ne possède que le *Bolti*, je constate que ce dernier offre tous les caractères assignés par M. A. Smith à son genre Tilapie. Or, trouvant parmi des Poissons de l'Afrique occidentale rassemblés dans notre Musée, et non décrits jusqu'à ce jour, des espèces très-comparables à ce *Bolti*, je suis naturellement amené à les rapporter au genre fondé par le zoologiste anglais.

Tilapie, *Tilapia*[2], A. Smith.

Forme générale des Chromis; toutes les dents un peu élargies vers leur extrémité libre, qui est bifide ou incomplétement trifide; disposées avec un peu d'irrégularité, celles de la mâchoire

1. Les nombreux Poissons de ce groupe pêchés dans les fleuves du Brésil par Natterer, ont fourni à Heckel les éléments d'un grand travail où les espèces sont rapportées à quatre genres particuliers (*J. Natterer's neue Flussfische Brasilien's* in *Annalen des Wiener Museums*, 1840, t. II, p. 337-407, tab. xxix).

2. L'étymologie de ce nom n'est pas donnée.

supérieure sur trois rangs, celles de la mâchoire inférieure sur deux rangs; points de dents palatines; de chaque côté, immédiatement au-dessus de l'extrémité supérieure des branchies, une fosse rudimentaire avec laquelle elles communiquent [1]*; ligne latérale interrompue; nageoires impaires supérieure et inférieure à rayons mous plus longs que les rayons épineux, qui sont surmontés de petits prolongements membraneux; pectorales et ventrales longues et effilées; base de l'uroptère recouverte d'écailles* [2].

Notre Musée possède cinq espèces de l'Afrique occidentale appartenant à ce genre, et non encore décrites. Par tout leur ensemble, elles ont entre elles de grands rapports, mais elles offrent des différences spécifiques faciles à saisir.

XXII. Tilapie a flancs noirs, *Tilapia melanopleura*, A. Dum.

Pl. XXII, fig. 1, 1 *a*.

Région dorsale assez fortement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère où se mesure la plus grande hauteur du tronc, et brusquement inclinée en bas au-devant de ce point; l'œil atteint presque le plan supérieur de la tête; plusieurs rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; teinte générale brune; une grande tache noire sur chaque flanc.

D. 15-12; A. 3-9; C. 17; P. 13; V. 1-6.

La plus grande hauteur du tronc, $0^{m}058$, est contenue à peine plus de deux fois dans la longueur mesurée depuis le museau jusqu'à l'origine de l'uroptère, et qui est de $0^{m}125$; la hauteur de la tête au niveau de l'œil est de $0^{m}036$; il y a donc $0^{m}022$ de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère.

Un exemplaire unique a été envoyé du Sénégal sous le nom de Wasse, par M. Jubelin qui, pendant qu'il était gouverneur de cette colonie, a beaucoup enrichi le Muséum d'histoire naturelle.

1. Ce ne sont point des branchies labyrinthiformes, car il n'y a qu'une très-petite cavité dans laquelle le stylet pénètre, mais ne rencontre aucune pièce osseuse. Quel que soit le rôle de ce petit sinus dans les phénomènes de la respiration, il importe de signaler sa constance dans les espèces du genre Tilapie. D'autres *Chromides*, au reste, offrent une disposition analogue, puisque l'un des caractères assignés par Heckel à son genre *Geophagus*, des eaux douces du Brésil, formé aux dépens des *Chromis* (*Natterer's Brasil. Flussfische* in *Ann. Wien. Mus.*, t. II, 1840, p. 383), se tire de la présence au-dessus des branchies, d'un lobe sacciforme comprimé (tab. XXIX, fig. 23).

2. Le genre *Coptodus*, établi par M. P. Gervais pour des espèces de l'Algérie (*Bull. de la Soc. centr. d'agric. de l'Hérault*, 1853, p. 80, pl. IV, fig. 5-8), offre de grandes analogies avec le genre *Tilapie* créé dès 1849; cependant il en diffère en ce que, en arrière des dents antérieures et bifides, « on en voit une autre rangée composée de dents obtuses, petites, et qui percent à peine la peau au-dessus de laquelle elles ne s'élèvent pas sensiblement. »

Nous ne connaissons pas les types de M. Gervais, mais les dents des rangées postérieures sont bifides de même que les antérieures chez des Poissons donnés par M. le docteur Guyon, à notre Musée, comme représentant le *Coptodus Zillii*, P. Gerv., et que M. Valenciennes (*C. rendus Ac. des sciences*, 1858, t. XLVI, p. 711) place parmi le Glyphisodontes, dont ils s'éloignent cependant, en ce que ceux-ci ne portent qu'une rangée de dents en haut et en bas

XXIII. Tilapie a flancs sombres, *Tilapia pleuromelas*, A. Dum.

Région dorsale fortement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère, où se mesure la plus grande hauteur du tronc, et inclinée obliquement en bas, au-devant de ce point; l'œil reste à une certaine distance du plan supérieur de la tête; deux rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; teinte générale brune; une grande tache noire sur chaque flanc.

D. 14-14; A. 3-10; C. 18; P. 13; V. 1-6.

La plus grande hauteur du tronc, 0^{m}083, est contenue à peine plus de deux fois dans la longueur mesurée depuis le museau jusqu'à l'origine de l'uroptère, et qui est de 0^{m}176. Ce rapport établit une analogie entre cette *Tilapie* et la *T. mélanopleure*, mais chez celle-ci, l'obliquité de la tête est un peu plus brusque. Dans la *T. pleuromèle*, il y a une différence plus grande entre la hauteur de la tête prise au niveau de l'œil, où elle est de 0^{m}049, et celle qui, mesurée au niveau du premier rayon de l'épiptère, est de 0^{m}083, car dans la *T. mélanopleure*, ces chiffres sont 0^{m}036 et 0^{m}058, dont la différence est de 0^{m}022, tandis qu'elle est, dans l'espèce dont il s'agit maintenant, de 0^{m}034. Cette dernière, d'ailleurs, n'a que deux rangées d'écailles sous-orbitaires, et il y en a plusieurs chez la *T. mélanopleure*.

Elle est désignée au Sénégal sous le nom de Wasse, et a été donnée par M. Jubelin.

XXIV. Tilapie a tache latérale, *Tilapia lateralis*, A. Dum.

Région dorsale très-fortement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère, où se mesure la plus grande hauteur du tronc, et très-brusquement inclinée en bas au-devant de ce point; la tête est donc plus déclive que chez les espèces précédentes, et le museau a un peu moins de hauteur; l'œil reste à une petite distance du plan supérieur de la tête; deux rangées d'écailles seulement à la région sous-orbitaire; teinte générale brune; une grande tache noire sur chaque flanc.

D. 14-12; A. 3-10; C. 17; P. 13; V. 1-6.

La plus grande hauteur du tronc, 0^{m}068, n'est pas contenue tout à fait deux fois dans la longueur mesurée depuis le museau jusqu'à l'origine de l'uroptère, et qui est de 0^{m}128. En comparant ces chiffres à ceux qui sont indiqués pour les *T. melanopleura* et *T. pleuromelas*, on voit aussitôt une différence importante entre ces espèces, puisque la *T. lateralis* a le tronc proportionnellement plus haut.

La hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0^{m}036, et la plus grande hauteur du tronc, au niveau du premier rayon de l'épiptère, étant de 0^{m}068, il y a une différence de 0^{m}032. Ce caractère éloigne encore cette espèce de la *T. mélanopleure*, mais la rapproche de la *T. pleuromèle*, qui, comme celle-ci, a deux rangées d'écailles sous-orbitaires. Il y a cependant des différences très-tranchées : 1° chez la *T. à taches latérales*, la région antérieure descend plus brusquement en bas; il résulte de cette conformation la brièveté proportionnelle plus considérable du tronc que j'ai déjà signalée; 2° la tache noire latérale est beaucoup plus étendue : elle occupe presque les trois quarts de la longueur du corps; 3° enfin, la forme des écailles frontales médianes n'est pas tout à fait la même : elles ne portent pas, à leur bord supérieur, une petite échancrure comme chez la *T. pleuromèle*.

Un seul exemplaire du Sénégal reçu sous le nom de Wasse comme les précédents, et adressé par M. Jubelin.

XXV. Tilapie de Heudelot, *Tilapia Heudelotii*, A. Dum.

Région dorsale assez relevée au niveau de l'origine de l'épiptère; l'œil atteint presque le plan supérieur de la tête; trois rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; teinte générale brunâtre; portion molle de l'épiptère à bandes irrégulières alternes, formées, les unes, de maculatures foncées, les autres, de maculatures claires.

D. 14-10; A. 3-7; C. 18; P. 12; V. 1-6,

La plus grande hauteur du tronc, 0m044, est contenue un peu plus de deux fois dans la longueur mesurée depuis le museau jusqu'à l'origine de l'uroptère, et qui est de 0m098. La hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0m026; il y a donc, dans ce point, par suite de l'obliquité de la région antérieure, 0m018 de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère.

Le type de cette espèce est un Poisson rapporté du Sénégal par M. Heudelot.

XXVI. Tilapie a nageoires noires, *Tilapia nigripinnis*, Guich.

Pl. XXII, fig. 2, 2*a*.

Région dorsale faiblement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère; l'œil, placé très-haut, atteint le plan supérieur de la tête; deux rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; teinte générale brune; toutes les nageoires d'un brun noirâtre foncé.

D. 16-10; A. 3-9; C. 19; P. 11; V. 1-5.

La plus grande hauteur du tronc, 0m028, est contenue deux fois et demie dans la longueur mesurée depuis le museau jusqu'à l'origine de l'uroptère, et qui est de 0m071; la hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0m019; par suite du peu d'obliquité de la région céphalique, il y a donc seulement 0m009 de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère. Cette espèce commence la série de celles où l'obliquité de cette région est peu prononcée.

La figure indique, à tort, plusieurs rangées d'écailles sous l'orbite.

Deux individus parfaitement semblables et de mêmes dimensions, recueillis au Gabon par M. Aubry-Lecomte.

XXVII. Tilapie a épines nombreuses, *Tilapia polycentra*, A. Dum.

Région dorsale faiblement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère, où se mesure la plus grande hauteur du tronc, dont la ligne supérieure ne commence à s'incliner en bas qu'au niveau de la région postérieure de la tête à la partie supérieure de laquelle l'œil est situé; trois rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; catopes insérés presque au niveau de la racine des pleuropes [1]*; rayons épineux de l'épiptère* (18) *plus nombreux que chez aucune autre Tilapie; portion molle de l'épiptère à bandes ponctuées claires et foncées, alternes et portant, près de son*

1. Dans toutes les autres espèces, l'insertion des ventrales est plus reculée, il y a donc dans la situation particulière de ces nageoires, chez la *T. polycentra*, un caractère distinctif.

bord adhérent, une tache noire assez considérable, quelques maculatures sur l'hypoptère; toutes les écailles finement piquetées de petits points noirs, surtout apparents sous la gorge et à la région thoracique inférieure.

D. 18-8; A. 3-7; C. 18; P. 8; V. 1-5.

La plus grande hauteur du tronc, 0m031, est contenue plus de deux fois et demie dans la longueur qui, mesurée de l'extrémité du museau à l'origine de l'uroptère, est de 0m086. La hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0m021; il y a donc dans ce point seulement 0m010 de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère.

Pour cette espèce, et pour les deux suivantes qui, par leur conformation générale, se ressemblent plus entre elles qu'elles ne ressemblent aux précédentes, on tire de bons caractères distinctifs des dimensions de l'espace inter-orbitaire. Ainsi, dans la *T. polycentra*, cet espace est égal au diamètre antéro-postérieur de l'œil et un peu plus petit que celui qui sépare le bord antérieur de l'œil du bout du museau. — Nos collections possèdent un seul individu pris à Gorée par M. Rang; il portait sur une ancienne étiquette le nom de *Chromis*.

XXVIII. Tilapie de Rang, *Tilapia Rangii*, A. Dum.

Région dorsale faiblement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère, où se mesure la plus grande hauteur du tronc, dont la ligne supérieure forme, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, une courbe plus régulière que dans l'espèce précédente : d'où il résulte que l'animal, quoique de même longueur, semble plus ramassé; trois rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; une tache noire au bord libre de l'opercule, mais pas de piqueté noir sur les régions inférieures. Sur la portion molle de l'épiptère, des maculatures et point de tache plus volumineuse vers son bord adhérent.

D. 15-10; A. 3-8; C. 20; P. 12; V. 1-6.

La plus grande hauteur du tronc, 0m034, est contenue plus de deux fois et demie dans la longueur qui, mesurée du bout du museau à l'origine de l'uroptère, est de 0m087. La hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0m022; il y a donc, dans ce point, seulement 0m012 de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère.

La courbe régulière du dos sépare cette Tilapie de toutes les précédentes, mais, en outre, elle s'éloigne de la *T. polycentra*, avec laquelle elle a le plus de rapports par certains caractères autres que ceux qui sont déjà signalés dans la diagnose. Ainsi, chez la *T. de Rang* : 1° il y a moins de rayons épineux à l'épiptère; 2° la région sous-orbitaire est moins haute, mais, par suite, le préopercule a plus de hauteur; 3° la région supérieure de la tête est notablement plus large, l'espace inter-oculaire étant une fois et demie aussi grand que le diamètre antéro-postérieur de l'œil, et un peu plus grand que la distance qui en sépare le bord antérieur de l'extrémité du museau, lequel est, par cela même, plus court que dans les *T. polycentra* et *affinis*.

Cette espèce nous est connue par un spécimen de Gorée, dû à M. Rang.

XXIX. Tilapie voisine, *Tilapia affinis*, A. Dum.

Région dorsale très-faiblement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère, où se mesure la

plus grande hauteur du tronc, qui est assez allongé; l'orbite est presque de niveau avec le plan supérieur de la tête; trois rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; sur la portion molle de l'épiptère, des maculatures claires et foncées, alternes, en forme de bandes, et dont la première représente une tache noire assez volumineuse.

D. 15-12; A. 3-9; C. 18; P. 12; V. 1-6.

La plus grande hauteur du tronc, 0m043, est contenue environ deux fois et deux tiers dans la longueur qui, mesurée du bout du museau à l'origine de l'uroptère, est de 0m118. La hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0m028; il y a donc, dans ce point, seulement 0m015 de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère.

Malgré ses rapports avec les espèces précédentes, ce qui a motivé la dénomination de *T. affinis*, il est cependant facile de la distinguer : 1° elle est, de toutes les Tilapies, la moins haute relativement à sa longueur; 2° elle a moins de rayons épineux à l'épiptère que la *T. polycentra;* 3° la ligne du dos, à partir du commencement de l'épiptère jusqu'à l'origine de la queue, est beaucoup plus droite que chez la *T. de Rang;* 4° elle diffère encore de cette dernière, en ce que l'espace inter-oculaire, bien qu'il soit également une fois et demie aussi grand que le diamètre antéro-postérieur de l'œil, est cependant plus petit que l'espace qui sépare le bord antérieur de l'orbite du bout du museau, dont la longueur proportionnelle est, par cela même, un peu plus considérable.

Deux individus parfaitement semblables et de même taille ont été rapportés du Sénégal par M. Heudelot.

XXX. Tilapie a grandes épines, *Tilapia macrocentra*, A. Dum.

Région dorsale assez fortement relevée au niveau de l'origine de l'épiptère, où se mesure la plus grande hauteur du tronc, et obliquement inclinée en bas au-devant de ce point; l'orbite est presque de niveau avec le plan supérieur de la tête; trois rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; rayons épineux de l'épiptère, de l'hypoptère et des catopes volumineux, très-robustes et triangulaires; teinte générale brune.

D. 14-13; A. 3-10; C. 18; P. 10; V. 1-6.

La plus grande hauteur du tronc, 0m119, est contenue plus de deux fois dans la longueur qui, mesurée du bout du museau à l'origine de l'uroptère, est de 0m260. La hauteur de la tête, au niveau de l'œil, est de 0m071; il y a donc, dans ce point, 0m048 de moins qu'au niveau du premier rayon de l'épiptère.

Ce Poisson se distingue très-facilement de tous ceux qui précèdent par le volume considérable des rayons épineux de ses nageoires, dont la force et l'épaisseur offrent le contraste le plus frappant avec ce qui se remarque dans les autres espèces. De plus, les écailles sont très-grandes.

Cette Tilapie provient du Sénégal. L'exemplaire est unique.

Parmi les Chromides à dents simples, non bifides, mais coniques et disposées sur un seul rang à l'une et à l'autre mâchoires, il y a un poisson de l'Afrique occidentale qui offre, dans la conformation générale du corps et dans la différence de longueur des dents, des caractères assez tranchés pour motiver une coupe générique distincte.

CHROMICHTHE, *Chromichthys* [1], Guich.

Conformation générale des Labres; museau protractile; à la mâchoire supérieure, une seule rangée de dents coniques, à peu près d'égale longueur, à l'exception des deux médianes qui sont plus longues et plus fortes; rangée de la mâchoire inférieure composée de dents un peu plus courtes et laissant un espace libre au niveau de la symphyse; point de dents au palais; ligne latérale interrompue; tout le corps, à l'exception de la région sus-céphalique, qui est nue, recouvert d'écailles cycloïdes, s'avançant sur la base de l'uroptère; point de dentelures, ni d'épines aux pièces operculaires.

La ressemblance avec les Labres se tire de la forme oblongue du corps; de la disposition du museau et des lèvres qui sont, il est vrai, peu développées; de la conformation de la nageoire unique du dos et de l'anale prolongées assez loin en arrière; de la présence des lambeaux membraneux de la portion épineuse de l'épiptère, et enfin de l'écaillure.

Les différences sont fondées sur l'interruption de la ligne latérale, avec cette conformation générale du corps, qui n'est pas celle des Labroïdes à ligne latérale interrompue. C'est cette interruption surtout qui, éloignant le nouveau Poisson des Labroïdes, permet de le rapprocher des Chromides, où il devient, en raison même de la forme plus oblongue du corps, de la brièveté proportionnelle des pleuropes et de l'inégalité des dents sus-maxillaires, le type d'un genre spécial, qui tient des vrais Chromides par la forme conique des dents.

XXXI. CHROMICHTHE ALLONGÉ, *Chromichthys elongatus*, Guich.

Pl. XXII, fig. 3.

Ligne latérale commençant au-dessus et en arrière de l'opercule, se continuant jusqu'à l'extrémité de l'épiptère, et reprenant, au niveau de ce point, sur la ligne médiane du corps; cinq rangées d'écailles à la région sous-orbitaire; quatre lignes verticales noires occupant presque toute la hauteur de chaque flanc; une cinquième à la base de l'uroptère et se détachant sur un fond brunâtre. Longueur totale, 0^{m}088; *plus grande hauteur*, 0^{m}027.

D. 13-9; A. 3-8; C. 18; P. 13; V. 1-6.

L'exemplaire unique et en bon état de conservation sur lequel est fondée cette espèce a été rapporté du Gabon par M. Aubry-Lecomte.

CYPRINOÏDES.

XXXII. PÉCILIE A DOS PLAT, *Pœcilia omalonota*, A. Dum.

Pl. XXII, fig. 7, 7*a*, 7*b*.

Région supérieure, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de l'épiptère, présentant une

1. De χρόμις, nom grec d'un Poisson indéterminé pris par Cuvier, et de ἰχθύς, poisson. M. Guichenot, qui avait bien étudié celui dont il s'agit à l'époque où le Muséum l'a reçu, a voulu, par cette dénomination, rappeler ses rapports et en même temps ses différences avec les *Chromis*.

large surface plane; origine de l'épiptère correspondant à peu près au milieu de l'hypoptère, qui est plus longue; œil plus petit que l'espace qui sépare le bord antérieur de l'orbite de l'extrémité du museau où la mâchoire inférieure dépasse notablement la supérieure; teinte générale d'un brun rougeâtre uniforme.

D. 11; A. 14; C. 24; P. 14; V. 6.

Le remarquable aplatissement de la région dorsale et l'allongement de la mâchoire inférieure distinguent cette *Pécilie* de toutes ses congénères. La plus grande largeur du dos, au-dessus de la base des pleuropes, est presque égale à la hauteur du corps dans ce point.

Comme dans les autres espèces du même genre, et ainsi que le montre la fig. 7*b* de la pl. XXII, les dents coniques et un peu recourbées en arrière forment, à chaque mâchoire, une rangée régulière derrière laquelle il y a d'autres dents plus petites, plus nombreuses et moins régulièrement disposées.

De nombreux individus de cette Pécilie, dont la plus grande est représentée dans ses dimensions naturelles, pl. XXII, fig. 7, ont été adressés de Noss-Bé (Madagascar), par M. Boivin. Ses caractères remarquables ont motivé sa description dans ce travail, où j'ai à faire connaître en outre deux espèces de l'Afrique occidentale.

XXXIII. Pécilie a nuque tachetée, *Pœcilia spilauchena*, A. Dum.

Pl. XXII, fig. 6, 6 *a*.

Région sus-céphalique plane, mais ligne médiane du dos relevée, immédiatement derrière la tête, en petite carène surmontée d'une série d'écailles impaires; origine de l'épiptère correspondant au niveau du tiers antérieur de l'hypoptère; catopes insérés au-dessous du milieu des pleuropes; museau très-court et œil fort grand, de sorte que son diamètre est d'un tiers plus considérable que l'espace qui sépare le bord antérieur de l'orbite de l'extrémité du museau, où la mâchoire inférieure dépasse à peine la supérieure; sur la tête, quatre taches noires; teinte générale uniforme.

D. 7; A. 12; C. 26; P. 11; V. 6.

Les caractères tirés de la forme du dos, de la position relative des nageoires, du nombre moindre des rayons, et le système de coloration distinguent suffisamment cette espèce de la précédente; elle s'éloigne également de toutes les autres par cette dernière particularité dont voici le détail : des quatre taches de l'occiput et de la nuque, l'antérieure occupe la moitié postérieure de l'espace interorbitaire; elle est presque le double de chacune des trois autres, qui sont égales entre elles; elles sont très-rapprochées de la précédente et la bordent en arrière. Entre les yeux, en avant, il y a des plis cutanés longitudinaux.

Trois individus ont été rapportés du Gabon par M. Aubry-Lecomte; ils sont absolument semblables entre eux, et c'est le moins petit des trois qui est représenté de grandeur naturelle.

XXXIV. Pécilie a taches argentées, *Pœcilia spilargyreia*, A. Dum.

Tête et dos plats jusqu'au delà des épiptères, où la ligne médiane commence à former une carène obtuse, surmontée d'une série d'écailles impaires; origine de l'épiptère au-dessus du

milieu de l'hypoptère; catopes insérés en arrière, car leur racine est à peine antérieure à l'extrémité libre des pleuropes; œil grand, dont le diamètre égale l'espace situé entre le bord antérieur de l'orbite et l'extrémité du museau qui est court et arrondi à son extrémité, où la mâchoire inférieure ne dépasse pas la supérieure; à la région sus-céphalique, des taches noires et des taches argentées.

D. 10; A. 14; C. 26; P. 14; V. 6.

Quoique l'aplatissement de la région dorsale soit plus prononcé que dans l'espèce précédente, il l'est cependant bien moins que chez la *P. omalonota*, dont la *P. spilargyreia* se distingue en outre, par la brièveté et la rondeur du museau, le peu de longueur de la mâchoire inférieure, le diamètre plus considérable de l'œil, ainsi que par le système de coloration. Ce dernier caractère sert également, avec tous ceux que signale la diagnose, à l'éloigner de la *P. spilauchena*. Si elle est. comme cette dernière, tachetée à la nuque, on trouve encore, sous ce rapport, des différences notables, car chez la *P. spilargyreia*, cette région porte une assez grande maculature noire irrégulière. relevée de chaque côté, entre les yeux, par une tache argentée; une autre tache semblable, mais ronde, est située vers la limite postérieure de la maculature noire qui est bordée par une ligne demi-circulaire. à même reflet métallique et à concavité antérieure. Derrière la lèvre supérieure, on voit un petit trait noir en fer à cheval, à convexité postérieure et placé entre deux lignes de même teinte, longitudinales, occupant chacune l'extrémité antérieure de la région sus-orbitaire.

Cette espèce a pour types deux individus parfaitement identiques, plus petits encore que les Pécilies précédentes, et dont le moins court ne mesure que 0^{m}045. Ils ont été pris dans les eaux douces de la côte des Mandingues (Afrique occidentale) par M. Schill, capitaine de la marine marchande de Russie, qui en a fait présent au Muséum. Déjà, il avait donné à la Ménagerie un *Python royal.*

Clupéoïdes.

Les collections formées au Gabon par M. Aubry-Lecomte renferment une petite Clupée qui rentre dans le genre *Pellone,* Val. (*Hist. des Poiss.*, t. XX, p. 300), dont elle présente tous les caractères. Tels sont : 1° la longueur remarquable de l'hypoptère ou nageoire anale étendue sous toute la queue, depuis l'anus jusque près de l'origine de l'uroptère ou caudale; 2° la saillie considérable de la carène des écailles du ventre; 3° l'extrême petitesse des catopes ou ventrales; 4° enfin, l'absence de dents au vomer, tandis que, outre celles des mâchoires et de la langue, il y en a sur les os palatins et ptérygoïdiens.

Cette Pellone n'appartient à aucune des espèces déjà décrites. L'une d'elles, il est vrai, *Clupea africana*, Bloch (édit. franç., 12e partie, p. 36, pl. ccccvii), *Pellone Iserti*, Val. (t. XX, p. 307), a été recueillie sur la côte de Guinée, et la similitude d'origine pourrait porter à supposer l'identité spécifique. La comparaison avec l'animal dont nous connaissons seulement la figure que je viens de citer montre les différences suivantes :

XXXV. Pellone du Gabon, *Pellona gabonica*, A. Dum.

Pl. XXIII, fig. 3, 3*a*.

La ligne du dos est beaucoup moins relevée; depuis la région postérieure de la tête jusqu'à l'origine de l'uroptère, cette ligne est presque horizontale et offre ainsi un contraste frappant avec la

ligne ventrale, qui est assez fortement convexe. La ligne latérale n'est point courbe, elle suit une direction droite depuis l'opercule jusqu'au milieu de la queue, et partage la hauteur du tronc en deux portions inégales; la supérieure a partout à peu près la même élévation; l'inférieure, plus considérable, est moins haute en avant et surtout en arrière qu'elle ne l'est au milieu de l'abdomen.

D. 12; A. 43; C. 22; P. 12; V. 5.

La mâchoire supérieure présente, au milieu, une petite échancrure. Le système dentaire ne diffère pas de celui des autres espèces du même genre.

Cette description est faite d'après un exemplaire unique dont la longueur, sans y comprendre la nageoire caudale mutilée à son extrémité, est de 0m07. Les couleurs sont altérées, mais il y a encore de beaux reflets argentés.

Pour les deux Anguilloïdes (XXXVI et XXXVII) représentés pl. XXIII, *Thyrsoidea maculipinnis*, Kaup, de Gorée, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*, et *Pœcilophis Lecomtei*, Id., du Gabon, fig. 2, *a*, *b*, *c*, *d*, je renvoie aux descriptions données par le savant zoologiste de Darmstadt (*Uebersicht der Aale* in *Archiv für naturgesch.*, 1856, t. I, p. 61 et 67), et dont ces dessins deviennent un complément utile.

Je termine ici l'énumération des espèces dont il m'a paru important de parler avec quelques détails. Je complète, d'ailleurs, la revue des Poissons trouvés jusqu'à ce jour dans l'Afrique occidentale par la liste suivante, qui en comprend cent quatre-vingt-cinq. Parmi ceux-ci, il y en a trente-trois, qui n'étaient point encore connus. Dans ce nombre, vingt-cinq sont décrits pour la première fois; les huit autres qui sont seulement nommés, représentent aussi des espèces nouvelles. Ce sont les suivantes : 72, *Cybium altipinne*, remarquable par l'élévation très-notable de sa première épiptère; 89-91, trois espèces appartenant au genre si bizarre des *Vomers*, dans lequel on peut établir, d'après les individus de la collection du Muséum, et originaires de différents pays, huit ou neuf coupes spécifiques fort tranchées; 127, une *Fistulaire*; 133, un *Bagre* de Gorée et deux *Échénéides* (176 et 177), déjà signalées dans un *Essai de classification* des singuliers Poissons de ce groupe que j'ai publié en 1858 (*Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. XLVII, p. 374). L'une, *E. occidentalis*, appartient par ses formes allongées à la division des *Naucrates*, et l'autre, plus ramassée, à celle des *Rémores*.

En réunissant les 193 Reptiles, et les 185 Poissons signalés ou décrits dans ce Mémoire, on voit que la science possède déjà des données précieuses sur la faune de la côte et des régions occidentales du continent africain.

Bien des découvertes, sans nul doute, y restent encore à faire, et dans peu d'années peut-être, faudra-t-il élargir beaucoup le cadre qu'il m'a semblé utile de tracer dès à présent, en raison des richesses considérables que renferme le Musée de Paris.

POISSONS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE [1].

LÉPIDOCHONDRES OU ICHTHYOSIRÈNES

I. LEPIDOSIREN, Fitz.

1\. ? L. annectens, Fitz. — Sénégal.
2\. L. Arnaudii, Cast. (Tobal, Adans.?) — Nil blanc, Niger.

PLAGIOSTOMES.

A. *PLEUROTRÈMES.*

SCYLLIENS.

II. GYNGLIMOSTOMA, Müll., Henle

3\. G. cirrhatum, Id., Id. — Gorée.

CARCHARIENS.

III. SPHYRNA, Raf.

4\. S. Lewini, Griff. — Sénégal.

SCYMNIENS.

IV. SCYMNUS, Cuv.

5\. S. torquatus, Val. — San-Iago. (Cap Vert)

B. *HYPOTRÈMES*

SQUATINORAIES.

V. PRISTIS, Lath.

6\. P. antiquorum, Id. — Sénégal.
7\. P. Perrotteti, Val. — Id.

TORPEDINIENS.

VI. TORPEDO, C. Dum.

8\. T. oculata, Belon (Var. III). — Gorée.

TRYGONIENS.

VII. ANACANTHUS, Ehrenb.

9\. A. africanus, Müll., Henle. — Guinée.

VIII. AETOBATIS, Müll., Henle.

10\. A. latirostris, A. Dum. — Gabon. (Pl. XX, fig. 1.)

IX. RHINOPTERA, Kuhl.

11\. R. javanica, Müll., Henle. — Gorée.

PLECTOGNATHES.

BALISTIDES.

X. BALISTES, Cuv.

12\. B. forcipatus, Linn. — Sénégal.
13\. B. dicrostigma, Guich — Gorée.

XI. ALUTERUS, Cuv.

14\. A. Heudelotii, Hollard. — Sénégal.
15\. A. senegalensis, Id. — Id.

GYMNOGNATHES.

XII. TETRAODON, Linn.

16\. T. lineatum, Id. — Sénégal, Gorée.

XIII. PROMECOCEPHALUS, Bibr

17\. P. argentatus, Id. (Lacép.) — Gorée.
18\. P. lævigatum, Id. (Linn.) — Id.

XIV. DILOBOMYCTERUS, Bibr

19\. D. maculatus, Id. (Lacep.) — Gorée.

XV. EPHIPPION, Bibr.

20\. E. maculatum, Id. — Gorée.

LOPHOBRANCHES.

XVI. HIPPOCAMPUS, Cuv.

21\. H. guttulatus, Cuv. — * Gambie.
22\. H. bicuspis, Kaup. — Gorée.
23\. H. Deanei, A. Dum. — Sierra-Leone.

ACANTHOPTÉRYGIENS.

PERCOÏDES.

XVII. LABRAX, Cuv., Val.

24\. L. lupus, Cuv., Val. — Gorée.

XVIII. LATES. Cuv., Val.

25\. L. nilotica, Id., Id. — Sénégal.

XIX. SERRANUS, Cuv.

26\. S. papilionaceus, Cuv., Val. — Gorée.
27\. ? S. alexandrinus, Id., Id. — Guinée.
28\. S. goreensis, Id., Id. — Gorée.
29\. S. æneus, Ét. Geoffroy Saint-Hilaire. — Id.
30\. S. cyanostigma, Kuhl., Van Hasselt. — Gorée.
31\. S. lineo-ocellatus, Guich. — Id., Gabon.
32\. S. tæniops, Cuv., Val. — San-Iago (Cap-Vert)

XX. MESOPRION, Cuv., Val.

33\. M. fulgens, Cuv., Val. — Gorée.
34\. M. goreensis, Id., Id. (M. jocu?) — Id.
35\. M. dentatus, A. Dum. — Gorée.
36\. M. retrospinis, Cuv., Val. — Id.

1\. Les noms marqués d'une * sont ceux des espèces que le Musée de Paris ne possède pas. — J'ai fait précéder d'un ! celles que ses collections renferment, mais que, contrairement à ce qui a eu lieu dans d'autres Musées, elles n'ont jamais reçues de l'Afrique occidentale. — Placé à la suite du nom le ? fait connaître qu'il reste de l'incertitude soit sur la synonymie ou sur l'espèce elle-même, soit sur la Patrie. — La liste porte l'indication de toutes les figures annexées à ce travail. — Deux espèces (2 et 145) très-remarquables par leurs caractères, ne sont pas de l'Afrique occidentale, mais l'une vient du Nil blanc et l'autre de Madagascar.

XXI. Apsilus, Cuv., Val.

37. A. fuscus, Id., Id. — San-Iago (Cap Vert).

XXII. Holocentrum, Artedi.

38. H. hastatum, Cuv., Val. — Cap Vert; Gorée.

XXIII. Sphyræna, Lacép.

39. S. viridensis, Cuv., Val. — San-Iago (Cap Vert).
40. S. becuna, Lacép. — Gorée.

XXIV. Polynemus, Gron. (Artedi.)

41. P. quadrifilis, Cuv., Val. — Sénégal, Gorée.
42. ? P. decadactylus, Bloch. — Guinée.
43. P. enneadactylus, Cuv., Val. — Gorée.
44. * P. macronemus, Pel. — Guinée.

XXV. Upeneus, Cuv., Val.

45. U. prayensis, Id., Id. — Cap Vert.

SCIÉNOÏDES.

XXVI. Otolithus, Cuv.

46. O. senegalensis, Val. — Gorée.

XXVII. Corvina, Cuv., Val.

47. C. clavigera, Id., Id. — Sénégal.
48. C. nigrita, Id., Id. — Id.

XXVIII. Johnius, Bloch.

49. J. (Corvina) senegalla, Cuv., Val. — Sénégal.

XXIX. Larimus, Cuv., Val.

50. L. auritus, Id., Id. — Gorée.

XXX. Pristipoma, Cuv., Val.

51. P. Jubelini, Id., Id. — Sénégal.
52. P. suillum, Val. — Gorée.
53. P. Rangii, Id. — Id.
54. P. Perrottæi, Cuv., Val. — Sénégal.
55. P. Rogeri, Id., Id. — Id.
56. P. octolineatum, Val. — Gorée.
57. P. viridense, Cuv., Val. — Cap Vert.

SPAROÏDES.

XXXI. Sargus, Cuv.

58. S. annularis, Id. — Gorée.

XXXII. Chrysophrys, Cuv.

59. C. cœruleosticta, Cuv., Val. — Gorée.

XXXIII. Pagrus, Cuv.

60. P. vulgaris, Id. — Gorée.

XXXIV. Pagellus, Cuv., Val.

61. P. goreensis, Id., Id. — Gorée.

XXXV. Lethrinus, Cuv., Val.

62. L. atlanticus, Id., Id. — Cap Vert.

XXXVI. Cantharus, Cuv., Val.

63. C. senegalensis, Id., Id. — Gorée.

XXXVII. Boops, vel Box, Cuv.

64. B. goreensis, Cuv., Val. — Gorée.

MÉNIDES.

XXXVIII. Smaris, Cuv.

65. S. melanurus, Cuv., Val. — Gorée.

XXXIX. Gerres, Cuv., Val.

66. G. bilobus, Id., Id. — Sénégal, Gorée.

SQUAMMIPENNES.

XL. Ephippus, Cuv.

67. E. goreensis, Cuv., Val. — Gorée.

XLI. Psettus, Commerson.

68. P. Sebæ, Cuv., Val. — Sénégal.

SCOMBÉROÏDES.

XLII. Scomber, Cuv.

69. S. pneumatophorus, Fr. Delaroche. — Sénégal.

XLIII. Pelamys, Cuv., Val.

70. P. sarda, Cuv., Val. — Iles du Cap Vert.

XLIV. Cybium, Cuv., Val.

71. C. tritor, Id., Id. — Gorée.
72. C. altipinne, Guich. — Id.

XLV. Trichiurus, Linn.

73. T. lepturus, Id. — Sénégal, Gorée.

XLVI. Histiophorus, Lacép.

74. ? H. americanus, Cuv., Val. — Commendo (Côte-d'Or).

XLVII. Elacate, Cuv.

75. ? E. atlantica, Id. — Côte de Guinée.

XLVIII. Lichia, Cuv., Val.

76. L. amia, Id., Id. — Gorée, Sénégal.
77. L. glauca, Id., Id. — Gorée (L. tetracantha, Bowdich.?)
78. ? L. calcar, Id., Id. — Côte de Guinée.

XLIX. Trachinotus, Lacép.

79. T. teraia, Cuv., Val. — Sénégal.
80. T. teraioïdes, Guich. — Sénégal.
81. T. goreensis, Cuv., Val. — Gorée.
82. T. maxillosus, Id., Id. — Id.
83. T. myrias, Id., Id. — Id.

L. Caranx, Lacép.

84. C. rhoncus, Ét. Geoffr. S.-Hilaire. — Gorée.
85. C. Jacobæus, Cuv., Val. — San-Iago. (Cap Vert.)
86. C. senegallus, Id., Id. — Sénégal, Gorée.
87. C. carangus, Id., Id. — Gorée.

LI. Scyris, Cuv., Val.

88. S. alexandrina, Cuv., Val. — Gorée.

LII. Vomer, Cuv.

89. V. goreensis, Guich. — Gorée.
90. V. gabonensis, Id. — Gabon.
91. V. senegalensis, Id. — Sénégal.

LIII. Hynnis, Cuv., Val.

92. H. goreensis, Cuv., Val. — Gorée.

LIV. Seriola, Cuv.

93. S. cosmopolita, Cuv., Val. — Gorée.

LV. Temnodon, Cuv., Val.

94. T. saltator, Cuv., Val. — Sénégal.

LVI. Nomeus, Cuv.

95. N. Mauritii, Cuv. — Ile du Prince (Côte de Guinée).

THEUTIES.

LVII. Acanthurus, Bl.

96. A. phlebotomus, Cuv., Val. — Gorée.

MUGILOÏDES.

LVIII. Mugil, Linn.

97. M. cephalus, Cuv., Val. — Sénégal.
98. M. saliens, Risso. — Sénégal.
99. M. grandisquamis, Val. — Sénégal.
100. M. falcipinnis, Id. — Gorée, Sénégal.
101. M. breviceps, Id. — Gorée.
102. M. cryptocheilos, Id. — Id.

GOBIOÏDES

LIX. Blennius, Linn.

103. B. goreensis, Val. — Gorée.

LX. Clinus, Cuv.

104. C. pectinifer, Cuv., Val. — Gorée.

LXI. Periophthalmus, Bl., Schn.

105. P. papilio, Bl., Schn. — Sénégal, Gorée.
106. P. gabonicus, A. Dum. — Gabon. (Pl. xxii, fig. 4.)
107. P. erythronemus, Guich. — Gorée. (Pl. xxii, fig. 5.)

LXII. Eleotris, Gronov.

108. E. guavina, Val.? — Sénégal.
109. E. maculata, A. Dum. — Gabon. (Pl. xxi, fig. 3, 3 *a*.)
110. E. vittata, Id. — Id. (Pl. xxi, fig. 4, 4 *a*.)

LXIII. Gobius, Lacep. et Schn.

111. G. lateristriga, A. Dum. — Gabon. (Pl. xxi, fig. 1, 1 *a*.)
112. G. humeralis, Id. — Id. (Pl. xxi, fig. 2, 2 *a*.)

PTEROPODES (Pectorales pédiculées).

LXIV. Chironectes, Cuv.

113. C. pardalis, Val. — Gorée.

LXV. Batrachus, Bl., Schn.

114. ? B. barbatus, Val. — Côte de Guinée.

LABROÏDES.

LXVI. Labrus, Linn.

115. L. scrofa, Val. — Cap Vert.
116. L. iagonensis, Bowd. — Id ; embouch. de la Gambie

CHROMIDES.

LXVII. Tilapia, A. Smith.

117. T. melanopleura, A. Dum. — Senegal. (Pl. xxii, fig. 1, 1 *a*.)
118. T. pleuromelas, Id. — Sénégal.
119. T. lateralis, Id. — Id.
120. T. Heudelotii, Id. — Id.
121. T. nigripinnis, Guich. — Gabon. (Pl. xxii, fig. 2, 2 *a*.)
122. T. polycentra, A. Dum. — Gorée.
123. T. Rangii, Id. — Id.
124. T. affinis, Id. — Sénégal.
125. T. macrocentra, Id. — Id.

LXVIII. Chromichthys, Guich.

126. C. elongatus, Id. — Gabon. (Pl. xxii, fig. 3.)

APHYOSTOMES OU FISTULAIRES

LXIX. Fistularia, Lacép.

127. F. ocellata, A. Dum. — Senegal, Gorée.

MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX

SILUROÏDES.

LXX. Schilbe, Cuv.

128. S. senegallus, Val. — Senégal.

LXXI. Bagrus, Cuv.

129. B. Adansonii, Val. — Sénegal
130. B. Bayad, Cuv. — Id.
131. B. nigrita, Val. — Id.
132. B. maurus, Id. — Id.
133. B. goreensis, Guich. — Gorée.

LXXII. Arius, Val.

134. A. Heudelotii, Val. — Id.
135. A. acutivelis, Id. — Id., Gorée.

LXXIII. Pimelodus, Cuv.

136. P. occidentalis, Val. — Senégal.

LXXIV. Synodontis, Cuv.

137. S. macrodon, Isid. Geoffr. Saint-Hil. — Sénégal.
138. S. nigrita, Val. — Id.

LXXV. Clarias, Gronov.

139. C. senegalensis, Val. — Senégal.

LXXVI. Heterobranchus, Et. Geoff. Saint-Hil

140. H. senegalensis, Val. — Senegal.

LXXVII. Malapterurus, Lacep.

141. M. electricus, Lacép. — Id. (M. Beninensis, Murray ?)

CYPRINOÏDES.

LXXVIII. Labeo, Cuv., Val.

142. L. selti, Val. — Senégal.
143. L. senegalensis, Id. — Id.

LXXIX. Poecilia, Val

144. P. spilauchena, A. Dum. — Gabon. (Pl. xxii, fig. 6, 6 *a*.)

145. P. omalonota, A. Dum. — Noss-Be (Madagascar). (Pl. XXII, fig. 7, 7 *a*, 7 *b*.)
146. P. spilargyreia, A. Dum. — Côte des Mandingues (Afr. occidentale.)

LUCIOÏDES.

LXXX. Belone, Cuv.

147. B. senegalensis, Val. — Sénégal.

LXXXI. Hemiramphus, Cuv.

148. H. Brownii, Val. — Gorée.

LXXXII. Exocœtus, Lin.

149. E. lineatus, Val. — Gorée.
150. E. evolans, Lin. — Porto-Praya (Cap Vert).

MORMYROÏDES.

LXXXIII. Mormyrus, Lin.

151. M. Rume, Val. — Sénégal.
152. M. Jubelini, Id. — Id.

BUTIRINS.

LXXXIV. Albula, Gronov.

153. A. goreensis, Val. — Gorée.

ÉLOPIENS.

LXXXV. Elops, Lin

154. E. saurus, Id. — Sénégal.
155. E. lacerta, Val. — Id.

HÉTÉROTIDIENS.

LXXXVI. Heterotis, Ehr.

156. H. Adansonii, Val. — Sénégal.

CLUPÉOÏDES.

LXXXVII. Pellona, Val.

157. * P. Iserti, Val. (Clupea africana, Bl.?) — Côte de Guinée.
158. P. gabonica, A. Dum. — Gabon. (Pl. XXIII, fig. 3, 3 *a*.)

LXXXVIII. Meletta, Val.

159. M. senegalensis, Id. — Sénégal.

LXXXIX. Alausa, Cuv.

160. A. eba, Val. — Gorée, Sénégal.
161. A. dorsalis, Id. — Côte occidentale d'Afrique.
162. A. aurea, Spix. — Afr. occidentale?

GANOÏDES OSSEUX.

XC. Polypterus, Ét. Geoffr. Saint-Hil.

163. P. senegalus, Cuv. — Sénégal.

SALMONOÏDES.

XCI. Citharinus, Cuv.

164. C. Geoffrœi, Id. — Sénégal.

XCII. Brycinus, Val.

165. B. macrolepidotus, Id. — Sénégal.

XCIII. Distichodus, J. Müll.

166. D. nefasch, Val. — Sénégal.

XCIV. Alestes, J. Müll.

167. A. sethente, Val. — Sénégal.

XCV. Chalceus, Cuv.

168. C. guile, Val. — Sénégal.

XCVI. Hydrocyon, Cuv.

169. H. Forskalii, Id. — Sénégal.

XCVII. Xiphorhynchus, Agassiz.

170. X. odöe, Val. — Sénégal.

MALACOPTÉRYGIENS SUBRACHIENS.

HÉTÉROSOMES OU PLEURONECTES.

XCVIII. Hippoglossus, Cuv.

171. H. Erumei, Id. (Bl., Schn.).

XCIX. Rhombus, Cuv.

172. R. senegalensis, Kaup. — Sénégal.

C. Solea, Cuv.

173. S. senegalensis, Kaup. — Sénégal.

CI. Plagusia, Cuv. (Brown).

174. P. bilineata, Cuv. — Ile du Prince.
175. P. (Arelia, Kaup) senegalensis, Kaup. — Sénégal.

ÉCHÉNÉIDES.

CII. Echeneis, Linn.

176. E. occidentalis, A. Dum. — Sénégal.
177. E. batrachoïdes, Id. — Praya San-Iago (Cap Vert.)

MALACOPTÉRYGIENS APODES.

OPHISURIDES.

CIII. Mystriophis, Kaup.

178. M. rostellatus, Id. — Sénégal.

CIV. Pisodonophis, Kaup.

179. P. semicinctus, Id. — Gorée.

MURÉNOÏDES.

CV. Thyrsoidea, Kaup.

180. Th. lineopinnis, Id. — Praya-San-Iago (Cap Vert).
181. * Th. maculipinnis, Id. — Côte-d'Or. (Pl. XXIII, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*.)
182. * Th. marginata, Id. — Afr. occidentale.
183. Th. unicolor, Id. — Gorée.

CVI. Pœcilophis, Kaup.

184. * P. Peli, Id. — Côte-d'Or
185. P. Lecomtei, Id. — Gabon. (Pl. XXIII, fig. 2, *a*, *b*, *c*, *d*.)

EXPLICATION DES PLANCHES

XIII-XXIII

PLANCHE XIII.

CHÉLONIENS.

1. Cinixys rongée, page 161, note 2, la carapace vue en dessous; *a*, ligne suivant laquelle s'exécute le mouvement de la portion postérieure de la carapace. — 2, 2*a*. Pentonyx du Gabon, A. Dum., p. 164, vu en dessus et en dessous. — 3. Carapace et plastron du Pentonyx du Cap, D., B., vus en dessous. — 4. Id., de Pentonyx Gehafie, Rüpp., vus également en dessous.

PLANCHE XIV.

CROCODILIENS.

1, 1 *a*. Crocodile leptorhynque, Bennett. — 2. Cr. à nuque cuirassée, Cuv. (copie de la fig. 1 et 2 de la pl. V de l'Histoire des ossements fossiles). — 3. Cr. de Journu, Bory de Saint-Vincent (p. 171 et 172).

PLANCHE XV.

SCINCOÏDIENS.

1. Euprepes strié, Hallowell, p. 178, 1 *a*. Tète vue en dessus, et 1 *b*, écailles du même grossies; 1 *c*, œil du même grossi pour montrer la membrane nictitante. — 2. Euprepes de Blanding, p. 178, Hallow. (Tête grossie vue en dessus); 2 *a*, écaille du même également grossie. — 3. Anisoterme sphénopsiforme, A. Dum., p. 181; 3*a*, 3*b*, tète du même grossie vue en dessus et de profil; 3*c*, 3*d*, membres antérieur et postérieur du même grossis. — 4*a*, 4*b*, tête du Sphénops bridé, Wagl, grossie vue en dessus et de profil.

PLANCHE XVI.

OPHIDIENS.

1 *a*, 1 *b*, 1 *c*. Tête de l'Holurophólide olivâtre, A. Dum., p. 196, vue en dessus, en dessous et de

profil; 1 *d*, queue du même vue en dessous pour montrer que les urostéges ou plaques sous-caudales sont simples et ne forment qu'un seul rang. — 2. Élapomorphe du Gabon, A. Dum., p. 206, 2; 2 *a*, 2 *b*, 2 *c*, tête du même vue en dessus, en dessous et de profil.

PLANCHE XVII.

Ophidiens.

Cette planche représente la tête vue en dessus et de profil des espèces suivantes :

1, 1 *a*. Boædon unicolore, Dum., Bib., p. 193. — 2, 2 *a*. Boædon noir, Fischer (*B. quadrivirgatum*, Hall.) p. 194. — 3, 3 *a*. Boædon du Cap, Dum., Bib., p. 194. — 4, 4 *a*, Boædon quatre lignes (*B. quadrilineatum*, Dum., Bib.), p. 193. — 5. Tête osseuse vue en dessous du Boædon unicolore, p. 193. — 6, 6 *a*. Leptophide émeraude (*Lept. smaragdinus*, Dum., Bib. [Boie]), p. 199. — 7, 7 *a*. Uromacre oxyrhynque, Dum., Bib., p. 202. — 8, 8 *a*. Cladophis de Kirtland, A. Dum. (Hallow.), p. 204. — 9, 9 *a*. Psammophis irrégulier, Fischer, p. 208. — 10, 10 *a*. Psammophis élégant, Boie, p. 208. — 11, 11 *a*, Dendraspide de Jameson, Schlegel, 11 *b*, écailles du même, p. 215. — 12, 12 *a*. Dendraspis tête étroite, A. Dum. (Smith); 12 *b*, écailles du même, p. 216.

PLANCHE XVIII.

Batraciens anoures.

1. Grenouille tachetée en dessous (*subsigillata*), A. Dum., p. 224. — 2 et 2 *a*. Limnodyte à lèvres blanches, A. Dum. (*Rana albolabris*, Hallow.), p. 226. — 3, 3 *a*. Hylambate (sous le nom de Rainette) d'Aubry, A. Dum., p. 228. — 4, intérieur de la bouche de la Rainette citropode, Péron et Lesueur. — 5, Dactylèthre de Müller, Peters, p. 232. — 6 et 6 *a*, tête vue en dessus et pied vu en dessous du Dactylèthre du Cap, Cuv., p. 232.

PLANCHE XIX.

Typhlopiens.

Onychocéphale de Krauss, Jan, p. 185, note 2. — O. de Hallowell, Id., p. 185. — Typhlops de Troschel, Id. p. 189. — T. aveugle (*cæcatus*), Id., p. 189. — Sténostome de Sundevall, Id., p. 189.

PLANCHE XX.

Poissons chondroptérygiens.

1, Aétobate large museau (*latirostris*), A. Dum., p. 242. — 2, Aétobate narinari, J. Müll. et Henle. — 3, Aétobate fouet (*flagellum*), Id., Id.

PLANCHE XXI.

Gobioïdes.

1, 1 *a*, Gobie à flancs rayés (*lateristriga*), A. Dum., p. 247. — 2, 2 *a*, Gobie à taches humérales (*humeralis*), A. Dum., p. 248. — 3, 3 *a*, Eléotris tachetée (*maculata*), A. Dum., p. 248. — 4, 4 *a*, Eléotris à bande latérale (*vittata*), A. Dum., p. 249.

PLANCHE XXII.

CHROMIDES, GOBIOÏDES ET POECILOÏDES.

1, 1 *a*, Tilapie à flancs noirs (*melanopleura*), A. Dum., p. 252. — 2, 2*a*, Tilapie à nageoires noires (*nigripinnis*), Guich., p. 254. — 3, Chromichthys allongé (*elongatus*), Guich., p. 257. — 4, Périophthalme du Gabon, A. Dum., p. 250. — 5, Périophthalme à rayons rouges (*erythronemus*), Guich., p. 250. — 6, 6 *a*, Pœcilie à nuque tachetée (*spilauchena*), A. Dum., p. 258. — 7, 7 *a*, Pœcilie à dos plat (*omalonota*), A. Dum.; 7 *b*, système dentaire, p. 257.

PLANCHE XXIII.

CLUPÉOÏDES ET ANGUILLOÏDES.

1, Thyrsoïdée à nageoires tachetées (*maculipinnis*), Kaup; 1 *a*, 1 *b*, tête vue en dessus et en dessous; 1 *c*, 1 *d*, intérieur de la cavité buccale, en dessus et en dessous, p. 264. — 2, Pœcilophide de Lecomte, Kaup; 2*a*, *b*, *c*, *d*, les mêmes détails que pour la fig. 1, p. 264. — 3, Pellone du Gabon A. Dum.; 3*a*, coupe verticale du tronc dans sa plus grande hauteur, p. 259.

INDEX

DES ESPÈCES DE REPTILES ET DE POISSONS

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS CE MÉMOIRE

Reptiles.

CHÉLONIENS.

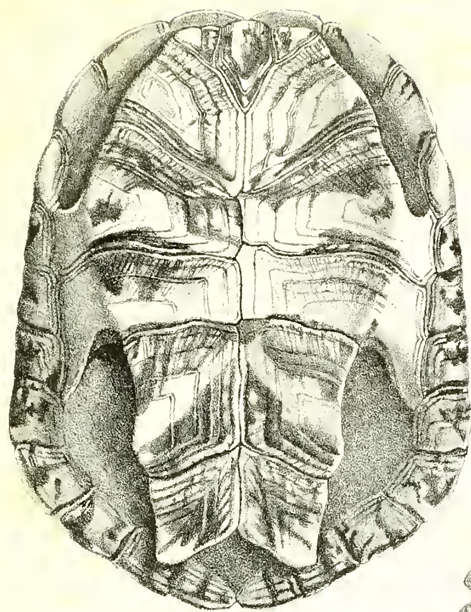
SAURIENS.

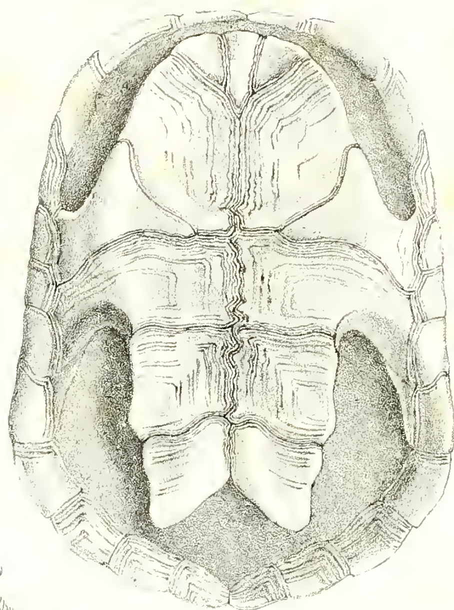
OPHIDIENS.

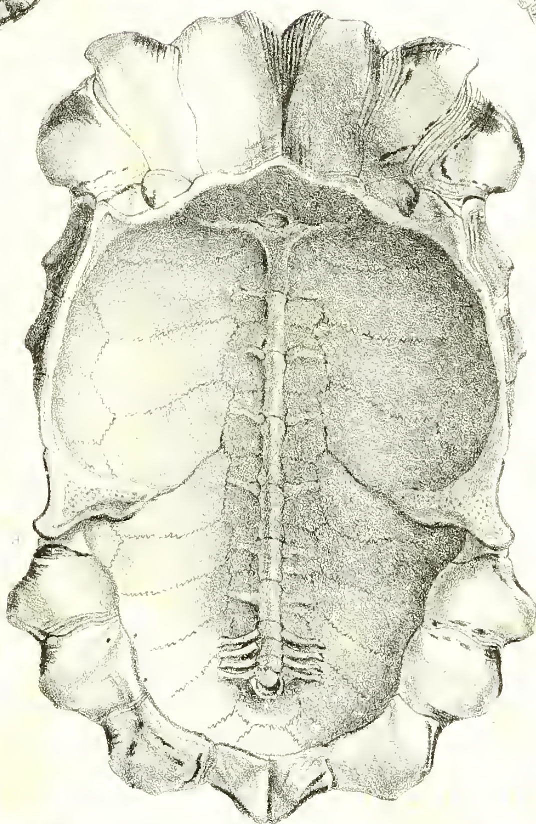
BATRACIENS.

Poissons.

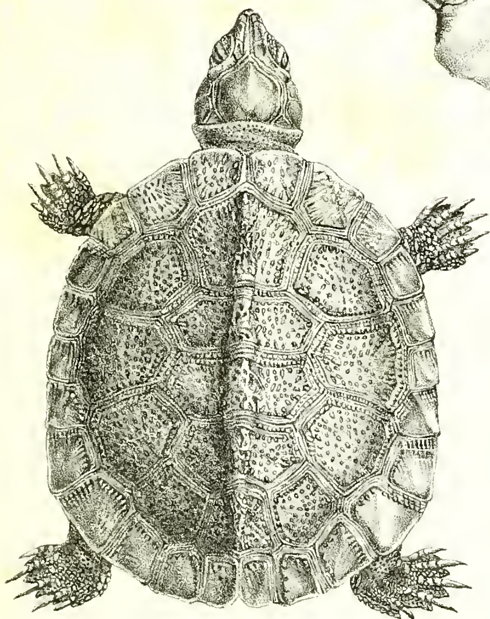
N. B. Je n'ai pas porté sur cet *Index* les espèces en grand nombre dont j'ai parlé plus ou moins longuement dans ce travail, mais sans en donner des descriptions.



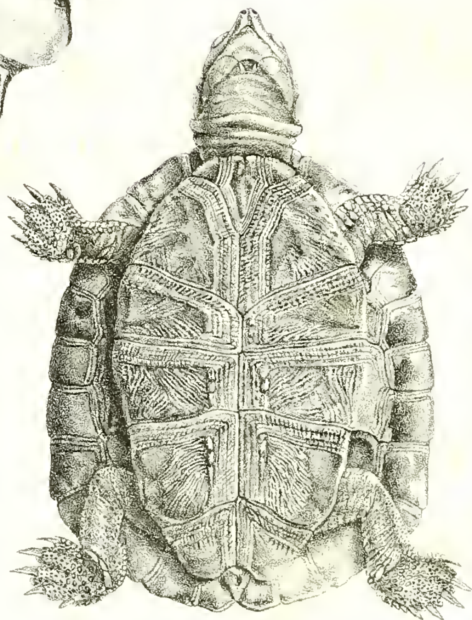




4/9



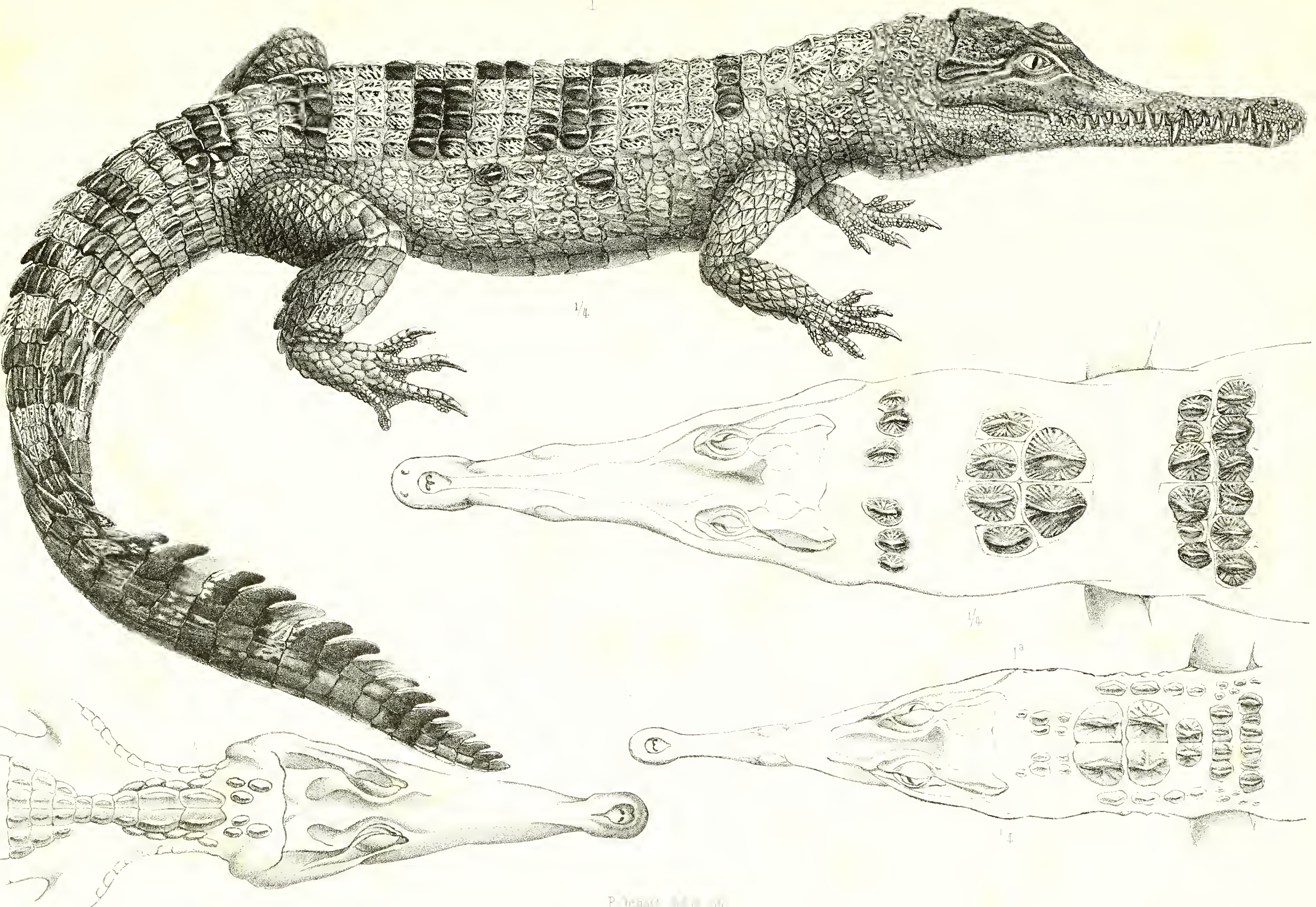
gr nat



gr nat

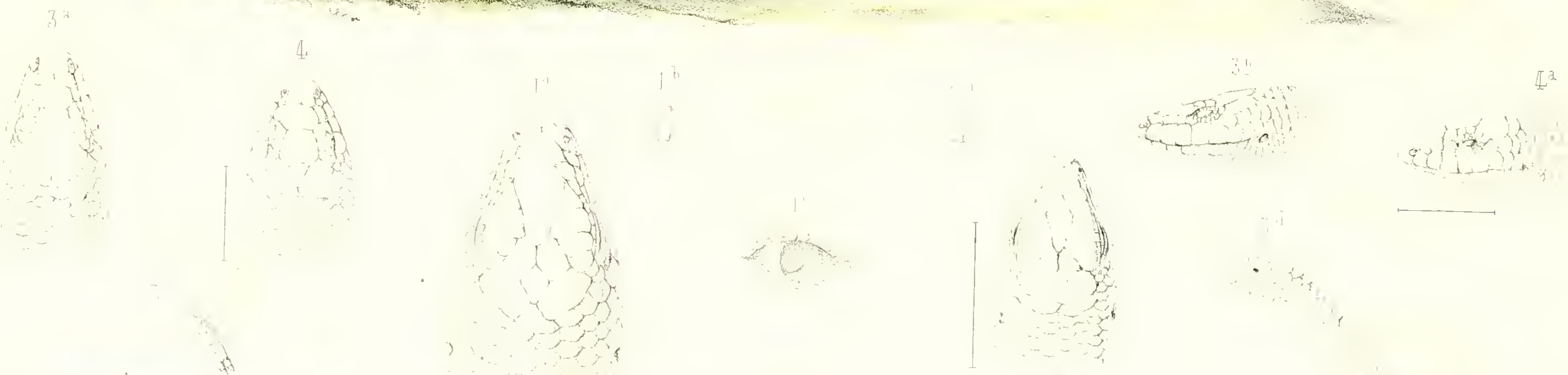
1 CINIXYS RONGEI ... 2 et ... DU GABON, A ...

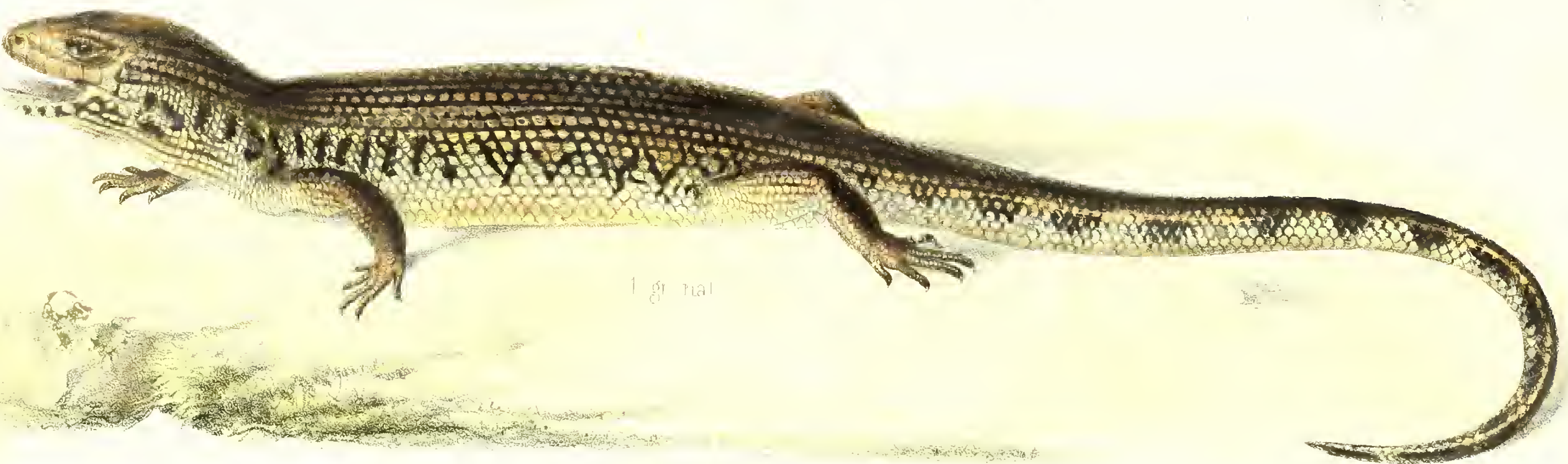
3 PENTONYX DU CAP ... 4 PENTONYX GEHAFIE ...



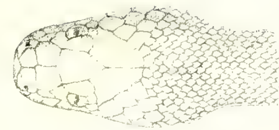
CR. A NUQUE CUIRASSÉ, Cuv.

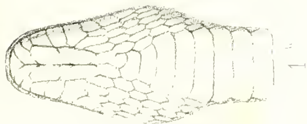
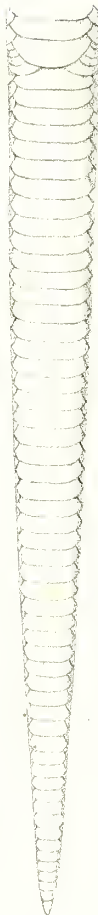
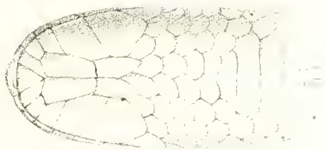


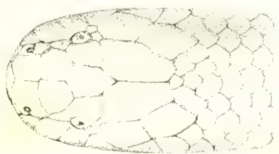
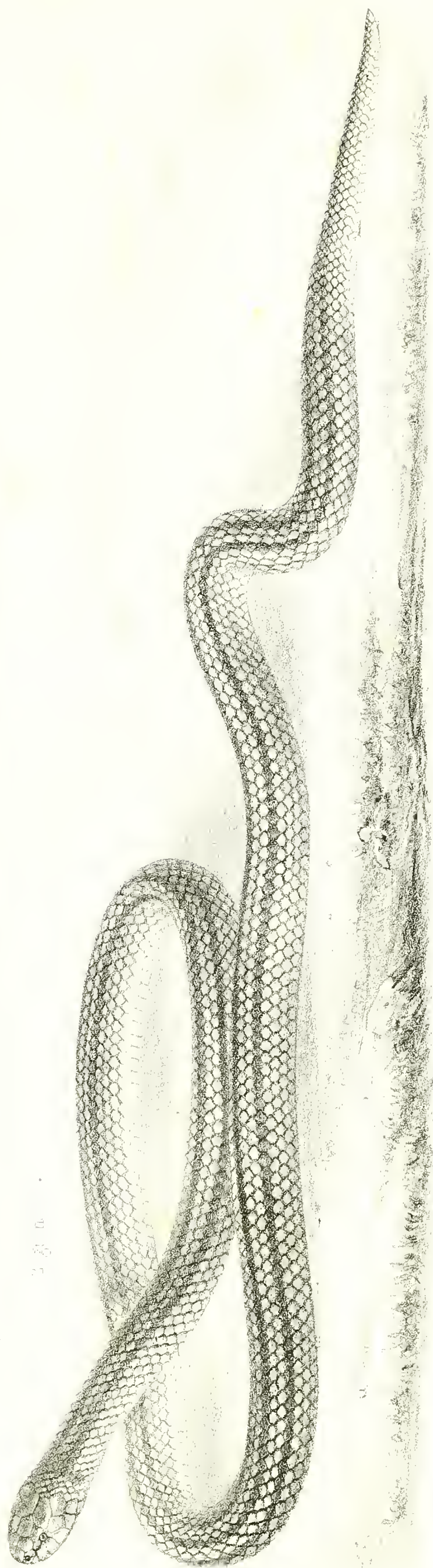


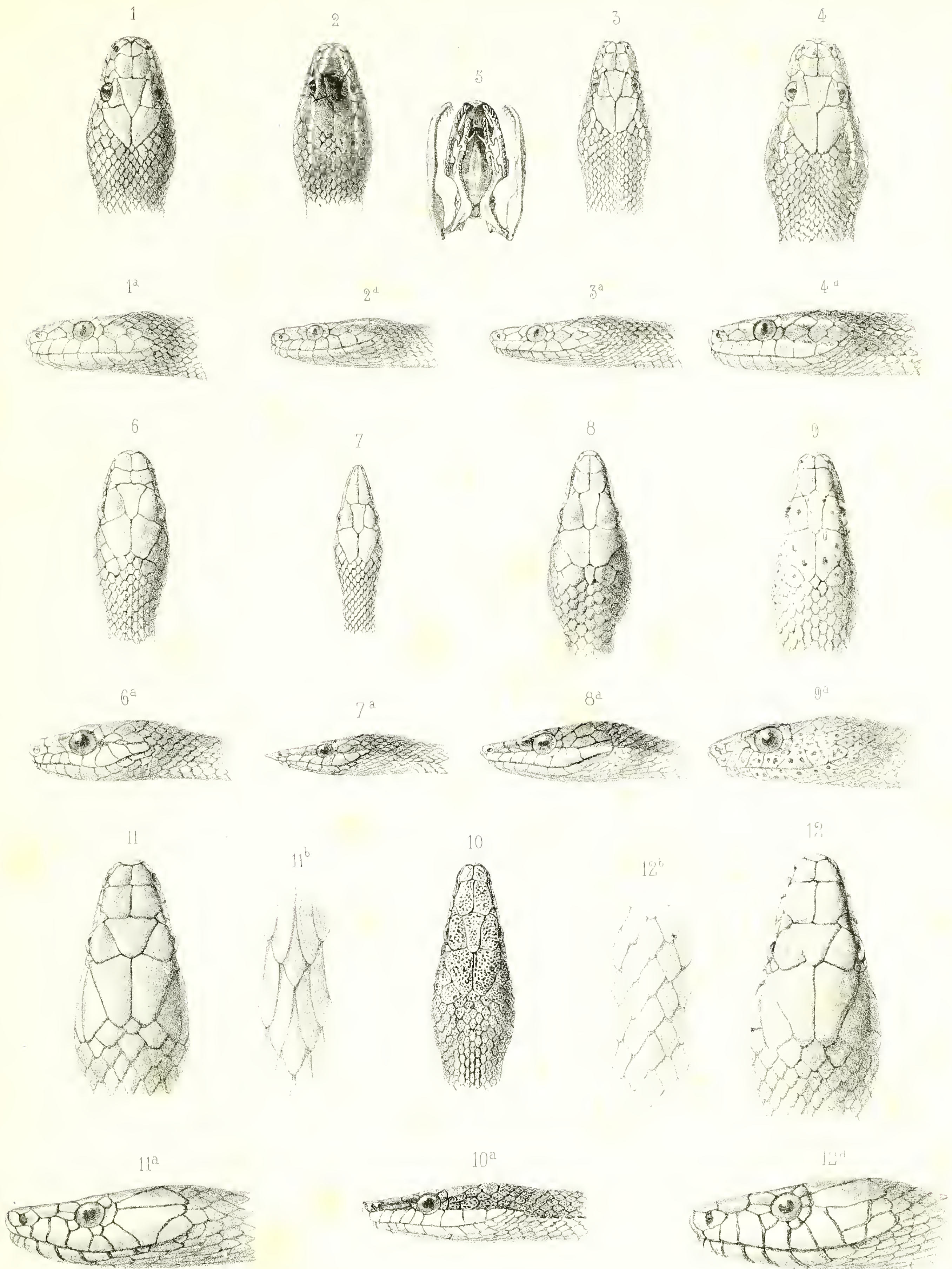


4. 4a SPHÉNOPS BRIDÉ, Wagl





F. Bocourt del et lith.

1, 1ª, 5, BOÆDON UNICOLORE, Dum Bib. _ 2, 2ª, B. NOIR, Fisch. _ 3, 3ª B. du CAP. Dum Bib. _ 4, 4ª, B. [illegible] Dum Bib. _ 6, 6ª LEPTOPHIDE ÉMERAUDE, Dum Bib. (Boie) _ 7, 7ª UROMACRE OXYRHYNQUE Dum Bib. _ 8, 8ª CLADOPHIDE DE KIRTLAND, A. Dum. _ 9, 9ª PSAMMOPHIDE IRRÉGULIER, Fischer _ 10, 10ª P. ÉLÉGANT, H. Boie _ 11, 11ª, 11b DENDRASPIDE DE JA-MESON, Schlegel _ 12, 12ª 12b D. TÊTE ÉTROITE, A. Dum. (Smith)

[illegible]ide éditeur
Imp. Lemercier, Paris



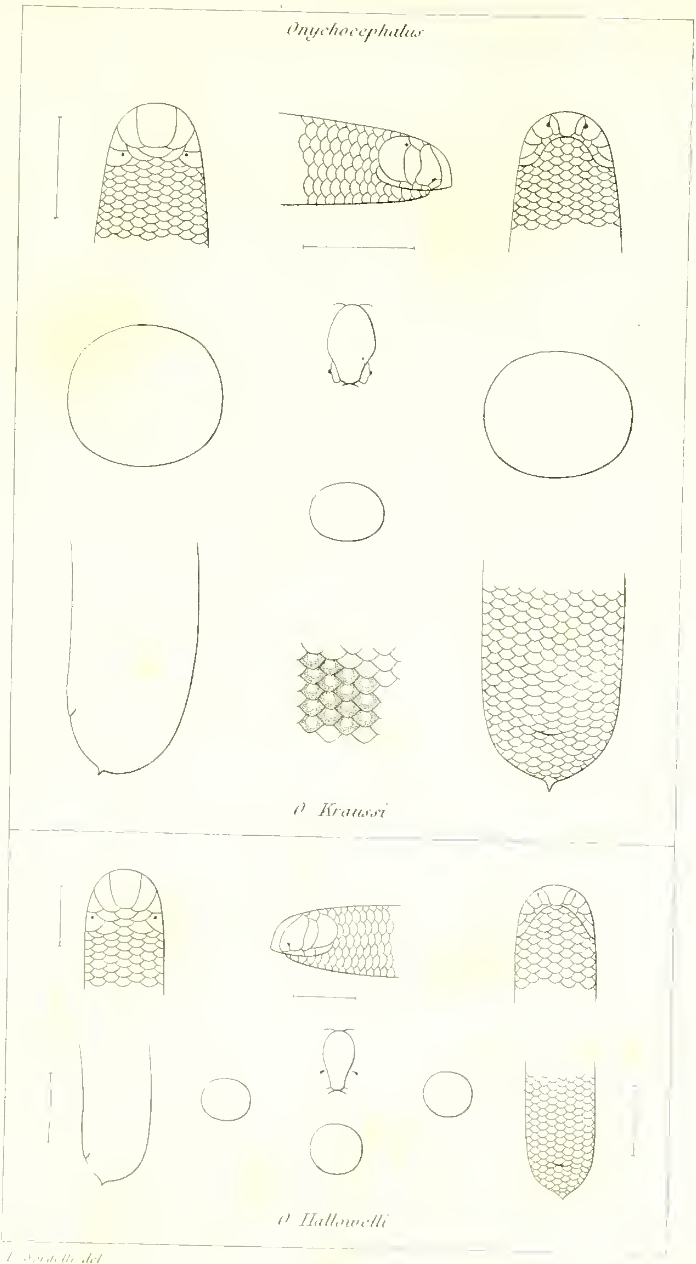
F Bocourt del et lith

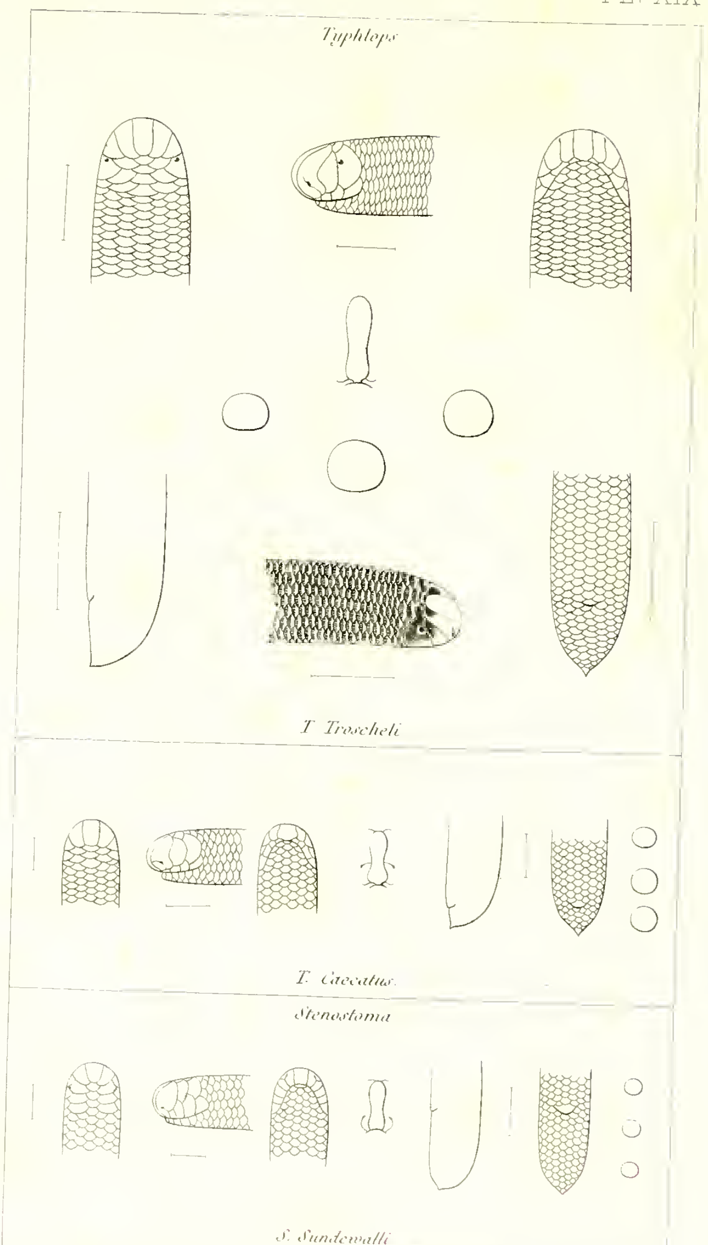
1 GRENOUILLE TACHETÉE EN DESSOUS (*SUB SIGIL*[illegible]) A Dum 2 2ª LIMNOD[illegible]

3 3ª RAINETTE D'AUBRY, A Dum 4 RAIN CITROPODE, Pér et Les 5 DACTY[illegible]

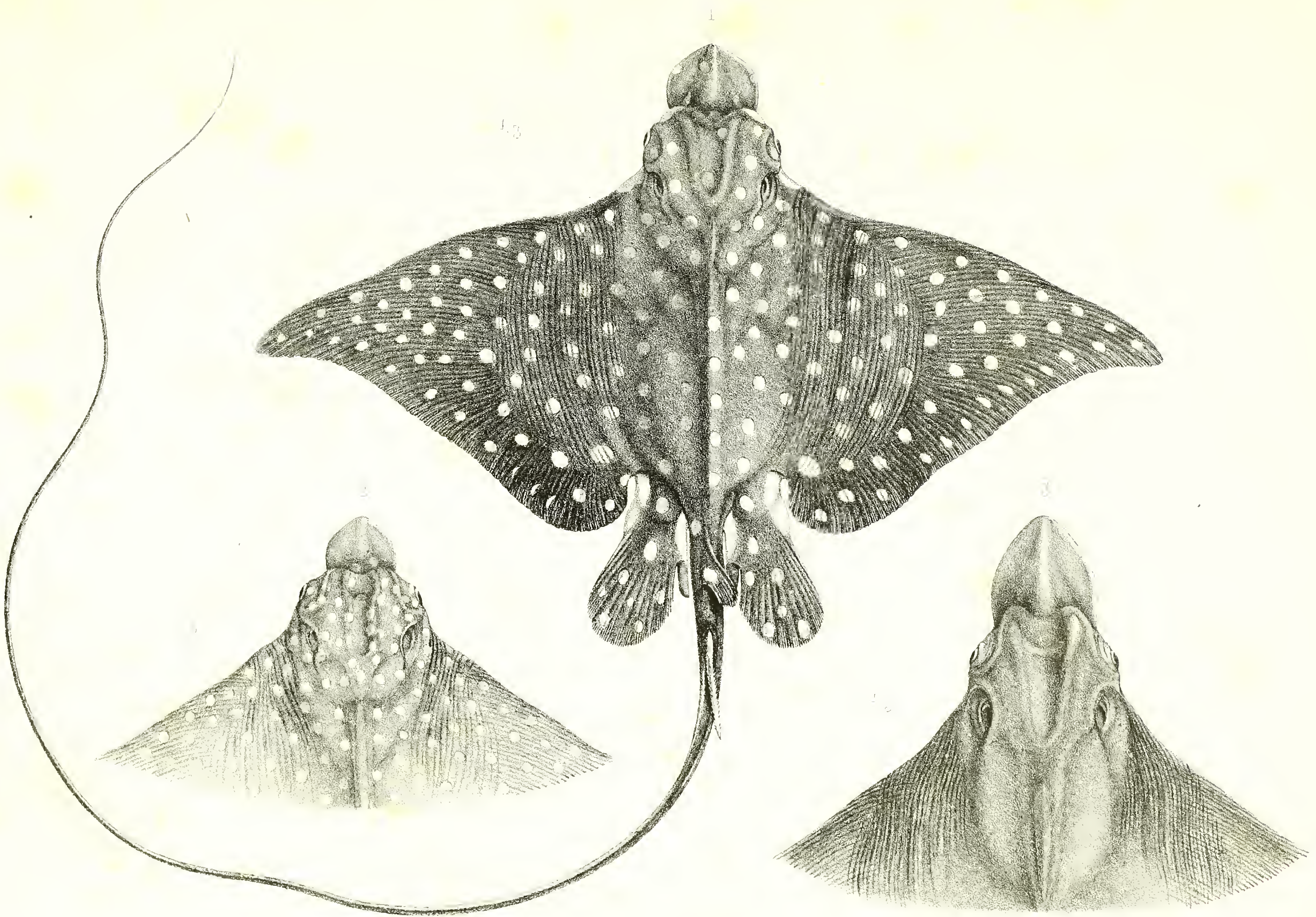
6 6ª DACTYLÈTHRE DU GAB, Cuvier

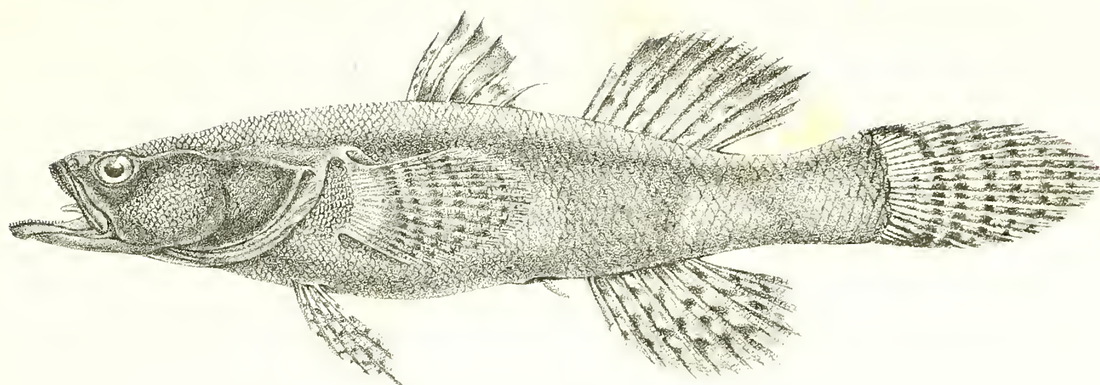
Gide, Editeur.



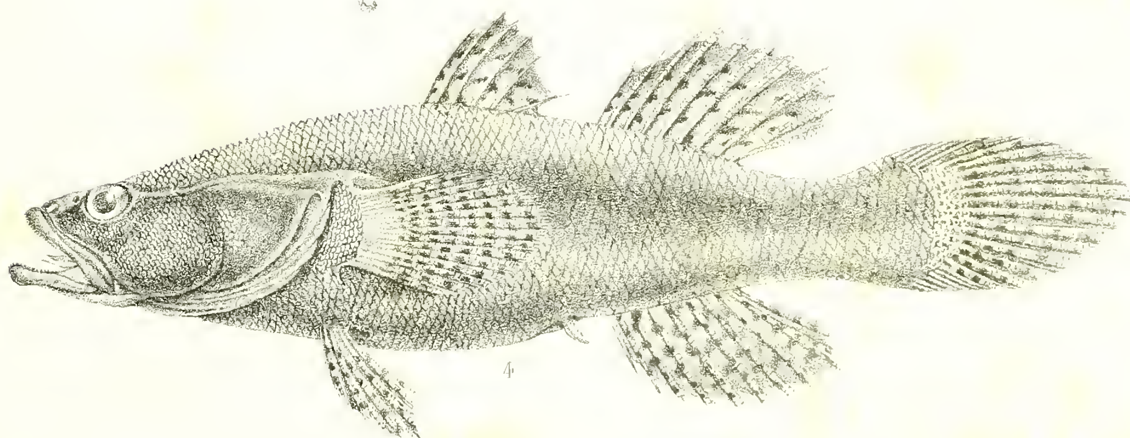


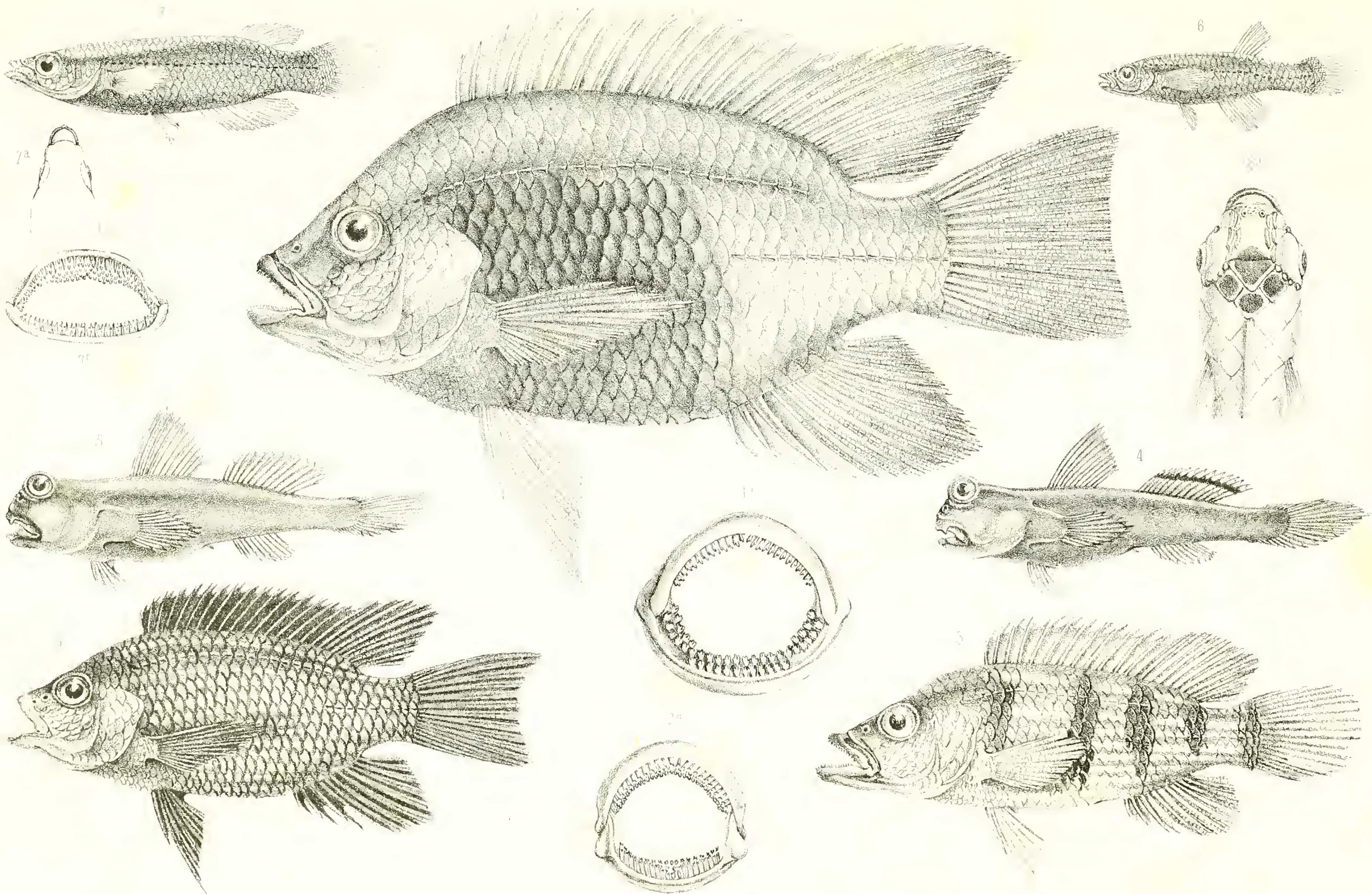
TYPHLOPIENS, D'APRÈS LES DESSINS DE L'ICONOGR DESCRIPT DES OPHIDIENS MANUSCRITE DE M JAN

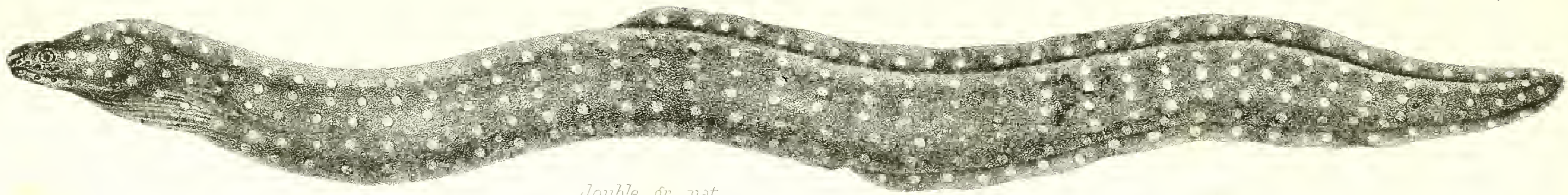

1
2
3




1
2
3
4a
1a
2a


4





double gr nat







